


LIBRAIRIE MÉDICALE
ET
Scientifique
PARIS
VIGOT FRÈRES
ACHAT
DE BIBLIOTHÈQUES
au comptant
23, PLACE DE L'ECOLE DE MÉDECINE

DES
MALADIES
PROPRES
AUX FEMMES;

Par M. NAUCHE,

Médecin consultant de l'Institution royale des jeunes aveugles, Médecin de la Société maternelle et du Bureau de charité pour le quatrième arrondissement, Membre des Sociétés médicale et de médecine-pratique de Paris, de la Société royale de médecine de Copenhague, de celles de Wilna, de Gênes, etc.

DEUXIÈME PARTIE.

PARIS,

CHEZ GABON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue de l'École-de-Médecine, n° 10;

MONTPELLIER, MÊME MAISON;

BRUXELLES, au Dépôt de Librairie médicale française.

1829.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DES MALADIES

PROPRES

AUX FEMMES.

SUITE DES LÉSIONS PHYSIQUES.

DU SPASME ET DES CONVULSIONS DES ORGANES PROPRES AUX FEMMES.

Considérations sur le Spasme.

Le spasme est une excitation désordonnée, non fébrile, du système cérébral, qui se transmet aux parties auxquelles les nerfs se distribuent, ou qui prend naissance dans ces parties, et se transmet au cerveau par le même moyen des nerfs. Le spasme prend le nom de cérébral, de pulmonaire, d'hypocondrie, d'hystérie, de névralgie, à raison de son siége; d'accès convulsifs, de catalepsie, etc. d'après ses symptômes. Ces dernières dénominations, fondées sur des accidens variables, ne sont guère rationelles, mais on est obligé de les conserver; l'état de la science ne permettant pas de préciser les rapports des lésions du système encépha-

lique, avec les accidens qu'elles déterminent. (1)

On reconnaît la présence d'un spasme, au trouble des fonctions des organes, et à la convulsion des muscles qui en sont le siège.

Le cerveau et ses dépendances peuvent être affectés de cette maladie partiellement, ou dans leur ensemble. Quoiqu'on ne puisse pas préciser les fonctions de toutes leurs parties, ces fonctions y sont cependant distinctes, et diffèrent peut-être dans le même tissu de chacune de ces parties. Je crois être le premier ~~qui ait~~ établi, par des expériences positives, cette différence d'action entre les diverses parties du cerveau, et entre cet organe et le cervelet. (1)

Les fonctions du cerveau peuvent être troublées isolément, les unes fortement, tandis que les autres restent dans leur intégrité. Cela provient-il de ce que chaque tissu est affecté séparément, ou de ce que le même tissu a éprouvé divers degrés de modification? C'est sur quoi je n'oserais prononcer.

L'excitation du cerveau dans le siège des facultés intellectuelles, est suivie d'un trouble dans ces facultés; le malade est incapable de toute application, d'attention soutenue; il ne peut comparer, réfléchir, suivre un raisonnement, il perd la mémoire; il éprouve de l'ennui, une tristesse pro-

(1) Voy. *l'Introduction*, p. 8.

(2). Voy. en note, à la fin de l'ouvrage, un *Rapport sur diverses expériences galvaniques* que j'ai cru devoir reproduire pour l'intelligence de cet article.

fonde, il a de la mélancolie, il verse des pleurs involontaires, et éprouve parfois un vrai dérangement dans les facultés intellectuelles.

La lésion du tissu dont les sens retirent leur action, produit une altération dans leurs fonctions, des bourdonnemens, des tintemens dans les oreilles, des perversions dans l'ouie, la vue, l'odorat, etc.

Enfin, quand le spasme a lieu comme pour l'épilepsie, dans le tissu du cerveau qui est le siège du principe excitateur des organes musculaires, il se manifeste des mouvemens convulsifs dans les muscles soumis à l'action de cet organe, une perte de connaissance, et des accidens annonçant que ce viscère est fortement excité. Après que l'accès a cessé, il reste un désordre dans les idées et dans les fonctions intellectuelles, qui se prolonge plus ou moins long-temps. Durant ces spasmes intenses, il se forme parfois des congestions, des épanchemens dans le cerveau, suivis d'assoupissement, d'apoplexie, de paralysie; ce qui indique qu'à l'état de spasme, d'excitation, a succédé celui d'affaissement, d'atonie.

Les mêmes phénomènes se développent avec moins d'intensité quand le spasme n'occupe que le cerveau proprement dit. Lorsqu'il affecte le cervelet, le malade éprouve des vacillations comme dans l'ivresse, des irritations dans les organes sexuels: il n'y a pas de mouvemens convulsifs dans les membranes.

Si le spasme n'a lieu que dans un hémisphère du

cerveau, la lésion des fonctions est moindre, la perte de connaissance légère; les convulsions sont bornées aux membres de la moitié du corps opposée à celui de l'hémisphère affecté; elles peuvent même être circonscrites à quelques muscles isolés, comme ceux de la face, quand il n'y a qu'une portion d'un hémisphère affecté, principalement sa partie superficielle (1).

Si la moelle alongée est le siége du spasme, le trouble des fonctions est limité à cette partie, et à tout ce qui est au-dessous; le cerveau y participe peu, la malade éprouve une gêne dans la respiration, des palpitations du cœur, des convulsions dans les membres supérieurs et inférieurs : les muscles de la tête, et ceux de la face sont en repos.

Si c'est la moelle de l'épine qui est affectée, les muscles soumis à son influence entrent en convulsion; quand le spasme n'est que dans la partie moyenne, ceux des extrémités inférieures sont les seuls en convulsion, tandis que ceux des extrémités supérieures sont en repos.

(1) Il semblerait, d'après les expériences de M. Flourens, que les hémisphères du cerveau ne peuvent servir à l'excitation des contractions musculaires; mais c'est à tort. J'ai déterminé dans le temps, sur des lapins, au moyen du galvanisme, les contractions des muscles de la face et du cuir-chevelu en n'excitant que la superficie de ces hémisphères. Ce qui a induit en erreur ce savant expérimentateur, c'est qu'il n'a opéré que sur les animaux chez lesquels l'excitation des hémisphères ne pouvait être rendue sensible par des contractions musculaires.

Le spasme borné à un seul côté de la moelle, ne produit de convulsions que dans le même côté du corps (danse de St.-Gui). Lorsqu'il n'affecte qu'un filet nerveux, il n'y a de lésion des fonctions que dans ce filet, et de contractions que dans les muscles soumis à son influence (*névralgie*).

Lorsque les viscères sont le siége de cette excitation, les accidens sont très-variés; il en résulte des céphalalgies, des étourdissemens, des bourdonnemens, des vomissemens, le hoquet, des suppressions de règles, des menstruations trop abondantes, et d'autres symptômes que nous indiquerons plus bas.

Le spasme d'une partie reste rarement isolé; il se propage à celles avec lesquelles elle a des connexions sympathiques.

Cette affection ne laisse par elle-même aucune altération apparente dans les organes; mais on trouve fréquemment dans ceux qui en ont été le siége, ou dans d'autres éloignés, des affections qui ont pu en être la cause déterminante.

Quelques modernes ont divisé cette maladie d'après son siége, en spasme des nerfs de la vie de relation, et en spasme des nerfs ganglionnaires, ou de la vie organique; au premier, ils rapportent celui qui intéresse les muscles soumis à la volonté; le deuxième comprend le spasme des viscères qui reçoivent une impression des nerfs des ganglions.

Bien des faits dénotent l'influence de l'organe encéphalique sur la production du spasme des

viscères. Qu'une femme éprouve une violente contrariété, ses règles diminuent de quantité, s'altèrent dans leur couleur, dans leur consistance, se suppriment; l'urine se décolore, la digestion est troublée; la malade rend par la bouche une grande quantité de gaz; le lait s'altère dans ses qualités. Ces accidens, ainsi que d'autres, démontrent cette influence; mais en existe-t-il de semblables pour établir celles des nerfs des ganglions? Je ne le crois pas. Il est probable cependant que ces nerfs en exercent une puissante; mais elle est d'une distinction trop difficile pour servir de base à une division systématique du spasme.

Un des caractères de cette affection, lorsqu'elle est intense, c'est de se manifester par des accès accompagnés d'une congestion momentanée des liquides, d'une sorte de pléthore dans la partie qui en est le siége, et de pulsations dans les artères voisines.

Ces accès sont de courte durée, et ont une tendance à se reproduire périodiquement. On serait taxé de crédulité en attribuant, sur leurs retours, une influence aux phases de la lune. Quelques faits cependant, insérés dans le Journal de Médecine de Corvisart et de MM. Leroux et Boyer, semblent établir cette influence dans les pays chauds (1).

(1) Voy. *l'Obs.* traduite de l'espagnol par Hallé, t. I, an X.

Un second caractère du spasme, c'est de déterminer des variations dans la chaleur du corps, comme dans le cas de constitution avec prédominance du système nerveux, mais avec plus d'intensité (1).

Un troisième caractère de cette maladie, c'est de changer la nature des matières excrétées ; le sang des règles s'altère subitement, devient pâle, le lait perd ses qualités, etc. On voit des personnes atteintes d'un dévoiement subit, à la suite d'une violente contrariété.

Les corps caverneux présentent un exemple frappant de ce qui se passe dans le spasme. Ils entrent dans un état d'éréthisme ; il s'y fait, durant le spasme, une congestion sanguine, quoiqu'il n'y ait pas d'inflammation, et tout rentre dans l'ordre après que le spasme est cessé.

Les mamelles sont de même dans un accès nerveux ; elles augmentent de volume, se tendent, se durcissent, deviennent douloureuses pendant l'accès, et reprennent leur état primitif dès qu'il est terminé.

Le cerveau et la partie excitée spasmodiquement paraissent dans un état d'éréthisme, d'orgasme, sans altération dans leur tissu : l'influx ou principe nerveux se développe dans le cerveau peut-être avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire ; mais il se distribue aux organes d'une manière

(1) Voy. *De la Const. de la femme*, p. 44.

irrégulière : c'est à ce désordre que l'on doit les convulsions.

On peut déterminer à volonté sur un animal vivant un spasme du cerveau, ou d'une portion du système nerveux : il suffit d'irriter ces parties au moyen d'un agent physique, chimique, comme l'électricité ou le galvanisme. La partie irritée entre en action : il en résulte, en raison de cette partie, des contractions musculaires, l'éclair, la saveur, ou d'autres phénomènes indépendans de la volonté.

Le spasme est l'élément d'un grand nombre de maladies ; et il n'est souvent qu'un symptôme d'affections extrêmement intenses.

Je fus appelé, en 1825, en consultation avec MM. Cayol, Deloudre et Legras, pour une dame de 23 ans, d'une constitution forte, avec prédominance des systèmes nerveux et lymphatique, sur laquelle on nous donna les renseignemens suivans : cette dame avait eu, dans son enfance, une teigne muqueuse qu'on avait fait disparaître, à l'âge de 6 ou 7 ans ; elle était aussi sujette à des accès convulsifs, épileptiformes, de peu de durée, qui se manifestaient à la suite de la plus petite contrariété.

Sa santé parut se rétablir, à l'âge de 14 ans, époque de la première éruption des règles : peu de temps après, il survint une inflammation dans l'œil droit, suivie de la perte de cet organe ; ce qui nécessita l'usage d'un œil artificiel.

Cette dame se maria à 18 ans ; elle devint enceinte, et accoucha d'un enfant à terme. Durant la grossesse, les accès nerveux augmentèrent d'intensité : l'habitation de la campagne les suspendit pendant quelque temps ; mais ils reparurent ensuite : ces accès étaient accompagnés de perte de connaissance, de mouvemens convulsifs violens, et se prolongeaient des heures entières.

A 21 ans, la malade fit une fausse-couche à la suite d'une chute ; il se manifesta des douleurs atroces vers la région épigastrique, entre les deux omoplates, des difficultés de respirer, qui n'étaient calmées que par la saignée.

Elle redevint enceinte, en 1824, et éprouva, au deuxième mois de sa grossesse, une grande frayeur, causée par la chute d'un cheval sous son cabriolet. Les accès redevinrent plus fréquens et plus longs. Le 11 janvier 1825, cette dame accoucha d'un enfant à terme, bien portant.

La veille, elle avait eu une violente contrariété, suivie d'un accès nerveux, qui se renouvela le lendemain. La fièvre de lait, et les lochies, eurent leur cours ordinaire. Le 14, il se manifesta des douleurs atroces à la fosse iliaque gauche et à la tête, vers la fontanelle antérieure et sur le côté gauche de la face : ces douleurs furent suivies d'une insensibilité dans ces parties, et de la paralysie de l'œil gauche.

L'application de quinze sangsues derrière l'oreille gauche parut rétablir la vue pendant quel-

ques heures ; mais ce fut momentanément. Le lendemain la paralysie de cet œil était revenue. L'ouïe était affaiblie, la douleur de tête insupportable, la langue embarrassée; la malade parut en danger : on prescrivit des saignées répétées du bras, des sinapismes aux cuisses, des vésicatoires à la nuque et aux jambes, l'*assa fœtida* et le quinquina intérieurement et extérieurement. Le 21 janvier, la perte de l'ouïe s'était opérée ; il y avait fréquence dans le pouls, perte de connaissance ; les déjections alvines et l'écoulement de l'urine étaient involontaires ; le toucher s'émoussait par degrés. La léthargie était complète ; le ventre très-météorisé (*Vésicatoires aux jambes, application de la glace sur la tête*).

Le 23 janvier, jour où je fus appelé, la malade était toujours sans connaissance, sans agitation. La face était pâle, la respiration libre, un peu stertoreuse, la chaleur naturelle ; les pupilles étaient immobiles, les urines involontaires et claires.

On se demanda si la malade était dans un état d'épilepsie ou d'apoplexie ; ni les bras ni les jambes ne présentaient d'apparence de paralysie. Nous penchâmes pour la première maladie.

Nous continuâmes les excitans les plus actifs ; 1.° des moxas à la nuque ; 2.° des ventouses scarifiées sur l'épine du dos, le long de la colonne de l'épine, sur l'épigastre ; 3.° des frictions sur tout le corps avec un liniment musqué ; 4.° l'application d'un fer chaud aux pieds. L'on fit suspendre la glace, qui devenait inutile.

Ces moyens furent infructueux ; la malade succomba dans la nuit.

L'ouverture du corps fut faite 60 heures après par MM. Legras et Lalourcey. Les parois du crâne étaient d'une grande épaisseur ; les enveloppes du cerveau, d'une épaisseur et d'une dureté difficiles à vaincre au moyen d'un scalpel très-acéré. Le cerveau, dans sa partie supérieure, avait une fermeté remarquable ; on distinguait à peine quelques traces de sang dans son tissu ; les plexus choroïdes étaient très-volumineux et remplis de granulations de la grosseur d'un grain de millet.

La base du cerveau, dans une grande partie de son étendue, et les parois des ventricules, étaient dans un état de ramollissement pultacé, grisâtre, diffluent, sans rougeur au pourtour ; un des ventricules contenait quatre ou cinq onces de sérosité rougeâtre, légèrement trouble.

Le nerf optique du côté droit était entièrement atrophié, très-délié ; celui du côté gauche avait acquis le double de son volume.

Le cervelet paraissait contenir moins de sang que dans l'état ordinaire.

Les autres cavités ne purent être ouvertes : il est probable que les accès spasmodiques auxquels cette malade avait été sujette tenaient à ce ramollissement du cerveau, qui, d'après son étendue et l'état de dégénérescence dans lequel se trouvait la pulpe cérébrale, devait dater de bien des années.

Le spasme peut être déterminé par une cause fixée sur la partie qui en est le siége, ou par une transmission d'excitation d'une partie éloignée. Il est idiopathique dans le premier cas, sympathique dans le second.

Des causes nombreuses produisent le spasme idiopathique; 1.° des vices de conformation. Je fus appelé, il y a environ douze ans, avec MM. Marc et Gondret, pour faire l'ouverture du corps d'un écuyer de MM. Franconi, sujet depuis son enfance à des accès violens d'épilepsie, à la suite desquels il avait succombé.

Nous trouvâmes le crâne plus épais, et dont la cavité était bien plus rétrécie que d'habitude. Il partait de son sommet, le long de la faux de la dure-mère, des lames osseuses de trois pouces de longueur, et de quelques lignes de largeur; ces lames étaient placées entre les deux hémisphères du cerveau, et paraissaient pénétrer dans la propre substance de cet organe : nous n'hésitâmes pas à leur attribuer, ainsi qu'au vice de conformation du crâne, les accès d'épilepsie auxquels l'écuyer avait été sujet.

Des lésions physiques, telles qu'une percussion, un coup violent à la tête, des hydatides dans le canal rachidien, sur le trajet d'un nerf, une impression morale agissant subitement sur le cerveau, des maladies éruptives, les divers vices spécifiques, peuvent agir directement sur une partie, et, par une excitation, tant passagère que

continue, y donner lieu au développement d'un spasme idiopathique.

Le spasme sympathique provient de causes non moins nombreuses, telles que diverses affections chroniques du cœur, de l'estomac, du conduit intestinal, la présence des vers dans ce conduit.

Je donnais des soins en 1812, à la fille d'un marchand épicier, âgée de cinq ans, qui depuis son enfance était atteinte d'accès d'épilepsie; j'avais employé infructueusement divers moyens, lorsque les parens désirèrent consulter M. Dubois. Après avoir pris connaissance de l'état de l'enfant, ce praticien jugea que la maladie tenait à un épanchement de liquide dans le cerveau; qu'elle était incurable, et que tous les moyens pour la combattre seraient inutiles et dangereux.

On déféra à son avis : tout traitement fut suspendu; cependant les accès acquirent plus d'intensité et de fréquence : cette jeune personne devint dans un état alarmant et embarrassant, à raison de la grande surveillance qu'elle nécessitait. Ses parens me pressèrent de tenter de nouveaux moyens pour éloigner les accès, puisqu'on avait perdu l'espoir de les faire cesser.

Comme, chez les enfans, l'épilepsie est souvent occasionnée par les vers dans le conduit intestinal, j'insistai sur les moyens d'en obtenir l'expulsion, et notamment sur le calomel. La malade fut envoyée à la campagne; elle y fit usage de ce médi-

cament, et rendit une grande quantité de vers lombricoïdes. Les accès cessèrent; et depuis douze ans cette jeune personne ne s'est plus ressentie de sa maladie.

Les affections propres de l'utérus sont aussi une des causes fréquentes du spasme cérébral sympathique.

Quelquefois la cause du spasme est mobile; elle se porte successivement sur divers organes, et cesse d'affecter ceux dont elle avait été primitivement le siége.

Il serait bien important de reconnaître si le principe du spasme est fixé dans la partie qui en est le siége, ou s'il en est éloigné. Mais cette connaissance est souvent difficile à acquérir. Le spasme d'une seule partie est déterminé par des causes variées; et une seule de ces causes produit des spasmes dans différens organes. Ces mêmes causes, comme il a été dit pour d'autres affections (1), peuvent exister en grand nombre sans donner lieu à cette maladie.

J'ai trouvé en 1804, avec Paroisse et Guillotin, dans le cerveau de Gautherot, célèbre par ses expériences galvaniques, une tumeur cancéreuse, du volume d'un œuf d'oie; et cependant ce physicien n'avait éprouvé aucun accès spasmodique.

Dans les enfans on rencontre fréquemment après la mort, une grande quantité de vers dans le con-

(1) Voy. *Introduction*, p. 28.

duit intestinal, quoiqu'ils n'eussent produit auparavant aucun accident nerveux : ajoutons que les spasmes les plus violens ne laissent parfois aucune trace de leur existence.

On confond le spasme avec l'excitation, les convulsions, la tonicité irrégulière, l'irritation, la fièvre, l'inflammation; il est cependant convenable d'en faire la distinction.

Le spasme et l'excitation ne diffèrent qu'en ce que cette dernière est un accroissement régulier d'action, et que le spasme est un accroissement désordonné de cette action : l'excitation a lieu dans l'état sain ; le spasme suppose un premier degré de maladie.

Il y a de plus, dans les convulsions, des contractions irrégulières, et, dans la tonicité, des contractions à peine sensibles; l'organe encéphalique et les nerfs ne sont guère susceptibles que de spasme ; les muscles le sont de spasme et de convulsions; la plupart des autres organes, à l'exception des parties dures, le sont de spasme et de tonicité irrégulière.

Le spasme diffère de l'irritation, en ce que cette dernière a principalement son siége dans le tissu fibro-vasculeux, et que celui du spasme est dans la pulpe cérébrale ou nerveuse. Dans l'irritation, il y a un changement, un commencement d'altération dans les propriétés vitales, et dans le tissu qui en est affecté; tandis que ces mêmes altérations n'ont pas lieu sensiblement dans le spasme.

Si l'on excite, avee le galvanisme, un point du cerveau ou de la moelle de l'épine, les muscles qui en reçoivent leur aetion entrent dans un état de spasme, de eonvulsion. Dès que l'excitation cesse, tout rentre dans l'ordre; et il ne s'est fait aucune altération dans l'organisation de ees parties.

Quand on exeree une percussion sur un muselc, ou qu'on y fait une exeoriation, il reste dans un état d'irritation; la sensibilité s'exalte, la chaleur s'y développe, les liquides y abondent, et il peut même passer à l'état d'inflammation.

On est quelquefois embarrassé pour distinguer une fièvre de peu de durée, quoique intense, d'un aceès spasmodique; ees maladies présentent souvent des frissons, de la ehaleur, des sueurs, et d'autres symptômes communs : on y parvient cependant avee de l'attention.

Dans la fièvre, il y a un accroissement de ehaleur, généralement égal dans tout le corps : le spasme est plutôt marqué par du froid; et lorsqu'il y a de la ehaleur, elle est inégale, aecompagnée de refroidissemens partiels.

Il y a aussi des symptômes propres au spasme; des eris, des pleurs, des crachemens, des séerétions abondantes d'urine pâle : un seul de ees symptômes suffit pour déeéler un spasme, et le distinguer d'un accès fébrile.

Les spasmes diffèrent aussi de ces aecès dans leur essence. Outre que les premiers ont prineipalement leur siége, comme il a été dit, dans

la pulpe nerveuse (la cérébrine), leur existence ne fait qu'accroître la sécrétion de l'influx nerveux, dont la transmission au cœur, aux vaisseaux sanguins, et aux autres parties est marquée par des palpitations, des battemens irréguliers, l'accroissement de la force des muscles durant leurs convulsions. Dans la fièvre, le principe d'irritation paraît plus spécialement fixé sur le cœur, et sur le système artériel, jusque dans la distribution de ce dernier dans le cerveau. Il y a ordinairement, pendant qu'elle existe, diminution dans la sécrétion de l'influx nerveux. On s'en aperçoit par l'affaiblissement des forces musculaires, qui, dans quelques circonstances, sont entièrement anéanties.

Le spasme diffère aussi de l'inflammation : à l'égard du premier, il n'existe aucun changement dans le tissu des organes ; il n'y a, comme il a été dit, qu'une excitation augmentée, qu'un désordre dans les fonctions. Une personne sensible, de la meilleure santé, apprend une nouvelle fâcheuse : il en résulte chez elle une impression forte, une excitation dans le cerveau, qui donne lieu aux convulsions et aux accidens nerveux les plus variés.

Cet état ne tarde pas à se passer ; bientôt cette personne continue à remplir ses fonctions, et à jouir de la même santé qu'auparavant. On a vu des malades succomber pendant cet accès de spasme ; et cependant on ne trouvait aucune alté-

ration morbide dans les parties qui en avaient été le siége.

Dans l'inflammation, il y a exaltation de sensibilité, changement dans les propriétés vitales, développement d'un nouveau mode de sécrétion dans le tissu affecté, altération dans ce tissu plus ou moins forte, dont il est rare qu'on ne trouve pas de traces bien marquées après la mort.

Il est souvent difficile de distinguer les spasmes primitifs, de ceux qui sont secondaires, de discerner même les spasmes des diverses parties entre eux.

On y parvient en se faisant rendre compte minutieusement de la manière dont ils se sont manifestés, et des accidens qui se sont montrés successivement. La connaissance des symptômes propres à chacun d'eux, sert ensuite à établir les différences qu'ils présentent.

Nous avons indiqué les symptômes généraux du spasme de plusieurs divisions de l'encéphale : ceux qui sont propres au spasme des divers organes, sont pour l'ordinaire assez distincts; ainsi personne ne confond le spasme des poumons (*asthme*), avec celui des intestins (*colique nerveuse*).

On a cru qu'il y avait de la difficulté à distinguer le spasme de l'utérus (*hystérie*), d'avec celui des viscères du bas-ventre (*hypocondrie*). Cela provenait de ce qu'on ne regardait comme spasme de l'utérus, que celui qui était accompagné du spasme

cérébral, tandis que ce dernier peut également accompagner le spasme des viscères du bas-ventre. On retrouve les mêmes symptômes dans les deux maladies : mais en isolant ceux qui sont propres à chaque spasme, la distinction sera facile.

On éprouve parfois des difficultés à discerner divers spasmes partiels d'avec d'autres maladies. Ainsi on peut confondre les spasmes du cerveau avec l'apoplexie; les spasmes de divers nerfs (*névralgies*), avec des rhumatismes; on les en distingue par un examen réfléchi des symptômes propres à chacune de ces affections.

En nous occupant du spasme de l'utérus, nous montrerons combien on éprouve de peine pour détruire cette maladie, et combien les moyens doivent en être variés. M. Broussais a beaucoup simplifié, à la vérité, ce traitement; mais quelle que soit mon estime pour ce savant, je ne saurais être entièrement de son opinion.

Le spasme, dit-il, les convulsions, « étant » toujours l'effet d'une irritation locale fixe, ou » ambulante, cèdent au traitement de cette ir- » ritation, c'est-à-dire, aux antiphlogistiques, et » quelquefois aux révulsifs, lorsque le tissu irrité » n'est pas désorganisé (1). »

Cette proposition, si elle était exacte, rendrait facile le traitement du spasme, et donnerait l'espoir d'en obtenir la cure plus souvent qu'on ne le fait. Malheureusement, il n'en est pas ainsi :

(1) 371e *Propos. de médec.*

la recommandation des antiphlogistiques est un précepte trop général qui, loin d'être applicable à tous les cas de névrose, peut rarement convenir aux divers états de la même maladie.

Du Spasme de l'utérus.

Ce spasme, qu'on désigne sous le nom d'hystérie, de névralgie, est une excitation désordonnée dans l'action des nerfs et dans le tissu propre de l'utérus.

Le peu de connaissance que nous avons fréquemment de la cause de cette maladie, la résistance qu'elle oppose aux moyens employés, ne nous permettent pas de parler avec assurance sur sa nature, et sur la fixation de son traitement.

En effet, dans la plupart des spasmes, il y a le moment de l'accès, et l'intervalle qui se passe entre ses retours.

Pendant l'accès, quelle que soit la cause déterminante de la maladie, il y a probablement, comme le pense M. Broussais, excès d'irritation; les antiphlogistiques conviennent souvent : néanmoins, dans leur administration, on doit toujours avoir égard à l'état des forces, de la chaleur, et même à la manière dont les accès antérieurs se sont terminés.

Lorsque les accès se prolongent, il est rare qu'on n'ait pas besoin, pour sauver les jours de la

malade, d'avoir recours aux plus forts excitans. Après l'accès, pour prévenir ses retours, c'est encore l'état particulier de la malade, la cause présumée de la maladie, les effets des moyens qu'on a employés, qui doivent guider dans le traitement.

Mais lorsque les forces sont affaiblies, que la chaleur est diminuée, qu'on ne trouve aucune trace d'inflammation dans les organes, que la cause des accès spasmodiques est inconnue ou irremédiable, qu'on a insisté long-temps sur les débilitans, faut-il persister sur ces derniers moyens quelque peu de soulagement qu'on en retire? Non, sans doute, une pareille conduite ne serait pas justifiable; il convient de changer le mode de traitement.

Après avoir employé inutilement les moyens de débilitation, il faut alors avoir recours à divers excitans qui sont propres à rendre de l'énergie à la constitution, tels que le quinquina, les bains froids, la glace, la valériane, dont l'emploi est fréquemment suivi de succès : l'auteur ne l'ignore pas, puisqu'il dit, dans un autre paragraphe, que les antispasmodiques toniques peuvent suspendre les phénomènes nerveux; il ajoute, à la vérité, qu'ils ne font qu'exaspérer la maladie, et qu'on ne peut la guérir qu'au moyen des antiphlogistiques et des révulsifs : mais, en cela, il est dans l'erreur. On voit continuellement des spasmes rebelles résister aux antiphlogistiques, et céder aux excitans.

Je dois même ajouter que les antiphlogistiques trop long-temps continués, ne sont pas sans inconvénient. J'ai vu bien des personnes dont ils avaient aggravé les accidens.

Rarement le spasme est borné à ces parties. Il se transmet à l'estomac, au conduit intestinal, au cœur, aux poumons, aux mamelles, au cerveau, et aux organes avec lesquels l'utérus a des connexions nerveuses ou sympathiques. Il en résulte les accidens les plus variés : les uns tiennent à l'excitation de l'utérus, au dérangement de ses fonctions ; les autres à la transmission de l'irritation aux autres organes et à l'altération de leurs fonctions.

Un sentiment de tension, de pesanteur, une douleur sourde, une dureté, une chaleur dans les régions hypogastrique, lombaires ou inguinales, et qui ont lieu par accès, sans continuité ; la difficulté de se tenir debout, de rester en place ; des pulsations dans les artères du bas-ventre, des démangeaisons aux parties sexuelles sans éruptions dartreuses, une sécrétion plus abondante de la matière muqueuse qui abreuve ces parties, ou la suppression de cette sécrétion, des excitations aux plaisirs des sens et beaucoup d'autres symptômes, annoncent le spasme de l'utérus. S'il arrive chez une jeune personne, les règles ne peuvent pas s'établir. Si elles ont déjà paru, elles reviennent avec peine, en petite quan-

tité, à des époques irrégulières, et sont accompagnées de coliques, de douleurs vives. Il se manifeste pendant leur cours, ou dans leurs intervalles, des hémorrhagies utérines. Le sang des règles se décolore, et paraît changer de nature. D'autres fois elles s'arrêtent. Les accidens de la conception, de la grossesse, sont rebelles. Les lochies augmentent de quantité, s'altèrent dans leur nature, ou se suppriment. Il en est de même des écoulemens de matières muqueuses, dus au catarrhe utérin chronique.

Quand l'excitation se transmet aux organes de la digestion, la malade éprouve des douleurs d'estomac, des nausées, des vomissemens : elle rend une énorme quantité de vents. Elle a le hoquet, des météorismes dans les intestins qui simulent une grossesse, de manière à en imposer aux personnes les plus expérimentées ; des coliques, des tranchées, des ténesmes, une diarrhée ou une constipation, souvent le sentiment d'une boule qui remonte à l'estomac et au cou. Quelquefois le sphincter de l'anus se resserre ; il ne permet pas d'y introduire la plus petite canule, et s'oppose à la sortie des vents. Le trouble a-t-il lieu dans les organes de la déglutition ; les femmes croient sentir dans l'arrière-bouche un corps qu'elles ne peuvent avaler. Elles éprouvent un serrement, un chatouillement, une chaleur, incommodes, dans cette partie ; le cou se gonfle extrêmement.

Quelquefois l'action du cœur et celle des organes de la respiration sont altérées. Leur trouble est suivi de palpitations, de battemens dans l'aorte ventrale, dans le tronc cœliaque, d'accès de toux convulsifs de plusieurs heures de durée sans expectoration, d'étouffemens, d'un sentiment de suffocation.

L'excitation se transmet enfin aux organes encéphaliques; les accidens qui en sont l'effet, varient selon le lieu et la portion affectés de ces organes.

Quand elle se porte au siége des facultés intellectuelles, à celui des sensations, et du principe d'action des organes des sens, ce qui est fréquent, même dans les plus petits dérangemens des fonctions de l'utérus, il en résulte de l'insomnie, de l'agitation, une crainte exagérée de la mort, et les autres accidens ci-dessus indiqués.

Si c'est au siége de l'influx nerveux, ce sont des convulsions générales ou partielles, et les mêmes accidens ci-dessus énoncés, et qui varient suivant que l'excitation a lieu dans l'ensemble, dans une partie ou dans un seul point de l'encéphale et du système nerveux.

Le spasme de l'utérus, comme celui de beaucoup d'autres organes, ne laisse aucune altération après la mort; ce qui a fait penser à plusieurs auteurs qu'il n'était déterminé par aucune cause matérielle, mais cela ne me paraît pas exact.

Il peut arriver, en effet, de ne pas trouver de

cause matérielle suffisante pour produire cette maladie : une femme, au moment de la menstruation, épouve un violent chagrin, une émotion subite; l'impression qu'en ressent le cerveau se transmet à l'utérus, il y a suppression des règles, accès nerveux locaux et généraux.

Si la malade venait à succomber, il pourrait ne rester aucune trace de cette affection. Il en serait de même dans beaucoup de spasmes sympathiques : mais lorsque les spasmes sont anciens, permanens, il est rare qu'on ne trouve pas d'altération à laquelle on ne puisse les attribuer.

Le spasme de l'utérus survient aux personnes délicates douées d'une grande sensibilité ; cependant les femmes les plus robustes n'échappent pas à ses atteintes.

Il peut être provoqué par des lésions de l'utérus et de ses nerfs, et par l'excitation du cerveau ou des organes qui ont avec ce viscère une connexion sympathique.

L'excitation dont le principe est dans l'utérus et ses annexes, peut dépendre, 1° de coups, de chutes sur le fondement, sur le bas-ventre, de tiraillemens et d'autres lésions physiques de l'organe utérin : les règles se suppriment ou se manifestent spontanément, et il survient d'autres accidens tantôt isolés, tantôt coordonnés à ceux de l'encéphale, qui annoncent que l'excitation spasmodique a été l'effet de cette percussion extérieure.

2° La maladie peut provenir d'un vice de conformation de l'utérus ou du vagin. Les jeunes personnes, dans le cas d'occlusion de l'hymen, et d'empêchement à la première éruption des règles, éprouvent des spasmes variés, tant locaux que cérébraux, lesquels cessent après que les obstacles ont été enlevés. Ces accidens ont encore lieu à chaque retour de la menstruation, dans le cas de rigidité ou de resserrement du col de l'utérus lesquels font que les règles s'établissent avec peine, et que leurs retours sont difficiles.

3° Les changemens qu'éprouvent les ovaires et l'utérus durant la conception et la grossesse, disposent beaucoup à cette maladie. La plupart des accidens des premiers mois de la grossesse tiennent à l'irritation du système circulatoire (1), ou à ce spasme. Ce dernier est moins fréquent durant les autres termes de la grossesse, pendant l'accouchement, la délivrance et l'écoulement des lochies ; il le redevient à l'approche de la cessation des règles pour discontinuer ensuite. Aussi, voit-on beaucoup de personnes qui, après y avoir été sujettes durant des années, en sont délivrées dès que leur menstruation a cessé.

4.° Ce spasme peut encore être produit par diverses maladies propres de l'utérus, telles que les déplacemens, les corps étrangers contenus dans sa cavité, à raison de l'excitation permanente

(1) Voy. *De l'Irritation des organes génito-mammaires.*

qu'ils y déterminent. L'inflammation, tant aiguë que chronique, de ce viscère, y dispose moins ; il semble qu'elle enlève à l'utérus l'intégrité nécessaire à cette excitation spasmodique ; les hémorrhagies utérines sont plus souvent l'effet que la cause d'un spasme : elles peuvent cependant le produire quand elles sont abondantes.

5.° La fixation sur l'utérus des vices scrofuleux, syphilitique, rhumatismal, scorbutique, psorique, goutteux et cancéreux, est encore une cause du spasme de ce viscère ; il en est de même de l'irritation et de l'inflammation des nerfs qui s'y distribuent.

6.° Le spasme a souvent son principe hors de l'utérus. Il est fréquemment une suite de celui du cerveau ou de ses dépendances. On ne peut douter, par exemple, que les peines, les chagrins, les passions, n'exercent plus spécialement leur influence sur cet organe. Cette influence est transmise, par l'intermède des nerfs, à l'utérus. C'est ce qu'annoncent les règles immodérées, ou les hémorrhagies utérines subites, la suppression des règles, l'altération du sang de cette excrétion, l'augmentation des écoulemens blancs, leur suppression à la suite de ces impressions cérébrales, ou des dérangemens dans les fonctions des organes encéphaliques.

7.° Suivant Hamilton (1), le spasme dépend

(1) *Obs. sur l'emploi des purgatifs*, trad. par M. Lafisse, ch. IX. Paris, 1825.

toujours d'une lésion de l'estomac, des intestins, qui donne lieu à ses divers symptômes, et spécialement à la constipation; il peut, en effet, avoir sa source dans ces organes : mais on s'aperçoit facilement qu'ils ne peuvent en être l'unique cause. Quelquefois, il dépend d'une disposition héréditaire et de toute autre cause inconnue.

Suivant Georget, le cerveau est le foyer principal du spasme, et l'utérus y est étranger. Une semblable opinion provient de ce qu'il n'a pas assez distingué les symptômes nerveux qui tiennent à ce viscère, de ceux qui ont leur siége dans les autres organes, et de ce qu'il ne regarde comme symptômes hystériques que ceux dans lesquels il y a mouvemens convulsifs dans les membres. Dans ce dernier cas, il est vrai, l'organe encéphalique est presque toujours affecté, soit primitivement, soit consécutivement; mais ces convulsions ne sont pas inhérentes essentiellement au spasme de l'utérus; elles n'en sont qu'une complication.

Pour discerner les symptômes du spasme, il faut les étudier dans leur principe, lorsque la maladie est récente et a peu d'intensité. On en suit le développement, et on peut mieux les rapporter à l'organe qui en est la source : plus tard ils se multiplient, se compliquent; l'excitation nerveuse se communique de proche en proche, les systèmes cérébral et nerveux s'affectent, et il est bien difficile de rapporter à chaque portion de ce système

les accidens qui en dépendent : on n'y parvient qu'en remontant à ceux qui se sont manifestés lors de l'apparition de la maladie. Puisqu'on admet des spasmes dans divers organes, tels que l'asthme pour les poumons, les gastralgies, les coliques nerveuses pour l'estomac et les intestins, comment n'en admettrait-on pas de même pour l'utérus ? Ce n'est pas, au surplus, une simple supposition : on voit journellement des faits qui l'établissent indubitablement.

Le spasme de l'utérus est bien difficile à être distingué des autres affections de ce viscère ; les accidens qu'il détermine, ne sont pour la plupart que des dérangemens peu apparens dans les fonctions. Aussi les confond-on avec ces dérangemens, quoiqu'ils doivent souvent leur être rapportés.

On peut reconnaître ce spasme par l'examen des circonstances qui l'ont précédé, et des effets du traitement qui le concerne ; c'est aussi par les mêmes moyens qu'on le distingue d'avec celui de l'encéphale et des autres organes, et qu'on détermine son siége primitif et le nombre d'organes qui en sont affectés.

Une jeune personne se porte bien ; elle a des règles difficiles, leur éruption est constamment accompagnée d'accidens nerveux, tantôt légers et bornés à l'utérus, tantôt plus forts et intéressant un plus ou moins grand nombre de parties : ces accidens cessent du moment que les règles

suivent leur cours. Comment, d'après cela, méconnaître un spasme dont le siége est dans l'utérus ?

Une femme jouit de la plus belle santé : elle n'est point à l'époque de ses règles ; on lui apprend une nouvelle fâcheuse ; elle éprouve subitement des accès nerveux de tous genres : elle revient à elle, reprend le libre exercice de toutes ses facultés, de ses fonctions, et il ne lui reste que de la pesanteur à la tête, une diminution dans les facultés intellectuelles ou d'autres accidens cérébraux ; ses règles reparaissent à leur époque ordinaire : peut-on, d'après cela, ne pas juger que l'affection nerveuse a été purement cérébrale ?

D'un autre côté, on voit fréquemment des accès nerveux, dans lesquels ni l'utérus ni le cerveau ne sont affectés ; c'est ce qui a lieu dans diverses névroses des poumons, de l'estomac, des intestins.

Ce n'est au surplus qu'avec beaucoup d'attention qu'on détermine si l'utérus est le siége primitif des spasmes ou s'il ne l'est pas, s'il y est ou non intéressé ; et quelquefois on ne peut y parvenir. J'ai vu prendre, malgré mes observations, par un très-habile praticien, ce spasme pour un anévrysme de l'aorte ventrale ou du tronc cœliaque.

Le spasme de l'utérus, récent, borné à cet organe, est ordinairement de peu de durée. Sa guérison est plus difficile, lorsqu'il se complique de celui de la moelle de l'épine, du cerveau ou de

quelque autre partie : quelquefois ne peut-on pas l'obtenir. Il cesse parfois au bout de quelques années, se prolonge rarement jusqu'au retour d'âge, et ne se continue guère après la cessation des règles.

Il peut arriver que l'utérus, après avoir été primitivement le siége de cette maladie, cesse d'en être affecté, quoiqu'elle se continue dans d'autres organes.

De même que pour les autres spasmes, lorsqu'on en a été atteint, la maladie a toujours de la tendance à se reproduire.

Le spasme simple, borné à l'utérus, exige peu de soins. Quand il est accompagné de tranchées, de coliques, de douleurs dans les reins, dans les aines, dans les environs de l'organe utérin, on varie les sédatifs tant locaux que généraux : on prescrit des bains de siége tièdes, des lavemens opiacés, des fomentations, des cataplasmes émolliens, un emplâtre de ciguë ou d'opium sur le bas-ventre, des injections dans le vagin avec des cataplasmes liquides, une décoction de plantes émollientes et calmantes, ou avec de l'eau distillée de laurier cerise, des fumigations avec la décoction des mêmes plantes en dirigeant la vapeur sur les parties sexuelles ; des frictions sur les extrémités inférieures, sur le bassin avec la teinture de ciguë, de digitale, du laudanum de Rousseau, mêlée à l'huile de jusquiame.

On peut employer des suppositoires vaginaux

de beurre de cacao, avec addition d'un, de deux ou de trois grains d'opium. On applique des sangsues, ou des ventouses scarifiées, aux aines, aux hanches, à la partie interne des cuisses.

Quelquefois des bains de siége, des lavemens froids, des applications sur le bas-ventre d'une vessie remplie de glace ou d'eau froide, des compresses trempées dans la même eau, réussissent mieux que les moyens précédens.

Il est aussi nécessaire d'avoir recours à la saignée du bras, aux boissons adoucissantes, aux potions opiacées.

On emploie en même temps divers dérivatifs : les bains de pieds stimulans, les cataplasmes sinapiques aux pieds, les lavemens purgatifs, les frictions avec l'éther ou un liniment ammoniacé sur les cuisses et les environs des parties sexuelles.

Si le spasme est accompagné d'un trouble dans la menstruation, s'il a lieu durant la grossesse, l'accouchement, ou l'écoulement des lochies, si, par suite de ce spasme, il est survenu des hémorrhagies utérines, de flueurs blanches, une suppression de ces derniers flux, on se comporte comme dans le cas de lésion des fonctions de l'utérus, et des maladies de cet organe. Dans le spasme compliqué de celui de l'encéphale ou d'un autre organe, on diminue leur excitation par des sédatifs locaux ou généraux; on cherche à déplacer le spasme sans perdre de vue la lésion

primitive de l'utérus, et à remédier aux accidens que produit cette complication.

Quand l'excitation affecte le principe des sensations et des fonctions intellectuelles, on prescrit l'application des sangsues aux tempes, le long des jugulaires ou au fondement; des boissons adoucissantes, des bains de pieds alternativement émolliens ou irritans, des cataplasmes sinapiques derrière le cou, au dos, aux lombes, des cautères, des moxas sur ces parties, un séton au cou, des purgatifs doux; à l'intérieur, des lavemens et les autres moyens de dérivation analogues.

Les bains tièdes soulagent fréquemment; parfois ils semblent augmenter l'excitation cérébrale: il faut les donner à la température de 20 à 25 degrés au thermomètre de Réaumur, appliquer un corps froid, ou faire une affusion d'eau froide sur la tête, pendant qu'on est dans le bain.

Si l'excitation se porte sur le siége des mouvemens, et qu'il survienne des accès convulsifs, on expose la malade à l'air, on la desserre, on la débarrasse de toute ligature pour ne pas gêner la respiration et les mouvemens. On fait respirer la vapeur de l'eau de fleur d'oranger, et de l'éther. On insiste sur les dérivatifs aux extrémités inférieures, et l'on attend que le spasme se passe.

Si la malade a perdu connaissance, et que l'accès soit violent et de longue durée; indépendamment de l'éther et de l'alcali volatil, on donne à respirer la vapeur du papier, ou des plumes

brûlées, pour que l'odeur de l'ammoniac qui s'en exhale, concoure à réveiller le sentiment. Si la face est colorée, si la malade est d'une constitution forte, on pratique une saignée au bras, on applique à la partie interne des cuisses des sangsues, des ventouses scarifiées; on donne des bains de pieds synapisés, des bains entiers : on fait aux pieds des applications légères d'un fer chaud, tel que la pelle, les pincettes.

On place sur la tête, de l'eau froide, de la glace dans une vessie : on donne des lavemens froids et à la glace; il faut cependant mettre beaucoup de réserve dans l'emploi de ces moyens; car les réfrigérans, comme l'observe judicieusement M. Bompard (1), produisent instantanément un sentiment de fraicheur, qui ne se prolonge pas, et qui est bientôt remplacé par un mouvement de réaction, ou par une excitation plus ou moins vive. On applique sur le ventre des cataplasmes émolliens, ou des flanelles trempées dans une décoction de plantes émollientes; on donne pour boisson une émulsion d'amandes ou d'orgeat.

Si l'accès se prolonge, on insiste sur les dérivatifs les plus forts aux extrémités inférieures. On applique des ventouses sèches, des vésicatoires aux jambes, des synapismes aux pieds très-actifs, tels que ceux qu'on prépare avec de la farine de

(1) *Considérat. sur quelques maladies de l'encéphale*; 2e édit., p. 56, Paris, 1828.

moutarde, en y joignant une quantité suffisante d'acide muriatique, ou même d'ammoniaque liquide, pour former une pâte liquide : ce dernier synapisme est extrêmement violent. On ne peut le laisser que l'espace de huit à dix minutes.

Quand la femme est d'une constitution faible, avec pâleur, et diminution dans la chaleur du corps, on est réservé sur les évacuations sanguines; et l'on insiste sur les dérivatifs puissans aux extrémités inférieures.

L'excitation portée sur la moelle épinière et bornée à cette partie, exige l'application des sangsues, et des autres sédatifs sur le dos, avec les dérivatifs aux extrémités inférieures.

On se conduit d'après les mêmes principes quand l'excitation s'est communiquée à divers organes, et a déterminé des accidens locaux; et l'on modifie les moyens en raison du siège et de l'intensité de ces accidens.

Les migraines, les douleurs de tête intolérables bornées à un seul point, et désignées sous le nom de clou-hystérique, le délire momentané, cèdent, pour l'ordinaire, à l'application de la glace pilée, ou de l'eau froide renfermée dans une vessie sur la tête et sur l'endroit douloureux, en donnant ensuite des bains tièdes.

Cette guérison n'est pas toujours permanente: les accidens reparaissent souvent le lendemain ou le surlendemain, et les mêmes moyens n'ont plus d'efficacité; ils augmentent le malaise, l'agitation: on est obligé de recourir à d'autres.

On tente alors les frictions sur la tête avec l'éther acéteux, la liqueur d'Hoffmann, l'huile de camomille camphrée, l'huile chaude, ou une forte dissolution d'opium; l'application de serviettes chaudes, de cataplasmes émolliens et calmans; on fait rester les malades couchées. Ces douleurs sont souvent rebelles; elles passent, ou se reproduisent sans que l'art ait d'influence sensible à leur égard; mais aussi elles se dissipent au moment où l'on conserve le moins l'espérance de le voir cesser.

Lorsque la déglutition est impossible, et qu'il y a une forte constriction dans l'arrière bouche, on donne des lavemens opiacés, on fait des frictions avec une teinture d'opium sur le cou, on applique sur cette partie des cataplasmes émolliens.

Les palpitations de cœur violentes, exigent la saignée du bras, l'application de sangsues, de ventouses, des fomentations sur la région du cœur, avec un liniment contenant de la teinture éthérée de digitale; on ajoute aux boissons quelques gouttes de cette teinture; on prescrit l'acétate de plomb en pilule, à la dose d'un à quatre grains par jour, l'hydrocyanate de zinc à la même dose; les purgatifs doux, le nitre, et les autres diurétiques; l'application de la glace pilée, ou d'un vésicatoire sur la région du cœur.

La toux convulsive, les suffocations cèdent souvent à l'emploi des pédiluves irritans, des sangsues aux parties sexuelles, des préparations opiacées. Quelquefois ces préparations augmentent les

accès de toux au lieu de les calmer : on retire les meilleurs effets de la gomme arabique sèche ou en décoction ; des pilules d'extrait de semences de stramoine à la dose d'un quart de grain à un demi, et à un grain ; d'extrait de laitue, à celle d'un à six ou huit grains par jour ; d'extrait d'aconit, de jusquiame blanche à des doses d'abord moindres, et augmentées successivement : on donne aussi utilement la poudre de belladonne à la dose d'un demi grain, à un et à deux grains par jour ; l'eau distillée de laurier-cerise, à la dose de demi-once ; l'acide hydrocyanique médicinal, à celle d'un ou de deux grains par jour. Les cataplasmes émolliens sur la poitrine, le lait d'anesse, les eaux de Bonnes, ou d'autres eaux sulfureuses à l'intérieur, peuvent être employés avec avantage.

Dans le cas des douleurs d'estomac, l'eau sucrée pour toute boisson, même au repas ; le petit lait, le bouillon de poulet, froid ; les alimens préparés au maigre, et froids, conviennent parfaitement : quelquefois il faut avoir recours aux excitans, à l'eau à la glace, à l'application de la glace sur le creux de l'estomac, d'un vésicatoire volant sur cette partie, à l'usage de l'extrait mou de quinquina, et à d'autres substances analogues.

Dans le cas de vomissemens, on applique des sangsues sur le creux de l'estomac, des cataplasmes émolliens et narcotiques sur cette partie ; on donne des préparations opiacées à l'intérieur, des bains, des demi-bains. Le suc exprimé de carottes, lors-

que les malades n'en sont pas incommodées, l'application de la glace pilée, des ventouses scarifiées sur le ventre, sont parfois utiles.

Il en est de même du sirop de douce-amère, contenant demi-once d'extrait de ciguë par pinte, à la dose de deux cuillerées à bouche par jour, dans une tisanne de douce-amère.

Les substances qui produisent un dégagement de gaz acide carbonique, sont avantageuses : de ce nombre est la potion anti-émétique de Rivière, de même que la suivante. Prenez sous-carbonate de soude, 15 grains dissous dans un verre d'eau sucrée; ajoutez deux cuillerées à bouche de vin-blanc; prenez un paquet d'acide citrique ou tartarique de cinq grains : mêlez.

Il se dégage aussitôt une grande quantité d'acide carbonique qui donne au verre de boisson l'aspect du vin de Champagne. Les eaux alcalines gazeuses sont encore utiles. J'ai vu céder, par ces moyens diversement variés, des vomissemens rebelles, qui, à raison de leur ancienneté et de leur ténacité, faisaient craindre qu'ils ne tinssent à des désorganisations dans le tissu de l'estomac.

Le hoquet, suivant Pomme, cède à l'usage du petit lait et des bains; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit toujours ainsi : quelquefois il devient inquiétant, et se calme par l'emploi du musc, et de l'opium à haute dose, pris à l'intérieur; on retire aussi de bons effets des frictions sur le ventre

avec les teintures de castéorum, de safran, d'*assa fœtida*, avec l'huile de camomille camphrée. Les demi-lavemens avec addition de vingt-quatre grains de camphre et d'*assa fœtida* dissous dans un jaune d'œuf, sont aussi très-utiles.

Les mêmes moyens conviennent dans le météorisme des intestins : l'introduction d'une canule de gomme élastique dans le fondement, pour donner issue aux gaz intestinaux, produit quelquefois cet effet ; le plus souvent on n'en obtient aucun.

Si la malade éprouve des douleurs de ventre, une diarrhée colliquative, on applique, sur le point douloureux, des compresses trempées dans une décoction de plantes émollientes ; on donne des lavemens opiacés : lorsque la constriction de l'anus ne le permet pas, on fait des injections dans les parties sexuelles, et des frictions de substances opiacées à la surface du corps, et spécialement à la partie interne des cuisses.

La constipation, suivant M. Hamilton, étant le symptôme le plus important de l'hystérie, les purgatifs sont, d'après lui, le moyen par excellence pour en obtenir la guérison. Ce moyen peut, en effet, avoir de l'avantage, comme dans toutes les affections spasmodiques ; mais il est loin d'être le seul curatif. Les observations de guérisons rapportées par M. Hamilton, ne sont nullement concluantes ; elles ne font mention que de quelques malades qu'il n'a pas traités plus de huit jours. Comment, d'après cela, juger si les accès hystériques ont été

guéris sans retours? Lors des constrictions spasmodiques du rectum, on introduit dans cette partie des mêches enduites de cérat simple, de cérat opiacé, de pommade de concombre, contenant un gros d'extrait de belladone; on fait diriger des douches ascendantes et émollientes sur le fondement.

Dans le cas si fréquent de refroidissement des extrémités, de sentiment d'un froid glacial dans les membres, ou dans diverses parties du corps, on prescrit avec avantage des boissons sudorifiques, et spécialement la décoction de squine, l'infusion de fleurs de sureau, avec addition de quelques gouttes d'acétate d'ammoniaque, ou d'alcali volatil. On frotte les pieds avec de l'huile d'amandes phosphorée.

Le spasme cessé, on tâche de remédier à la cause qui a pu y donner lieu.

Celui qui tient à une maladie propre de l'utérus, à un vice fixé sur ce viscère, à la lésion de ses fonctions, n'exige que le traitement de ces maladies, combiné avec les moyens propres à diminuer l'excitabilité de cet organe.

Si le spasme est compliqué de l'excitation du cerveau et de la moelle de l'épine, on emploie le même mode de traitement uni à celui qu'exige la sur-excitation de ces parties.

Le spasme de l'utérus, secondaire ou sympathique, qui tient à une excitation primitivement cérébrale, à la présence des vers dans le conduit intestinal ou à l'affection de tout autre organe,

cède aux moyens employés contre ces affections.

Si la cause des spasmes a cessé, si elle est héréditaire, inconnue ou irrémédiable, il faut s'opposer, autant que possible, au retour des excitations, par des moyens propres à modérer l'impressionnabilité des systèmes cérébral et nerveux, ainsi que celle de l'organe utérin.

Ces moyens se tirent de la continuation des antiphlogistiques, des dérivatifs, et de l'usage de divers médicamens auxquels on a reconnu une action sédative sur le système nerveux. Il convient d'insister sur les boissons adoucissantes, et de les varier; ainsi on prescrit les bouillons de veau, de mou de veau, de poulet, de grenouilles, de tortue, le petit-lait, les infusions de laitue, les décoctions de graine de lin, de chenevis, de gruau, d'orge, d'avoine, de racine de nymphæa, de guimauve, de scorsonère, de la moitié d'une tête de pavot, des râpures de corne de cerf, les émulsions d'amandes, de chien-dent, de psillium, de grémil, de gomme arabique, de semences de concombre, de potirons, le lait d'ânesse. Les bains tièdes sont très-usités, et l'on en éprouve les meilleurs effets; il est bon de les rendre plus adoucissans en y ajoutant la décoction d'une livre de colle de Flandres, du son, de la graine de lin, le bouillon d'une fraise de veau, une livre de gélatine en dissolution, la décoction de cinq à six laitues, trois ou quatre têtes de pavots, l'addition d'un ou de deux gros de sous-acétate de plomb

liquide, de 10 à 15 gouttes de laudanum de Rousseau, de quelques gouttes d'éther, s'il ne porte pas à la tête, de 8 à 10 gouttes d'ammoniaque liquide. Ces bains doivent être à la température de 22 à 26 degrés, au thermomètre de Réaumur : à une température plus élevée ils occasionnent souvent des douleurs de tête, et sont plus nuisibles qu'utiles.

On se trouve bien, comme dans le cas d'inflammation chronique de l'utérus, de faire appliquer sur la tête un linge trempé dans l'eau froide, une vessie remplie de cette eau, ou d'y faire des affusions d'eau froide pendant qu'on est dans le bain.

Il arrive fréquemment que les bains tièdes augmentent les accidens, et en produisent de nouveaux, tels que les palpitations de cœur, des étouffemens ; on est alors forcé d'en suspendre l'usage : les bains de vapeur calment de même quelquefois l'excitation ; souvent ils la rendent plus forte. Il est bon, pendant leur usage, d'appliquer des corps froids sur la tête.

On peut encore avoir recours aux évacuations sanguines ; observons cependant qu'il faut être attentif sur leurs effets : la saignée, l'application des sangsues, quand la malade est forte et pléthorique, previennent parfois les accès ; d'autres fois elles les déterminent, et les rendent plus intenses.

On peut faire la même observation pour les narcotiques ; ils sont utiles pour rendre les accès

moins violens; mais on en retire rarement de bons effets pour les prévenir. Qu'ils procurent ou ne procurent pas de sommeil, ils augmentent d'ordinaire la durée et l'intensité des spasmes qui surviennent après leur usage.

L'acide hydrocyanique se prescrit encore avec avantage. On ne peut pas le donner pur; il faut qu'il soit mêlé à une certaine quantité d'eau qui en affaiblisse l'action : on en commence l'usage par une faible dose, par celle d'une ou de deux gouttes par jour, délayées dans une once d'eau.

Il faut avoir soin de remuer le vase chaque fois qu'on s'en sert, parce que cet acide a une grande tendance à remonter à la surface du liquide qui le contient.

J'ai eu plusieurs fois à me louer de l'usage de cet acide dans les accès de spasmes convulsifs; quelques malades m'ont paru avoir obtenu leur guérison par l'emploi seul de ce moyen.

Il ne faut pas augmenter trop promptement la dose de cet acide, ni en continuer l'usage trop long-temps. Ce médicament occasionne le dépouillement de la langue, des douleurs de tête, des étourdissemens, et d'autres accidens variés : observons aussi que le calme qu'on obtient par son usage n'est souvent que momentané, et qu'on est obligé d'avoir recours à d'autres moyens.

L'eau distillée de laurier-cerise produit parfois de bons effets; on peut l'administrer à la dose

d'un à quatre gros par jour ; elle paraît n'agir que par l'acide hydrocyanique qu'elle contient. Son usage est loin d'être aussi indifférent que semblent l'indiquer les essais de M. Fouquier : ce professeur dit l'avoir donnée à la dose d'une livre par jour, sans qu'il en soit résulté d'inconvénient : ce n'est pas ce qui a lieu le plus communément. J'ai vu une seule cuillerée à bouche de cette eau délayée dans un verre d'eau sucrée, produire des incommodités assez fortes pour nécessiter son emploi à une plus faible dose : prise d'ailleurs en petite quantité, elle produit souvent de meilleurs effets qu'à une quantité plus considérable.

On peut donner aussi l'huile essentielle de laurier-cerise, à la dose d'une à quatre gouttes par jour : à une dose plus élevée, il pourrait y avoir du danger dans son usage.

Il arrive souvent, que les médicamens tirés de la classe des émolliens, loin de réussir à calmer les accidens nerveux, ne font que les accroître. Les fonctions digestives se détériorent ; il survient des douleurs d'estomac, un dégoût invincible pour tout ce qui est doux et sucré ; les malades tombent dans une sorte d'anéantissement.

Lorsqu'il n'y a pas de fièvre, ni de circonstances qui puissent faire craindre une inflammation locale, il ne faut pas hésiter à avoir recours à divers excitans du système fibrillaire, qui paraissent jouir en même temps d'une action sédative sur le système nerveux, et qu'à raison de cette action pré-

sumée, on a placés dans la classe des antispasmodiques toniques. On doit placer au premier rang, les bains froids : il faut les prendre par immersions plusieurs fois réitérées l'espace de quelques minutes ; on se couvre la tête avec une coiffe de taffetas gommé pour la faire tremper dans l'eau en même temps que le corps : il serait avantageux qu'elle y fût plongée la première.

Après la sortie de l'eau, on se fait frotter avec de la flanelle, ou des vêtemens de cette étoffe, et l'on marche pendant une demi-heure.

On prend 30 ou 40 de ces bains, si l'on n'en est pas incommodée ; les malades doivent s'en abstenir pendant les règles, lorsqu'elles toussent, ou qu'elles sont sujettes aux sueurs.

Les bains de rivière, pris surtout dans la saison de l'automne, produisent souvent les meilleurs effets.

Il en est de même des bains sulfureux pris chez soi, ou dans des établissemens destinés à cet objet. Je connais des personnes dont les spasmes ne sont calmés que par ces derniers bains, et chez lesquelles les bains tièdes ne font qu'augmenter les accidens : il est bon de rendre les bains sulfureux moins irritans, en y ajoutant de la gélatine, du son, ou des tiges de pommes de terre.

On se sert avantageusement de la glace pilée tant à l'intérieur qu'en frictions sur le tégumens, des bains de neige, des frictions de neige, des douches d'eau froide sur la tête ; tandis que le

corps est dans un bain tiède, des bains d'immersion sur la tête, d'eau fraiche à 17 ou 18 degrés de chaleur au thermomètre de Réaumur : l'on doit cependant être très-réservé sur ces moyens; ils occasionnent des coryzas, des douleurs de tête violentes, et d'autres accidens.

On se sert avec avantage de médicamens qui, tout en ayant une action excitante sur la force fibrillaire, paraissent, comme les précédens, en avoir une sédative sur la force nerveuse ; le quinquina est de ce nombre : son emploi est surtout indiqué lorsque les spasmes ont un caractère périodique; on le donne de diverses manières.

La suivante est une des meilleures : on verse deux tasses de bouillon gras, sur deux gros de quinquina concassé; on laisse infuser pendant une heure, et l'on passe : on fait prendre ces deux tasses le matin à jeun, à une heure de distance l'une de l'autre, et l'on ajoute une cuillerée à café de sirop d'éther pour chaque tasse.

Le sulfate de quinine peut remplir le même objet, en faisant observer qu'il occasionne des irritations dans les intestins, pour peu que la dose en soit élevée.

La valériane est ensuite un des médicamens dont l'action est la plus active, et l'usage le plus répandu; il faut, comme l'observe M. Guibert, la porter graduellement à des doses très-élevées. L'expérience apprend qu'elle procure souvent les meilleurs effets.

On la donne en décoction à la dose de demi-once à une once par pinte, en substance à celle de 12 à 24 grains. On donne de la même manière, les racines de pivoine et de ginseng.

On fait aussi un grand usage de l'*assa fœtida*; on la donne en forme de pilules, à la dose de 20 à 40 grains par jour, on l'incorpore dans un julep, on en administre la teinture; on la fait prendre en lavement, on la fait entrer dans la composition des emplâtres, que l'on place sur le creux de l'estomac ou sur les reins; on la combine aussi heureusement avec la gomme amoniaque, le galbanum, l'opopanax, et les autres gommes résines fétides.

Le musc, le castoréum, l'ambre, le succin, sont aussi très-utiles. On les administre sous forme de pilules, à la dose de 10 à 20 grains par jours; on en prescrit la teinture, à celle de 20 à 40 grains, dans un verre d'infusion appropriée.

Le camphre, combiné avec l'*assa fœtida*, s'emploie aussi avec succès : il en est de même de l'éther sulfurique, et du sirop de cet éther, de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, de l'éther martial ou teinture nervine de Bestucheff : c'est une dissolution de muriate de fer dans de l'éther sulfurique, qui contient un dixième de son poids de cette substance; elle est un puissant anti-spasmodique tonique ; on la prescrit à la dose d'un demi-gros, à un gros, ajoutée à 4 onces d'une potion qu'on fait prendre froide; dans une boisson chaude, cet

éther se décompose : il faut avoir l'attention de ne pas le donner dans une cuillière d'argent, parce qu'il noircit fortement, et que les malades en prendraient de l'inquiétude.

L'éther ferré de Klaproth, composé de neuf parties d'acétate de fer liquide, et de trois parties d'éther acétique alcoolisé, produit des effets analogues, et exige les mêmes précautions; on le donne à la dose d'un scrupule à un demi-gros : on prescrit aussi avec avantage, l'acide boracique, ou sel sédatif de Homberg, à la dose d'un gros, dans une potion calmante.

La poudre de Stalh n'est pas seulement diurétique ; c'est encore un bon antispasmodique : on l'incorpore à la dose d'un demi-gros à un gros, dans une potion calmante ; on la fait prendre par paquets de 12 à 24 grains par jour, dans un peu de vin.

L'ammoniac dissous dans une pinte d'eau, à la dose de 10 à 20 gouttes; l'alcool ammoniacal, dissous de même, à la dose de 20 à 40 gouttes, le carbonate, le phosphate et le muriate d'ammoniac, le savonule ammoniacal, l'acide pyrozoonique affaibli, à la dose de 5 à 10 grains dans une pinte d'eau, sont de même employés avec avantage. Ces derniers médicamens sont très-usités en Angleterre : on croit qu'ils ont une action marquée sur l'utérus.

On ne peut leur refuser une action stimulante, légèrement sudorifique, très-utile lorsque le

principe de la maladie est mobile comme dans les cas de rhumatisme, de goutte; ce qui est assez fréquent.

On fait encore usage de fleurs de zinc à la dose de 5 grains, que l'on peut porter graduellement à celle de 50; on les donne en pilules, ou mêlées à une boisson.

J'ai retiré de bons effets de l'usage du cyanure ou hydrocyanate de zinc, en pilules, à la dose d'un à quatre grains par jour. On a préconisé l'hydrocyanate de fer; mais il est bien moins actif: on peut porter graduellement la dose de ce dernier à 20 ou 30 grains par jour.

La poudre de guttète, à la dose d'un scrupule à un gros; la poudre dorée de Zelle à celle de huit grains à un scrupule; le julep musqué de Fuller, l'essence anti-hystérique, de Lemort; la poudre anti-spasmodique, l'élixir de propriété de Paracelse; les pilules de Selle, et beaucoup d'autres préparations contre les affections nerveuses, peuvent être administrés avec succès, seuls ou combinés avec les antispasmodiques légers, tels que les fleurs de tilleul, de camomille, de mille-feuilles, de pivoine, les stigmates de fleurs de safran, la menthe poivrée, la menthe officinale, le caille-lait, les feuilles d'oranger en infusion: ces dernières en poudre, à la dose de deux gros par jour, produisent souvent de très-bons effets.

Quelques malades se sont bien trouvées de fumer au lieu de tabac, des fleurs de tilleul, des feuilles

d'oranger, de stramoine ou de quinquina en poudre.

En général, dans l'administration de ces médicamens, s'ils produisent de l'irritation dans le système circulatoire, un accroissement de chaleur, une accélération dans le pouls, il faut en discontinuer l'usage, revenir aux adoucissans, pour reprendre plus tard les excitans.

On prétend que le mariage est un bon moyen pour empêcher les accès spasmodiques; cependant il est loin d'être aussi efficace que les auteurs semblent l'annoncer : on voit autant de femmes mariées que de jeunes personnes sujettes à ces spasmes.

Le régime doit être doux et rafraichissant; il convient de faire usage des alimens froids, ou presque froids. Les voyages, l'équitation, les exercices de corps, concourent puissamment au rétablissement : il faut aussi éviter la contention d'esprit, et se livrer à tout ce qui peut le distraire.

Des Spasmes du clitoris, et des parties extérieures de la génération.

Le spasme du clitoris est connu sous le nom de clitorimanie (1), de nymphomanie (2), de fureur

(1) Vitet, *Méd. expectante*, t. V, p. 217.
(2) Voy. Pinel, *Nosogr. philosophique*.

utérine (1); il s'annonce par de la chaleur, des démangeaisons dans les parties sexuelles, la rigidité et le gonflement involontaire du clitoris : les malades manifestent quelquefois sans aucune pudeur, un desir immodéré des plaisirs des sens, par des propos et des gestes obscènes; elles ont un délire furieux.

Cette maladie est tantôt continue, tantôt temporaire et par accès de plus ou de moins de durée. Georget la regarde comme une variété de la folie ou d'une passion exaltée; mais elle en est indépendante : je l'ai vue chez des personnes d'un âge avancé affectées d'un cancer de l'utérus, quoiqu'elles eussent toute leur raison et fussent sans aucune passion. Ces personnes étaient tourmentées par l'orgasme des parties extérieures de la génération, et par des désirs qu'elles cachaient avec soin, et dont elles étaient vivement contrariées.

Ce spasme arrive à tous les âges. Une constitution faible, avec prédominance du système nerveux, y prédispose beaucoup ; mais on le rencontre aussi chez des personnes d'une constitution forte avec prédominance du système artériel : ce spasme peut être déterminé par des excès dans les plaisirs des sens, dans l'abus de soi. Il dépend souvent de la fixation d'un principe dartreux sur les parties extérieures de la génération, d'une affection cancéreuse de l'utérus, d'une dégéné-

(1) Sennert, t. IV, p. 623.

rescence des ovaires ; ces maladies finissent par affecter les nerfs des organes sexuels, par produire leur excitation, leur inflammation. Cette excitation donne lieu aux symptômes locaux que nous avons énumérés : elle se transmet symptômatiquement au cerveau et provoque les désirs immodérés, le délire furieux, et les autres accidens qui tiennent à la lésion de ce viscère.

Quelquefois ce spasme provient d'une maladie même du cerveau, comme dans la plupart des aliénations mentales, et de sa transmission sympathique aux organes sexuels.

Cette maladie est toujours grave, moins par elle-même qu'à raison des causes qui la déterminent. Les malades qui ne veulent pas la réprimer ou qui n'en ont pas la raison, tombent dans le marasme, et finissent par succomber.

Dès qu'on s'aperçoit de sa présence, on s'attache à détruire l'affection des organes sexuels ou celle du cerveau qui a pu y donner lieu ; on diminue en même temps l'excitation nerveuse des organes génitaux au moyen des sédatifs locaux usités pour le spasme de l'utérus. Les plus utiles sont : les bains de siége long-temps prolongés dans une décoction de laitue ou de plantes émollientes avec addition de deux gros à une once de sous-acétate de plomb liquide pour chaque demi-bain ; les bains de siége froids de peu de durée, et fréquemment réitérés ; l'application d'un linge trempé dans l'eau froide, ou des aspersions d'eau

froide sur la région des reins, sur le bas-ventre, sur la partie interne des cuisses; des ablutions sur les parties sexuelles, avec une émulsion d'amandes contenant 24 grains de sulfate de zinc ou 5 grains d'acide hydrocyanique pur, ou bien 12 grains d'hydrocyanate de plomb pour une livre de cette émulsion; l'injection de cette même liqueur dans le conduit vulvo-utérin; des onctions sur les parties extérieures de la génération avec de la pommade de concombre opiacée ou avec l'addition d'un huitième d'extrait de belladone, de stramoine ou d'aconit; les lavemens d'eau froide ou d'émulsion d'amandes ou des semences de potiron.

Quelquefois les bains de siége d'eau de Barèges factice ont plus d'avantage; d'autres fois, ce sont ceux de jusquiame, de morelle ou d'autres plantes narcotiques.

S'il existait des habitudes vicieuses, surtout chez les enfans, on les préviendrait par une grande surveillance. On mettrait leurs bras hors du lit; on placerait un drap roulé en huit doubles autour de leurs reins. On aurait recours à des instrumens contentifs pour éviter qu'ils ne puissent suivre leurs habitudes.

On tâche de ramener à la santé, au moyen des restaurans et des analeptiques, les personnes qui, par suite de leurs excès ou de leurs maladies, sont tombées dans l'épuisement.

Du Spasme des mamelles.

Ce spasme peut occuper toute la mamelle, ou être borné au mamelon.

Le spasme de la mamelle a lieu fréquemment dans cette partie, sans qu'on s'en aperçoive ; il se manifeste ordinairement par le gonflement, la tension de la mamelle sans douleur vive, sans changement de couleur. Il se fait parfois une excrétion d'une matière séreuse ou même d'un peu de sang par le mamelon. Lorsque la femme est accouchée depuis peu de temps, le lait coule de nouveau quoique sa sécrétion eût été supprimée. Je connais une dame, d'une constitution nerveuse, chez laquelle le gonflement des mamelles, leur endurcissement et la sécrétion du lait se sont reproduits quinze mois après son accouchement, pendant qu'elle prenait les eaux d'Aix en Savoie, sur les lieux.

Pendant que les femmes nourrissent, le spasme s'annonce souvent par la suppression subite de la sécrétion du lait ; d'autres fois c'est par l'augmentation de cette sécrétion, par des changemens dans la nature du lait lui-même.

Le spasme du mamelon est marqué par la constriction de ses conduits excréteurs ou par leur relâchement ; ce qui fait, lorsque la femme allaite, que l'écoulement du lait est arrêté, ou qu'il a lieu involontairement.

Des coups, des violences extérieures sur les mamelles, la présence d'une maladie éruptive sur ces parties peuvent donner lieu au spasme des mamelles. Quelquefois ce spasme leur est transmis sympathiquement par celui des organes génitaux ou par le cerveau.

Cette maladie exige peu d'attention hors l'allaitement : dans ce dernier cas, elle peut nuire à la sécrétion et à l'excrétion du lait, et devenir la source d'accidens secondaires variés. On la combat par les mêmes moyens généraux et locaux que pour le spasme de l'utérus. On remédie aux vices dans la sécrétion du lait par ceux que nous indiquerons en traitant des ces vices (1).

Des Convulsions de l'utérus.

Les convulsions de l'utérus peuvent avoir lieu durant la grossesse, pendant le travail de l'accouchement, avant et après la délivrance.

De même que pour le spasme de l'utérus, les convulsions sont quelquefois précédées de pesanteur de tête, d'éblouissemens, de vertiges, de vivacités, d'impatiences sans motifs, qui annoncent une pléthore, ou un excès d'irritabilité dans le système cérébral. Plus souvent, elles se manifestent subitement, sans symptômes précurseurs, par des mouvemens déréglés dans les membres.

(1) Voy. *Des Vices de la sécrétion du lait.*

La figure se décompose, les traits s'altèrent, et prennent un caractère convulsif ; tout le corps se raidit, et il se fait dans le ventre, et spécialement dans la région utérine, des mouvemens qui correspondent à ceux du corps ; l'enfant participe à ces mouvemens, et il vient à chaque instant heurter contre les parois de l'abdomen.

Les convulsions ne durent ordinairement que l'espace de quelques secondes : mais elles se renouvellent fréquemment dans un très-court espace de temps. Parfois elles se prolongent presque sans interruption durant plusieurs jours.

Elles ne peuvent avoir une longue durée, lorsque la femme est enceinte, sans produire l'avortement ou l'accouchement : quand l'enfant est à terme, pour l'ordinaire le col se dilate, la tête s'engage, et l'accouchement se termine comme dans le travail naturel.

On a vu des femmes accoucher de la sorte, quoiqu'elles eussent entièrement perdu connaissance et qu'elles fussent dans un état comateux.

D'autres fois le col de l'utérus se dilate avec peine, et ne permet que difficilement l'introduction de la main. L'enfant se présente dans une mauvaise position, et l'on éprouve de grandes difficultés pour terminer l'accouchement.

De même que l'hystérie, les convulsions peuvent se compliquer de la lésion du système cérébral et de la lésion du système nerveux de divers organes ; ainsi la femme peut éprouver en même

temps un accès d'épilepsie, de manie, une suffocation, et d'autres accidens du même genre (1). Souvent il se manifeste une hémorrhagie foudroyante.

Quelquefois la malade se trouve soulagée, du moment où les convulsions ont cessé. D'autres fois elle s'assoupit, ou elle tombe dans un état comateux qui dure plus ou moins long-temps.

Cette maladie survient aux personnes d'une constitution délicate, comme à celles d'une constitution forte.

Assez souvent les convulsions sont occasionées pendant la grossesse par une percussion sur le bas-ventre, par une frayeur, un mouvement de colère, une irritation biliaire ; la cause la plus fréquente, principalement vers la fin de la grossesse, est une congestion sanguine, ou même une hémorrhagie cérébrale, produites elles-mêmes par le défaut d'une ou de deux saignées, qu'aurait indiquées l'état de la femme.

Une saignée faite mal à propos chez une personne faible, des hémorrhagies utérines abondantes, tant durant la grossesse qu'au moment de l'accouchement ou de la délivrance, peuvent encore occasionner les convulsions. On les a vues produites par la rigidité ou l'endurcissement du col de l'utérus, qui ne lui permettent pas de se dilater au moment de l'accouchement ; il en résulte des contractions utérines impuissantes et un

(1) Voyez *Du Spasme de l'utérus.*

trouble dans tout le système nerveux. Enfin la maladie survient souvent, sans qu'on puisse en déterminer la cause.

Les convulsions de l'utérus pendant la grossesse sont peu inquiétantes pour la mère, lorsqu'elles ont peu de durée. Elles le deviennent pour l'enfant, qui est sujet à être expulsé avant terme. Au moment de l'accouchement, elles sont très-dangereuses, et sont fréquemment suivies de la mort de la malade. Après l'accouchement, et surtout après la délivrance, il est rare qu'elles soient suivies d'accidens.

Dans le traitement des convulsions, on doit s'attacher à modérer l'irritabilité du genre nerveux, et à détruire, s'il y a possibilité, la cause qui a déterminé la convulsion.

Si les convulsions sont légères, on commence par donner une potion calmante, par cuillerée; on applique sur le front des linges trempés dans l'eau froide, avec un peu de vinaigre, et sur l'abdomen des compresses trempées dans une décoction de plantes émollientes et narcotiques; on donne des lavemens et l'on fait des injections dans les parties sexuelles avec la même décoction. On fait prendre un bain général ou un bain de siége. On donne à l'intérieur une infusion de feuilles d'oranger, et de fleurs de tilleul, avec une cuillerée à café de sirop d'éther pour chaque tasse. On applique des sangsues aux parties sexuelles, ou sur l'abdomen ou au fondement.

Ces moyens sont surtout nécessaires, lorsque l'affection est survenue à la suite d'une frayeur, de quelque passion vive, ou d'autres circonstances propres à mettre en jeu l'excitabilité des système cérébral et nerveux.

Si la malade éprouvait des douleurs de tête, si la langue était chargée et qu'il y eût des symptômes d'une irritation dans le système biliaire, on prescrirait un vomitif et les évacuans.

Quand la face est rouge, animée, que la pléthore cérébrale est manifeste, on pratique une ou deux saignées du bras, qui sont préférables à celles du pied. On applique des cataplasmes synapiques aux pieds, des vésicatoires aux jambes ou à la partie interne des cuisses.

Si la maladie tient à un état d'épuisement, par suite d'une saignée ou d'hémorrhagies abondantes, on donne des calmans toniques, du vin généreux, des consommés, et l'on fait usage de substances éminemment restaurantes. Les vésicatoires volans aux cuisses et sur les jambes, les sinapismes aux pieds sont très-convenables.

On remédie aux convulsions qui tiennent à la rigidité ou à l'endurcissement du col, en portant des opiacés sur son orifice, et en tâchant d'en opérer la dilatation. Si elle n'est pas possible, il ne faut pas hésiter à faire la section du col, au moyen d'un bistouri. Il n'en résulte pour l'ordinaire aucun accident.

Lorsqu'on s'aperçoit que la convulsion déter-

mine l'avortement ou l'accouchement, on favorise la dilatation du col de l'utérus, en introduisant un ou plusieurs doigts dans son orifice, et en faisant avec la main des frictions sur l'abdomen. Ces moyens suffisent pour l'ordinaire, et l'accouchement se termine naturellement.

Si l'enfant se présente dans une mauvaise position, il faut en faire la conversion, et le ramener par les pieds. Lorsque le tronc est sorti, pour peu qu'on éprouve de difficultés pour retirer la tête, il faut en faire l'extraction avec le forceps.

S'il se manifestait pendant le travail de l'accouchement une violente hémorrhagie, en même temps que des convulsions, il ne faudrait pas hésiter à terminer le plus promptement possible l'accouchement. On ferait l'extraction de la tête avec le forceps, si elle était déjà engagée dans l'excavation ; si elle n'était pas engagée, on dilaterait le col de l'utérus, on irait à la recherche de l'enfant, et on le ramènerait par les pieds.

Il arrive quelquefois que la femme succombe avant que l'accouchement soit achevé, ou avant même que la dilatation du col de l'utérus ait eu lieu. Il faut alors se hâter de terminer l'accouchement, soit par la voie naturelle, s'il y a possibilité, soit par l'opération césarienne.

Lorsque les convulsions arrivent à la suite de l'accouchement, on se hâte d'introduire la main dans l'utérus pour détacher le placenta et en

faire l'extraction. Celles qui surviennent après la délivrance, n'exigent que l'usage des calmans et ne tardent pas à céder.

Si les convulsions de l'utérus étaient compliquées d'accidens nerveux, soit généraux, soit locaux, on les combattrait chacun en particulier (1).

Les convulsions ne peuvent guère se renouveler lorsqu'il s'est écoulé un certain temps depuis la délivrance; seulement la malade a plus de disposition à s'y trouver exposée dans une nouvelle grossesse. Cependant s'il se manifestait quelques accidens, ils appartiendraient au spasme de l'utérus, et exigeraient l'emploi des moyens indiqués contre cette maladie (2).

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*
(2) *Ibid.*

DES APHLEGMASIES ET DU COLLAPSUS DES ORGANES PROPRES AUX FEMMES.

Les aphlegmasies sont des maladies dans lesquelles il y a diminution et altération des propriétés vitales de nos organes, dans un sens opposé à l'état inflammatoire.

Cette diminution et cette altération portent principalement sur le système fibro-vasculeux (1).

Le collapsus est la diminution ou l'interruption dans les fonctions des systèmes cérébral et nerveux.

Les aphlegmasies dans les organes génito-mammaires, comprennent l'atonie, l'anémie et la gangrène; et le collapsus, l'inaction des nerfs de ces organes, l'inaction des organes sexuels, la paralysie ou l'inertie de l'utérus.

Ces maladies sont très-multipliées chez les femmes; elles compliquent la plupart de leurs affections, en produisent un grand nombre d'entre elles, et méritent une attention particulière dans leur traitement.

De l'Atonie des organes propres aux femmes.

Cette atonie est une diminution, une altération des propriétés vitales des systèmes fibrillaire et

(1) Voy. *De la Constitution de la femme*, p. 37.

vasculeux des organes propres aux femmes, ou de quelqu'une de leurs parties.

Elle présente beaucoup de degrés, et prend le nom de gangrène, lorsque les propriétés sont éteintes, et les parties qui en sont le siége désorganisées.

Les symptômes de l'atonie sont souvent fort obscurs. On remarque un défaut de sensibilité et d'eréthisme dans les organes qui en sont affectés. Leur pression, leur distension, leur division, occasionnent peu de douleur; leur température est diminuée, la circulation artérielle y est ralentie. Leurs vaisseaux artériels contiennent peu de sang, leurs vaisseaux lymphatiques sont remplis de lymphe; ces organes éprouvent des dérangemens dans leurs fonctions, un changement dans la nature de leurs excrétions, de l'amaigrissement; ils reçoivent peu d'influence de l'irritation des organes éloignés. La marche des maladies qui s'y développent, est lente; l'action des médicamens, à leur égard, est faible. Les débilitans augmentent leur atonie, et les fortifians la diminuent.

Cette atonie est encore la source d'affections secondaires, nombreuses, qui varient en raison des organes qui en sont le siége. Ainsi, l'atonie de l'utérus et de ses vaisseaux donne lieu à l'aménorrhée, à divers vices dans la menstruation, à la chlorose; celle des ovaires, à la stérilité; celle des trompes, aux conceptions extra-utérines; celle des mamelles, à des vices de la lactation; celle

des tissus fibreux, à la prolongation d'inflammations chroniques ; l'atonie du tissu muqueux, à des catarrhes chroniques ; celle des vaisseaux capillaires artériels, aux hémorrhagies passives, aux conversions stéatomateuses ; celle des veines, aux varices ; celle des vaisseaux lymphatiques, aux œdèmes.

L'atonie peut tenir à une disposition naturelle qui n'a pas permis aux organes d'acquérir tout leur développement. Ainsi, lorsque l'utérus est petit, et que les mamelles sont peu formées, c'est un indice que l'énergie vitale y est peu marquée. Souvent l'atonie est le résultat de causes débilitantes générales, comme d'être né de parens faibles, vieux ou malades, l'âge avancé, le célibat, la viduité, l'habitation des lieux bas et humides, une mauvaise nourriture, des boissons insalubres, une vie trop sédentaire, des travaux pénibles, des hémorrhagies, des excrétions trop abondantes, etc.

L'atonie peut être encore le résultat de maladies inflammatoires ou spécifiques à l'état chronique : leur longue continuité a produit la désorganisation des tissus, et en a affaibli les propriétés vitales.

Quoique l'atonie tienne essentiellement à l'affaiblissement de la sensibilité propre d'une partie, le défaut d'influx nerveux dans cette partie, causé par le collapsus du système cérébral et nerveux, peut contribuer à sa détermination.

On a quelquefois de la peine à distinguer l'atonie d'avec l'état naturel, d'avec l'irritation ou même

d'avec l'état inflammatoire chronique. On n'y parvient qu'en se rappelant les circonstances antécédentes, et en se guidant d'après les résultats des traitemens.

Cette maladie, lorsqu'elle est légère, est peu inquiétante. Arrivée à un certain degré, elle devient grave, et les affections qui en proviennent sont souvent difficiles à guérir.

Son traitement varie en raison de sa cause, de l'état où se trouve l'organe qui en est le siége, et des accidens qu'elle a déterminés.

L'atonie qui provient d'un défaut de développement des organes, doit être abandonnée à la nature. Celle qui tient à des causes débilitantes, exige autant que possible la destruction de ces causes, et l'usage des excitans. Parmi ces derniers, ceux qui agissent sur le système fibrillaire et vasculeux, influent également sur celui des organes propres aux femmes; il en est même qui ont une action plus marquée sur quelques-uns d'entre eux: tels sont les excitans qu'on a désignés sous le nom d'emménagogues pour l'utérus, ou de galactifères pour les mamelles. L'action de ces médicamens est générale, locale éloignée (sympathique), ou locale immédiate.

Toutes les circonstances qui donnent de la force à l'économie, augmentent celle des organes propres aux femmes. Ainsi, l'habitation à la campagne, un air vif, un appartement salubre, une bonne nourriture; la promenade, la distraction,

les bains d'eaux minerales ou de mer, ne contribuent pas moins à donner du ton au système fibrillaire et vasculeux de ces organes, qu'à fortifier toute l'économie.

Diverses substances prises intérieurement, qui ont une action excitante générale, paraissent en avoir une plus spéciale sur les organes des femmes. Telles sont, pour l'utérus, l'absynthe, l'armoise, le safran, le quinquina, et d'autres substances aromatiques et amères; les préparations ferrugineuses, la térébenthine, son huile rectifiée, et pour les mamelles la racine de persil, les lentilles, la bierre, etc. Il est des médicamens qui, portés sur un organe éloigné de ceux des femmes, agissent sympathiquement sur eux; tels sont les purgatifs, et spécialement l'aloës, les pédiluves irritans, les frictions avec une brosse ou une flanelle sur les tégumens, avec un liniment ammoniacé sur le dos, avec une pommade stibiée ou ammoniacale, avec la glace sur le bas-ventre; les cataplasmes de moutarde et de farine de lin sur cette partie.

On peut stimuler ces organes d'une manière plus immédiate, au moyen des bains de siége prolongés, des lavemens chauds, des douches minérales chaudes ou froides sur l'organe utérin.

Quand l'atonie est l'effet d'une maladie inflammatoire spécifique, ou du défaut d'influx nerveux, à raison d'une affection cérébrale, on emploie les moyens usités contre ces affections.

Quand elle se complique avec l'anémie, et

qu'elle est le résultat d'un mauvais régime, d'une convalescence longue, on a recours aux analeptiques et aux restaurans.

On remédie aux maladies secondaires qui en proviennent par des moyens appropriés à chacune.

De l'Anémie.

L'anémie est une maladie dans laquelle il y a peu de sang, et un défaut d'énergie dans les vaisseaux qui le contiennent.

Elle s'annonce dans les organes propres aux femmes par les symptômes de l'atonie; leurs tissus sont mous, décolorés, leurs vaisseaux sanguins, petits : la circulation y est à peine apparente; il y a toujours une diminution dans leur température. Ces tissus ont quelquefois si peu de consistance, que les vaisseaux laissent échapper le liquide qu'ils contiennent, ce qui constitue des hémorrhagies passives.

Les causes de l'anémie sont celles de l'atonie, dont elle n'est souvent qu'un symptôme; on la combat par les mêmes moyens curatifs.

De la Gangrène : Considérations générales.

La gangrène, suivant divers auteurs, ne doit pas être mise au rang des maladies. Elle consiste, disent-ils, dans la mort ou l'extinction totale de la vie d'une partie molle, avec conservation

de l'existence dans le reste du corps. Mais il faut l'avouer, l'idée qu'ils en présentent, n'est ni exacte ni complète.

Pour qu'une partie soit atteinte de gangrène, il faut qu'il y ait chez elle diminution, altération, cessation des propriétés vitales avec un certain degré de putréfaction ; ne voir dans cette maladie que l'altération morbide, c'est prendre le résultat pour la cause. La putréfaction en est aussi un caractère essentiel. Bien des parties peuvent être privées de vie, sans être dans un état gangréneux ; c'est ce qui arrive aux escarrhes, à la partie morte des ongles : cette dernière a un aspect bien différent dans son état ordinaire, de celui qu'elle présente à l'état de gangrène.

On a encore donné le nom de pourriture à la gangrène ; mais elle en est distincte. La pourriture est une altération des corps organisés privés de vie ; la gangrène, une maladie de ces mêmes corps vivans. Cette dernière est accompagnée d'une réaction vitale dans les parties qui n'en sont pas entièrement affectées, pour opérer leur séparation d'avec celles qui le sont.

Cette maladie n'est pas identique dans toutes les circonstances ; elle présente, comme l'inflammation dont elle n'est souvent que le résultat, des modifications en raison des élémens morbides qui la compliquent et la constituent : ainsi la gangrène qui provient d'une cause passagère, comme d'une lésion externe, est différente de celle qui est entretenue

par une cause permanente, comme les scrofules, le cancer; ou de celle qui tient au principe délétère du charbon, de la pustule maligne. On s'en aperçoit à la diversité de leurs symptômes. Tantôt ces gangrènes ont une tendance à se circonscrire, tantôt à se propager. La marche est rapide dans les unes, et lente dans d'autres. Parfois il y a accroissement de tension, de dureté, de chaleur, accélération dans le pouls; d'autres fois, ramollissement dans les parties affectées, diminution dans leur chaleur ou même refroidissement, ralentissement dans le pouls. Les tissus frappés de gangrène présentent eux-mêmes des différences dans l'odeur qu'ils exhalent, dans leur couleur, leur consistance, leur sécheresse ou leur humidité, dans la manière dont ils se détachent ou restent adhérens aux autres tissus.

Les causes de la gangrène sont celles qui portent une atteinte notable aux forces vitales des parties qui en sont le siége.

Leur mode d'action peutêtre rapporté, 1.° à une lésion profonde des tissus des organes, de manière que les forces vitales s'y trouvent affaiblies ou anéanties. C'est ce qui arrive lorsque ces tissus ont été fortement contus, étranglés, distendus, déchirés, exposés à un froid violent, frappés par un arme à feu, brûlés, cautérisés ou altérés par quelque autre moyen; 2° à l'interception du sang artériel dans ces tissus: ainsi la vieillesse, la ligature d'un artère, un anévrysme ou toute autre

affection qui empêche le sang artériel de se porter dans une partie, en déterminent la gangrène.

Quelquefois les tissus et le sang qui y circule, sont altérés ; les forces vitales ont éprouvé un mode inconnu d'affaiblissement à la suite d'une inflammation simple, par cause externe ou complèxe, par un principe délétère ou spécifique, comme dans le cas de charbon, de pustule maligne, d'affections scrofuleuses, etc. Le traitement de cette maladie est devenu depuis quelque temps un sujet de controverse parmi les praticiens. Les uns, la faisant toujours dépendre d'une inflammation, prescrivent dans tous les cas la méthode antiphlegmasique; d'autres, ne voyant dans cette maladie qu'un état de débilité, recommandent les excitans les plus actifs. Ces méthodes exclusives ne sont ni rationelles, ni conformes aux résultats de l'expérience.

Dans le traitement de la gangrène, il faut avoir égard à l'état des forces, tant générales que locales. Quand le malade est brûlant, qu'il a le pouls plein, développé, on insiste, malgré l'apparition de la gangrène, sur les débilitans généraux, en mettant cependant de la réserve dans les évacuations sanguines.

S'il y a diminution dans la chaleur, lenteur et faiblesse dans le pouls, on prescrit les excitans intérieurement, et les révulsifs à l'extérieur.

S'il existe des douleurs violentes, une forte chaleur, et de la tension dans les parties qui avoisi-

nent la gangrène; il est bon d'y faire de légères évacuations sanguines, lesquelles favorisent ordinairement la circonscription de la maladie, et la séparation des tissus affectés.

Lorsqu'il n'y a pas de douleur, et que la température est diminuée, on insiste localement sur les excitans réputés antiseptiques; et le traitement présente encore beaucoup de modifications, selon que la gangrène est simple ou complèxe, circonscrite ou non bornée, que les parties qui en sont affectées, se détachent facilement ou restent adhérentes. Mais ces modifications varient encore en raison des organes qui sont le siége de la maladie.

De la Gangrène des organes propres aux femmes.

La gangrène peut affecter ces organes durant la vacuité de l'utérus, durant la grossesse, l'accouchement et la lactation.

Cette maladie affecte quelquefois l'utérus à sa superficie. Elle a été appelée alors par Boër, putrescence, et par d'autres, gangrène spontanée.

Elle se manifeste d'abord au col de l'utérus d'où elle se propage à ses autres parties. Les tissus qui en sont affectés acquièrent plus de volume; leur surface est d'un blanc sale, uniforme et ramollie, parsemée de taches livides, rouges, plombées, noirâtres, parfois ulcérées. Il en découle une matière noire ou brunâtre. Les symptômes de cette maladie ne sont pas toujours caractéris-

tiques. Il arrive souvent qu'on la méconnaît pendant la vie, et qu'on n'acquiert la certitude de son existence qu'après la mort.

Lorsque la gangrène affecte l'utérus dans une certaine étendue, elle y présente les symptômes qu'on lui remarque dans les autres organes. Après des douleurs violentes, une chaleur brûlante, une grande tension, il survient un calme subit; les parties affectées perdent leur sensibilité, leur chaleur; elles s'affaissent, et il ne s'y fait aucun mouvement circulatoire. Elles deviennent livides, d'un rouge violacé, et noires : il s'en exhale une odeur fétide, particulière à l'état gangréneux; il en découle, lorsque la marche de la maladie est rapide, la putréfaction prompte, un liquide sanieux, noirâtre, qui a fait donner à cette gangrène la dénomination d'humide. Quand la putréfaction est lente, le liquide peu abondant, la maladie prend le nom de sèche.

Dès que la gangrène a une tendance à se circonscrire, il se fait, dans les parties saines ou peu affectées, une réaction vitale, de nature inflammatoire, pour opérer leur séparation d'avec celles qui le sont complètement. Ces dernières se détachent, et mettent à découvert des ulcères étendus dont la cicatrisation, avec perte de substance, est suivie de fistules difficiles à se consolider.

Si la gangrène ne se borne pas, si elle se communique aux parties voisines, et que l'on ne puisse

pas en arrêter le cours, les malades ne tardent pas à succomber.

La gangrène qui se manifeste dans les parties affectées de cancer ou d'une maladie spécifique, les envahit peu-à-peu, et s'étend rarement au-delà. Sa marche est lente; les tissus affectés sont peu imprégnés de sérosité. C'est à elle qu'on doit rapporter la plupart des dégénérescences noirâtres que Laennec a improprement désignées sous le nom de mélanoses, et dont M. Alibert a fait son espèce de cancer mélané.

La gangrène de l'utérus, dans son état de vacuité, n'arrive guère que dans le cas de descente de cet organe, par la lésion d'un pessaire gardé trop long-temps et altéré; elle pourrait cependant avoir lieu à la suite de coups, de chute, d'étranglement, de compression exercée de toute autre manière. Elle est fréquemment la suite d'une inflammation violente de la totalité ou d'une portion de cet organe.

Elle survient aussi durant la grossesse, après la mort du fœtus, durant un accouchement laborieux, lorsque l'enfant reste trop long-temps engagé ou bien à la suite des couches, à raison du séjour des caillots de sang ou d'une portion du placenta dans l'utérus.

La gangrène superficielle est ordinairement une terminaison de l'inflammation aiguë de l'utérus, compliquée de péritonite, surtout lorsque cette

dernière affection se manifeste épidémiquement. On dit cependant l'avoir observée sans qu'elle ait été précédée d'inflammation (1).

Il est rare que le vagin ne participe pas à l'état de l'utérus. Ce conduit peut éprouver isolément cette maladie dans les mêmes circonstances, surtout lors d'un accouchement laborieux, lorsque la tête de l'enfant a exercé une grande pression sur ses parois. Les mamelles en sont aussi affectées à l'état smple, à la suite de leur inflammation.

La gangrène complexe a lieu à la suite de l'absorption d'un principe du charbon ou de la pustule maligne, de la présence de diverses maladies spécifiques, et spécialement de l'affection cancéreuse.

Il est quelquefois difficile de distinguer la gangrène dans son principe, tant simple que complexe, d'avec les ulcères ou d'autres affections : on y parvient cependant, en y mettant un peu d'attention.

Que cette maladie soit superficielle ou profonde, simple ou complexe, elle est toujours grave. Lorsqu'elle occupe le corps de l'utérus à la suite de son inflammation, elle est mortelle; on en obtient parfois la guérison, si c'est le col. Il en est de même quand elle a son siége dans le vagin et les mamelles, à raison de la possibilité qu'éprouvent

(1) Voy. *Dict. de méd.* en 21 vol., art. *Utérus.*

les parties gangrénées d'être évacuées au dehors.

On a vu dans la gangrène complexe, les parties de l'utérus et des mamelles affectées de cancer, se détacher entièrement, et procurer ainsi la guérison de la maladie. Ce cas au surplus est très-rare.

Dans le traitement de la gangrène simple du col de l'utérus, dans son état de vacuité, ou du vagin, on cherche à détruire la cause de la maladie, s'il y a possibilité. Ainsi, lorsqu'elle est due à une portion de pessaire altérée, on en fait l'extraction ; on fait ensuite des injections légèrement antiseptiques dans le vagin, avec l'infusion de fleurs de camomille, la décoction de quinquina ; on y ajoute aussi une petite quantité de chlorure de chaux ou de sodium, afin de détruire l'odeur fétide qui s'en exhale, et l'on a le plus souvent l'avantage de sauver la malade.

Quelquefois les fistules mêmes, qui résultent de la perte de substance opérée par la gangrène, guérissent ; d'autres fois elles sont incurables.

L'on doit toujours, dans la gangrène superficielle, se guider, pour le traitement, d'après l'état du pouls et celui des forces. Y a-t-il de la chaleur, de la douleur, de la force dans le pouls, on insiste sur les débilitans, sur les dérivatifs, tout en faisant des injections toniques dans le conduit vulvo-utérin.

Quand la malade est faible, froide, sans qu'elle éprouve de douleurs, on insiste sur les toniques, tant à l'intérieur que localement.

Dans la gangrène complexe, on attend que la nature procure la séparation et l'expulsion des parties affectées.

Si les douleurs sont très-violentes, on prescrit une légère évacuation sanguine dans les parties qui avoisinent le cancer. On fait, si elles le sont peu, des injections antiseptiques dans l'utérus; on remédie à la mauvaise odeur par les moyens indiqués. Le cancer est traité comme il sera indiqué en son lieu.

De l'Inaction des Nerfs des organes propres aux femmes.

Les nerfs spinaux de l'utérus, des mamelles, ou de leurs dépendances, éprouvent fréquemment, soit ensemble, soit séparément, un affaiblissement, une interruption, ou même une cessation complète dans leur action. Probablement il en est de même des nerfs ganglionaires; mais on n'a pas de moyens de s'en assurer.

Ne recevant plus de stimulation du système cérébral, les organes propres aux femmes en éprouvent un trouble marqué dans leurs fonctions. C'est même ce trouble, joint à la cause de l'inaction, qui peut servir à la faire connaître. Ainsi cette maladie nuit au premier développement des règles, à leur quantité, à leur régularité. Elle détermine leur suppression, de même que la stérilité, des accidens divers durant la grossesse, des

lenteurs dans l'accouchement et la délivrance, la paralysie de l'utérus, des hémorrhagies utérines, des variations dans la sécrétion et l'excrétion du lait, la suppression de ce liquide. Cette inaction est quelquefois de peu de durée; d'autres fois, elle se prolonge en raison de la cause qui la produit.

Elle n'est jamais une affection primitive; elle dépend toujours d'une cause qui peut être regardée comme la maladie principale.

Elle peut être occasionnée par la pression d'une tumeur sur le trajet des nerfs spinaux; par une contusion, un ébranlement de la moëlle de l'épine qui porte le trouble dans leurs fonctions; c'est un accident assez fréquent à la suite des chutes sur le siége. Quelquefois elle provient des causes qui déterminent la paralysie, une carie de la colonne vertébrale, un développement d'hydatides dans le canal vertébral, ou bien l'hémiplégie, comme une congestion sanguine à la tête, en observant que dans le dernier cas il n'y a de nerfs dont l'action soit affectée que ceux du côté paralysé.

Cette inaction peut être produite par l'apoplexie, le coma, la léthargie, l'asphyxie, la syncope, et les autres affections dans lesquelles il y a atonie générale ou partielle du cerveau, suspension ou abolition de ses fonctions; par des modifications souvent inconnues dans ce viscère, qui donnent lieu à certaines lésions des facultés intellectuelles: l'idiotisme, l'imbécillité, la démence chronique.

Cette inaction peut encore survenir, quoique

plus rarement, dans les cas de surexcitation du cerveau, comme dans les spasmes, l'épilepsie, la manie : l'énergie vitale étant concentrée dans ce viscère, les autres parties ne reçoivent pas d'influx nerveux, ou il ne leur arrive que d'une manière irrégulière.

Enfin elle peut tenir à la présence d'une maladie spécifique dans le cerveau. M. Rullier fait mention d'une maladie de ce genre, qui avait donné lieu à une hémiplégie, laquelle ne céda pas à l'usage des mercuriaux.

L'action des nerfs spinaux des mamelles peut aussi être suspendue ; mais ce n'est guère que dans le cas d'interruption dans les fonctions du cerveau.

Il est souvent difficile de distinguer cette inaction dans les organes des femmes, d'avec l'état naturel. Qu'après une chute sur le siége, durant la menstruation, il survienne une paralysie de la vessie et du sphincter de l'anus, et une suppression des règles, il n'est pas douteux que cette chute n'ait déterminé l'ébranlement de la moelle de l'épine, et suspendu l'action des nerfs spinaux de la vessie, du rectum et de l'utérus. Si le même événement arrive après la cessation des règles, l'inaction des nerfs de la vessie et du rectum pourra faire soupçonner celle des nerfs spinaux de l'utérus ; mais l'on manque de moyens pour l'établir.

Quelquefois on ne peut même distinguer l'inac-

tion de ces nerfs, d'avec leur excitation ; ce n'est que d'après les circonstances qui les ont déterminées, d'après les effets des traitemens à son égard, qu'on peut y parvenir.

Le défaut d'action des nerfs spinaux de l'utérus et des mamelles est peu dangereux ; mais il peut le devenir par le trouble qu'il porte dans les fonctions de ces organes, et par la nature des causes qui l'ont occasionné.

Son traitement varie en raison de ce dérangement et de ces causes. Si la maladie est produite par la pression d'une tumeur sur le trajet du nerf affecté, on tâche de faire cesser cette pression.

Quand elle provient d'un ébranlement récent de la moelle épinière, elle doit être traitée par les excitans diffusibles, afin de retirer le système nerveux de l'état d'engourdissement où il se trouve. On fait des embrocations, des frictions sur les parties affectées, avec de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau de Cologne, de l'éther. Pour prévenir l'afflux du sang dans ces parties, on applique par-dessus une certaine quantité de sangsues ; et selon la gravité de l'accident, on pratique une ou plusieurs saignées du bras. L'eau froide, l'acétate de plomb liquide, le cyanure de plomb délayés dans de l'eau, sont alors utiles. S'il se manifeste des symptômes inflammatoires, on les combat par de nouvelles saignées, des cataplasmes émolliens, des bains tièdes, et le traitement antiphlegmasique (1).

(1) Voy. *De l'Inflamm. des organes propres aux femmes.*

Lorsque la maladie persiste, qu'il n'y a point d'épanchement apparent, de suppuration, et qu'on peut attribuer l'inaction du système nerveux à une sorte d'atonie de ce système et du cerveau, on tâche de relever leur énergie au moyen de médicamens qui paraissent avoir sur leur système circulatoire une action excitante.

Le premier est la strychnine. Trop vantée par les uns, trop dépréciée par d'autres, elle n'en est pas moins un médicament actif et utile. On la donne sous forme de pilules, à la dose d'un seizième de grain, que l'on peut porter graduellement à celle d'un huitième, d'un quart, d'un demi, et même d'un ou de deux grains par jour. On peut aussi l'incorporer dans une potion, et la donner aux mêmes doses.

L'ammoniaque, le muriate, l'acétate, le carbonate, le phosphate d'ammoniaque, et tous les sels neutres dans lesquels ce dernier corps forme un des élémens, ont été mis à tort au nombre des calmans du système nerveux; ils en sont de vrais excitans. On les donne à la dose d'un demi-gros à deux gros par jour.

Le chlore n'a guère été regardé comme un excitant du système nerveux; mais, dans divers cas, j'en ai retiré des effets énergiques. On le donne à la dose d'un à deux gros par jour, délayé dans de l'eau, ou dans une boisson adoucissante. On emploie aussi, comme excitant de ce système, l'alcohol et ses composés, l'éther, les sub-

stances aromatiques, le café, le thé, le borax, les alcalis, les acides un peu concentrés, le camphre, le musc, l'ambre, le castoréum, l'oxyde de zinc; on emploie de même: le moxa, le séton, les vésicatoires, les cautères, les sinapismes, les frictions sèches, et les autres moyens de dérivation; la glace, l'eau froide, les bains froids, les bains de mer, le phosphore, l'électricité, le galvanisme, peut-être le magnétisme minéral. La respiration d'un air pur, l'habitation à la campagne, des exercices fréquens, des travaux manuels, sont aussi très-utiles comme fortifians.

Quelquefois, après avoir employé les excitans, on est obligé d'avoir recours aux sédatifs, surtout lorsqu'il se manifeste une phlegmasie de l'estomac, du bas-ventre, ou de quelque autre partie: les excitans seraient alors dangereux; les sédatifs doux, mucilagineux et acidules sont les seuls convenables.

Quand il y a paralysie, hémiplégie, ou d'autres affections dépendantes de la moelle de l'épine ou du cerveau, avec atonie, état nerveux cérébral, lésion dans les facultés intellectuelles, on prescrit les traitemens employés contre ces maladies.

On remédie aux lésions des fonctions de l'utérus et des mamelles provenant de l'inaction de leurs nerfs spinaux, par les moyens que nous indiquerons en nous occupant de chacune de ces lésions.

De l'inaction des Nerfs des organes génitaux.

Cette maladie est connue sous le nom d'anaphrodisie, ou indifférence pour les plaisirs des sens. Les personnes qui en sont affectées n'éprouvent aucun orgasme dans les parties extérieures de la génération ; elles n'ont aucune volupté, aucune sensation dans l'union du sexe. L'utérus et ses dépendances y exercent faiblement leurs fonctions.

Les femmes qui habitent les lieux bas et humides, dont la nourriture est mauvaise, qui sont épuisées par des travaux pénibles ; celles qui se livrent avec trop d'ardeur aux travaux du cabinet ; celles qui ont peu d'inclination pour leurs maris, qui ont abusé des plaisirs des sens ; qui n'ont jamais eu de règles ; celles dont les organes génitaux sont peu développés, qui sont enceintes, qui allaitent ; celles qui sont affectées de diverses maladies chroniques, de fleurs blanches abondantes, d'œdematie, sont très-exposées à cette affection.

Celle-ci est ordinairement l'effet d'un affaiblissement dans l'action des nerfs des organes sexuels, ou de l'inaction du cerveau, qui ne fournit pas l'influx nerveux nécessaire pour mettre les organes utérins dans un état d'excitation.

Cette inaction ne présente pas de dangers par elle-même ; elle peut seulement contribuer à la stérilité.

Dans l'inaction qui tient à une habitation peu

salubre, à des écarts dans le régime, à des passions exaltées, à un excès de travaux dans le cabinet, on tâche d'y remédier, en faisant cesser les diverses causes de la maladie. Il en est de même quand elle tient à un vice de conformation des organes génitaux, à des désordres dans leurs fonctions, à des maladies dans toute l'économie. On combat d'ailleurs le collapsus nerveux, tant général que local, par les moyens que nous avons précédemment indiqués.

De la Paralysie ou Inertie de l'utérus.

La paralysie de l'utérus, plus connue sous le nom d'inertie, est une diminution ou même une cessation complète des contractions de cet organe.

Cette maladie peut avoir lieu pendant et après l'accouchement, ou immédiatement après la délivrance. Elle affecte tout le corps de l'utérus ou seulement une partie.

Lorsqu'elle se manifeste pendant l'accouchement, la femme tombe dans un abattement extrême; le travail est suspendu; il y a cessation de douleurs. Si l'enfant est engagé dans l'excavation du bassin, il ne fait aucun progrès. En portant l'indicateur à l'orifice de l'utérus, on en trouve le col dans un état de mollesse et de relâchement : le pouls est petit, irrégulier, à peine perceptible. Quelquefois il se manifeste une hémorrhagie utérine ; la femme tombe en faiblesse, et son état devient alarmant.

Dans la paralysie à la suite de l'accouchement, l'utérus ne revient point sur lui-même, ou ne forme pas de tumeur sphérique et dure dans la région hypogastrique. On sent au toucher que l'orifice du col n'a pas de tendance à se contracter. Cet orifice reste béant, et la femme n'éprouve aucune douleur qui annonce les contractions de l'utérus. Les forces vitales sont affaiblies; à la plus légère traction sur le cordon, l'utérus tend à accompagner le placenta et à se renverser sur lui-même. Quelquefois il survient une hémorrhagie violente, le sang coule à flots, ou est retenu dans la cavité de l'utérus qui se dilate, et le ventre prend la forme d'un ballon; une pâleur effrayante se manifeste sur la face de la malade, qui tombe ordinairement en syncope.

Enfin, dans l'inertie à la suite de la délivrance, loin de revenir sur lui-même et de former une tumeur dans la région hypogastrique, l'utérus se renverse quelquefois complètement (1); souvent il se manifeste aussi une hémorrhagie foudroyante tant interne qu'externe.

Ce sont ordinairement les personnes d'une faible constitution, tourmentées par de longs chagrins, fatiguées par de mauvaises digestions, épuisées par des maladies antérieures, par des hémorrhagies dans le cours de la grossesse, ou par un travail long et pénible, et dont l'utérus a été distendu

(1) Voy. *Du Renversement de l'utérus*.

par deux enfans ou par beaucoup d'eau, qui sont exposées à cette paralysie.

Cette maladie peut tenir à ce que les fibres de l'utérus ont perdu leur contractilité par trop de distension, comme cela se remarque pour la vessie dans certaines paralysies de cet organe.

Un travail trop long, des contractions utérines trop fortes, trop réitérées, peuvent avoir le même résultat. Lorsqu'on soumet un muscle, dans un animal vivant, à l'action d'un appareil galvanique, il se manifeste des contractions, d'abord très-vives, qui s'affaiblissent bientôt, et finissent par cesser. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'elles se reproduisent avec énergie.

La paralysie de l'utérus peut encore dépendre de ce que ce viscère ne reçoit plus d'influx nerveux à raison d'une congestion sanguine dans le cerveau ou d'une maladie de ce viscère.

M. Jacques ayant donné, en 1826, des soins, dans un accouchement, à une dame atteinte depuis long-temps d'une hémiplégie, s'aperçut, dès les premiers momens du travail, que les contractions de l'utérus étaient lentes et peu fortes ; ce qui rendit l'accouchement plus long. Il survint ensuite une perte utérine intense. En portant la main dans l'utérus, M. Jacques s'assura qu'il n'y avait de contractions dans ce viscère que du côté sain du corps, et que le côté correspondant à l'hémiplégie était dans une inertie complète, et

paralysé. Il parvint à faire revenir le viscère sur lui-même, et à arrêter la perte utérine. La malade se remit entièrement.

La paralysie de l'utérus est un accident grave, surtout lorsqu'elle est générale, qu'elle arrive pendant le travail de l'accouchement, et qu'elle est compliquée d'hémorrhagie. Elle est un peu moins dangereuse dans les autres circonstances.

Son traitement varie suivant qu'elle est simple ou compliquée d'hémorrhagie, et suivant l'état de l'utérus.

La paralysie a-t-elle lieu pendant le travail, et n'existe-t-il point d'hémorrhagie? On cherche à relever l'action de l'organe par des frictions légères, à l'aide de la main ou avec une serviette froide, sur la région hypogastrique; on se trouve mieux quelquefois d'appliquer sur cette partie du corps des linges chauds, un liniment ammoniacé ou spiritueux; on irrite légèrement le col de l'utérus avec l'indicateur; on donne pour boisson une infusion froide de feuilles d'oranger ou de fleurs de camomille, et l'on prescrit les lavemens avec les mêmes infusions. On peut faire prendre à la malade un petit verre de vin d'Alicante, et une potion fortifiante dans laquelle on fait entrer les eaux spiritueuses de mélisse, de menthe, de canelle, l'extrait de quinquina.

On emploie aussi avec des avantages variés le café à l'eau un peu fort, les excitans qui paraissent avoir une action plus spéciale sur l'utérus,

tels que le safran, la rhue, l'armoise, les aristoloches. M. Lobstein recommande le borax à la dose de quelques grains. La teinture de strychnine est aussi très-utile; on en fait ajouter quelques gouttes dans une tasse d'infusion de tilleul, que l'on réitère plusieurs fois à une heure d'intervalle l'une de l'autre.

Le moyen le plus préconisé, et qui a le plus de succès, est le seigle ergoté en poudre. D'après les effets de ce médicament, il paraît produire une excitation spéciale du cerveau et provoquer l'action de ce viscère sur l'utérus.

On le donne à la dose d'un gros et demi à deux gros, par paquets de 24 grains, délayés dans un demi-verre d'eau sucrée, à demi-heure de distance l'un de l'autre.

Quelquefois le seigle ergoté irrite l'estomac, et occasionne des éblouissemens, des pesanteurs à la tête, des vomissemens; il faut alors en suspendre l'usage, ou en modérer la dose, en observant néanmoins que lorsqu'elle est trop faible il fatigue inutilement sans aucun résultat.

Il est rare qu'après la première ou la deuxième prise de ce médicament l'utérus ne reprenne pas son énergie, et que les douleurs ne se réveillent pas de manière à procurer l'expulsion de l'enfant.

S'il arrivait néanmoins que ce viscère restât engourdi, et qu'il y eût du danger pour la femme à ce que le travail se prolongeât, il faudrait terminer l'accouchement en faisant la version de

l'enfant, en le ramenant par les pieds si la tête n'était pas engagée dans le détroit supérieur, ou avec le forceps si elle y était engagée.

Si l'inertie était compliquée d'une hémorrhagie un peu forte, on terminerait promptement l'accouchement en se comportant de la même manière.

C'est encore d'après les mêmes principes qu'on se conduit dans cette maladie avant la délivrance.

S'il n'y a pas d'hémorrhagie, on attend que l'utérus ait repris son ressort; et s'il y en a une, on procède à l'extraction du placenta, en évitant qu'il ne soit suivi de l'utérus, qui, dans ce cas, a une grande tendance à se renverser.

Enfin, lorsque l'inertie n'a lieu qu'après l'expulsion du placenta, on s'assure si l'utérus n'a pas éprouvé de renversement, et on le rétablit, s'il est nécessaire, dans sa position. On exerce ensuite avec la main une pression sur la région hypogastrique; et l'on y applique quelques serviettes pliées en carreau et trempées dans l'eau et le vinaigre, qu'on maintient avec un bandage de corps médiocrement serré (1).

Pour remplir la même indication, M. Rouget (2) a proposé l'introduction d'une vessie dans la cavité de l'utérus et son insufflation, afin d'exercer par là une compression intérieure sur les

(1) Voy. *Des Hémorrhagies utérines.*

(2) *Mélanges de Méd. et de Chirurg.* Paris, 1810.

parois de cet organe, tandis qu'on en fait une extérieurement avec la main. Ce moyen peut, en effet, être utile, quand on a la vessie à sa disposition.

D'autres procédés ont encore été proposés (1); mais la compression bien exercée est suffisante. On continue l'usage des boissons toniques et légèrement calmantes, jusqu'à ce que l'utérus ait repris son ressort, et que le retour de l'hémorrhagie ne soit plus à craindre.

Des Hémorrhagies propres aux femmes.

Ces hémorrhagies tirent presque toutes leur source de l'utérus et de ses dépendances. Les mamelles en présentent trop rarement et de trop faibles pour qu'on en fasse un examen particulier.

Quelques auteurs désignent sous le nom d'hémorrhagies utérines tous les écoulemens de sang de l'utérus et du vagin, même les flux périodiques. D'autres n'y comprennent que ceux qui ont lieu hors le temps des règles, et celles-ci elles-mêmes lorsqu'elles sont immodérées ou trop prolongées : c'est cette dernière acception que nous adopterons.

Ces maladies sont rarement primitives; le plus

(1) Voy. *Des Hémorrhagies utérines*.

souvent elles ne sont que l'effet secondaire d'une autre maladie.

Les idées que l'on s'en est formées ont beaucoup varié, en raison des progrès de l'anatomie et de la physiologie. Les anciens avaient profondément médité sur la manière dont s'opère l'écoulement du sang. Suivant eux, ce fluide peut sortir des vaisseaux par érosion, par rupture, par solution de continuité, par la dilatation des vaisseaux capillaires (*anastomose*), ce qui correspond à ce que nous appelons actuellement exhalation; enfin, par l'écartement des fibres des vaisseaux.

Dans des temps plus modernes, on ne croyait l'hémorrhagie possible que dans le cas de la lésion des vaisseaux ou du tissu de l'utérus. Il appartenait à Bichat de faire revivre la théorie de l'anastomose, et de la démontrer par une suite d'expériences non moins ingénieuses qu'utiles. Ses recherches ont prouvé que l'hémorrhagie peut avoir lieu par une pure exhalation des vaisseaux capillaires produite par une exaltation ou par une diminution des propriétés vitales de ces vaisseaux.

En effet, on ne trouve souvent, à l'ouverture des corps, ni érosion, ni ulcération qui puisse faire soupçonner la rupture des vaisseaux sanguins, ni cicatrice qui annonce une rupture antérieure; et l'on remarque au contraire que la membrane muqueuse qui fournit le sang est plus épaisse et plus rouge.

La plupart des auteurs classent ces hémorrha-

gies d'après l'âge du sujet, les divers temps de la grossesse ou de l'accouchement. Ces divisions offrent des avantages; mais elles sont peu exactes: la même hémorrhagie peut avoir lieu à ces diverses époques, tandis qu'à l'une d'elles on en remarque de nature différente.

Il est des auteurs qui ont confondu toutes les espèces d'hémorrhagies; d'autres les ont trop multipliées, et en ont établi qui rentrent les unes dans les autres, et n'ont de variétés que dans les causes, sans qu'elles diffèrent pour le traitement.

Au lieu d'en présenter une nouvelle classification, je les ai rapportées à celle qui est admise pour les autres hémorrhagies : en actives, en passives et en hémorrhagies par lésions des vaisseaux; les premières ont lieu généralement pendant la vacuité de l'utérus; la dernière, durant son état de développement.

Dans un article très-bien fait, sur les hémorrhagies (1), M. Chomel les a divisées en spontanées ou idiopathiques, en traumatiques et en symptômatiques; mais les dénominations de spontanées ou d'idiopathiques, qu'il propose à la place de celles d'actives et de passives, me paraissent moins appropriées. La première, trop générale, peut convenir à toutes les hémorrhagies; elle exprime une indication de temps, peu conforme à l'esprit des dénominations actuelles :

(1) *Dict. de médec.* en 21 vol.

autant vaudrait distribuer les hémorrhagies en rares, d'un quart d'heure, d'un jour, ce qui serait insoutenable.

La dénomination d'idiopathique indique une hémorrhagie causée par une affection propre de l'utérus ; ce qui peut n'être pas exact. Une femme est dans le moment de la menstruation : on lui apprend une nouvelle désagréable ; elle éprouve une perte utérine effrayante, idiopathique, suivant cet auteur : cependant il est douteux que le principe en soit dans l'utérus, et ne se trouve pas dans le cerveau.

Outre que cette dénomination peut n'être pas juste, elle est, comme la première, trop générale, sans spécification.

La dénomination de traumatique est aussi trop restreinte pour y comprendre toutes les hémorrhagies par lésions des vaisseaux sanguins. Il en est, qui arrivent sans plaie, contusion ni violence extérieure, telles que celles qui surviennent par suite des progrès de la grossesse, lors de l'insertion du placenta sur l'orifice de l'utérus ou de la marche d'une maladie, comme dans le cancer.

La qualification de symptômatique est au contraire trop vague ; elle embrasserait la plupart des hémorrhagies, puisqu'il en est peu de primitives.

Les dénominations d'actives et de passives, indiquant les principaux caractères et l'essence même de l'hémorrhagie, me paraissent devoir être préférées.

Dans l'article précité, M. Chomel met en doute l'excès d'énergie ou d'atonie des vaisseaux exhalans dans les hémorrhagies ; mais ces deux états sont démontrés par les symptômes mêmes de ces maladies, par les causes qui les déterminent, et par l'analogie de ce qui se passe dans la menstruation et dans les hémorrhagies qu'on produit à volonté.

Il est vrai qu'il est des hémorrhagies difficiles à classer, mais ce sont les écoulemens faibles et de peu de durée; c'est un inconvénient attaché à la plupart des maladies dans leur principe. Lorsque les hémorrhagies sont intenses et se prolongent, les accidens qui les ont précédées, ou ceux qui les suivent, permettent ordinairement de les rapporter à une des divisions établies. On a encore émis l'opinion que les hémorrhagies, de quelque nature qu'elles soient, ne sont que l'effet d'une irritation, et exigent toutes l'emploi des débilitans : c'est une assertion peu exacte. Il est vrai qu'il y a moins d'hémorrhagies par débilité qu'on n'en admettait autrefois ; mais ce serait tomber dans un autre extrême que de méconnaître un état de débilité chez les personnes qui ont éprouvé des hémorrhagies utérines fréquentes et anciennes, lorsqu'elles sont pâles, décolorées. Dans certains cas d'affections chroniques et lentes, combien de fois ne voit-on pas des hémorrhagies, rebelles à la saignée et aux adoucissans, céder promptement à l'usage des toniques et des astringens !

Des hémorrhagies actives de l'utérus.

Ces hémorrhagies ont pour caractère essentiel, suivant Cullen, d'être unies à un certain degré de fièvre. Ce signe n'est pas caractéristique. On en voit dans lesquelles la fièvre n'est pas sensible, tandis qu'elle survient dans des hémorrhagies par défaut d'action et par lésion des vaisseaux sanguins. Il est un caractère plus général pour les hémorrhagies actives, dans l'excitation, l'exaltation des propriétés vitales des systèmes qui en sont le siége.

Ces hémorrhagies présentent deux variétés : elles sont avec irritation et pléthore du système artériel, et avec excitation et spasme du système cérébro-nerveux, en observant que ces conditions peuvent exister ensemble ou séparément. L'excès d'action du système artériel est plus ou moins général, ou s'il est borné à l'utérus : celui du système cérébro-nerveux peut avoir son siége dans le cerveau, dans quelque point du système nerveux, hors des organes propres aux femmes, ou dans les nerfs mêmes de ces organes.

Les hémorrhagies actives, par irritation et pléthore générale du système artériel, arrivent spontanément, ou bien elles ont des symptômes précurseurs et s'annoncent par un sentiment de pesanteur à la tête, des éblouissemens ; la face est colorée, les paupières s'ouvrent à peine, la malade éprouve des lassitudes dans les jambes, une

tension et un gonflement dans les mamelles, des douleurs gravatives dans les régions hypogastrique et lombaires, un prurit et des démangeaisons vers l'utérus, quelquefois un mouvement fébrile marqué par un sentiment de froid dans les membres, une légère horripilation suivie de chaleur et de l'écoulement par le vagin d'un sang vermeil plus ou moins abondant; le pouls est variable, moins fréquent à mesure que le sang coule, souvent faible, petit, irrégulier, inégal, à cause de l'inquiétude qu'éprouve la malade: il se développe par la saignée lorsque les forces n'ont pas été épuisées par l'hémorrhagie.

Le col de l'utérus n'est ni dilaté, ni engorgé, et n'a aucun caractère d'affection locale.

Le sang que l'on retire de la veine présente une couenne semblable à celle qu'on observe dans les maladies inflammatoires, quoique moins épaisse, moins blanche, imitant moins la forme d'un champignon.

Si l'hémorrhagie est peu abondante, de peu de durée, les malades se trouvent bientôt soulagées; l'accablement se dissipe, et il est suivi d'un bien-être général.

Quand l'écoulement se prolonge immodérément pendant plusieurs jours, ou se renouvelle fréquemment, il est quelquefois suivi du renversement incomplet de l'utérus, qui contribue lui-même à entretenir l'hémorrhagie ; les forces se perdent, l'appétit disparaît, les malades éprou-

vent une grande faiblesse d'esprit, des palpitations, des syncopes dangereuses, si elles se prolongent, et utiles quand elles ont peu de durée; elles font que le sang s'arrête de lui-même, et que toutes les parties tombent dans le relâchement. Les extrémités deviennent froides, œdémateuses; la marche est pénible, le teint plombé, l'oppression se fait sentir après le moindre exercice, la débilité devient générale, les digestions se détériorent, la nutrition se fait incomplètement, les organes s'affaiblissent, et il survient diverses maladies, telles que l'hydropisie, le marasme.

Les hémorrhagies par irritation et pléthore, bornées à l'organe utérin, s'annoncent par de la pesanteur, de l'engourdissement dans le bas-ventre et dans les reins, et par un prurit, des élancemens vers l'orifice de l'utérus. Bientôt, à la suite d'une sensation de froid dans les membres, d'une légère horripilation, le sang s'échappe de l'utérus avec plus ou moins d'impétuosité : il est ordinairement vermeil ou mêlé de caillots; son écoulement a plus ou moins de durée : quand il se prolonge plusieurs jours, il occasionne une débilité générale, des faiblesses, des vomissemens, et peut jeter la malade dans un état de marasme.

Les hémorrhagies spasmodiques, provenant du cerveau, ou de quelque portion du système nerveux éloignée de l'utérus, surviennent ordinairement sans symptômes précurseurs, dans l'intervalle

des règles, à leur approche ou pendant leur durée. Le sang s'écoule avec abondance; il est ordinairement pâle, décoloré, par caillots; souvent il contracte une odeur désagréable : son écoulement dure plusieurs heures, ou même plusieurs jours; il s'arrête pour se reproduire peu de temps après; la malade éprouve fréquemment des symptômes de spasmes du cerveau (1), et spécialement des douleurs de tête, un sentiment de serrement dans cette partie; les pieds, les mains, le bout du nez, sont glacés; le pouls est serré, fréquent, inégal; les douleurs de tête continuent après que l'écoulement du sang a cessé; quelquefois elles précédent de quelques instans sa réproduction. On doit ranger dans cette division tous les retards des règles hors de leur époque ordinaire, si fréquens à la suite de quelque passion exaltée. Les hémorrhagies dépendant d'un spasme borné au système nerveux des organes sexuels, diffèrent peu des précédentes, et se manifestent surtout à l'approche des règles, ou pendant leur durée. Les femmes éprouvent les symptômes locaux de ces spasmes (2); et le sang s'écoule avec plus ou moins d'abondance et de continuité.

Les hémorrhagies actives ont lieu pendant l'état de vacuité de l'utérus, et quelquefois pendant la grossesse, surtout durant les premiers mois.

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*
(2) *Ibid.*

Il est vrai que, dans ce dernier cas, beaucoup d'auteurs n'en admettent pas de cette nature, et nient la possibilité d'hémorrhagies qui ne dépendraient pas du décollement du placenta, de la rupture du cordon ombilical, ou d'une lésion du tissu propre de l'utérus. Mais c'est à tort; on en rencontre fréquemment de très abondantes, qui s'arrêtent au bout d'un certain temps, et ne portent aucun trouble dans le cours de la grossesse, tandis qu'elles produiraient l'avortement, si elles provenaient d'une lésion des vaisseaux de l'utérus ou de ses dépendances: observons cependant que la plupart des hémorrhagies utérines, qui surviennent après un retard d'un ou de deux mois dans les règles, et qu'à raison des circonstances qui les accompagnent, on serait tenté de regarder comme actives, ne le sont cependant que par rupture des vaisseaux, par décollement du placenta, et donnent ordinairement lieu à l'avortement.

Les hémorrhagies par irritation et pléthore du système artériel, arrivent principalement aux personnes d'une constitution forte avec prédominance de ce système. Elles se manifestent surtout au moment où la menstruation s'établit, et à celui du retour d'âge: on les voit chez les jeunes personnes en bas âge, ou même dans un âge avancé; mais c'est rare.

Une vie sédentaire, une nourriture trop succulente; la suppression du flux menstruel, des hémorrhoïdes, ou d'une saignée habituelle, et gé-

néralement tout ce qui peut augmenter la pléthore disposent à ces hémorrhagies. Il en est de même de l'exposition à une forte chaleur, dont l'effet est de stimuler, d'irriter les systèmes nerveux et vasculaires, de raréfier le sang, et d'augmenter sa congestion dans les vaisseaux. Aussi les habitations trop chaudes, ou les chaleurs excessives de certains climats, produisent-elles fréquemment ces hémorrhagies. La diminution subite du poids de l'atmosphère peut aussi, quoiqu'avec une moindre intensité, avoir le même effet : il en est de même du froid appliqué extérieurement ; il crispe la peau, change la distribution du sang, et le dirige vers les parties internes.

L'abus des préparations mercurielles, principalement du muriate sur-oxygéné de mercure, qui est une cause si fréquente de l'hémoptisie, peut encore porter atteinte au système sanguin, et déterminer l'hémorrhagie de l'utérus. On doit attribuer les mêmes effets aux irritans, soit généraux soit locaux, qui peuvent accroître l'exaltation des forces vitales, et par suite l'activité de la circulation : de ce nombre, sont l'abus des liqueurs alcoholiques, un exercice violent, les secousses d'une voiture à l'époque de la menstruation, trop d'ardeur pour les plaisirs des sens, surtout pendant la même période, une longue course à pied.

Les hémorrhagies par excitation locale du système artériel sont produites par une irritation des parties sexuelles, telle que l'union des sexes, pen-

dant la menstruation ou trop peu de jours après l'accouchement; l'usage des chaufferettes, le cahotement d'une voiture, une marche forcée, etc. Quelquefois cette hémorrhagie est déterminée sympathiquement par une phlegmasie, ou toute autre maladie grave dont le siége est éloigné de l'utérus, et qui transmet à ce viscère une irritation laquelle devient la cause de l'hémorrhagie; c'est à ce genre d'affections qu'on doit rapporter les hémorrhagies utérines, qui ont lieu spontanément dans le courant d'une maladie aiguë, surtout dans les affections exanthématiques, comme la petite-vérole, la rougeole, les éruptions miliaires, et que pour cette raison on a désignées sous le nom de critiques.

Les hémorrhagies par spasme arrivent ordinairement à la suite d'un mouvement de colère, d'une frayeur, d'un accès spasmodique, et des autres circonstances qui sont propres à déterminer l'excitation des nerfs des organes génitaux, et celle du cerveau ou du système nerveux dans quelque organe (1).

Il est souvent difficile de distinguer les unes des autres les différentes hémorrhagies, et surtout de ne pas confondre ensemble celles qui dépendent d'une excitation générale du système artériel d'avec celles qui proviennent d'une excitation locale du même système. On y parvient cependant avec un peu d'attention.

(1) Voy. *Considérat. sur le Spasme : Du Spasme de l'utérus.*

Dans l'hémorrhagie par excitation générale, la face est colorée, les yeux sont vifs, la chaleur du corps est élevée, la soif ardente, le pouls accéléré, fébrile; le sang est rutilant, rouge, épais, peu séreux : tout annonce un excès de forces dans la constitution.

Dans l'hémorrhagie par excitation locale, la malade est, en général, faible : son visage est pâle, ses mamelles sont affaissées : elle a peu d'appétit et éprouve diverses affections, par suite de l'atonie, telles que l'hydropisie, l'anasarque, etc. L'énergie vitale est très-bornée, et ne paraît pas s'étendre au-delà des organes qui sont le siége de la maladie.

Ces caractères, à la vérité, ne sont pas toujours suffisans pour distinguer ces deux sortes d'hémorrhagies. Mais, dans les cas douteux, les erreurs dans le traitement sont peu dangereuses: elles proviennent de la réunion des symptômes d'une excitation générale à ceux d'une excitation locale; et l'on ne peut mieux agir qu'en traitant la malade comme si elle éprouvait à-la-fois ces deux genres d'irritation.

On distingue les hémorrhagies par excitation du système artériel, d'avec celles qui proviennent du système nerveux d'après les circonstances qui les ont précédées ou qui les accompagnent, et d'après les accidens propres à ces deux états (1).

(1) Voy. *De l'Irrit. des organes propres aux femmes, et de leur spasme.*

Les hémorrhagies utérines par irritation du système artériel, tant qu'elles sont peu abondantes, n'entraînent pas avec elles beaucoup de danger : elles peuvent n'être qu'un effort salutaire de la nature ; et il y aurait alors de l'inconvénient à les arrêter. On pourrait accumuler les forces vitales sur un autre organe, et y déterminer une congestion sanguine.

Quand elles sont plus fortes, il faut toujours s'assurer, au moyen du toucher, si elles n'ont pas occasionné le renversement de l'utérus ; et l'on cherche à les arrêter, avant qu'elles produisent dans toute l'économie un affaiblissement qui pourrait avoir un résultat fâcheux. Il est cependant bon d'observer que les femmes qui ont perdu souvent une énorme quantité de sang, se rétablissent ordinairement avec promptitude, surtout quand elles et sont jeunes, et qu'elles ne sont affectées d'aucune maladie du tissu de l'utérus.

Lorsque ces hémorrhagies sont fréquentes et habituelles, elles déterminent un affaissement des vaisseaux, qui se remplissent plus facilement ; elles deviennent plus sujettes au retour, et sont plus difficiles à guérir.

Les hémorrhagies par irritation locale sympathique, sont quelquefois, comme il a été dit, critiques, et indiquent fréquemment une terminaison heureuse des maladies aiguës ; d'autres fois, surtout dans les maladies exanthématiques, elles annoncent une grande prostration de forces.

Les hémorrhagies spasmodiques sont généralement de peu de durée ; mais elles se reproduisent facilement. Le danger qu'elles présentent est en raison du spasme qui les a déterminées.

Le premier objet du traitement des hémorrhagies utérines actives, quelle qu'en soit la variété, est de modérer ou d'arrêter l'écoulement du sang, du moment où il est trop abondant, et d'en prévenir le retour.

On commence par recommander le repos absolu, et par diminuer la chaleur générale, qui contribue à entretenir l'éréthisme des vaisseaux, et, par suite, l'hémorrhagie ; on ôte une grande partie des couvertures, et l'on fait transporter la malade dans un lieu froid.

On lui donne avec abondance des boissons légèrement acidulées, telles que de l'eau avec du sirop de limon ou de vinaigre, une très-légère quantité d'acide sulfurique délayé dans une décoction d'orge avec un peu de sucre, jusqu'à agréable acidité; du petit lait, avec addition d'une once de sirop de grande consoude, de dix grains de nitre, ou de cinq grains de sulfate d'alumine, pour une pinte de petit lait; du bouillon de poulet, dans lequel on a fait cuire des amandes; du bouillon de veau, etc. ; on frotte les tempes avec de l'eau et du vinaigre.

Si ces moyens étaient insuffisans, on appliquerait sur le bas-ventre des compresses trempées dans de l'eau et du vinaigre, et l'on chercherait

à opérer une révulsion des forces vitales sur un autre point de l'économie.

Quand la constitution est forte, le pouls développé, et qu'on remarque de la pléthore, on tire du bras une ou deux palettes de sang, opération que l'on peut réitérer plusieurs fois.

Si la frayeur s'est emparée de la malade, si elle est pâle ou blême, si les extrémités sont froides, si le pouls est petit, éteint, quoiqu'il y ait peu de sang répandu, la saignée ramène le calme et rétablit les forces; mais elle est dangereuse, ainsi que les autres évacuans, lorsque les accidens sont l'effet d'une grande perte de sang.

Des vésicatoires au bras, à la nuque, au-dessous des seins, parviennent aussi à arrêter cette hémorrhagie, lorsqu'elle est rebelle.

Les vomitifs, les purgatifs doux, comme débilitans et révulsifs, peuvent encore être utiles, administrés avec circonspection.

Lorsque l'hémorrhagie paraît tenir à une irritation locale de l'utérus, il faut chercher à modérer cette irritation : 1.° par l'application des sangsues au périnée, par des vapeurs émollientes dirigées sur les parties génitales, ou par des injections dans ces parties, par des lavemens émolliens.

2.° Par l'usage des boissons mucilagineuses et acidulées, par l'emploi des révulsifs, tels que les sinapismes, les ventouses sèches, sur les membres supérieurs, l'immersion des mains dans l'eau chaude; par les purgatifs et par les vomitifs.

Ces moyens doivent être continués avec persévérance; il est bon quelquefois, suivant Desessarts, de faire précéder l'application des sangsues par une saignée générale.

Une dame d'environ trente ans, d'une taille svelte, qui avait éprouvé de violens chagrins, et qui avait fait, pendant plusieurs années de suite, des voyages fatigans, était sujette depuis quelque temps à des pertes utérines qui devenaient de plus en plus abondantes et douloureuses : plusieurs saignées du bras avaient été sans succès. Desessarts fut appelé, et il observa les symptômes suivans : une hémorrhagie utérine qui durait depuis huit jours, avec évacuation de caillots noirâtres et de sang rouge et liquide ; le pouls petit, dur, précipité ; les yeux brillans ; des douleurs aiguës se succédant rapidement, et suivies d'une faiblesse pendant laquelle se faisait l'évacuation ; la région hypogastrique tendue, excessivement douloureuse ; l'urine rare et mêlée de sang. Ce praticien fit faire l'application de quatre sangsues au périnée, et ordonna qu'elle fût répétée douze heures après. A la seconde application, il survint un calme parfait, les règles continuèrent quelques jours en diminuant graduellement, et tous les accidens disparurent.

Une jeune femme, dit le même auteur, d'un tempérament sanguin, était accouchée heureusement de son second enfant depuis deux mois

et demi. Le retour des règles s'annonça par les symptômes ordinaires ; mais il s'y joignit une sorte de tension dans tout le bas-ventre, accompagnée de chaleur brûlante : deux jours après, les règles parurent en petite quantité, et à différentes reprises : elle se supprimèrent le lendemain. Il survint un mal de tête, une oppression de poitrine, une tension dans la région hypogastrique ; la malade éprouva le sentiment d'un feu dévorant dans l'abdomen.

Les sangsues, les fomentations émollientes, les boissons adoucissantes, restèrent sans effet. La fièvre se déclara ; on pratiqua deux saignées au bras et une au pied ; les symptômes persistèrent. Desessarts, consulté, proposa une nouvelle application de sangsues : l'inutilité de la première fit d'abord rejeter ce moyen ; cependant on finit par l'adopter : elle produisit une évacuation de sang considérable. Durant cet écoulement, la fièvre diminua, la respiration devint plus douce, et la malade s'endormit d'un sommeil paisible : sa santé fut promptement rétablie.

Desessarts conclut de cette dernière observation, qu'il est quelquefois nécessaire, pour faire réussir la saignée locale, de la faire précéder de la saignée générale (1).

Lorsque la maladie tient à un déplacement de

(1) *Rec. périod. de la Soc. de méd.*, tom. XXIII, messid. an XIII.

l'utérus, l'on ne peut en espérer la guérison qu'en cherchant à rétablir cet organe dans sa position naturelle (1).

Il en est de même quand elle est entretenue par la présence d'un corps étranger : l'on doit alors s'attacher à faire l'extraction de ce corps (2).

L'hémorrhagie par irritation sympathique et critique n'exige aucun traitement particulier, même lorsqu'elle est abondante; on ne ferait que troubler les efforts de la nature, dont l'hémorrhagie est un effort secondaire.

Quand l'hémorrhagie active a duré long-temps, et qu'il existe un état de faiblesse dans toute l'économie, la maladie semble changer de caractère. Après avoir été occasionnée par un excès de force, elle se trouve entretenue par un état d'atonie des vaisseaux capillaires. Il faut avoir recours alors aux toniques astringens : on prescrit des décoctions légères de grande consoude, de simarouba, de tormentille, de bistorte, de cachou, de quinquina, de noix de galle, de tannin, le suc d'ortie, une marmelade de parties égales de conserve de roses et de cynorrhodon, avec quantité suffisante, pour sa confection, de sirop de gomme arabique; l'eau de Rabel tant intérieurement qu'extérieurement. On diminue la chaleur générale par l'usage de l'eau à la glace. On prescrit

(1) Voy. *Des Déplacemens de l'utérus.*

(2) Voy. *Des Corps étrangers* contenus dans l'utérus.

des potages de riz, et des alimens doux et réputés incrassans.

L'hémorrhagie arrêtée, on cherche à en prévenir le retour, en détruisant la cause qui y a donné lieu. La maladie est-elle due à une irritation passagère, telle que le cahotement d'une voiture, on se contente de prévenir l'exaltation des forces vitales par des boissons mucilagineuses. Dépend-elle de la suppression d'une autre hémorrhagie, on cherche à rendre au flux sanguin son écoulement naturel. Dans tous les cas, on doit prescrire des bains, une diète légère, et des alimens de facile digestion, composés de viandes blanches, en petite quantité, et de légumes herbacés. Ces alimens doivent être pris froids.

Lorsque l'hémorrhagie provient d'un spasme tant cérébral que nerveux, éloigné de l'utérus ou concentré dans cet organe, on prescrit de même des boissons adoucissantes, rafraîchissantes et légèrement astringentes, telles que le petit-lait avec addition de sirop de grande consoude ou de roses rouges, le bouillon de poulet nitré. On insiste, au besoin, sur les sédatifs opiacés du système nerveux ou sur les sédatifs non opiacés, tels que l'acide hydrocyanique, la digitale pourprée. On peut aussi avoir recours, lorsque l'affection se prolonge, aux excitans de ce système qui ont été rangés dans les antispasmodiques, tels que les infusions de feuilles d'oranger, de tilleul, la valé-

riane, l'assa fœtida, le castoréum, le musc, le camphre, l'éther, en les unissant aux boissons émulsionnées. On recommande d'éloigner les passions vives, d'éviter la contention d'esprit, et de se livrer autant que possible à la gaîté et à la dissipation.

Si l'on reconnaissait quelque cause permanente du spasme, comme la présence d'un tœnia ou ver solitaire, dans le conduit intestinal, on employerait, après que l'hémorrhagie serait passée, les moyens propres à la détruire (1).

Des Hémorrhagies passives.

Les hémorrhagies passives présentent deux variétés; elles peuvent tenir à une débilité générale des systèmes artériel et veineux, ou seulement à une débilité locale des mêmes systèmes. Le collapsus des systèmes cérébral et nerveux contribue peu à leur production.

Les premières s'annoncent par une faiblesse dans toute l'économie, par un dérangement dans les fonctions, par une pâleur générale. La face est bouffie, plombée; les gencives sont saignantes et gonflées; l'écoulement de sang se manifeste sans douleurs, sans tuméfaction de la région hypogastrique, sans mouvement fébrile, sans aucun symptôme de spasme ni de pléthore.

(1) Voy. *Du Spasme des organes propres aux femmes.*

Le sang est séreux, peu consistant, pâle, décoloré.

L'hémorrhagie peut durer long-temps, et se renouveler plusieurs fois dans les intervalles de la menstruation. Si on ne parvient pas à la faire cesser, les malades tombent dans le marasme, ou du moins dans un grand état de maigreur. L'hydropisie et divers engorgemens chroniques des viscères peuvent en être l'effet, lorsqu'ils n'en sont pas le principe.

Cette maladie survient aux personnes d'une constitution débile, ou affaiblies par une menstruation trop prolongée, des grossesses pénibles, des avortemens nombreux, des accouchemens laborieux, des lactations peu proportionnées à l'état des forces; elle survient encore par l'exposition à des causes débilitantes locales, comme une mauvaise nourriture, des boissons trop relâchantes, des bains pris en trop grande quantité, des injections chaudes trop fréquentes dans le conduit vulvo-utérin, des maladies antérieures, par l'abus des traitemens antiphlegmasiques, etc. Cette hémorrhagie peut avoir lieu pendant l'état de vacuité de l'utérus, ainsi que durant la gestation; il est rare cependant qu'elle se manifeste dans ce dernier cas.

Quelquefois elle est une terminaison naturelle d'une hémorrhagie active. Le plus souvent, elle est l'effet d'une autre maladie, telle que l'affection scorbutique, un engorgement chronique de l'utérus, produit par le vice cancéreux, etc.

L'hémorrhagie par débilité générale, qui est la suite d'une hémorrhagie active, est peu dangereuse. Il n'en est pas de même lorsqu'elle dépend d'une autre affection ; elle devient alors sérieuse, en raison de la maladie qui la détermine.

Les malades s'en inquiètent beaucoup, lorsqu'elle arrive dans les affections cancéreuses de l'utérus ; mais elle est peu dangereuse par elle-même, et ne tarde pas à s'arrêter, pour reparaître quelques jours après, par suite des progrès de la maladie. Quel que soit le moyen que l'on emploie alors pour la combattre, on ne peut guère espérer de la faire cesser entièrement.

Le premier objet à remplir dans cette hémorrhagie est d'arrêter l'écoulement du sang, dont la continuation augmenterait encore l'affaiblissement. On remonte ensuite, autant que possible, à la cause de la maladie.

Lorsque l'hémorrhagie est une suite d'une hémorrhagie active, on a recours aux toniques légèrement astringens, que l'on combine avec les gommeux et les médicamens réputés incrassans, comme nous l'avons indiqué plus haut ; et lorsque la maladie résiste, on a recours à des toniques et astringens plus actifs : les décoctions de quinquina, de tannin, de racine de ratanhia, de tormentille, etc. L'application sur le ventre de compresses trempées dans ces mêmes décoctions, de vessies remplies de glace et fréquemment renouvelées, des injections dans le vagin de subtances

astringentes, telles que les dissolutions de sulfate d'alumine, de sulfate de zinc, peuvent aussi être très-utiles.

Quelque bien indiqués que soient ces moyens, ils ont ordinairement l'inconvénient d'occasionner des douleurs à la malade et de rendre les selles difficiles. On est alors obligé d'en alterner l'usage avec les calmans et les adoucissans, administrés tant intérieurement qu'extérieurement.

Lorsque la maladie paraît tenir à une affection scorbutique, on donne les médicamens usités contre cette maladie : le cresson, le cochléaria, et toute la classe nombreuse des antiscorbutiques.

Des vésicatoires volans, des ventouses sèches, peuvent encore, en ranimant les forces vitales, produire de bons effets.

On doit surtout être sévère sur le régime. Les malades doivent prendre une nourriture saine, abondante, s'éloigner des lieux bas et humides, faire un exercice modéré, éviter les passions tristes, et tout ce qui peut les affecter péniblement. Leur régime doit être essentiellement tonique et restaurant.

L'hémorrhagie par débilité ou atonie locale de l'utérus peut avoir lieu durant l'état de vacuité de ce viscère, ou lorsqu'il a pris son caractère musculeux. Dans ce dernier cas, elle porte le nom d'hémorrhagie par paralysie de l'utérus (1).

L'hémorrhagie par atonie est ordinairement

(1) Voy. *De la Paralysie de l'utérus.*

symptômatique ; elle a des signes obscurs, et ne se distingue des autres hémorrhagies que par les circonstances qui l'ont précédée, ou par les maladies de l'utérus qui la déterminent. Le simple attouchement suffit quelquefois pour l'occasionner. Le sang est noirâtre, rempli de caillots ; il devient séreux, fétide ; la femme est bouffie, habituellement très-faible.

Cette maladie peut être la suite d'une hémorrhagie active : le plus souvent elle dépend d'une affection chronique du tissu propre de l'utérus, telle qu'un engorgement, un squirrhe, un ulcère de cet organe.

Si la maladie tient à une débilité locale par suite d'une hémorrhagie active, on prescrit de légers astringens. Lorsqu'elle est produite par une maladie chronique de l'utérus, les toniques astringens les plus énergiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont indiqués. De ce nombre sont le quinquina, l'écorce de chêne, l'alun, l'hydrocyanate, le sulfate de fer. Les vomitifs à petite dose, la poudre de Dower, l'élixir de Haller, la digitale, peuvent encore être employés avec succès. On obtient aussi de bons effets des fomentations froides sur le ventre, de l'application ci-dessus indiquée sur cette partie, ainsi que sur les cuisses, de vessies remplies de glace, et des injections dans les parties sexuelles avec une décoction de laitue, de plantain, d'ortie blanche, ou avec une infusion de fleurs de roses rouges dans du vin rouge ;

des éponges fines, des pessaires trempés dans une dissolution d'alun, etc.

Lorsque l'hémorrhagie tient à une affection chronique de l'utérus, on cherche à faire cesser ou à modérer les effets de cette affection, et l'on prévient autant que possible le retour de l'hémorrhagie, au moyen des toniques précédemment indiqués et d'un régime analeptique.

Souvent les hémorrhagies par atonie de l'utérus sont très-embarrassantes, à raison de leur ténacité et de la fréquence de leurs retours. Donne-t-on des toniques, les douleurs de la malade augmentent. Administre-t-on des calmans, l'écoulement de sang devient plus abondant. Néanmoins, en général, on doit peu s'en inquiéter; car elles ne tardent pas à s'arrêter d'elles-mêmes; mais elles reparaissent à mesure que la maladie principale fait des progrès.

Quant aux hémorrhagies par paralysie de l'utérus, on se comporte comme il a été dit en traitant de cette maladie (1).

Des Hémorrhagies par lésion des vaisseaux sanguins.

Les hémorrhagies par lésion des vaisseaux sanguins sont très-nombreuses : elles ont lieu dans l'état de vacuité de l'utérus, et pendant la gesta-

(1) *Idem.*

tion. Dans le premier cas, elles arrivent toujours à la suite d'une autre affection, et dépendent d'une plaie ou d'une contusion de l'utérus (1); de l'implantation d'un polype sur le col ou sur le fond de cet organe (2); de la lésion des vaisseaux sanguins par les progrès d'un cancer (3); enfin de l'inertie et du renversement de l'utérus immédiatement après l'accouchement, en tant que ces deux dernières affections ne permettent pas aux vaisseaux de revenir sur eux-mêmes, et de fermer les ouvertures occasionnées par le décollement du placenta (4).

Ces hémorrhagies se reconnaissent facilement par les signes des maladies qui les ont déterminées, et elles n'exigent d'autre traitement que celui qui est indiqué pour chacune de ces mêmes maladies.

Les hémorrhagies par lésion des vaisseaux sanguins durant la grossesse, l'accouchement ou la délivrance, sont internes ou externes.

Internes, elles sont peu fréquentes, et ont des signes obscurs.

Quelquefois l'hémorrhagie est légère, surtout dans les premiers mois de la grossesse : le sang s'épanche lentement entre la face interne de l'u-

(1) Voy. *Des Plaies de l'utérus.*

(2) Voy. *Des Polypes de l'utérus.*

(3) Voy. *Du Cancer de l'utérus.*

(4) Voy. *De la Paralysie et du Renversement de l'utérus.*

térus et le placenta, où il est retenu, soit par l'orifice de l'utérus, soit par la résistance que le placenta oppose à sa sortie; ou bien l'épanchement a lieu dans l'intérieur même des membranes qui enveloppent le fœtus.

La femme n'éprouve par fois que de légères douleurs de reins, des coliques sourdes et profondes, semblables à celles qui précèdent ordinairement les règles, et cet état se prolonge pendant un ou deux mois sans accidens fâcheux.

Baudelocque rapporte un cas de cette espèce (1). La femme qui fait le sujet de son observation était d'une forte complexion. S'étant fait saigner pour la troisième fois, au terme de cinq mois environ de grossesse, elle tomba en syncope à l'instant même, et cet accident se renouvela plusieurs fois dans le cours de la journée; elle éprouva le lendemain des douleurs sourdes dans l'abdomen, et elle ne sentit plus remuer son enfant: le corps de l'utérus parut plus développé que la veille, et plus ferme au toucher. Les douleurs se répétèrent périodiquement pendant dix-huit à vingt jours, et chaque fois pendant cinq à six heures de suite, sans produire de changement sensible dans le corps de l'utérus, quoiqu'elles dépendissent de la contraction de ce viscère. Après deux jours d'interruption, elles acquirent plus d'intensité; le travail de l'accouchement s'établit,

(1) Voy. *Recueil périodique de la Société de méd.*

et la femme fut délivrée sans avoir perdu une goutte de sang. L'enfant était mort : il annonçait au plus de six mois et demi à sept mois. Quelques légers caillots noirâtres avaient précédé sa sortie; mais d'autres plus gros suivirent le placenta, dont l'extraction se fit sans effort. Deux de ces caillots étaient remarquables par leur volume et leur consistance : il y en avait un surtout qui avait beaucoup de solidité, et qui était couvert, de distance en distance, de concrétions lymphatiques, comme on en remarque sur le sang dans les maladies inflammatoires, quelque temps après la saignée.

D'autres fois, principalement dans les derniers mois de la grossesse, l'épanchement se fait avec promptitude; le ventre acquiert, en peu d'instans, un énorme volume, et l'hémorrhagie est considérable. La femme éprouve des défaillances qui se renouvellent à chaque instant; son pouls est à peine perceptible; elle devient pâle, et elle semble près de succomber, comme si elle avait perdu extérieurement beaucoup de sang. Cependant, ce liquide, par son accumulation, devient un irritant pour l'utérus, dont il détermine les contractions; l'orifice se dilate et donne issue à une plus ou moins grande quantité de caillots, qui viennent seuls, quand le siége de l'épanchement est entre l'utérus et le placenta, ou qui sont précédés de l'écoulement des eaux de l'amnios, quand l'épanchement a lieu dans la poche même des eaux.

Les signes de cette perte ne sont pas toujours tellement prononcés qu'elle ne puisse être méconnue. Souvent, les défaillances que la malade éprouve peuvent être attribuées à toute autre cause; quelquefois le ventre est naturellement gros, et l'on ne s'aperçoit qu'à peine de l'accroissement qu'il acquiert par l'effet de la perte. Cet accroissement peut encore être déterminé par l'épanchement d'un fluide séreux ou gazeux; souvent aussi l'épanchement de sang a lieu sans que l'on en ait le moindre soupçon; il peut même échapper à la clairvoyance des plus habiles praticiens. M. Balme (1) fait mention de deux cas de ce genre. Il rapporte qu'une jeune femme d'environ trente ans, d'un tempérament sain et vigoureux, était devenue enceinte pour la cinquième fois; elle n'éprouva, pendant sa grossesse, d'autre accident que quelques symptômes de pléthore, qui ne parurent pas assez sérieux pour déterminer la saignée : l'accouchement se manifesta au terme ordinaire; les douleurs furent très-lentes et très-faibles; on resta dans la plus grande sécurité pendant quinze heures : cependant les forces s'affaiblirent, et la malade succomba sans qu'on eût aucune donnée sur la cause de sa mort. A l'ouverture du corps, on trouva l'utérus très-volumineux et distendu par une grande quantité de sang, dont une portion était liquide, et l'autre en grumeaux.

(1) Voy. *Recueil de la Société de méd.*

Le même auteur fait mention d'une autre femme qui avait, de même, eu cinq grossesses fort heureuses. La dernière fut pénible et accompagnée de quelques accidens, qui exigèrent l'emploi d'un ou de deux purgatifs; les douleurs de l'accouchement furent lentes et sans violence; la poche des eaux s'ouvrit et l'enfant se présenta dans la meilleure position. L'accoucheur attendit que les douleurs devinssent plus vives; cependant la malade s'affaiblissait; le travail, quoique peu énergique, semblait l'épuiser, sans qu'il se manifestât aucune perte. Après quinze heures de ce travail, il survint de légères envies de vomir, et la malade expira peu de momens après.

Le ventre était très-volumineux, et la cavité de l'utérus remplie d'une immense quantité de sang, dont une partie en caillots. Le placenta se trouva decollé dans un tiers de son étendue, et la portion détachée parut sensiblement plus pâle que celle qui était adhérente.

L'hémorrhagie interne, qui a lieu après l'accouchement ou la délivrance, est plus facile à reconnaître. Le sang s'épanche avec promptitude dans la cavité de l'utérus, et il y est retenu par le placenta qui obstrue l'orifice interne de cet organe, ou par la contraction de son col; le ventre acquiert en peu de temps un énorme volume; on ne sent plus extérieurement la tumeur que l'utérus y forme immédiatement après l'accouchement, lorsque cet organe est revenu sur lui-même; la

femme éprouve des éblouissemens, des tintemens d'oreille, des syncopes, et les autres accidens d'une perte utérine.

L'hémorrhagie interne durant la grossesse, lorsqu'elle a lieu entre le placenta et la paroi de l'utérus, peut être occasionnée par toutes les causes capables de produire le décollement d'une portion plus ou moins grande du placenta : quand ce corps, ainsi que les membranes, conservent des adhérences assez fortes avec l'utérus pour empêcher le sang de s'écouler au-dehors; lorsque le col n'offre aucune dilatation, et présente assez de résistance pour ne pas céder aux contractions des fibres du corps; enfin, quand l'orifice du col est bouché par un corps étranger, comme dans le cas de l'implantation du placenta sur cet orifice.

L'hémorrhagie interne, à la suite de l'accouchement ou de la délivrance, arrive souvent après des accouchemens laborieux, précédés d'une perte abondante, surtout si on ne délivre promptement la malade. Elle peut aussi arriver par suite de l'inertie de l'utérus, lorsqu'on tamponne le vagin sans aucune autre précaution.

La perte interne, qui a son siége dans la poche même des eaux, peut être produite par toute cause capable d'occasionner la rupture des vaisseaux du cordon ombilical, ou l'arrachement de ce cordon, soit du côté du placenta, soit du côté de l'ombilic. Ainsi elle peut être déterminée par les violences dont nous parlerons en traitant de la perte externe;

elle peut l'être encore par le peu de longueur du cordon, et par son entortillement autour du cou de l'enfant.

L'hémorrhagie interne durant la grossesse est toujours une affection grave, lors même que la portion du placenta décollée a peu d'étendue, et que le sang s'échappe en petite quantité. Elle occasionne ordinairement l'accouchement, et il est rare que l'enfant soit retiré vivant. Le plus souvent le sang finit par se frayer une issue au-dehors, et l'hémorrhagie devient externe. Celle qui a lieu immédiatement après l'accouchement ou la délivrance deviendrait souvent mortelle, si on n'y remédiait promptement.

Lorsque l'hémorrhagie interne, qui a lieu durant la grossesse, est légère, que son existence est même douteuse, il faut tâcher d'en borner les progrès, en faisant garder le repos à la malade : on applique sur le bas-ventre, sur les cuisses et sur le bassin, des compresses trempées dans du vinaigre ; on fait avec cette liqueur, ou avec une dissolution de sulfate d'alumine, de sel de saturne ou d'autres substances acides et astringentes, des injections dans le vagin ; on emploie aussi des réfrigérans plus actifs, tels que l'eau froide à la glace, ou la glace pilée, renfermée dans du linge : néanmoins nous ferons observer que ces réfrigérans agissent comme toniques, en produisant la rétraction et une sorte de froncement des extrémités des vaisseaux, et qu'ils ne conviennent guère

que dans le cas de faiblesse ; on donne à l'intérieur une tisanne légèrement astringente, comme la décoction de riz, avec le sirop de grande consoude, l'eau de Rabel, l'acide sulfurique étendu dans beaucoup d'eau ; on pratique une saignée de deux palettes.

Ces moyens sont-ils insuffisans? le sang s'est-il frayé une issue au-dehors, de manière à faire craindre pour la vie de la malade? on a recours au tampon. Ce moyen consiste à introduire dans le vagin et dans le col de l'utérus des étoupes, de la charpie, ou de vieux linges trempés dans du vinaigre ou dans une dissolution légère d'eau alumineuse, et à les y maintenir au moyen d'un bandage en T. Ce tampon ralentit ordinairement l'hémorrhagie, et l'arrête même souvent; mais il devient pour l'utérus un corps étranger, qui en détermine les contractions, et il est rare que la femme le garde plusieurs jours sans qu'il ne cause l'avortement. Lorsque ce moyen est insuffisant pour arrêter l'hémorrhagie, le seul parti qui reste à prendre est de provoquer l'accouchement, comme nous le dirons plus bas.

L'hémorrhagie interne, à la suite de l'accouchement, s'arrête souvent d'elle-même, après avoir produit quelques caillots. Mais, lorsqu'elle est considérable, on emploie, pour l'arrêter, des embrocations sur le bas-ventre, avec de l'eau et du vinaigre. Si ces moyens sont insuffisans, on se hâte de faire l'extraction du placenta : un plus

long retard affaiblirait la femme, et ôterait à l'utérus les forces nécessaires pour expulser ce corps, dont la présence ne pourrait manquer d'entretenir l'hémorrhagie.

Pour extraire le placenta, il ne suffit pas de tirer sur le cordon à la manière ordinaire : il faut porter une main jusque dans la cavité de l'utérus, pour en détacher ce corps, s'il est encore adhérent, et le retirer. Trop de pusillanimité et d'hésitation pourraient causer la perte de la malade.

L'hémorrhagie externe, durant la grossesse, est souvent légère : les malades rendent pendant plusieurs jours un sang rouge, pur ou mêlé de caillots : d'autres fois cette hémorrhagie se manifeste, dès le commencement, avec un caractère alarmant : cependant il arrive souvent qu'elle s'arrête d'elle-même, quand les malades sont très-affaiblies, soit parce que les vaisseaux se sont rétractés à leurs extrémités, soit parce que la faiblesse leur a fait perdre la contractilité nécessaire pour l'expulsion du sang.

Il arrive fréquemment des hémorrhagies externes à la suite de l'accouchement et de la délivrance.

Le sang coule souvent avec abondance, les femmes éprouvent des défaillances, des syncopes; et, si on ne venait à leur secours, elles ne tarderaient pas à succomber.

L'hémorrhagie externe est occasionnée pendant la grossesse, de même que l'interne, par le dé-

collement d'une portion du placenta, et, plus rarement, par la rupture de quelques vaisseaux du cordon ombilical.

Une marche forcée, un mouvement violent, des coups, des chutes, peuvent occasionner cette lésion; quelquefois le décollement du placenta est dû à ce que ce corps est implanté sur l'orifice interne du col de l'utérus. Dans ce cas, le développement de cette partie, qui a lieu vers le sixième mois de la grossesse, ne peut se faire sans que le placenta ne soit plus ou moins décollé.

L'hémorrhagie externe, pendant le travail de l'accouchement, est due de même au décollement du placenta, à la rupture du cordon ombilical, ou à l'implantation du placenta sur le col de l'utérus. Dans ce dernier cas, l'hémorrhagie est inévitable : le col de l'utérus ne peut se dilater sans se séparer du placenta ; l'écoulement du sang est plus ou moins intense, en raison de la dilatation du col et des progrès du travail.

L'hémorrhagie, après l'accouchement, peut tenir à la pléthore générale, ou à une pléthore locale de l'utérus (1), à un spasme, tant général que local, à une irritation sympathique ou locale, telle que celle qui provient d'une lésion de l'utérus, qui a été froissé, dilacéré, durant le travail de l'accouchement; mais le plus souvent elle tient à l'inertie de cet organe.

(1) Voy. *De l'Hémorrhagie active par pléthore*, p. 495.

L'hémorrhagie, après la délivrance, est fréquemment occasionnée par la présence d'un caillot de sang, qui, ne permettant pas à l'utérus de revenir sur lui-même, laisse les vaisseaux utérins béants, ou détermine peut-être dans la cavité de cet organe une irritation, un léger spasme. La perte de sang peut alors, jusqu'à un certain point, rentrer dans la classe des hémorrhagies actives.

Souvent l'hémorrhagie tient à une débilité, à un premier degré d'inertie de l'utérus, qui ne permet pas à cet organe de se rétracter entièrement. On trouve, au toucher, l'orifice du col assez ouvert pour y introduire le doigt, et même pénétrer à plus ou moins de profondeur dans la cavité de l'utérus.

L'hémorrhagie peut être encore purement spasmodique : l'utérus est alors revenu sur lui-même, et son orifice est fermé; mais elle n'a lieu que chez les personnes douées d'une constitution dans laquelle prédomine le système nerveux, lorsque les passions de l'ame, ou d'autres circonstances, ont pu déterminer cette affection.

L'hémorrhagie légère, durant la grossesse, est peu à craindre; mais lorsqu'elle se prolonge ou se renouvelle souvent, ou lorsqu'elle devient intense, elle occasionne l'avortement, et peut mettre la malade dans le plus grand danger.

Une hémorrhagie légère, durant le travail même de l'accouchement, est peu à craindre ;

mais elle survient quelquefois avec tant d'abondance et de rapidité, que la femme peut succomber en peu de temps. Elle est très-dangereuse quand elle tient à l'implantation du placenta sur l'orifice du col de l'utérus. Elle peut épuiser les forces de la malade, avant qu'on ait pu lui procurer des secours.

La perte qui a lieu après l'accouchement est aussi très à craindre, à raison de la quantité de sang qui s'écoule dans un espace de temps déterminé; elle est quelquefois si abondante, que le sang coule à flots, et que la malade pourrait succomber en peu d'instans, si l'on n'y remédiait très-promptement.

Enfin, l'hémorrhagie qui arrive après la délivrance n'a pareillement de gravité qu'à raison de la quantité de sang qui s'écoule, et de la difficulté qu'on éprouve à l'arrêter.

Dans l'hémorrhagie utérine pendant la grossesse, l'on doit se borner, lorsqu'elle est légère, à ralentir la circulation du sang, en diminuant la chaleur générale, en preserivant le repos, la diéte, et des boissons acidules et adoucissantes, comme la décoction de riz, avec un peu de sirop de limon et de grande consoude dans chaque tasse. La saignée peut aussi devenir utile, si la femme est forte et pléthorique; elle est, au contraire, nuisible, lorsque la malade est amaigrie, et d'une constitution avec prédominance du système nerveux. Les calmans, les opiacés, à petites doses, doivent alors être préférés.

Si l'hémorrhagie ne s'arrête pas, et met en danger la vie de la malade, on est obligé d'avoir recours au tampon : lorsqu'il ne suffit pas, on doit, sans retard, opérer l'accouchement.

Cette opération n'est pas toujours facile à pratiquer ; quelquefois l'orifice de l'utérus est ouvert, et cependant le col conserve toute son épaisseur, et ne présente aucun développement. On provoque alors l'accouchement, en faisant des frictions sur le bas-ventre avec la main ou avec un linge chaud ; on agace l'utérus, en excitant de légers tiraillemens sur le bord de son orifice, et l'on revient ensuite à l'usage du tampon. Ce moyen, n'agissant pas directement sur les vaisseaux, ne peut pas arrêter l'hémorrhagie ; mais il s'oppose à l'issue du sang au-dehors, il donne lieu à la formation d'un caillot, qui irrite l'utérus et en sollicite les contractions. Il est surtout nécessaire lorsque le placenta est implanté sur l'orifice du col.

Du moment où le col est dilaté, si l'hémorhagie résiste, on ouvre la poche des eaux, pour que l'utérus se resserre sur l'enfant, et l'on continue d'exciter les douleurs, jusqu'à ce que le travail soit bien établi.

Les contractions violentes de l'utérus sur l'enfant suffisent ordinairement pour arrêter l'hémorrhagie ; mais, lorsqu'elle persiste, on se hâte de terminer l'accouchement, sans avoir égard au terme de la grossesse : ce moyen étant le seul

qui puisse sauver la femme. L'utérus revient sur lui-même après l'accouchement, et il est d'observation que l'hémorrhagie cesse à l'instant. En bien des cas, une heure de retard peut occasionner la perte de la malade.

Quand l'hémorrhagie diminue à mesure que les contractions augmentent, on abandonne l'expulsion de l'enfant à la nature ; mais si elle ne cesse pas d'être effrayante, et que l'on craigne pour la vie de la malade, on achève l'accouchement.

On dilate graduellement le col de l'utérus, en y introduisant les doigts successivement. Si la tête se présente la première, on la déplace pour retourner l'enfant et l'amener par les pieds.

Si la tête était enfoncée dans le bassin, il faudrait, lorsque la perte est violente, terminer l'accouchement avec le forceps ; et si l'on n'avait pas cet instrument sous la main, on repousserait la tête pour aller chercher les pieds. Si l'enfant se présentait de quelqu'autre manière, on suivrait les manœuvres indiquées pour ces autres positions.

Dans l'hémorrhagie qui a lieu avant la délivrance, on s'assure de la cause qui l'a déterminée. Lorsque l'écoulement de sang paraît tenir à une surabondance de forces, à l'état pléthorique de la malade, on cherche à diminuer l'excitabilité de tout le système nerveux, et à empêcher le sang de se porter vers l'utérus. On découvre la malade, et on l'expose à un air frais ; on lui frotte

les tempes avec de l'eau froide et du vinaigre ; on lui donne une boisson acidule et froide, telle que la limonade, l'eau à la glace ; on lui fait garder la position horizontale ; on lui impose le silence le plus absolu, et l'on évite tout ce qui pourrait lui occasionner la plus légère émotion. L'hémorrhagie qui est l'effet d'une contusion, ou d'une déchirure de l'utérus, ne demande presque aucun traitement, et ne tarde pas à s'arrêter.

Celle qui tient à une irritation spasmodique ou sympathique exige l'emploi des moyens que nous avons indiqués (1).

Enfin, celle qui provient de l'inertie de l'utérus est la plus dangereuse, et exige les secours les plus prompts : on se comporte alors suivant le degré d'inertie.

Quand l'inertie est complète, il faut se hâter d'arrêter le sang, qui coule à flots, en faisant des frictions sur le bas-ventre, pour rendre à l'utérus son énergie : et l'on emploie les moyens de compression que nous avons indiqués en traitant de l'inertie de l'utérus (2).

Les praticiens ne sont pas d'accord sur la conduite à tenir dans l'hémorrhagie à la suite de l'accouchement, lorsqu'elle est due à la formation d'un caillot. Les uns veulent qu'on retire le caillot, en portant la main dans l'utérus, et qu'on

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*

(2) Voy. *De la Paralysie de l'utérus.*

exerce ensuite une compression sur cet organe : ils s'étayent d'observations dans lesquelles l'hémorrhagie n'a pu, selon eux, être arrêtée que par ce procédé.

D'autres croient que l'extraction de ce caillot est inutile, et qu'il suffit d'exercer la compression : le caillot, disent-ils, servira de point d'appui pour agir sur la cavité de l'utérus.

Quel que soit le procédé que l'on emploie, pourvu que la compression soit bien faite, il est rare que l'hémorrhagie tarde à s'arrêter (1). J'ai eu occasion de voir plusieurs de ces hémorrhagies, avec perte totale d'irritabilité de l'utérus, qui se sont entièrement arrêtées en peu de temps, par l'usage de la compression de l'utérus, exercée méthodiquement ; tandis que j'ai vu des personnes dans un très-grand danger, parce qu'on n'avait pas fait usage de cette compression.

Je fus appelé, au mois d'octobre 1809, auprès d'une dame qui, après un accouchement peu laborieux, éprouva, sans interruption, une perte d'abord légère, et ensuite considérable. La malade perdait ses forces et s'effrayait : elle était d'une pâleur extrême, le pouls faible, petit, et elle pouvait à peine se mouvoir. L'accoucheur avait attribué cette perte à une simple faiblesse de l'utérus, et avait cru ne devoir ordonner que des astringens.

(1) Voy. *De l'Accumulation du sang dans l'utérus*, p. 246.

Je le fis appeler, et nous prîmes connaissance de l'état de l'utérus : le col n'était pas revenu sur lui-même ; son orifice était béant, et présentait une ouverture d'environ un pouce de diamètre. En introduisant le doigt dans cette ouverture, on s'apercevait que le corps de l'utérus ne s'était contracté qu'imparfaitement.

Nous plaçâmes sur le bas-ventre des compresses trempées dans de l'eau et du vinaigre, et nous les maintînmes en position par un bandage de corps un peu serré.

Nous fîmes faire quelques injections de la même liqueur dans le vagin, et la perte fut arrêtée en peu d'instans.

Nous prescrivîmes des potions calmantes et toniques, des boissons toniques et acidules, une nourriture légère et bien soignée : les forces reprirent en peu de temps, et la malade ne tarda pas à recouvrer la santé.

Lorsqu'on ne donne pas à cette hémorrhagie toute l'attention qu'elle exige, elle peut occasionner la perte de la malade.

J'ai fait plusieurs fois l'ouverture de personnes qui ont succombé à la suite d'hémorrhagies de cette espèce. Le corps et le col de l'utérus ne forment qu'une seule cavité ; cet organe conserve un volume trois fois plus considérable que dans l'état ordinaire, ainsi que son caractère musculeux.

Cet accident est heureusement rare : on par-

vient presque toujours à arrêter l'hémorrhagie, et on cherche ensuite à rétablir les forces de la femme par l'usage des toniques.

DES MALADIES SPÉCIFIQUES DES ORGANES PROPRES AUX FEMMES.

Ces organes peuvent devenir le siége de maladies qu'on a désignées sous le nom de spécifiques : ce sont les affections scrofuleuses, syphilitiques, dartreuses, psoriques, rhumatismales, goutteuses, scorbutiques, et cancéreuses.

La présence de ces maladies dans les organes génito-mammaires est quelquefois obscure. Le plus souvent elle se manifeste par un changement dans les propriétés vitales de ces organes, un dérangement dans leurs fonctions et par des phénomènes propres à chacune de ces maladies. Ainsi ces dernières donnent lieu à un état d'irritation, d'inflammation, ou d'atonie dans le système fibro-vasculeux, d'exaltation ou d'affaissement dans l'action du système cérébro-nerveux, à des productions accidentelles, à des transformations et à la plupart des modifications morbides que nous avons indiquées (1), et à des altérations

(1) Voy. *Des Modifications morbides*.

diverses dans les liquides des organes génito-mammaires. Les maladies spécifiques peuvent exister plusieurs en même temps, se convertir quelquefois les unes dans les autres : ainsi il n'est pas rare de voir une affection scrofuleuse ou syphilitique passer à l'état cancéreux.

Ces maladies sont souvent mobiles, sujettes à se déplacer, se communiquent de proche en proche, ou se transportent d'un organe à un autre, souvent très-éloigné de celui qui est primitivement affecté.

Quand elles se portent de l'intérieur à l'extérieur, ce déplacement est connu sous le nom de rétrocession, il en provient des accidens d'un nouveau genre qui varient en raison des désordres qui en résultent pour les organes qui en sont successivement affectés.

Les maladies spécifiques tiennent à un principe, à un vice dont la nature est inconnue, dont on a mis même en doute l'existence, et qui me paraît incontestable.

Ce principe est tantôt héréditaire, comme dans la goutte, les scrofules; tantôt il vient du dehors, comme dans la gale, la maladie syphilitique. Il peut enfin s'engendrer dans l'économie, comme dans les dartres, le scorbut. C'est à ce principe qu'on doit attribuer la persévérance de la maladie spécifique, dont la guérison ne tarde pas à avoir lieu dès qu'il est détruit ou éliminé.

On éprouve souvent beaucoup de difficultés

pour distinguer les maladies spécifiques entre elles. On n'y parvient que par l'examen approfondi des symptômes qui les accompagnent, des circonstances qui les déterminent et des effets des traitemens à leur égard. Cette distinction est cependant indispensable pour spécifier le traitement convenable à chacune d'elles.

On ne saurait trop se hâter de débarrasser l'économie de ces maladies, du moment que l'on s'aperçoit de leur présence. Peu d'entre elles guérissent par les seuls efforts de la nature; l'art est assez heureux pour obtenir la guérison du plus grand nombre; dans d'autres, la nature et l'art sont également impuissans.

Quoiqu'on n'ait aucune idée sur leur principe, sur la nature des modifications qu'elles produisent dans nos organes, l'expérience a indiqué des moyens qui exercent sur chacune de ces maladies, une influence plus ou moins grande.

Dans leur traitement, il faut d'abord combattre l'état inflammatoire ou d'atonie du système fibro-vasculeux, d'excitation ou d'affaiblissement dans l'action du système cérébro-nerveux, lesquels états peuvent s'être développés par la présence de la maladie spécifique; on remonte ensuite au principe de cette maladie, on tâche de l'éliminer, de le détruire par des moyens particuliers à chacune d'elles, dont le mode d'action est inconnu, mais dont l'expérience a constaté l'utilité. On s'attache ensuite à empêcher un nouveau dévelop-

pement du principe spécifique, à détruire des altérations morbides et à faire cesser les accidens secondaires que la maladie spécifique a déterminés.

Des Scrofules.

Les organes propres aux femmes peuvent être affectés primitivement de scrofules, ou y participer dès que la constitution en est atteinte. Cette maladie peut leur faire éprouver des altérations diverses ; ce sont : 1.° de petites tumeurs miliaires, granuleuses ; 2.° des tumeurs plus volumineuses, pisiformes ou olivaires, et connues sous le nom de tubercules ; 3.° des sécrétions plus abondantes, des inflammations, des abcès, des crevasses, des ulcérations fistuleuses.

Les granulations sont de petits engorgemens lymphatiques qui se manifestent sous la forme d'un globule transparent, d'un renflement, d'un vaisseau lymphatique rempli d'une liqueur aqueuse.

Ces globules deviennent rouges, et paraissent infiltrés par du sang rougeâtre, puis ils jaunissent sans augmenter de volume; enfin, ils se convertissent en grains d'un blanc mat, et le liquide qu'ils contiennent est purulent. Les tumeurs pisiformes et olivaires paraissent formées par l'engorgement des glandes lymphatiques situées dans le tissu des organes. Elles sont, dans les premiers temps, d'un blanc mat ou jaune, consistantes:

détachées, et mises dans l'eau, elles se précipitent au fond du vase. Ces tumeurs sont sujettes à se ramollir; la matière qu'elles contiennent se fait jour au dehors; le vide qu'elle fait, donne lieu à des crevasses plus ou moins fortes, tapissées par une membrane semblable à celle qui enveloppe la matière contenue dans le tubercule : ces ouvertures ne se ferment pas, donnent lieu à un écoulement de matière puriforme, et il en résulte des fistules.

Suivant Laennec, les granulations ne sont qu'un degré plus considérable des engorgemens lymphatiques : son opinion n'est pas fondée; j'ai vu avec M. Moncourier, dans le même organe, les granulations exister à tous les degrés; les plus récentes étaient isolées, transparentes, cristallines : d'autres en très-grand nombre étaient rouges, jaunes ou blanches, en pleine suppuration; ces dernières avaient aussi parcouru, sans acquérir de grosseur, les divers degrés par où elles devaient passer.

Les mêmes parties contenaient de vrais tubercules, qui n'avaient aucune similitude avec les granulations.

Les tissus affectés de scrofule, se font en outre remarquer par une diminution dans leur volume, une pâleur remarquable, une consistance moindre, un état de flaccidité, une diminution dans le calibre des vaisseaux sanguins, un accroissement dans celui des lymphatiques.

La présence de la maladie scrofuleuse dans les

organes propres aux femmes, s'y manifeste par les symptômes suivans de cette maladie dans toute l'économ : constitut'on avec prédominance du système nerveux et lymphatique, disposition à la maigreur, engorgement indolent des glandes lymphatiques du cou, des aisselles, du bas-ventre, et autres symptômes généraux de la présence de cette maladie.

Quand l'utérus y participe, il ne prend pas tout son développement, il n'acquiert pas le degré de force et d'énergie qu'il devrait avoir ; la maladie lui imprime une faiblesse radicale dont la femme éprouve souvent les mauvais effets pendant toute la vie : les règles, à l'époque de la puberté, s'établissent avec peine, sont peu abondantes, irrégulières dans leur retour ; le sang est moins rouge, moins consistant, ou épais et noir ; les grossesses sont plus pénibles, la femme est plus disposée aux fausses-couches, les accouchemens sont plus laborieux.

Il y a plus de tendance à la paralysie de l'utérus et aux hémorrhagies utérines passives. Les lochies se prolongent davantage ; les jeunes personnes sont sujettes à des flueurs blanches abondantes. L'écoulement qui en provient, est blanc, sans odeur, sans couleur ; il ne tâche pas le linge, et ressemble souvent à du petit-lait.

Les femmes sont plus sujettes à la chlorose et aux accidens qui tiennent à l'atonie de l'utérus.

Il est rare d'ailleurs que ce viscère présente

des signes locaux pour faire reconnaître cette affection; ce qui fait qu'elle est souvent méconnue.

On peut soupçonner que les ovaires et les trompes participent à l'état scrofuleux, et ont éprouvé un trouble dans leur développement et dans leurs fonctions, lorsqu'aux symptômes généraux de scrofule se joignent des vices dans la menstruation, ainsi que les flueurs blanches et la stérilité. La fixation de la maladie scrofuleuse sur les mamelles se reconnaît à ce que ces organes ne prennent pas assez de développement. Il s'y forme des engorgemens glanduleux de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette, quelquefois épars dans la mamelle, souvent réunis comme dans un chapelet. Ces engorgemens sont indolens, sans changement de couleur à la peau; ils restent dans cet état pendant des années entières.

Quelquefois il se forme cependant, dans la mamelle, des inflammations qui se convertissent en ulcères d'apparence blafarde, de la surface desquels il s'élève des chairs fongueuses.

Les organes génito-mammaires peuvent être atteints par la maladie scrofuleuse dès l'âge le plus tendre. On voit des enfans à la mamelle, de petites demoiselles de tout âge, éprouver des flueurs blanches, des ulcérations dans le vagin, des engorgemens glanduleux aux seins, que tout annonce devoir être attribués à cette affeetion.

C'est surtout vers l'âge de 12 à 14 ans qu'on s'aperçoit de sa présence, tant à raison de ce qu'elle nuit à l'action et au développement de

l'utérus, que parce qu'elle donne lieu à des flueurs blanches rebelles, aux dérangemens dans la menstruation.

Une mauvaise nourrice, l'allaitement au biberon, un sévrage trop prompt, la malpropreté, un air vicié, de mauvais alimens, l'état maladif du père et de la mère, une disposition héréditaire, produisent cette maladie. Quelquefois elle se développe, principalement dans le sein, à la suite d'un coup sur cette partie. Il s'y forme une tumeur indolente, dont les progrès sont lents : elle est suivie de l'apparition d'autres engorgemens aux aisselles, au cou, dans les glandes maxillaires, qui ne permettent pas de faire méconnaître son caractère scrofuleux.

La maladie scrofuleuse peut guérir par le seul accroissement de l'âge; on voit des engorgemens scrofuleux aux mamelles, chez les jeunes personnes, disparaître avec le temps, quoiqu'on n'ait employé aucun moyen pour en obtenir la résolution : souvent la maladie reste stationnaire pendant un grand nombre d'années; et il en résulte dans l'économie une débilité permanente. En général plus la maladie est circonscrite, moins elle offre de résistance aux moyens curatifs : plus il y a d'organes affectés, de désordres dans l'économie; plus la cause qui les entretient, est forte, active, moins on a d'espoir de les voir cesser.

Dès que la maladie scrofuleuse se manifeste chez une personne, il faut se hâter de la combat-

tre, afin de prévenir son développement dans les organes génito-mammaires, et de faire disparaître les engorgemens qu'elle pourrait y avoir causés.

Parmi les moyens qui paraissent avoir le plus d'action contre cette maladie, on doit mettre au premier rang les amers : ces médicamens relèvent les forces du tissu fibro-vasculeux, sans exciter beaucoup l'action nerveuse. Ils éliminent le principe scrofuleux, ou tendent au moins à détruire l'altération spécifique que la maladie scrofuleuse a produite dans nos organes.

Les amers les plus usités sont : le houblon, la gentiane, la patience, le trefle d'eau, le fumeterre, le sirop antiscorbutique, le cresson, le cochléaria, et les plantes crucifères qui font la base de ce sirop, le lupulin.

On donne ces médicamens sous toutes sortes de formes, et l'on retire les meilleurs effets de leur usage long-temps continué, quand la malade est sans fièvre ou phlegmasie.

Le soufre et les médicamens qui l'ont pour base, paraissent aussi avoir une action marquée sur le principe scrofuleux. On emploie avec avantage le soufre lavé, à la dose de 6 à 12 grains par jour ; à une dose trop élevée, il occasionne des coliques et d'autres accidens : on donne de même les pastilles soufrées du codex, à la dose de 4 à 5 par jour ; le baume de soufre anisé, mêlé avec du sucre, en pilules, à celle de 15 à 36 grains par jour.

Le baume de soufre térébenthiné est très-actif, donné en pilules, à la dose d'un quart de grain à un grain, mêlé avec du sucre. Le sulfure de potasse se donne à celle de 2 grains à 8, mêlé avec le double de son poids de gomme arabique.

Ce même médicament, de même que le sulfure de soude antimonié; le sulfure ammoniacal, et l'oxide d'antimoine sulfuré, mêlé, à la dose d'un demi-gros à 2 gros dans un once de cérat, et administrés en frictions à la partie interne des cuisses ou des jambes, à la manière des frictions mercurielles, produisent parfois des effets avantageux.

On fait un grand usage des eaux sulfureuses, et spécialement de celles de Bonnes, de Cauteretz, de Barèges, d'Enghien, naturelles ou factices, et l'on n'a qu'à se louer de leurs résultats.

Les ferrugineux sont aussi très-usités : celui dont j'ai retiré les meilleurs effets est le cyanure de fer, à la dose de 4 à 8 grains, par jour, mêlé à du sucre ou à de la gomme arabique. On peut sans inconvénient en porter graduellement la dose, à 15, 18, 24 grains par jour; mais il irrite quelquefois, et produit de meilleurs effets, à une faible dose, longtemps continuée. La toux, le dévoiement et même la fièvre, ne contr'indiquent pas toujours son emploi. Ces accidens sont quelquefois calmés par son usage.

On emploie encore : 1.° la limaille d'acier, à la dose de 10 à 20 grains par jour; 2.° l'éthiops martial, mêlé avec parties égales de canelle, à la même dose; 3.° la boule d'acier unie à la canelle et au

quinquina, par égales parties, et donnée aussi aux mêmes doses. On fait encore dissoudre cette dernière dans de l'eau dont on coupe le vin des repas. Enfin, le sulfate de fer, ou vitriol martial, est un médicament extrêmement utile, qu'on prescrit depuis un grain jusqu'à quatre.

Il est bon d'observer que les préparations ferrugineuses, à l'exception du sulfate de fer qui est laxatif, ont une grande tendance à constiper. Il convient de les unir à des substances qui en diminuent l'astringence : elles conviennent rarement dans le cas de complication des maladies nerveuses chroniques, telles que l'hystérie, l'hypochondrie, dans ceux d'hémorrhoïdes, de rachitisme, etc.

Les avantages attribués aux préparations mercurielles, ont sans doute été exagérés ; mais on est tombé dans un excès contraire, en leur en refusant entièrement.

On retire de bons effets des frictions mercurielles locales sur les cuisses et sur les seins ; on donne aussi les préparations mercurielles à l'intérieur, combinées avec le sirop antiscorbutique, les sucres dépurés de cresson de fontaine, de chicorée sauvage, de concombre, de pariétaire, et autres analogues, ou bien avec les sudorifiques. On peut donner aussi le muriate suroxygéné de mercure, dissous dans des bains, à des doses faibles d'abord, qu'on augmente graduellement.

L'iode peut encore être administré avec avantage ; on en donne la teinture à la dose de 10 à 30 gouttes par jour, dans une boisson adoucissante. On fait des

frictions sur les seins engorgés, ou à la partie interne des cuisses avec l'iode ou l'hydriodate de potasse, ou le proto-iodure de mercure, mêlés avec le cérat, dans la proportion d'un seizième à un quart.

Les préparations d'or, proposées par M. Chrétien, peuvent être employées utilement : on se sert surtout du muriate d'or.

J'ai employé aussi avec quelque avantage le muriate de platine dans la même circonstance. Le muriate de chaux, le muriate de baryte, ont une action marquée contre cette maladie, et sont quelquefois employés utilement. Il n'est guère possible de préciser avec exactitude le choix, les doses de ces médicamens, le temps qu'on doit les administrer. On ne peut souvent se guider que d'après leurs effets dans l'économie. Les maladies scrofuleuses sont souvent si longues à guérir, qu'on est obligé de varier les moyens, quand ce ne serait que pour prévenir les effets de l'habitude.

On retire encore de bons effets contre ces maladies, des frictions longtemps prolongées sur le dos et sur les membres, avec une flanelle imprégnée de la vapeur du benjoin, du karabé concassé, des plantes aromatiques : les bains de mer, les bains sulfureux, les bains de rivière, sont aussi parfois avantageux ; il en est de même des eaux de Seltz, de Spa, de Barèges, dont on coupe le vin du repas. On fait aussi des frictions sèches avec de la flanelle sur les reins et le bassin ; des fumigations aromatiques sur ces parties ; on y dirige en arrosoir, des douches sulfureuses ou d'eau salée ; pour

préparer ces dernières, on fait dissoudre une demi-livre de sel dans chaque seau d'eau, à la température de 30 degrés. On emploie des injections stimulantes dans le vagin, avec une faible dose de liqueur de Labarraque, environ un verre à liqueur pour une pinte d'injection; l'on introduit dans le conduit des suppositoires excitans.

Les dérivatifs, tels que les vésicatoires, les cautères, les ventouses sèches aux membres inférieurs, les sétons, les moxas, les purgatifs peuvent aussi convenir quand la maladie est rebelle. Si l'on présume que les ovaires soient le siége de la maladie, et que cette dernière occasionne la stérilité, on insiste sur les douches de Barèges ou de Plombières, ou d'eau froide, dirigées sur la région des reins : on fait des frictions sur le bas du dos, avec un liniment camphré et volatil; on donne des bains de siége froids, et l'on dirige la médication vers ces organes.

Il est peu de maladies dans lesquelles il soit plus important de respirer un air pur; l'air de la campagne est ici très-salutaire : souvent des jeunes personnes qui ont beaucoup de flueurs blanches, en sont guéries, en passant quelques mois à la campagne, tandis que la maladie reparaît lorsqu'elles reviennent habiter Paris.

L'équitation, les exercices gymnastiques, sont très-utiles. Il est aussi très-important de faire attention au choix et à la quantité des alimens, et de se couvrir de laine.

Quand la maladie est fixée sur les mamelles, indépendamment du traitement général, on applique sur ces parties des emplâtres légèrement excitans, tels que celui de savon, de ciguë, des cataplasmes de carottes, des compresses trempées dans une dissolution de sous-acétate de plomb liquide, ou simplement une peau de lièvre, de lapin ou de cygne : on fait, dans les environs des parties tuméfiées, des frictions avec l'onguent mercuriel, ou avec une pommade contenant, comme il a été indiqué, de l'hydriodate de potasse, du proto-iodure de mercure, ou d'autres substances analogues. On pourrait, dans quelques circonstances favorables, avoir recours à une compression graduelle et long-temps prolongée sur les parties engorgées. Cependant si elles avaient un certain volume, qu'elles n'éprouvassent pas de diminution par l'effet des traitemens, il serait prudent d'en faire l'extirpation; on continuerait ensuite pendant un certain temps, l'usage des antiscrofuleux, afin d'empêcher de nouveaux engorgemens.

Quand il se développe des inflammations, qu'il se forme des abcès, on les traite par la méthode antiphlogistique, et on se comporte comme on le ferait dans toute autre circonstance; l'on est souvent assez heureux pour obtenir la guérison de la maladie.

M. Salmade (1) rapporte deux observations de

(1) *Obs. prat. sur les Maladies lymphatiques.*

ce genre qui méritent d'être citées ; ce praticien fut appelé par une dame âgée de dix-sept ans, pour un engorgement à la partie supérieure de la mamelle droite, près du mamelon ; la tumeur avait été d'abord ronde, de la grosseur d'une aveline ; mais elle s'était accrue et était devenue irrégulière, inégale, raboteuse, adhérente à la base et douloureuse ; le tissu cellulaire voisin s'était engorgé, le bout du sein s'enfonçait, et la malade ressentait des élancemens à l'approche et pendant le temps des règles ; la couleur de la peau n'avait pas éprouvé de changement. Après avoir examiné soigneusement la maladie, M. Salmade en attribua l'origine à une affection scrofuleuse : il prescrivit un régime doux, des bouillons tempérans avec les sucs des plantes chicoracées, des bains tièdes, l'application des sangsues à la vulve, lorsque les règles approchaient ; une nourriture légère, composée de viandes blanches bouillies et rôties, de poissons, de végétaux ; l'abstinence des ragoûts, du laitage, des farineux ; l'air de la campagne, le soin d'éviter la contention d'esprit, de tenir le ventre libre. On recouvrait la partie affectée avec du coton ou du duvet de cygne, ou bien on y faisait des embrocations avec un liniment d'huile d'amandes douces, et d'alkali volatil : on y appliqua ensuite des cataplasmes de carottes rouges, et en même temps on conseilla les sirops antiscorbutique et mercuriel : l'usage de ces médicamens pendant l'espace de huit à dix mois opéra les effets les plus

heureux. L'engorgement glanduleux, qui présentait un commencement de squirrhe, s'amollit, et se termina par résolution.

Madame F.*** était douée d'une grande sensibilité et d'un tempérament lymphatique ; la blancheur de sa peau, le vif incarnat de ses joues, ses yeux bleus tout annonça chez elle une disposition scrofuleuse : elle devint mère à dix-huit ans et voulut nourrir ; mais elle fut bientôt obligée d'y renoncer. Elle sentit alors une légère douleur à la mamelle droite ; il s'y forma une tumeur dure et glanduleuse de la grosseur d'une noix ; les glandes du col, et les sous-maxillaires grossirent. Les premières étaient de couleur rosée, et de la grosseur d'une olive ; la peau s'enflamma, devint rouge, bleuâtre, avec des élancemens fréquens et douloureux ; la tumeur s'éleva, s'abcéda et dégénéra en un ulcère fistuleux, avec des duretés calleuses qui laissaient échapper une humeur blanchâtre, d'apparence caséeuse et concrète : l'évacuation menstruelle se supprima ; le ventre se bouffit, et il se manifesta une petite toux sèche, fréquente, sans expectoration, et accompagnée d'oppression et de difficulté de respirer : le repos de la nuit fut troublé par une forte douleur thorachique ; la voix devint rauque, il y avait quelquefois des accès de fièvre ; telle était la situation de Madame F.** lorsque M. Salmade fut chargé de suivre le traitement que venaient de lui prescrire MM. Portal et Sabatier : au lieu des adoucissans, des nourritures

farineuses, et du laitage dont elle usait, ils lui ordonnèrent les anti-scorbutiques combinés avec les mercuriaux, pour boisson ordinaire une infusion de fleurs de tussilage et de saponaire édulcorée avec le sirop de guimauve, des demi-bains, un exutoire, et des sangsues à la vulve : l'évacuation qu'elles procurèrent apporta beaucoup de soulagement à la poitrine, et la dégagea insensiblement. A mesure que les ulcérations fistuleuses se remplirent, la tuméfaction des parties se dissipa, et les ouvertures se fermèrent et se cicatrisèrent. Les glandes tuméfiées cédèrent au liniment volatil, les douleurs thorachiques s'affaiblirent; enfin, après huit ou dix mois de traitement, tous les symptômes disparurent, et la malade guérit.

De la Maladie syphilitique des organes propres aux femmes.

Cette maladie peut se développer localement dans ces organes, et y occasionner l'inflammation de la membrane interne du vagin et de l'utérus, plus connue sous le nom de blénorrhagie (1); des inflammations circonscrites qu'on désigne sous le nom de chancres, des pustules, des végétations et des excroissances. Elle peut y être accompagnée

(2) Voy. *De l'Inflammation de la membrane interne de l'utérus et du vagin.*

ou suivie de symptômes syphilitiques dans d'autres organes, tels que les bubons, les ulcérations de la gorge, et de la bouche, des fosses nasales, du rectum, diverses affections des os, l'alopécie.

Les pustules, les fongosités et les autres altérations morbides, ont surtout lieu aux parties externes de la génération, sur les mamelles; on en trouve fréquemment dans le conduit vulvo-utérin, et sur le col de l'utérus, depuis que l'usage du spéculum a permis de mieux procéder à l'examen de ces parties.

Dès que la maladie syphilitique se montre au dehors, on la reconnaît facilement; il n'en est pas de même quand ses effets ont lieu dans le vagin et l'utérus. On ne la soupçonne qu'à raison de la douleur, des écoulemens de matière muqueuse, et des altérations dans les fonctions qu'elle y détermine; la menstruation est souvent dérangée; les règles sont supprimées, diminuées de quantité, ou plus fréquentes; elles sont plus abondantes, plus irrégulières, et viennent souvent décolorées, pâles, etc. Les femmes sont plus exposées à des fausses couches; si leur enfant est à terme, il est rare qu'il vienne bien portant. Les lochies sont ordinairement interverties; la cessation des règles est plus irrégulière. Quelquefois la maladie est primitive dans les organes propres aux femmes; d'autres fois elle est consécutive. On ne saurait mettre trop d'attention aux dérangemens des fonctions de ces organes, lorsqu'il existe une

affection syphilitique prononcée dans quelque autre partie. On a souvent fait cesser tous les accidens extérieurs sans avoir soupçonné que l'utérus est affecté, et qu'il recèle un principe maladif, dont les suites ne peuvent manquer d'être funestes.

On opère la destruction de la maladie syphilitique, et des accidens primitifs ou consécutifs qu'elle détermine, par l'emploi de divers moyens consacrés par l'expérience, sans pouvoir rendre raison, pour la plupart, de leur manière d'agir à cet égard.

Ces moyens sont la méthode antiphlogistique, les préparations mercurielles, les sudorifiques; les préparations d'or, diverses préparations antimoniales et ammoniacales.

Toutes les fois que la maladie syphilitique se manifeste par des symptômes inflammatoires un peu intenses, on doit la traiter par la méthode antiphlegmasique. On peut, par son moyen, guérir beaucoup d'affections de ce genre : mais lorsque les symptômes inflammatoires ont cessé et que la maladie se prolonge, doit-on toujours insister sur cette méthode? C'est une question qu'on agite en ce moment. Des praticiens très-éclairés sont pour l'affirmative; ils ont vu cette maladie, quelle que fût sa forme, céder à cette seule méthode de traitement. Ce sont des faits bons à noter; mais ils ne sont pas conformes à ceux que j'ai observés dans ma pratique. J'ai remarqué que dans le plus grand

nombre de cas, la maladie ne se termine pas par la méthode antiphlegmasique aussi promptement et aussi sûrement qu'elle le fait par l'emploi des préparations mercurielles, ou par les autres moyens spéciaux employés contre cette maladie.

Les préparations mercurielles ont toutes une action marquée sur la maladie syphilitique; il en est dans lesquelles cette action est plus prononcée que dans les autres, ce sont celles qui ont pour base le deuto-chlorure de mercure. Parmi ces préparations, la dissolution de 6 à 8 grains de ce sel dans une livre d'eau distillée, est la plus usitée : on la donne à la dose de deux cuillerées à bouche par jour dans un verre d'une décoction de graine de lin ou d'autres plantes mucilagineuses; et on la continue d'après ses effets, pendant l'espace de deux ou de trois mois, à la même dose, et, selon les circonstances, à des doses variées.

Quelquefois les malades vomissent cette dissolution, ou ne peuvent la supporter : on peut y substituer deux cuillerées à bouche par jour d'un mélange de parties égales de sirop de gomme arabique et de sirop de salsepareille, avec addition de 8 grains de deuto-chlorure de mercure, pour un demi-litre de ce sirop.

Dans cette mixtion, le deuto-chlorure de mercure se décompose à la longue, et revient à l'état de proto-chlorure ou mercure doux; mais il est préférable à ce dernier.

On fait faire des frictions sur les parties sexuelles

avec l'onguent napolitain double, ou avec la pommade de concombre, contenant par once vingt grains de proto-chlorure de mercure.

Quelquefois les malades ne peuvent supporter les préparations de deuto-chlorure ou de proto-chlorure de mercure, à quelque dose que ce soit. On se trouve mieux de l'acétate ou du nitrate de mercure, quoiqu'ils aient une action plus faible sur la maladie syphilitique : on en fait dissoudre de 6 à 16 grains, dans une livre d'eau distillée, avec addition de demi-once d'éther acéteux, et on les donne à la dose de deux cuillerées à bouche par jour, dans une boisson adoucissante.

On peut employer aussi le mercure gommeux en liqueur de Plenck, à la dose de deux cuillerées à bouche par jour; la poudre de mercure saccharin de M. Lagneau (1), à celle de 12 grains dans une tasse de chocolat ou de café; le sirop mercuriel gommeux de Plenck, à la dose d'une cuillerée à bouche par jour, ainsi que beaucoup d'autres préparations dont les effets viennent d'être appréciés par MM. Lagneau et Jourdan, dans leurs excellens traités sur les maladies syphilitiques. Il arrive parfois que l'estomac ne supporte aucun de ces médicamens : on est obligé d'employer les frictions mercurielles, à la dose d'un gros par jour, pratiquées alternativement sur les jambes et sur les cuisses, le soir en se couchant.

(1) *Traité pratique des Maladies syphilitiques*, t. II, p. 78-83. Paris, 1828.

On a aussi recours aux bains mercuriels préparés avec 2 gros de deuto-chlorure de mercure, dissous dans une demi-livre d'eau, et délayés dans l'eau d'une baignoire, avec addition d'un peu de son.

On augmente graduellement la quantité du deuto-chlorure, de manière à la porter à 4, à 6 gros, et même à celle d'une once pour chaque bain : on peut encore dans quelques circonstances employer les fumigations mercurielles.

Quelle que soit la préparation mercurielle employée, il faut toujours la commencer par une dose faible, qu'on augmente progressivement; et l'on s'attache à prévenir la salivation par l'usage journalier des bains tièdes, en évitant de s'exposer au froid, à l'humidité, et en suivant un régime sévère. On fait prendre dans la journée trois pastilles soufrées, de 12 grains chaque; et l'on fait gargariser la bouche avec de l'eau contenant de 15 à 20 grains de teinture d'opium pour un demi-verre d'eau. Si cependant la salivation survient, si les gencives se gonflent, s'il se forme des ulcères à la bouche, il faut suspendre l'usage de la préparation mercurielle, insister sur les bains tièdes, prescrire des pédiluves et des lavemens irritans; donner des laxatifs, tels qu'une limonade avec un peu de crême de tartre soluble, deux onces de manne dans du lait, ou une cuillerée à café d'huile de ricn dans une tasse de bouillon. On recommande les gargarismes adoucissans, jusqu'à ce que

la bouche soit entièrement guérie, et que la salivation soit cessée. On revient ensuite à la préparation mercurielle, en la recommençant par une moindre dose qu'auparavant. L'usage des eaux d'Enghien, ainsi que celui des eaux sulfureuses, hâtent quelquefois la terminaison de cet accident.

Les sudorifiques sont encore un moyen énergique pour détruire le vice syphilitique; il est rare cependant qu'ils puissent seuls en opérer la destruction. On les combine avantageusement avec les préparations mercurielles et autres.

Quelquefois les malades ne peuvent supporter aucune préparation mercurielle; ou celle-ci, soit seule, soit unie aux sudorifiques, ne paraît avoir aucune action sur la maladie.

On retire alors des avantages inespérés du remède d'Arnout, de la tisanne de Feltz, du décoctum de Zittmann, (1) et des préparations qui ont pour base le sulfure d'antimoine.

Il faut avoir l'attention dans ces cas, de proscrire entièrement les légumes farineux et le sel dans tous les alimens, et de faire précéder ces traitemens pendant quelques jours, de boissons adoucissantes et d'un léger purgatif.

M. Chrestien a proposé des frictions sur la langue avec l'hydrochlorate d'or et de soude, avec l'oxide d'or, et avec l'or dans son état métallique et bien porphyrisé. Ces moyens opèrent en effet

(1) Cadet de Gassicourt, *Formulaire magistral;* 6me édit., p. 94.

la guérison de la maladie ; mais c'est bien plus lentement que par les autres procédés. Peyrilhe avait proposé le sous-carbonate d'ammoniaque, à la dose d'un gros à un gros et demi par jour, dans une boisson appropriée ; ce moyen n'est pas à dédaigner : je l'ai vu produire de bons effets dans diverses circonstances ; on le combine avec le muriate sur-oxygéné de mercure à parties égales, et avec l'opium. Voici une formule dont je n'ai eu qu'à me louer : ♃ eau dist. ℔ j, muriate sur-oxygéné de mercure, 6 grains, sous-carbonate d'ammoniaque 6 grains, laudanum de Rousseau, 48 grains, à prendre à la dose de deux cuillerées à bouche par jour, dans un verre de décoction de graine de lin.

Les pustules cèdent par l'effet de ces traitemens. Les végétations ont souvent besoin d'être extirpées, ou d'être détruites au moyen d'un caustique. Il suffit souvent, pour en opérer la destruction, de les toucher avec la liqueur de Plenck, ou mieux encore, avec une dissolution, jusqu'à saturation, de bichromate de potasse, dans de l'eau distillée.

Les accidens consécutifs, comme les ulcérations à la gorge, cèdent, pour l'ordinaire, à l'un des traitemens généraux que nous avons indiqués.

Des Affections dartreuses des organes propres aux femmes.

Diverses dartres peuvent se fixer sur les tégumens des mamelles, et des parties externes de la génération, ainsi que sur l'utérus et le conduit vulvo-utérin : elles y occasionnent des irritations, des inflammations superficielles, des vésicules, des pustules, des ulcérations, l'issue d'un liquide séreux ou de consistance sirupeuse, des écailles, des croûtes de diverses formes.

Lorsque la maladie n'affecte que l'épiderme, elle détermine une rougeur à peine sensible sur la peau, et l'accroissement de la sécrétion de ses follicules muqueux : la matière qui en provient, est séreuse et acide ; en se desséchant elle forme de petites écailles farineuses. D'autres fois il se développe, dans le tissu même des tégumens, de petites vésicules remplies d'un liquide limpide, peu consistant et alcalin, qui s'épaissit, se colore en jaune, et finit par sortir de ces vésicules : il s'accumule à leur pourtour, et, suivant sa consistance et le temps qu'on l'y laisse, il y forme des croûtes d'apparence diverse, désignées sous le nom de faveuses, crustacées, etc. Enfin, les parties qui sont le siége de la dartre, peuvent s'ulcérer, donner issue à des matières sanieuses, fétides, et produire des dégénérescences locales. Les dartres sont souvent un effet des vices syphilitique, rhumatismal, scrofuleux, psorique,

goutteux. D'autres fois on ne peut les rapporter à aucun d'eux : elles tiennent à d'autres vices dont la nature est inconnue ; car il existe, pour les affections chroniques de la peau, des principes divers, comme il en est pour les exanthèmes aigus.

Qui n'a pas été frappé de la grande quantité des éruptions et des exanthèmes qui surviennent aux enfans avec l'apparence d'une rougeole ou d'une scarlatine, et dont la plupart n'ont pas été classés? Chacun d'eux présente indubitablement un principe particulier ; il en est de même pour les éruptions dartreuses : ce serait à tort qu'on voudrait les rapporter au même principe.

Ce principe vient du dehors, ou il s'engendre dans l'économie à la suite d'écarts dans le régime, d'un trouble dans la sécrétion de la bile, du lait, ou d'un dérangement dans d'autres fonctions.

On éprouve une grande difficulté pour distinguer si ce principe est inconnu, ou s'il rentre dans ceux des vices syphilitique et autres.

On n'y parvient qu'en faisant attention aux circonstances qui ont précédé ou qui ont suivi son développement.

Il est des dartres qui se guérissent par les seuls efforts de la nature ; mais elles sont peu nombreuses : le plus souvent elle ne font qu'augmenter d'intensité et devenir incurables. Elles disparaissent lorsqu'il se manifeste des inflammations dans d'autres organes, ou lorsqu'on a employé des traitemens perturbateurs contre elles.

Se portent-elles dans ce cas sur les autres organes affectés ? C'était, il y a peu de temps, une opinion généralement reçue et qu'il est bien difficile de démontrer. Il est certain que des maladies internes graves succèdent à la disparition des dartres, et ne cèdent que lorsqu'elles ont reparu.

Les personnes atteintes d'une dartre habituelle supprimée pendant le cours d'une maladie, ne sont véritablement rendues à la santé que lorsqu'elle a reparu dans les lieux qu'elle affectait primitivement.

Il est aussi des dartres qui résistent à tous les moyens curatifs ; lorsqu'elles sont anciennes, leur cure obtenue trop promptement est souvent dangereuse. Raymond (1) a signalé les dangers de ces guérisons intempestives ; les exemples fâcheux des accidens qu'elles occasionnent, ne sont que trop communs.

M. ****, âgé de 78 ans, d'une constitution forte, avec excès d'embonpoint, avait aux jambes, depuis près de 20 ans, des dartres qui les recouvraient entièrement, et surtout celle du côté gauche.

Ces dartres donnaient lieu à l'écoulement d'une sérosité abondante, qui, en se desséchant sur les jambes, y formait de larges croûtes, d'apparence crustacée.

Le malade n'avait éprouvé aucune affection

(1) Voy. *Des Maladies qu'il est dangereux de guérir* ; édition de M. Giraudy.

syphilitique : il avait eu anciennement quelques symptômes de goutte ; mais ils n'étaient pas suffisans pour lui attribuer ces dartres, et leur principe était entièrement inconnu.

Cette maladie, à raison de l'étendue des parties qu'elle occupait et de son ancienneté, pouvait être regardée comme incurable ; on appliquait, tous les soirs, des cataplasmes émolliens sur les jambes, d'après les conseils de M. Lacaze, chirurgien en chef de l'hospice Beaujon, tant pour calmer les démangeaisons, que pour faire tomber les croûtes.

Une personne, étrangère à la médecine, ayant promis une prompte guérison, en enveloppant les jambes avec de la sciure de bois, le malade le fit sans m'en prévenir. Dès le premier jour, les dartres furent presque entièrement desséchées ; les démangeaisons disparurent. Il me montra ses jambes avec une sorte de triomphe : je cherchai en vain à le dissuader de continuer ce traitement ; il ne tint pas compte de mon avis.

Le soir, il fut pris d'une lésion cérébrale, accompagnée de mouvemens convulsifs dans les membres, par secousses, semblables à ceux qu'aurait occasionnés la décharge d'une machine électrique.

Ces mouvemens se succédaient presque sans interruption, et étaient extrêmement fatigans. La figure était rouge, la respiration gênée. Cependant il n'y avait aucun trouble dans les facultés intellectuelles.

Je prescrivis, de concert avec M. Lacaze, une saignée du bras, l'application de deux larges siñapismes aux pieds, des frictions sur les jambes aux lieux qui avaient été le siége de la dartre, avec la teinture de mézéréum.

Les accidens cédèrent promptement; la dartre reparut sur les deux jambes, et le malade fut rétabli en peu de jours.

Quelques mois après, les mêmes accidens cérébraux commençaient à se manifester de nouveau; je m'aperçus que les dartres rendaient moins, et qu'elles tendaient à se dessécher; je fis appliquer de nouveau des cataplasmes sinapiques aux pieds, et recouvrir les jambes avec des linges trempés dans une dissolution de farine de moutarde : les dartres reparurent, et les accidens cérébraux cessèrent.

Dans le traitement des dartres, il faut d'abord combattre l'état inflammatoire, qui fait un de leurs élémens, par les bains, les applications locales émollientes.

On combat ensuite le principe qui leur a donné naissance; s'il est syphilitique, scrofuleux, goutteux, on emploie les moyens usités contre ces vices. S'il est inconnu, qu'on ne puisse le rapporter à aucun d'eux, on a recours aux médicamens dont l'expérience a constaté l'utilité contre les affections dartreuses.

Ce sont les préparations antimoniales, sulfureuses, d'or, etc.; les plantes antiscorbutiques, les

sucs dépurés de ces plantes, à la dose de 4 onces, tous les matins; diverses plantes consacrées par l'usage: la douce-amère, la scabieuse, la ciguë, les tiges de pommes de terre, la fumeterre, la pensée sauvage, etc.

Les vésicatoires, les cautères et les autres exutoires peuvent être employés comme moyens de dérivation. Il en est de même des purgatifs: divers topiques stimulans locaux produisent les meilleurs effets; tels sont, l'application d'un emplâtre de poix de Bourgogne, ou de toute autre substance légèrement excitante, sur les parties affectées, les bains tièdes, les bains gélatineux et sulfureux, les bains contenant de 2 onces à 16 de sous-carbonate de potasse et que pour cette raison on désigne sous le nom d'alcalins; les bains de vapeurs; les ablutions avec une émulsion d'amandes, contenant 24 grains de sulfate de zinc pour 6 onces d'émulsion. Il est essentiel d'insister sur le régime.

En variant ces moyens, on obtient souvent des guérisons inattendues. Cependant, lorsqu'on n'y parvient pas, il ne faut pas trop s'obstiner à les rechercher. On se borne, par des bains, des ablutions, des soins de propreté, à diminuer les incommodités que ces maladies pourraient occasionner.

Lorsqu'au lieu d'être guéries, on soupçonne les dartres d'avoir été répercutées, on combat, par la méthode antiphlogistique, les accidens inflammatoires qu'elles ont occasionnés dans d'au-

tres organes ; et l'on tâche de les faire reparaître dans la partie qui en était primitivement le siège, au moyen de frictions irritantes et de l'application de vésicatoires sur ces parties.

Après qu'on a obtenu la guérison d'une dartre, si elle était ancienne et qu'elle eût une certaine intensité, il est nécessaire d'établir un cautère ou un vésicatoire à la cuisse, à la jambe ou au bras, afin d'y entretenir un point d'irritation permanent, et de remplacer, par une évacuation artificielle, celle à laquelle la nature était habituée depuis long-temps. L'expérience pratique a établi combien les exutoires sont indispensables. On les voit très-souvent faire disparaître des accidens graves, au-delà de ce qu'on aurait dû en espérer.

De la fixation de la Gale sur les organes propres aux femmes.

Les tégumens des mamelles, comme ceux des autres parties, peuvent être affectés de la gale; elle y forme de petites vésicules transparentes, remplies d'un liquide séreux et visqueux. Quand ces vésicules se rompent ou qu'on les déchire, ce liquide se répand sur la peau, et y forme des croûtes jaunâtres, minces et peu adhérentes.

Ces éruptions sont accompagnées d'un prurit incommode, et sont susceptibles de se communiquer par contagion.

Lorsqu'il se développe une inflammation dans

l'utérus, le foie ou un autre organe interne, ces vésicules disparaissent; et les accidens de cette maladie en sont augmentés.

On se demande si, dans ce cas, il y a eu rétrocession de la gale, et si elle s'est portée sur l'organe affecté.

C'était naguère un point de doctrine généralement admis, et qu'on veut actuellement révoquer en doute. Il me paraît cependant bien démontré. On voit tous les jours des personnes chez lesquelles la gale a été mal traitée, être prises d'affections graves, dont on ne peut obtenir la guérison que par le retour de cette éruption dans les parties qu'elle affectait primitivement.

Je donne des soins, en ce moment, à une dame dont les accidens ne laissent guère d'incertitude sur cette rétrocession. Elle eut, en 1814, lors de l'arrivée des alliés, une éruption aux bras et aux mains, d'apparence psorique, qu'elle soigna peu. Quelque temps après, il se manifesta un catarrhe pulmonaire aigu, qui passa à l'état chronique, et pour lequel j'employai les évacuations sanguines, les eaux sulfureuses de Bonnes. De nouveaux boutons, d'apparence psorique, se développèrent aux mains. Leur apparition fut suivie d'une grande amélioration dans le catarrhe pulmonaire. Quelque temps après, il survint un catarrhe utérin avec de fortes démangeaisons, et les boutons disparurent : ils ne tardèrent pas à se reproduire, et d'être suivis d'une grande dimi-

nution dans le catarrhe utérin. Depuis ce moment, ces boutons s'en vont dans le courant du mois, et reviennent presque constamment à l'approche des règles ; l'écoulement catarrhal cesse pendant qu'ils ont lieu, pour revenir lorsqu'ils disparaissent.

Lorsque la gale se fixe sur l'utérus ou le vagin, elle y produit des démangeaisons, des irritations, des inflammations aiguës et chroniques ; quelquefois des boutons plus ou moins volumineux.

La gale peut être occasionnée aux mamelles par un contact impur. Sa répercussion sur le conduit vulvo-utérin, et sur l'utérus, a lieu à la suite d'un traitement irrégulier de cette maladie, d'écarts dans le régime, ou du développement d'une maladie aiguë dans ces organes.

On a cru reconnaître dans quelques circonstances l'existence d'un ciron auquel on a attribué cette maladie : il est bien des auteurs qui ne l'ont pas rencontré ; et il n'est pas démontré que, lorsqu'il l'a été, il n'en fût pas aussi bien un effet que la cause, ensorte que nous ne connaissons guère mieux le principe de la gale que celui des autres dégénérescences spécifiques.

Lorsque cette maladie affecte les mamelles, elle ne présente aucun danger particulier : il n'en est pas de même quand elle est répercutée sur l'utérus ; sa marche est alors irrégulière, et sa guérison difficile.

Le traitement, dans le premier cas, est celui qu'on emploie ordinairement contre la gale.

Il faut d'abord calmer les symptômes inflammatoires au moyen des bains, de la saignée, s'ils sont intenses, si la personne est d'une constitution forte; on a recours ensuite à divers excitans dont l'expérience a constaté l'utilité pour la guérison de cette maladie. Ce sont, le soufre, la potasse, les mercuriaux, la poudre de charbon, la suie de cheminée, diverses plantes narcotiques, ou âcres.

Le soufre et ses combinaisons sont le moyen le plus énergique; on donne le soufre à l'intérieur, à la dose de 15 à 20 grains par jour, ordinairement sous forme de pastilles; on en fait des frictions sur les tégumens avec une pommade d'axonge, contenant un cinquième ou un quart de soufre; on le donne en vapeur sous forme de fumigations : c'est un moyen utile, mais qui est loin d'avoir tous les avantages qu'on lui a attribués. Les personnes d'une constitution forte et pléthorique sont exposées à des étourdissemens, à des coups de sang, et à d'autres graves accidens.

On se sert beaucoup de diverses préparations sulfureuses, et surtout du sulfure de potasse : on le donne dissous dans les bains, à la dose d'environ quatre onces pour chaque bain; c'est le moyen le plus énergique et le plus commode de traiter la gale.

M. Dupuytren l'administre en lotions, à la dose

de quatre onces, dissous dans une livre et demie d'eau ; on en lave deux fois par jour les parties recouvertes de vésicules : on peut employer de même le sulfure de chaux et celui de soude. On peut combiner avec ces sulfures, la potasse, le sel ammoniac, la chaux, le sel marin. Ces médicamens paraissent en augmenter l'énergie ; d'autres fois avec l'opium, lorsqu'il y a une trop grande sensibilité chez la malade.

Comme le soufre et ses combinaisons ont l'inconvénient d'une odeur qui leur est propre, beaucoup de personnes ne peuvent en faire usage. On le remplace fréquemment par des frictions avec l'onguent citrin, avec une pommade contenant du muriate de mercure doux, dans la proportion d'un gros de ce muriate pour une once de pommade. On emploie aussi la dissolution du muriate sur-oxygéné de mercure en lotions, comme dans la quintessence antipsorique de M. Mettemberg. Les préparations mercurielles guérissent bien la gale : mais elles n'agissent avec sûreté que lorsqu'on les porte à des doses assez fortes pour déterminer la salivation ; ce qui est un grand inconvénient.

M. Pihorel a proposé le sulfure de chaux en poudre, à la dose de 2 gros, délayé dans une petite quantité d'huile. On en fait des frictions sur les poignets et sur les mains.

J'ai employé aussi avec avantage la suie de che-

minée; on en forme une pommade avec une once d'axonge, et deux gros de suie brillante, bien porphyrisée, et l'on en fait des frictions sur les parties affectées, comme avec la pommade soufrée.

Celle de suie a l'avantage de guérir aussi promptement, et de ne pas occasionner d'éruptions cutanées par irritation.

La pommade acide, et dite oxigénée d'alyon, peut encore être employée avec avantage.

On peut de même se servir de lotions préparées avec les infusions de staphysaigre, d'ellébore, de ciguë, et autres plantes excitantes ou calmantes; mais elles sont généralement insuffisantes pour opérer seules la guérison de la maladie.

Lorsque la gale paraît s'être fixée sur le vagin ou l'utérus, on insiste sur les moyens propres à combattre l'irritation et l'inflammation dont ces organes sont le siége.

On tâche d'obtenir le déplacement de la gale, au moyen des pédiluves irritans, des sudorifiques, des légers purgatifs, des vésicatoires appliqués à la partie interne des cuisses, sur les lieux les derniers occupés par la maladie, des bains, d'un cautère à un bras, des ventouses scarifiées.

On a aussi recours aux moyens qui paraissent combattre le principe psorique, et spécialement au soufre que l'on donne dans ses diverses combinaisons, tant à l'intérieur qu'en douches, en bains et en frictions.

Du Rhumatisme des organes propres aux femmes.

Le rhumatisme peut se développer dans ces organes, ou y être rétrocédé. Il est rarement circonscrit, borné à un tissu ; il en affecte plusieurs, et même ceux de plusieurs organes à la fois : il n'y occasionne pas de lésions anatomiques prononcées ; il y produit des irritations, des inflammations aiguës et chroniques. Les irritations s'y manifestent par des douleurs passagères, souvent assez vives, dont on ne reconnaît la nature qu'à raison de leur coïncidence avec d'autres douleurs rhumatismales, et de l'absence de toute autre lésion capable de les déterminer. On les prend fréquemment pour des spasmes ou névralgies des organes génito-mammaires.

Quand le rhumatisme produit une inflammation aiguë, si c'est dans l'utérus ou le conduit vulvo-utérin, elle s'y manifeste par des douleurs plus vives que dans le cas d'irritation, des difficultés d'uriner, l'écoulement d'une matière muqueuse, la fièvre et les autres symptômes de l'inflammation de ces organes, avec un peu moins d'intensité.

Il en est de même quand l'inflammation affecte les mamelles ; il y survient des douleurs vives sans induration apparente, sans changement de couleur à la peau ; la sensibilité y est quelquefois si forte qu'on peut à peine y supporter le plus léger vêtement.

L'inflammation aiguë rhumatismale, tant de l'utérus que des mamelles, a peu de fixité; elle quitte souvent ces parties pour se porter sur d'autres; elle se termine par résolution, ou par un état chronique, rarement par suppuration et par les autres terminaisons de l'inflammation.

Quand le rhumatisme produit une inflammation chronique, il donne lieu à des douleurs passagères, qui s'en vont, reviennent, et coïncident avec les douleurs rhumatismales des autres parties.

Quelquefois les symptômes de ce rhumatisme sont si obscurs qu'on est long-temps sans le reconnaître, ou même le soupçonner.

Pouteau fut appelé, en 1774, pour une dame enceinte pour la troisième fois, et au sixième mois de la grossesse.

Cette dame avait ressenti à trois mois et demi des anxiétés, un malaise et des douleurs dans la région de l'utérus, qui avaient toujours été en augmentant : deux saignées du bras avaient été pratiquées sans aucun avantage. Les douleurs s'étaient accrues au point que cette dame était obligée de rester couchée sur le dos, sans pouvoir se tourner sur ses côtés, le seul contact du ventre les rendait très-vives. Un cataplasme de mie de pain, de lait et de jaunes d'œufs, fut le seul topique qui la soulagea; on le renouvela toutes les six heures, et l'on en continua l'usage pendant la durée de la grossesse.

Frappé de la singularité de ces accidens, Pouteau s'informa si la malade n'avait jamais ressenti de douleurs dans quelque partie, elle en avait eu en effet une au bras droit quelques années auparavant, pour laquelle on lui avait fait porter sur la peau une manche de flanelle. Cette douleur s'était dissipée, et depuis n'avait plus reparu.

Ce praticien soupçonna que le rhumatisme qui s'était porté sur le bras, était la cause des douleurs de l'utérus : ses conjectures ne furent pas goûtées; on objecta que depuis ce rhumatisme il y avait eu une grossesse et un accouchement heureux, qu'ainsi il fallait attribuer à une cause plus récente les dernières souffrances de la malade. La grossesse suivit son cours ; l'enfant qui en provint était maigre, et ne vécut que quelques heures, les lochies furent abondantes, et la malade parut se rétablir entièrement.

Cependant, après la cessation des lochies, il se manifesta dans le bas-ventre des inquiétudes, et une douleur vague suivie d'accès hystériques.

On essaya de combattre cet état d'excitation nerveux par les médicamens réputés anti-hystériques; ceux-ci n'ayant pas produit de bons effets, on eut recours au quinquina qui rendit un peu de tranquillité, et aux demi-bains qui améliorèrent beaucoup sa situation. Cependant les douleurs réaugmentèrent, et l'état de la malade empira; elle éprouvait un serrement de poitrine, une toux fréquente, qui lui faisait craindre une maladie de

poitrine, des douleurs alternativement au bas-ventre et aux mamelles; elle ne pouvait marcher que le corps plié en devant. Elle passa l'hiver dans un état fâcheux, essayant de nouveaux remèdes sans en retirer de soulagement.

Pouteau persista à regarder le rhumatisme comme la cause de tous les accidens; il pensait que cette maladie avait son siége principal dans l'utérus, et que delà elle se communiquait à la poitrine et aux mamelles: il jugea que le seul moyen de l'extirper était l'emploi de vésicatoires volans.

La malade s'y étant soumise, il en appliqua un de trois pouces et demi de longueur sur deux de largeur, sur la poitrine, entre les mamelles, et fit garder le lit le lendemain. La malade était levée; elle vint au-devant de lui d'un air riant; elle ne se sentait plus de son incommodité; sa démarche n'était plus gênée.

Ne pensant pas que l'action d'un seul vésicatoire fût suffisante pour détruire entièrement le principe rhumatismal, Pouteau en conseilla un second pour la mamelle droite, pendant que la plaie du premier achevait de se guérir, puis un troisième pour la mamelle gauche, et un quatrième de nouveau sur la poitrine. Pendant tout ce traitement, qui dura près d'un mois, la malade sortit, et parut aux promenades : les personnes qui avaient eu connaissance de sa maladie, ne pouvaient comprendre comment elle avait pu recouvrer en aussi peu de temps ses forces et sa santé.

Quelques mois après, cette dame redevint enceinte; elle redouta pour cette grossesse les accidens qui avaient rendu l'autre si douloureuse; mais Pouteau la rassura : il lui dit que l'utérus ayant été fortement irrité, il serait possible qu'en acquérant du volume, cette partie éprouvât un mal-aise et des tiraillemens; mais que ces incommodités ne seraient point occasionnées par le rhumatisme. Cette dame éprouva, en effet, quelques tiraillemens dans l'utérus, dans les derniers mois de la grossesse. Elle accoucha à terme, d'un enfant bien portant, et elle jouit ensuite d'une bonne santé (1).

Le rhumatisme des organes propres aux femmes est souvent dû à un refroidissement, ou au transport, sur ces parties, d'un rhumatisme préalablement existant dans quelque autre organe.

Il se guérit ou on le déplace facilement à l'état aigu; quand il est chronique, on éprouve beaucoup de difficultés pour le faire cesser.

On le combat à l'état aigu, par la saignée, l'application des sangsues, ou des ventouses scarifiées au voisinage des parties affectées; l'usage des boissons adoucissantes propres à porter à la peau, telles que les infusions de bourrache, de violette, de tussilage, de coquelicot, etc.; des bains de pieds synapisés, des bains de siége prolongés, préparés avec une décoction de jusquiame, ou d'autres plan-

(1) Pouteau, *Œuvres posth.*, t. III, p. 358.

les narcotiques ; on retire souvent de bons effets de la poudre de Dower, à la dose de 12 grains, du rob de sureau à celle d'un gros, des extraits de jusquiame à celle d'un à cinq grains, de semences fraiches de stramoine, à celle d'un demi-grain à deux grains ; des purgatifs, une ou deux fois par semaine ; des cataplasmes émolliens sur les seins, et sur les parties douloureuses ; des bains de vapeurs, d'abord émolliens, puis aromatiques.

Quand la maladie a passé à l'état chronique, on la combat par les mêmes moyens : la saignée et les évacuations sanguines, en mettant cependant un peu plus de réserve dans leur emploi, dès que les symptômes inflammatoires sont passés. On emploie les sudorifiques, et spécialement le gayac, les préparations ammoniacales, les dérivatifs ; principalement les vésicatoires volans aux environs des parties affectées : il faut en appliquer successivement 10, 12, 15 ; les cautères, la pommade stibiée en frictions : les frictions mercurielles sont quelquefois utiles ; on insiste davantage sur les purgatifs.

On donne des bains de vapeurs, des bains sulfureux, de Plombières et autres.

On éprouve de bons effets de l'addition, dans ces bains, du sous-acétate de plomb liquide, à la dose de deux gros à demi-once.

On peut employer avec grand avantage l'application du *sudatorium* proposé par le docteur Danvers (1).

(1) Le *Sudatorium* est un appareil destiné à provoquer la

Les demi-lavemens, dans lesquels on ajoute graduellement les préparations d'opium, et spécialement le laudanum de Rousseau, à des doses très-fortes, peuvent être très-utiles.

De la fixation de la Goutte sur les organes propres aux femmes.

Lorsque la goutte se fixe sur ces organes, elle y produit des irritations, des inflammations aiguës ou chroniques, des concrétions crétacées, et diverses altérations organiques.

Les irritations sont passagères ou fixes : elles se manifestent par des douleurs dans les parties qui en sont le siège, vives ou sourdes, de peu de durée ou extrêmement tenaces, et dont on ne reconnaît la nature qu'à raison de leur coïncidence avec une disposition goutteuse, ou avec des symptômes de la goutte préexistante.

Les inflammations se rapprochent, par leurs caractères, de celles qui proviennent d'une cause externe, de manière que les malades croient avoir reçu un coup à la partie sur laquelle elles se développent.

Elles en diffèrent cependant d'une manière marquée. Dans les inflammations provenant de la goutte, les parties affectées deviennent extrême-

sueur au moyen du calorique ; il est d'une application très-facile au lit du malade.

ment sensibles ; à peine peut-on quelquefois les recouvrir du linge le plus fin ; les douleurs sont aiguës, déchirantes. Ces inflammations occasionnent un sentiment de brûlure bien plus vif que dans les autres maladies inflammatoires ; la chaleur est plus vive, le gonflement a plus de tension ; la rougeur est plus intense lorsqu'elle est apparente.

Si la membrane muqueuse de l'utérus ou du vagin est affectée d'inflammation goutteuse, les matières excrétées ont des caractères qui leur sont propres ; elles sont plus épaisses, ont un caractère gélatineux, et ressemblent souvent à de la craie, en se désséchant. Cette inflammation a aussi une marche différente de celle des autres ; elle se propage moins de proche en proche, elle est plus sujette à se déplacer, elle a une durée moins déterminée, elle se termine plus souvent par résolution : l'urine est ordinairement claire, fort acide, au commencement de l'accès ; et elle devient, à la fin de l'accès, trouble, épaisse, très-acide, dépose parfois une matière muqueuse, très-visqueuse, crétacée.

Il est rare que la goutte se manifeste primitivement dans les organes propres aux femmes, et les affecte exclusivement ; elle n'y survient, pour l'ordinaire, qu'après avoir été fixée sur les extrémités inférieures, lorsqu'en se déplaçant elle se porte sur les organes internes.

Les caractères spéciaux de cette maladie ne

sont pas assez tranchés pour la faire toujours distinguer d'avec les autres, sans le secours des circonstances qui l'ont précédée ou qui la suivent.

N'affectant guère les organes génito-mammaires que lorsqu'elle a une marche irrégulière, et qu'elle est rétrocédée, elle est ordinairement grave.

Il n'existe pas de moyens directs pour détruire la goutte ; on se borne à combattre les accidens qu'elle détermine, à procurer son déplacement en la dirigeant sur des organes où sa présence est moins fatigante : on facilite son expulsion de l'économie, et l'on empêche autant que possible ses retours.

On calme les irritations locales et les inflammations que la goutte occasionne par les moyens usités contre les inflammations.

Lorsque les malades sont d'une constitution forte, que les douleurs et les symptômes inflammatoires sont intenses, que le pouls est fréquent, développé, on a recours à la saignée. L'application des sangsues localement est préférable, lorsque la malade est d'une constitution faible, et que les symptômes inflammatoires sont peu intenses. Cette application de sangsues, au nombre de 40 ou 50, aux environs des parties affectées, calme très-promptement les douleurs, et les fait passer quelquefois presqu'à l'instant : mais il faut cependant mettre beaucoup de réserve à cet égard ; les accidens reparaissent souvent le lendemain avec plus d'intensité ; l'inflammation cesse momentanément, et reparaît sur d'autres organes souvent

plus essentiels, tels que le cerveau ; elle donne lieu aux accidens les plus fâcheux, et compromet l'existence des malades.

Il est bon d'appliquer sur la partie qui est le siége de l'inflammation goutteuse, des cataplasmes émolliens ; d'y faire des onctions adoucissantes et calmantes.

Les malades se trouvent mieux parfois de l'application d'un paquet de chanvre écru, d'une carde de coton ; il convient, s'il y a possibilité, de recouvrir le tout avec du taffetas gommé. Les bains tièdes généraux, les bains de siége ne peuvent être qu'avantageux. On insiste sur les boissons adoucissantes, tant que l'estomac peut les supporter, sur les demi-lavemens, émolliens et calmans.

Il faut aussi rappeler la goutte aux articulations qui en ont été primitivement affectées, ou l'y retenir, lorsqu'elle y est déjà, par des topiques appropriés.

On administre des bains de jambes, d'eau tiède, tenant en suspension une livre de farine de moutarde pulvérisée, que l'on fait suivre d'un large synapisme appliqué tant sur les genoux que sur les pieds.

On peut employer aussi l'acide muriatique, à la dose de 4 onces pour environ quatre pintes d'eau, ou tout autre topique attractif.

Les purgatifs doux sont utiles ; il faut les faire suivre, ou précéder de légers narcotiques, de peur qu'ils n'excitent des affections spasmodiques dans

les intestins : on doit cependant user modérément de ces médicamens ; ils pourraient déterminer la goutte à se porter au cerveau.

Du moment où les symptômes inflammatoires sont diminués, on fait usage des diurétiques doux, tels que les infusions de turquette, de raisin d'ours. Les eaux minérales sulfureuses, les préparations ferrugineuses : les baumes naturels, les préparations ammoniacales, sont aussi très-bien indiqués. Ces moyens tendent à éliminer le principe goutteux, en favorisant les divers émonctoires ; il est bon de les combiner avec les mucilagineux, pour que leur action ne soit pas trop échauffante.

Quand l'inflammation goutteuse a passé à l'état chronique, l'on insiste sur les diurétiques toniques. Les mieux appropriés suivant Barthez, sont la térébenthine, les baumes naturels du Pérou, de Tolu et autres, la gomme de gayac, l'extrait de baies de genièvre, les diurétiques balsamiques, le mille-pertuis, la verge dorée.

Quand l'inflammation goutteuse est terminée, on tâche d'en prévenir les retours : nous n'avons pas pour cet objet de moyens bien efficaces ; il en est cependant quelques-uns qui semblent quelquefois éloigner ses retours.

Ce sont ceux qui tendent à éliminer le principe de la goutte, et à la porter au-dehors, tels que les eaux minérales sulfureuses et alcalines, les préparations ammoniacales, les quatre bois sudorifiques, les diurétiques chauds, les vêtemens chauds,

les légers purgatifs, les bains tièdes : l'application d'un vésicatoire, d'un cautère sur les membres inférieurs, est souvent utile.

Il faut surtout insister sur un régime doux et sobre, sur l'abstinence du café et des liqueurs spiritueuses; il est bon de se recouvrir de laine, et de faire un exercice modéré.

Du Scorbut.

Les organes propres au sexe peuvent participer au scorbut, lorsqu'il est général; mais il est rare qu'ils en soient affectés spécialement.

Les personnes atteintes de cette maladie, sont sujettes aux flueurs blanches; elles éprouvent des dérangemens dans la menstruation; leurs grossesses sont plus pénibles; elles sont plus sujettes aux hémorrhagies pendant l'accouchement; leurs lochies sont ordinairement peu abondantes, d'une mauvaise nature; la sécrétion du lait durant l'allaitement est troublée; les qualités de ce liquide sont altérées.

On voit cependant des personnes chez lesquelles cette maladie existe à un très-haut degré, et qui n'éprouvent ni dérangement dans les fonctions des organes génito-mammaires, ni flueurs blanches, ni d'autres symptômes annonçant que ces organes participent sensiblement à cette affection.

Le scorbut ne présente dans ces organes aucun symptôme particulier propre à le faire distinguer;

on ne s'en aperçoit que par les signes généraux du scorbut; la tuméfaction des gencives qui saignent à la plus légère compression; la fétidité de l'haleine, la pâleur du visage, les taches brunes, noirâtres sur les jambes, sur les cuisses et la poitrine; l'état de faiblesse générale dans tous les organes.

Chacun sait que le scorbut est produit par la respiration d'un air peu renouvelé, et altéré par la réunion de beaucoup de personnes dans un lieu peu spacieux; par l'usage d'alimens salés, d'eau corrompue, et par beaucoup d'autres causes débilitantes.

Mais en quoi consiste essentiellement la maladie? je n'oserais prononcer à cet égard. Cependant, il m'a paru que c'est dans un état sous-inflammatoire, sur des organes radicalement affaiblis.

Le scorbut des organes propres au sexe est peu inquiétant par lui-même; mais il n'en est pas de même sous le rapport de l'état scorbutique général : on éprouve souvent beaucoup de difficultés pour faire cesser cette maladie.

Les organes propres au sexe n'exigent aucun traitement particulier; il faut employer les médicamens dont l'expérience a constaté l'utilité contre le scorbut.

Ils se tirent principalement de l'usage des plantes crucifères, dites antiscorbutiques; ce sont : le trefle d'eau, le cresson, le cochléaria, le beccabunga, le pourpier, la racine de raifort sauvage.

On les donne en infusion, en décoction; on en prescrit les sucs exprimés, la teinture vineuse, la teinture alcoholique; on les administre aussi sous forme de sirop dit antiscorbutique.

Les oranges, les fruits rouges, les légumes frais, sont les meilleurs moyens qu'on puisse employer dans ce cas.

Lorsqu'on soupçonne que l'utérus participe à cette maladie, on fait prendre des bains de siége avec l'infusion de ces plantes, dont on fait aussi des injections.

On doit porter beaucoup d'attention à cet état de la femme dans le choix d'une nourrice; mais si c'est la mère qui allaite, on lui prescrit un régime végétal, l'air de la campagne, de grands soins de propreté, et tous les moyens hygiéniques qu'on peut lui procurer, afin d'obtenir son rétablissement.

Du Cancer; Considérations générales.

On s'est, dans tous les temps, beaucoup occupé du cancer; nous ne sommes guère plus avancés en connaissances positives sur cette maladie. A peine est-on fixé sur le nombre des états morbides qu'elle comprend : les uns, avec raison, y placent le squirrhe, les mélanoses, le cancer ulcéré; d'autres n'y admettent que ce dernier : les autres espèces, suivant eux, forment des affections distinctes.

Des recherches nombreuses ont été faites sur les altérations pathologiques que produit cette maladie ; mais ces dernières n'ont pas été assez isolées : on s'est attaché à des differences peu importantes ; et l'on a méconnu les changemens qui résultent des diverses périodes du cancer.

Laennec lui-même, auquel la science est redevable à tant d'égards, lui a fait faire dans cette circonstance un pas rétrograde, en formant des espèces séparées, et en désignant, sous des dénominations particulières, les divers degrés du cancer.

Cette incertitude dans la circonscription et dans la détermination de la maladie en a portée dans la fixation de ses symptômes. La plupart des auteurs lui assignent des caractères qui n'appartiennent qu'à ses derniers degrés ; ce qui expose à la méconnaître dans son principe. Quelques-uns même ont voulu lui établir un caractère pathognomonique ou univoque ; les uns ont cru le trouver, pour celui de l'utérus, dans le renversement des lèvres du col de ce viscère ; d'autres dans la fétidité et dans la couleur des matières rendues ; d'autres, avec plus de raison, dans la nature de la douleur ; mais il n'existe pas à proprement parler de caractères que l'on puisse regarder comme absolument essentiels ; cette maladie peut souvent exister sans présenter aucun de ceux qui ont été donnés pour tels.

Suivant quelques auteurs, la maladie est toujours primitivement locale ; mais les faits de pra-

tique démontrent que la constitution en est quelquefois imprégnée lorsqu'elle se manifeste au dehors.

Il règne une grande incertitude sur le principe du cancer ; pendant des siècles on lui en a assigné un particulier : quelques modernes regardent à tort l'existence de ce principe comme problématique ; toutes les maladies en ont un, tantôt passager, comme le principe d'irritation qui résulte de la percussion d'un corps vulnérant, tantôt temporaire, comme celui des maladies éruptives dont la nature procure l'expulsion par ses propres forces.

D'autres fois enfin, ce principe est tellement enraciné que ni la nature ni l'art ne peuvent souvent en procurer l'expulsion : tel est celui du cancer.

Les maladies qui affectent l'espèce humaine, quoique nombreuses, se réduisent à un petit nombre d'affections élémentaires : l'inflammation, les spasmes nerveux, etc. Ces dernières éprouvent des modifications importantes d'après les principes qui les déterminent. Ainsi les inflammations exanthématiques ont entre elles des différences immenses, quoiqu'affectant le même tissu, à raison de la diversité de leurs principes. Il en est de même de l'inflammation d'une partie, dépendant d'une cause externe ; elle diffère essentiellement d'avec celle qui est occasionnée par les vices scrofuleux ou syphilitique.

Le cancer imprime des modifications marquées aux maladies élémentaires, et spécialement aux inflammations ; il leur donne une physionomie, une marche particulières ; il change le caractère de leurs produits, met des obstacles à leur terminaison, et les fait reparaître lorsqu'elles ont cessé. Sans parler des nombreuses erreurs qui se sont succédées pour rendre raison de ce principe, soupçonnerons-nous, avec le professeur Dubois, qu'il consiste dans une altération du système nerveux? Cette opinion était, à la vérité, celle des anciens, puisqu'ils en attribuaient la formation à l'atrabile, et que chez eux les effets de l'atrabile sont les mêmes que ceux que nous attribuons au système nerveux ; mais elle ne paraît pas mieux fondée.

Dirons-nous, avec quelques modernes, que le cancer est occasionné, tantôt par un principe acide ou alcalin, tantôt par la présence d'un gaz hydrogène sulfuré animal ou d'un oxyde d'azote? ce serait, je l'avoue, renouveler l'explication de l'obscurisme par l'obscurisme.

On a cru tout récemment avoir résolu cette question, en disant que ce principe consiste dans une irritation ; mais cela ne lève nullement la difficulté. L'irritation qui donnerait lieu au cancer, ne pourrait être la même que celle qui produirait une inflammation ordinaire, puisque ces maladies diffèrent essentiellement entre elles par leurs phénomènes.

On peut déterminer une irritation, la graduer à sa volonté, et donner lieu à des inflammations qui lui correspondent en intensité ; mais il n'en pourrait être de même relativement au cancer.

Les inflammations, les engorgemens qui ont quelque ressemblance avec cette maladie, cessent lorsque l'irritation est passée; il n'en est pas de même du cancer : il est toujours permanent; les moyens qui font cesser l'irritation, n'ont sur lui qu'un effet secondaire.

Ces raisons, ainsi que beaucoup d'autres, annoncent que l'irritation peut se trouver avec le cancer, en former un des élémens, mais qu'elle n'en est pas la cause déterminante. Le principe de cette maladie est recouvert d'un voile impénétrable; et il est à craindre qu'il ne le soit longtemps: on l'a désigné par le mot de vice, bien préférable à une dénomination dont l'acception serait déterminée, et dont il faudrait fausser le sens : il vaut mieux ignorer la vérité et se mettre à sa recherche, que de croire l'avoir trouvée lorsqu'on est encore dans l'erreur.

Quoique le cancer soit le plus souvent incurable, on peut cependant en obtenir la guérison dans son principe, et toutes les fois que les parties qui en sont affectées, peuvent être enlevées ou détruites. De nombreux essais ont été faits pour reconnaître les moyens qui exercent quelque influence sur cette maladie. A peine est-on, il est vrai, sur la voie de ceux qui sont propres à la

combattre. Espérons qu'une connaissance approfondie des lois de l'économie, des symptômes et de la marche de la maladie dans ses divers développemens, mettra en pouvoir d'agir avec plus d'avantage, et de trouver, comme pour d'autres maladies spécifiques, des moyens de mettre un terme à une affection aussi funeste.

Des divers degrés de développement du Cancer.

Le cancer se manifeste par un ou plusieurs tubercules, du volume d'un grain de millet ou d'un pois, globuleux, d'une consistance ferme, qui n'adhèrent aux parties voisines que par un tissu cellulaire lâche : ces tubercules sont rouges à leur surface et dans leur intérieur, et formés par un tissu vasculeux, compacte, analogue à celui d'une petite glande. On en exprime un peu de sang quand on les incise; ils paraîtraient avoir pour base un ganglion lymphatique : mais ils ont souvent lieu dans des parties qui en sont dépourvues.

Quelquefois le cancer se forme dans le tissu même des organes, lequel devient rouge, se développe, s'épaissit et se durcit dans une portion de son étendue. Ce tissu est difficile à couper, et fait entendre sous le bistouri un bruit semblable à celui du parchemin.

La maladie reste souvent dans cet état pendant des années; les parties affectées sont dans une

sorte d'inflammation latente : elle finit par faire des progrès; il se forme de nouveaux tubercules, ou bien d'autres tissus s'altèrent de proche en proche.

Après un certain laps de temps, il se développe dans les tubercules un point blanc, qui s'agrandit peu-à-peu aux dépens de la partie rouge, jusqu'à ce qu'il l'ait envahie, à la manière de ce qui se passe dans la pourriture d'un grain de raisin. Celle-ci a lieu d'abord dans une portion du grain, sans que le reste soit altéré, et elle ne s'en empare en entier que tardivement.

Lorsqu'il y a plusieurs tubercules, leur maturité, ou la conversion en matière blanche, suit la marche de leur développement; les plus récens sont rouges et fermes : ceux qui sont plus avancés sont à demi blancs et rouges, et à demi ramollis; les plus anciens sont entièrement blancs et ramollis. Quand il y en a un grand nombre d'agglomérés ensemble, le tissu qui en est le siége est rouge et épais dans les lieux où ils sont récens; rouge et pointillé de blanc, dans ceux où ils sont plus anciens; et enfin blanc et ramolli, d'apparence cérébriforme et lardacée, dans ceux où ils sont très-anciens.

Les parties cancérées, ramollies, blanches, ou grises, sont alors dans une sorte de concrétion puriforme; en les triturant dans un mortier, elles se dissolvent dans l'eau froide, à-peu-près comme le pus dont elles ont toute l'apparence.

La même marche s'observe pour le tissu squirreux : il s'y développe des points blancs, qui vont toujours en augmentant d'étendue; la couleur rouge disparaît, et toute la partie affectée devient blanche et ramollie : les parties altérées ont alors, comme dans l'état précédent, l'aspect d'une substance crémoïde ou cérébriforme; elles se dissolvent de même complètement dans l'eau froide lorsqu'on les triture dans un mortier.

Quand la maladie a passé dans cet état, tant dans les tubercules que dans les tissus cancérés, elle est dans une sorte de suppuration latente.

D'autres fois les parties affectées de cancer présentent des masses plus ou moins fortes, ramollies et noires, desquelles il se dégage une odeur fétide; c'est la maladie que Laennec a appelé mélanose, et qui ne me paraît être que le résultat d'une gangrène modifiée par l'affection cancéreuse.

Il se développe aussi fréquemment à la surface, ou dans le voisinage des parties cancérées, des végétations molles, rougeâtres ou fongueuses, dont il se détache des portions qui ne tardent pas à se renouveler : ces végétations ne sont recouvertes que par une membrane extrêmement mince; leur structure est un peu fibreuse et vasculeuse.

On trouve aussi, avec les portions affectées de cancer, des développemens de tissus cartilagineux et osseux, qui n'ont pas suivi les périodes des autres parties cancérées, quoiqu'ils soient probablement dus au même principe.

Enfin, quand la maladie continue ses progrès, la peau qui est au-dessus des tubercules ou du tissu cancéré s'amincit, prend une couleur d'un rouge violet, et s'ulcère. La matière pur forme s'ouvre une issue au-dehors, et y forme des couches de matière pultacée, grisâtres ou noirâtres; le pus qui en découle, est sanieux et fétide. Cet ulcère a une disposition à ne jamais se cicatriser, et peut être considéré comme latent.

La marche que nous avons indiquée est à-peu-près la même dans tous les cancers; on s'en assure dans ceux qui sont anciens; les parties affectées offrent en même temps tous les degrés de la maladie. Les plus éloignées de son foyer, étant les dernières affectées, sont épaisses et rouges. En se rapprochant du foyer, on les trouve rouges, parsemées de blanc, et à demi-ramollies. Celles du foyer du mal sont blanches et ramollies; on y rencontre des végétations, des portions noires, cartilagineuses, osseuses, et elles sont recouvertes d'une matière pultacée qui est le résultat de leur ulcération.

On distingue difficilement dans la pratique l'endurcissement du ramollissement peu avancé; aussi les confond-t-on sous la dénomination de squirrhe: il en est de même de la gangrène latente avec production de matière mélanée: on ne la distingue guère de l'ulcération.

On se demande, d'après cette marche, si le cancer peut être considéré comme une production acci-

dentelle. Je ne saurais partager cette opinion; cette maladie, lorsqu'elle affecte un tissu, n'y produit que des désorganisations anatomiques analogues à celles qu'on observe dans d'autres maladies, à cette différence près qu'elles sont plus intenses et d'une autre nature : elle donne lieu, à la vérité, à la formation de divers tissus, ou produits accidentels, tels que tubercules, végétations, etc.; mais ne serait-ce pas en donner une fausse idée, que de présenter ces résultats comme la maladie elle-même.

Les organes propres aux femmes sont exposés au cancer dans tous ses degrés; il y présente quelques nuances en raison de la différence de leur organisation, et de leurs fonctions; nous allons l'examiner dans chacun d'eux.

Du Cancer de l'utérus.

Cette maladie se développe dans ce viscère par des tubercules ou par un épaisissement dans son tissu. Les tubercules sont peu apparens; enchâssés dans le parenchyme de l'utérus, ils y forment de petits lobules rougeâtres; on ne les distingue que par la membrane qui les enveloppe. Le tissu de ce parenchyme épaissi ressemble au tuberculeux; sa section présente une surface plus homogène, sans aucune trace des cellules qui se voient dans ce dernier tissu.

Les parties qui sont le siége de ces tubercules, ou de cet épaississement, sont dans un état d'in-

flammation lente, ou d'induration ; elles ont le double ou le triple de leur volume, et sont déformées ; leur dureté se rapproche quelquefois de celle des cartilages.

Lorsque l'induration est ancienne, ces parties commencent à passer à l'état de suppuration latente ; leur couleur est rosacée ou blanchâtre, parsemée de petits points blancs, desquels il découle une matière séreuse, blanchâtre, et puriforme : elles se ramollissent à mesure que la suppuration latente s'est établie ; elles ont plus de volume, et sont plus déformées ; le tissu tuberculeux présente de petits lobules inégaux, remplis d'une matière blanchâtre, séparés par de petites cloisons celluleuses, traversées en tous sens par des vaisseaux sanguins assez volumineux : c'est ce qui constitue la dégénérescence que l'on a mal à propos désignée sous le nom de cérébriforme ; le tissu non tuberculeux est de même ramolli, d'un gris blanchâtre, et recouvert d'une énorme quantité de points purulens qui lui donnent un aspect lardacé.

On trouve aussi parfois, avec ces parties, des portions de tissu noirâtre, dans un état de dégénération gangréneuse, et ramollies.

Enfin, lorsque la maladie a passé à l'état d'ulcération et qu'elle occupe le col de l'utérus, cette partie est ordinairement détruite et rongée. On trouve, à sa place, des végétations fongueuses ou une couche putride plus ou moins épaisse, d'un gris-noirâtre, très-fétide.

Quand on lave à plusieurs eaux cette partie, la couche putride s'enlève avec facilité ; et l'on trouve, au-dessous, de petits tubercules semblables à ceux de la peau de chagrin, ou de la surface d'une mûre, et tels qu'on en voit aux lèvres, aux narines et sur les autres parties des tégumens qui sont entièrement le siége du cancer ; on y aperçoit aussi les ouvertures des vaisseaux qui ont été corrodés par le progrès de la maladie.

Le tissu de la portion de l'utérus qui n'est pas rongée, est épais et dense dans la longueur d'un pouce, d'une couleur blanchâtre, d'un aspect lardacé, et entièrement squirrheux. Quelquefois le fond de l'utérus paraît sain ; le plus souvent il est aussi squirrheux.

Lorsque l'ulcère a son siége dans le fond ou sur les parois de l'utérus, le volume de l'organe est de beaucoup augmenté ; les parties affectées sont de même désorganisées et rongées ; elles sont recouvertes par une couche putride, au dessous de laquelle ou trouve la partie de l'utérus qui reste à l'état squirrheux.

Quand le cancer s'est développé dans la membrane interne de l'utérus, on n'y trouve qu'un léger endurcissement avec rougeur, lequel ne tarde pas à passer à l'état de suppuration latente et d'ulcération ; ce qui a fait penser à Bayle, mais à tort, que le squirrhe lui-même dans l'organe utérin est toujours précédé d'ulcération. J'ai présenté, en 1812 ; à la Société de médecine-prati-

que un utérus très-volumineux, à l'état de suppuration latente. Le tissu en était intérieurement blanchâtre, parsemé de points purulens et lardacés. La membrane interne, tout-à-fait saine, ne présentait aucune ulcération, tant au corps qu'au col de l'organe.

Il est difficile de reconnaître le cancer de l'utérus dans son principe, et de le distinguer dans ses divers états.

L'engorgement s'annonce ordinairement par des hémorrhagies utérines légères, mais fréquentes, qui se reproduisent durant l'acte vénérien, à la suite du plus léger exercice ou de quelque contrariété.

Ces pertes sont d'abord accompagnées de peu de douleurs. Souvent elles sont précédées de douleurs plus ou moins vives, qu'elles semblent calmer : durant leurs intervalles, et même pendant leur durée, les femmes rendent une énorme quantité de matières séreuses d'un blanc opaque, ou d'un rouge pâle, d'une odeur fade particulière, quelquefois fétide, qui forme sur le linge des taches larges, peu colorées, dont les contours ont généralement une teinte brune. Ces matières verdissent le sirop de violettes, et présentent un caractère alcalin.

La maladie n'est pas contagieuse; elle n'occasionne que des écoulemens légers qui ont peu de durée.

Quelquefois, au lieu d'hémorrhagies, les fem

mes ont des règles peu abondantes, qui se suppriment même entièrement, ou elles sont sujettes à d'autres vices dans la menstruation. Elles éprouvent un prurit incommode, un sentiment d'ardeur dans la région de l'utérus et à l'orifice du vagin, des coliques utérines, des tiraillemens dans les régions lombaires et à la partie interne des cuisses.

A ces symptômes, il s'en joint de secondaires : une irritation excessive dans le genre nerveux, des insomnies, des palpitations, une grande sensibilité au creux de l'estomac, des vomissemens, un trouble dans les fonctions digestives, des spasmes utérins, des difficultés pour uriner ou pour aller à la garde robe, des lassitudes dans les jambes, de l'amaigrissement, ou d'autres accidens qui annoncent une altération manifeste dans la santé.

Lorsque c'est le col de l'utérus qui est le siége de la maladie, ce qui arrive le plus fréquemment, on le trouve plus bas, plus volumineux, plus alongé que dans l'état ordinaire, et généralement déformé. Les lèvres sont ouvertes, un peu renversées, et présentent des inégalités, des renflemens qui deviennent surtout très marqués à l'approche de la menstruation. Le col a plus de sensibilité, et on ne peut souvent le toucher sans donner lieu à un écoulement de sang. Il est rare que la membrane interne ne participe pas à la maladie ; elle est d'une couleur rouge, violacée ou noirâtre, quelquefois ulcérée ; ce dont on s'aperçoit faci-

lement au moyen du spéculum : c'est alors qu'il s'écoule plus particulièrement de l'orifice utérin une matière muqueuse ou séro-purulente, alcaline, et d'une odeur ordinairement fétide.

Si la maladie a son siége dans le corps de l'utérus ce viscère est bien plus élevé que dans l'état ordinaire. Le col est moins volumineux, souvent même il est entièrement effacé; le corps est au contraire plus développé, plus pesant, moins mobile; il se présente sous le doigt comme le segment d'une sphère, et forme une saillie considérable dans le rectum; il est douloureux dans quelques-unes de ses parties, et la douleur s'étend à l'abdomen, qui acquiert du volume et un certain degré de tension. En portant un indicateur dans le fondement, et l'autre au col de l'utérus, tandis que cet organe est assujetti par la main d'un aide, appliquée sur la région hypogastrique, on reconnaît, par le lieu où se manifeste la douleur, le siége principal de la maladie.

La membrane interne de l'utérus ne participe que très-tardivement à la maladie. L'écoulement qui en provient, quoique peu abondant, est longtemps muqueux, sans odeur, d'une bonne apparence, et acide; aussi on ne s'aperçoit souvent de la maladie que par les douleurs et les incommodités qu'elle occasionne : les écoulemens de l'utérus n'annonçant aucune affection grave dans ce viscère.

L'induration peut demeurer ainsi stationnaire

pendant plusieurs années, sans occasionner beaucoup d'incommodité; quelquefois elle se dissipe entièrement, comme j'ai eu occasion de l'observer: mais le plus souvent elle fait des progrès avec le temps, et les parties affectées passent insensiblement à l'état de ramollissement et de suppuration latente.

L'écoulement séreux des parties sexuelles s'épaissit peu-à-peu. L'irrégularité des menstrues est plus marquée ; les hémorrhagies utérines sont fréquentes, et ne présentent presque aucune interruption ; il se manifeste un sentiment de pesanteur dans le fondement. Les douleurs que la malade éprouvait dans l'organe utérin, deviennent plus aiguës, plus longues; elles sont accompagnées d'élancemens passagers, comme si des pointes traversaient rapidement la partie affectée; elles se reproduisent périodiquement à certaines heures du jour, et s'étendent aux aines, au sacrum, à la partie interne des cuisses; quelquefois elles discontinuent l'espace de plusieurs jours, et même pendant un temps plus ou moins long.

Si le col est le siége de la maladie, il acquiert plus de volume, il devient plus alongé, et s'avance parfois jusqu'à l'orifice du vagin ; il est en outre arrondi, dur, rénitent; son orifice est inégal, très-chaud, douloureux; les lèvres en sont souvent fortement renversées; il se ramollit ensuite et saigne au plus léger attouchement.

La malade éprouve de la gêne en marchant, de grandes difficultés pour uriner et pour aller à la garde-robe. Les accidens secondaires dont nous avons parlé, sont plus intenses.

La maladie a-t-elle son siége dans le corps de l'utérus? Ce viscère acquiert un volume considérable; il forme dans la région hypogastrique une tumeur très-douloureuse, lorsqu'on en fait l'examen, soit au-dessus de cette région, soit par l'introduction de l'indicateur dans les parties sexuelles, ou dans le fondement.

La maladie reste rarement à l'état de squirrhe sans qu'il se forme quelque ulcération, surtout à la membrane interne de l'utérus.

Les douleurs continuent d'être extrêmement aiguës et lancinantes; la matière qui s'écoule des parties ulcérées, est sanieuse, remplie de flocons, et laisse exhaler une odeur particulière très-fétide.

L'érosion des vaisseaux sanguins donne lieu à des hémorrhagies fréquentes et difficiles à arrêter. Si le col est le siége de l'ulcère, il est dur, très-douloureux, et se présente souvent sous l'aspect d'un champignon : si la maladie a son siége dans le corps de l'utérus, cet organe acquiert un volume excessif; il occupe quelquefois une grande partie de la cavité de l'abdomen, et remonte jusqu'à la région ombilicale. Le bas-ventre devient très-douloureux; la malade ne peut supporter les plus légères couvertures; il naît quelquefois, à la sur-

face des parties ulcérées, des végétations fongueuses.

Il n'existe guère de signes de la gangrène latente; et l'on ne s'aperçoit de la formation des tissus mélanés qu'après la mort.

La maladie ne peut durer un certain temps sans affecter le conduit vulvo-utérin, les dépendances de l'utérus, ainsi que les parties voisines de cet organe; il arrive fréquemment que la vessie et le rectum s'ulcèrent, éprouvent des dégénérescences, et communiquent par une ou plusieurs ouvertures avec la cavité de l'utérus.

Les glandes de l'aine se gonflent, les pieds deviennent œdémateux; l'œdématie gagne peu-à-peu l'une ou l'autre cuisse, rarement les deux à-la-fois, et il se fait un épanchement de liquide dans le bas-ventre. La malade éprouve des irritations et des démangeaisons insupportables aux parties sexuelles, des vomissemens presque continuels : elle ne peut garder aucun aliment solide, elle rejette même la plupart des boissons; souvent elle est sujette à des tremblemens, sans doute occasionnés par la grande quantité de substances narcotiques qui lui ont été administrées, à des faiblesses avec perte de connaissance, à une constipation opiniâtre, ou à des dévoiemens colliquatifs, à des hémorrhagies très-difficiles à arrêter; elle est dévorée par une fièvre hectique; elle tombe dans le marasme, et survit peu à cet état.

Le cancer de l'utérus ne se manifeste pas avant la puberté. On ne l'observe guère qu'à l'âge de quarante à cinquante ans, époque ordinaire de la cessation des règles.

La constitution avec prédominance du système nerveux, le célibat, l'habitation des lieux bas et humides, les chagrins vifs, les écarts dans le régime, une compression habituelle sur le bas-ventre pour en diminuer le volume, les coups, les chutes sur cette partie, surtout pendant la grossesse, les abus du mariage, les irritations fréquentes des organes sexuels, des injections âcres pour déterminer la cessation des flueurs blanches, la suppression des règles et les vices divers de la menstruation, les fausses-couches, les manœuvres imprudentes pendant l'accouchement, une inflammation chronique et ancienne du tissu propre et de la membrane interne de l'utérus, la disparition d'une affection dartreuse, rhumatismale, et la fixation du vice syphilitique, ou de tout autre, sur cet organe : ajoutons une disposition primitive et héréditaire ; telles sont les circonstances principales qui prédisposent à la formation du cancer de l'utérus.

Mais quelle est la cause déterminante, la cause matérielle qui fait passer les tissus à l'état de cancer ? C'est, comme je l'ai déjà dit, ce que nous ignorons complètement, quoique cette connaissance eût pu être d'un grand secours pour le traitement de la maladie.

Il n'existe pas de différence anatomique bien marquée entre l'induration cancéreuse dans son principe, et celle qui est la suite d'une inflammation, ou de toute autre maladie spécifique. Il n'en est pas de même quand le cancer passe à l'état de suppuration latente ; les parties affectées sont parsemées de points blancs, tandis que dans les autres indurations elles ont une surface uniformément rougeâtre.

Lorsque la suppuration latente est établie, et qu'il existe une gangrène latente et une ulcération, la désorganisation particulière est telle, qu'elle ne peut plus être confondue avec celle des autres maladies.

Les mêmes difficultés se présentent dans la distinction des indurations cancéreuses d'avec les autres indurations, d'après leurs symptômes ; les unes et les autres paraissent les mêmes dans leur principe. Ce n'est que d'après les circonstances qui les ont précédées, d'après leur ancienneté, qu'on peut reconnaître les cancéreuses ; encore ne peut-on jamais préciser le moment où elles en ont pris le caractère.

Dès que l'affection cancéreuse est ancienne, et qu'elle a passé dans ses divers degrés, la nature de la douleur, et la suite des accidens qui se manifestent, ne permettent plus de méconnaître le cancer : cependant l'ulcération de la membrane interne de l'utérus étant peu douloureuse, et donnant lieu à des écoulemens analogues à ceux du catarrhe

utérin chronique, est souvent confondue avec cette maladie, même avec une simple leucorrhée. Les faits dans lesquels de semblables méprises ont été commises par les hommes de l'art les plus exercés, seraient trop longs à énumérer.

Je pourrais aussi indiquer des faits moins nombreux à la vérité, mais non moins incontestables, d'écoulemens utérins, simples, qui ont été pris pour ceux des cancers confirmés. Je suis loin de vouloir faire la critique des praticiens auxquels cette méprise est arrivée ; mon but est seulement de montrer combien on doit être circonspect quand il s'agit de prononcer sur de semblables sujets.

On peut encore confondre le cancer de l'utérus, surtout dans son premier degré, avec d'autres affections du même viscère.

Je fus appelé en 1810 par M. Goyon, pour une dame qu'il soupçonnait atteinte d'un carcinome de l'utérus, et qu'un autre praticien regardait comme un polype.

Le col de l'utérus était en effet inégal à sa surface et très-volumineux ; il présentait, vers son milieu, une sorte de tumeur globuleuse qu'on pouvait facilement prendre pour un polype, au moment où il commence à entr'ouvrir le col pour se montrer au dehors. Cependant le défaut de mobilité de la tumeur, l'impossibilité de faire glisser le doigt entre cette tumeur, et la paroi interne du

col, les inégalités de l'orifice de cette partie, la nature des matières qui en découlaient, ne me permirent pas de méconnaître un carcinome : diagnostic que les progrès de la maladie ne constatèrent que trop, peu de temps après.

Le même chirurgien me fit appeler en 1812 pour une dame âgée de 29 ans, qui était atteinte d'une tumeur à l'ovaire gauche ; la maladie avait été prise d'abord, par de très-habiles praticiens, pour un cancer du col de l'utérus, à raison des douleurs poignantes que la malade éprouvait, et de la saillie que l'ovaire formait dans le vagin. Cependant on a été assez heureux pour faire cesser les douleurs; et cette dame a eu depuis quatre enfans à terme, dont trois filles et un garçon : la tumeur que l'on a crue long-temps formée par une hydropisie de cet organe, a disparu presque entièrement.

La malade affectée d'une inflammation chronique de l'ovaire gauche, et dont j'ai parlé précédemment (1), avait été regardée par un médecin très-distingué, comme atteinte d'un carcinome de l'utérus.

Divers déplacemens, la présence des corps étrangers, l'inflammation chronique des tissus de l'utérus, peuvent parfois être pris pour un carcinome; mais avec un peu d'attention, et en se pénétrant des signes de chacune de ces maladies,

(1) Voy. p. 269.

on peut, pour l'ordinaire, se préserver de semblables méprises.

L'engorgement du col de l'utérus, sans ulcération de la membrane interne, reste souvent stationnaire pendant des années; les irritations dans l'organe utérin, les pertes blanches et rouges, qu'il a déterminées dans le principe, finissent par se passer. Je donne des soins habituels à l'épouse d'un maréchal de camp, mère de plusieurs enfans, qui éprouva, il y a douze ans, diverses incommodités, pour lesquelles elle consulta M. le baron Boyer. Ce praticien en trouva la cause dans le col de l'utérus, qui était inégal : ce qui lui fit porter sur la maladie un fâcheux pronostic. Depuis ce moment cet engorgement a tellement diminué qu'elle n'occasionne presque aucune incommodité, sans que cette dame ait fait, pour ainsi dire, aucun traitement pour le faire passer.

J'ai obtenu quelques guérisons dans des cas où la maladie était plus avancée; je pourrais citer une dame des environs de Paris, traitée d'abord par M. Fabré, laquelle me fit l'honneur de venir me consulter : l'engorgement du col était considérable; il donnait lieu à des écoulemens abondans de matières muqueuses; la malade éprouvait des écoulemens, et des douleurs dans l'organe utérin, très-inquiétantes; elle était en outre d'une grande maigreur, et pouvait à peine se tenir debout et marcher : je prescrivis une saignée du bras, des bains généraux, une tisane de douce-

amère, coupée avec un quart de lait; des pilules d'extrait de ciguë, à la dose d'un grain par jour, portées graduellement à celle de deux et quatre grains par jour : cette dame a été assez heureuse pour se rétablir entièrement.

Il lui est survenu une éruption derrière les oreilles, qui peut bien avoir contribué à son rétablissement.

Le plus souvent, lorsqu'on est appelé à prendre connaissance de l'état des malades, leur affection a fait trop de progrès pour qu'il soit possible de les en débarrasser.

On a proposé, depuis quelques années, de faire l'extirpation des parties affectées, au moyen de la résection ou de la cautérisation. Ces opérations ont réussi dans quelques cas; mais en général on se décide trop tard à y avoir recours.

Quand la maladie affecte le corps de l'utérus, on la reconnaît rarement dans son principe; et lorsqu'on s'en aperçoit, elle est aussi trop avancée pour avoir l'espoir d'en obtenir la guérison.

On en est réduit, quel que soit le siége de la maladie, à calmer les accidens secondaires, et à rendre l'existence supportable.

Le traitement du cancer de l'utérus présente des différences suivant le lieu où il est situé, son degré, sa cause, la nature et la diversité de ses accidens.

Dans l'induration du col, quoique sans chaleur, lorsque cette partie est gonflée, qu'il y a un com-

mencement d'ulcération de sa membrane interne, on a plusieurs indications à remplir : 1.° diminuer la sensibilité fibrillaire, la congestion et l'état inflammatoire latent, premiers élémens de la maladie; 2° diminuer la sensibilité nerveuse, tant du cerveau que de l'organe affecté ; 3.° s'opposer aux causes qui ont donné lieu au cancer, combattre son principe inconnu, en opérer le déplacement ou l'expulsion ; 4.° enlever ou détruire par la résection ou la cautérisation les parties affectées.

On remplit la première indication au moyen des évacuations sanguines ; les plus convenables sont : la saignée du bras, réitérée, en raison des forces, à divers intervalles; l'application des sangsues : des ventouses scarifiées sur les reins, les aînes, à la partie interne des cuisses, sur le col même de l'utérus, en mettant beaucoup de réserve sur cette dernière application, qui donne lieu à des ulcérations et à des hémorrhagies utérines rebelles. Les bains de siége, les demi-bains et les lavemens froids, les douches à la glace dans le conduit vulvo-utérin, en refoulant le sang et l'éloignant de l'utérus ; les bains de siége tiédes, avec une infusion de laitue et l'addition de deux gros de sous-acétate de plomb liquide ou d'une once de sous-carbonate de potasse, les mêmes bains avec une décoction de jusquiame, de ciguë, de belladonne, de stramoine, de pavot noir, de morelle ou d'autres plantes narcotiques; les douches de vapeurs aqueuses ou narcotiques, dirigées sur le

col de l'utérus, remplissent la même indication.

On diminue la sensibilité cérébrale et locale au moyen des sédatifs; les plus usités en ce cas sont : les opiacés, l'acide hydrocyanique à l'intérieur, en frictions, dans des lavemens, en injections, les bains tièdes, les cataplasmes émolliens sur le ventre, les injections de pulpe de concombre, de potiron, de carottes, de pommes de terre râpées, de cataplasmes liquides, de beurre frais liquide, de lait, de décoctions des substances narcotiques, introduits dans le conduit vulvo-utérin ou dans le rectum.

Il est important de remédier aux causes et de détruire le principe de la maladie : quand elle est survenue à la suite d'irritations locales, de travaux, de compressions, ou de toute autre cause propre à déterminer un état inflammatoire permanent de l'utérus, on doit s'attacher à faire cesser ces causes d'irritation. Si la menstruation est dérangée, trop abondante, qu'elle se prolonge trop, qu'elle ait des retours trop fréquens, ou qu'elle ne soit pas assez abondante, qu'elle soit suppléée par des écoulemens muqueux, on se comporte comme il sera dit en traitant de ces dérangemens (1).

S'il y a précession ou concomitance des affections dartreuses, syphilitiques, rhumatismales, etc., on emploie les moyens en usage

(1) Voy. *Des Vices de la menstruation.*

contre elles : quelquefois ils sont suivis de succès. Le professeur Pinel rapporte l'observation d'une dame chez laquelle un cancer, déterminé par le vice dartreux, a été sensiblement diminué. J'ai obtenu, dans un cas semblable, un succès plus marqué.

Une dame, d'une constitution délicate, avec prédominance du système nerveux, mère de plusieurs enfans, fut atteinte, à l'âge de 34 ans, trois ans après son dernier accouchement, de douleurs permanentes dans les parties sexuelles. Elle eut recours successivement à plusieurs hommes de l'art, qui prescrivirent des traitemens variés. Impatientée de n'en éprouver aucune amélioration, elle suivit les conseils d'un empirique, qui administra, sans précautions convenables, un traitement mercuriel trop prolongé, dont elle ressentit les plus fâcheux effets. Les douleurs devinrent aiguës, lancinantes, dans la région utérine, principalement quand la malade était debout ou qu'elle marchait. Elle se vit forcée à garder le lit; lorsqu'elle allait à la garde-robe, elle éprouvait comme un poids sur le fondement. Elle avait un léger écoulement de matière muqueuse, et les règles étaient irrégulières, peu abondantes : elle eut recours au professeur Dubois, qui fit cesser le traitement antisiphylitique, et prescrivit les calmans. C'est alors que je fus appelé.

La malade éprouvait les mêmes symptômes, mais avec plus de modération que précédemment;

le col de l'utérus était abaissé et plus gonflé que dans l'état naturel, rénitent dans toute sa circonférence, la lèvre antérieure plus épaisse, un peu plus sensible, parsemée d'aspérités rugueuses, et très-sensible à la plus légère pression.

Comme le pouls était dur et élevé, la pléthore marquée, je prescrivis une saignée du bras, qui fut suivie de beaucoup de soulagement. Je fis continuer les moyens indiqués par M. Dubois, les boissons adoucissantes alternées avec quelques boissons amères, pour empêcher la débilitation de l'estomac, les bains généraux, et les bains de siége tièdes; les injections, et les lavemens préparés avec des substances mucilagineuses et calmantes.

La malade éprouva de ce traitement une amélioration marquée. Les douleurs lancinantes cessèrent presque entièrement, et elles ne se reproduisaient qu'à certaines époques après de la fatigue, ou une marche un peu forte. Il se manifesta au bout d'un an, une dartre faveuse sur le cuir chevelu, sur les deux oreilles, et sur la joue du côté droit. Je continuai les mêmes moyens, en insistant sur la douce-amère, dont on coupait la décoction avec moitié lait, sur la pensée sauvage, sur les pastilles soufrées, et sur les moyens usités contre les affections herpétiques : l'affection dartreuse diminua peu-à-peu, de même que les irritations de l'utérus; ces dernières n'avaient lieu qu'à la suite des changemens de temps, ou d'exercices pénibles. Les règles se régularisèrent; et la malade devint enceinte en 1812,

dix ans après son dernier accouchement, au moment où elle ne comptait plus sur les douceurs de la maternité. Vers le cinquième mois de la grossesse, je repris connaissance de son état; les deux lèvres de l'orifice du col étaient un peu gonflées, molles, lisses, et ne présentaient pas la plus légère aspérité. La grossesse suivit son cours: la malade donna le jour à un enfant bien portant, et jouit elle-même d'une bonne santé pendant plusieurs années : en 1817, elle éprouva les symptômes d'une phthisie pulmonaire, à laquelle elle succomba sans avoir éprouvé aucun ressentiment de l'affection du cancer.

Quand on a quelques raisons de croire que le cancer provient primitivement de la maladie syphilitique, ou qu'il en est accompagné, on a recours aux moyens employés contre cette maladie.

On donne la préférence aux sudorifiques concentrés, unis aux préparations mercurielles les moins irritantes, telles que le sulfure noir de mercure gommeux; il est bon aussi de les combiner avec la ciguë et les opiacés.

On obtient fréquemment la guérison de la maladie lorsqu'elle est récente: M. Lagneau en rapporte même une guérison dans une circonstance où la maladie était très-avancée.

M.me ***, dit-il, cohabitait depuis plusieurs années avec M. ****, dont la mauvaise santé était annoncée par des retours fréquens d'une ancienne

maladie vénérienne; à chaque apparition, cette maladie était palliée par un léger traitement, insuffisant pour détruire radicalement le vice constitutionnel. Presque dès le commencement de ce commerce, cette dame s'était aperçue, au col de l'utérus, d'une sensibilité qui ne lui était pas ordinaire; mais elle l'attribua à toute autre cause que celle qui existait réellement. Cette sensibilité passa progressivement à la douleur lancinante la plus vive, et s'accompagna bientôt d'un écoulement sanieux, âcre, et très-abondant. Après trois ans, cette dame ne pouvant plus tolérer ses souffrances, vint consulter Cullerier; ce praticien reconnut un engorgement squirrheux considérable au col de la matrice, qui était en outre le siége de plusieurs ulcères à bords durs et perpendiculaires, sources de l'écoulement sanieux dont nous avons parlé. Comme le mercure exaspère ordinairement cette fâcheuse maladie, on hésita d'abord à en proposer l'administration. Enfin, bien persuadé de l'origine du mal, Cullerier se décida à procéder au traitement; ce qu'il fit au moyen de sudorifiques très-rapprochés, unis à une faible quantité de deuto-chlorure de mercure. En moins de deux mois, le col de l'utérus revint à son volume naturel, les ulcères se cicatrisèrent, et tous les symptômes de cette cruelle maladie se dissipèrent.

Le plus souvent on n'est pas aussi heureux : les préparations mercurielles exaspèrent l'affection cancéreuse; et l'on est obligé de les discon-

tinuer : il faut abandonner la maladie syphilitique pour ne s'occuper que de la cancéreuse.

Il en est de même lorsque cette dernière maladie paraît avoir été produite par d'autres affections spécifiques, et que les moyens employés contre elles sont sans effet ; on est alors réduit à ceux qui exercent quelque influence sur le cancer lui-même ; ils sont en petit nombre, et n'agissent que faiblement : ce sont la combinaison du sulfure d'antimoine avec les mercuriaux, diverses préparations de plomb, de baryte, de fer, de cuivre, d'arsénic, etc. ; les bains tièdes, diverses eaux minérales, le chlorure de sodium, la ciguë, et les plantes narcotiques dont il a été parlé, le suc exprimé de carottes, la joubarbe.

On avait préconisé depuis long-temps le sulfure d'antimoine contre cette maladie. Les succès n'ayant pas répondu à ce qu'on en espérait, ce médicament était tombé dans l'oubli. Ayant eu occasion de reconnaître ses bons effets dans quelques cas de maladie syphilitique rebelle, je l'employai dans les maladies cancéreuses. Je n'eus pas d'abord à m'en louer ; il n'en a pas été de même de sa combinaison avec les mercuriaux, surtout avec le sulfure noir d'hydrargire, ou mercure.

On prescrit ces médicamens de différentes manières ; en voici quelques-unes de celles dont je fais usage :

♃ Sulfure d'antimoine, un gros ; sulfure noir d'hydrargire ou mercure, demi-gros ; extrait de

ciguë, 2 gros; divisez en 72 pilules; en prendre une matin et soir, et en porter graduellement la dose de 4 à 6 par jour.

Quelquefois les malades préfèrent ces médicamens sous forme de pastilles ou de conserves.

℞ Sulfure d'antimoine, ʒ j; sulfure noir d'hydrargire, ʒ ß; extrait de ciguë, ʒ ij; gomme arabique et sucre, q. s. pour former des pastilles de 15 grains chaque; en faire usage de la même manière que des pilules.

℞ Conserve de violettes, ℥ j; sulfure d'antimoine, 12 grains; extrait de ciguë, 12 grains; sulfure noir d'hydrargire, 6 grains; divisez en huit paquets, dont on en prendra un le matin et un le soir.

Ces médicamens, indépendamment de leur action stimulante générale, et spéciale contre la maladie syphilitique, en ont une marquée contre le cancer. On s'en aperçoit en ce qu'ils diminuent la douleur, les insomnies, les écoulemens, la tuméfaction des parties affectées. Il faut les suspendre s'ils augmentent ces accidens, ou qu'il survienne de la fièvre, de la chaleur dans le conduit intestinal. Ces médicamens occasionnent aussi de la constipation; et il est bon de les combiner avec une décoction de tamarin, de pulpe de casse, ou d'autres laxatifs.

Le cyanure ou hydrocyanate de plomb me paraît aussi avoir une action spéciale contre le cancer. Pris à l'intérieur sous forme pilulaire, à la

dose d'un demi-grain par jour, que l'on porte graduellement à celle de 3 et même de 4 par jour; on fait dissoudre de 12 grains à un demi-gros de ce sel dans une livre d'eau, qu'on délaye ensuite dans l'eau d'un bain. On en incorpore de 12 grains à un demi-gros dans une once de cérat, qu'on administre en frictions, tant dans les environs des parties affectées que sur les jambes et sur les cuisses. On l'emploie aussi dissous dans l'eau et en injections, ou mêlé à des cataplasmes émolliens. Ce médicament m'a paru agir sous toutes ces formes, et être un des moyens puissans à opposer aux affections cancéreuses ou à celles qui les simulent. Je crois devoir à son emploi la guérison de plusieurs affections de ce genre, notamment au sein et sur les lèvres, dans lesquelles les effets de ce médicament ont été plus évidens. Il faut cependant être très-attentif sur ses effets, en suspendre de temps en temps l'usage, de peur qu'il n'occasionne des coliques, et n'agisse désavantageusement sur le conduit intestinal. On peut remplacer le cyanure de plomb par le sous-acétate de plomb liquide; mais ce dernier a un peu moins d'activité.

Crawfurt a proposé l'hydrochlorate de baryte dans le premier degré du cancer; je l'ai employé dans celui de l'utérus, en en faisant dissoudre de 6 à 8 grains dans une livre d'eau distillée, dont on prend deux ou trois cuillerées à bouche par jour dans une boisson adoucissante.

Ce médicament produit parfois du soulagement lors même qu'il y a douleur, commencement de suppuration latente, et ulcération de la membrane interne de l'utérus; mais ses effets sont de peu de durée, et l'on est obligé d'en interrompre l'usage. L'acétate de cuivre a été préconisé contre cette maladie; Jamet le donnait dans un opiat, et Gerbier en pilules mêlé à des substances mucilagineuses. Il m'a paru plus utile, dissous, comme l'hydrochlorate de baryte, dans un liquide, à la dose d'un quart de grain à un demi-grain par jour: à des doses plus fortes il peut irriter et enflammer l'estomac et les intestins, produire des vomissemens et des dévoiemens dangereux. Je l'ai employé avec avantage à la dose de 10 à 24 grains, délayé dans un bain. Il en a été de même du sulfate d'ammoniaque et de cuivre, du muriate de fer, du muriate d'ammoniaque et de fer, du sulfate de fer vert, du tartrate de fer solide (boules de Nancy), de l'hydriodate de potasse, du chromate de potasse, du borate de soude, recommandés par divers auteurs. Ces médicamens, dissous dans des bains et diversement variés, produisent quelquefois de très-bons effets, et sont sujets à moins d'inconvéniens que pris à l'intérieur.

L'oxyde d'or et le muriate d'or, proposés par M. Chrestien, m'ont paru avoir quelques effets salutaires dans le principe des affections cancéreuses; mais je n'en ai nullement retiré ceux qu'il leur attribue, quand ces maladies ont fait des

progrès. Il en a été de même du muriate de platine que j'ai administré sous diverses formes.

Sans adopter l'idée d'un pharmacien qui attribue le cancer à une surabondance d'azote, et qui indique l'eau oxygénée pour la faire cesser, j'ai fait usage de cette eau. Je l'ai d'abord donnée à une faible saturation, que j'ai fait augmenter par la suite. Cette eau agit comme un stimulant; et dans quelques cas elle paraît avoir eu de l'avantage.

Depuis que M. Labarraque a fait connaître les heureux avantages du chlorure de sodium pour opérer la désinfection des corps, on a fait usage de cette substance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, contre le cancer : il m'a paru, dans quelques cas, que son usage n'était pas sans utilité.

L'acide arsénieux a aussi été recommandé : je l'ai employé plusieurs fois sans avantage; on en retirerait probablement de l'arséniate de potasse, dissous dans des bains, si l'usage n'en était pas aussi dangereux.

Ces médicamens agissent, les uns comme stimulans de la force fibrillaire, et par suite des systèmes sanguin et lymphatique; les autres exercent en même temps un certain degré d'astriction sur la fibre elle-même; quelquefois ils portent leur action sur les systèmes cérébral et nerveux.

On doit, je le réitère, être circonspect dans leur emploi et très-attentif sur leurs effets ; cependant il faut se garder de cette timidité pusillanime

qui fait que, dans la crainte d'irriter, on reste dans une inaction désespérante. Des maladies qui auraient pu guérir dans le principe, deviennent incurables, ou cèdent, malgré les pronostics fâcheux qu'on en a portés, au traitement des empiriques. Je suis parvenu, par l'emploi des médicamens dont j'ai parlé, à suspendre la marche de la maladie, à la rendre stationnaire, et à la guérir même, dans des circonstances où elle avait été jugée incurable.

Diverses plantes narcotiques ont aussi une action marquée, qu'on pourrait regarder comme spécifique, sur les affections cancéreuses ; ce sont : la ciguë, la belladone, la jusquiame, la stramoine, la douce-amère, la morelle, le pavot noir, les tiges de pommes de terre, l'aconit.

Ces plantes paraissent stimuler localement la fibre élémentaire, et par suite le système cérébral et nerveux ; le plus souvent elles n'exercent sur ce dernier qu'une action sédative.

La ciguë, d'abord préconisée outre mesure, a été ensuite trop dépréciée. Comme tous les autres moyens, elle est impuissante dans le cas d'ulcération ancienne ; mais dans ceux d'engorgement, de suppuration latente même, elle produit souvent des résultats inespérés.

On en prescrit la poudre, et mieux encore l'extrait des feuilles, préparé à la vapeur, sous forme de pilules, à la dose d'un à dix grains par jour, que l'on peut augmenter graduellement jusqu'à

un et même deux gros ; on en retire parfois les meilleurs effets, en l'incorporant au sirop de douce-amère, dans la proportion de dix grains d'extrait pour une once de sirop, qu'on donne par demi-cuillerées à bouche matin et soir, en en portant la dose à deux, trois et quatre cuillerées à bouche par jour : on l'incorpore de même dans de la conserve de violette, à la dose de dix grains à un gros par once de conserve ; on donne alors celle-ci par un ou deux gros, réitérée plusieurs fois dans la journée.

On mêle une forte décoction des feuilles de ciguë à l'eau des bains ou des demi-bains ; on se sert de cette décoction, comme il a été dit, pour faire des injections dans le conduit vulvo-utérin.

La ciguë est sujette à débiliter les voies digestives ; et l'on ne pourrait l'administrer qu'à une faible dose, si l'on n'avait le soin de fortifier en même temps l'estomac, au moyen de quelques stimulans. On prescrit, pour cet objet, une cuillerée à bouche de sirop antiscorbutique, ou l'extrait de quinquina, la racine de colombo en poudre, un mélange de cachou anisé et de magnésie, à la dose de douze grains dans la première cuillerée à bouche de soupe au moment du dîner ; quelquefois on se trouve mieux des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, des bains, du bouillon de poulet léger et des adoucissans. Quand il y a des douleurs utérines, la ciguë concourt puissamment

à les faire cesser, et on la combine avantageusement avec l'extrait thébaïque et les autres opiacés.

On emploie aussi les plantes narcotiques dont nous avons parlé, de la même manière, et à peu près aux mêmes doses, en les combinant ensemble et en les variant.

Quoique la carotte n'ait pas tous les avantages qu'on lui a attribués contre le cancer, elle est loin d'être aussi inerte que semblent le croire divers auteurs.

Ce serait à tort qu'on ne verrait, dans ce médicament, appliqué à l'extérieur, que les effets d'un émollient. Je l'ai vu calmer des douleurs vives, et guérir au mamelon des engorgemens rebelles, d'apparence cancéreuse, contre lesquels les applications de cataplasmes de farine de graine de lin et d'autres substances émollientes ne produisaient aucun bon effet.

On donne le suc exprimé de la carotte crue, à la dose de quatre à six onces par jour; on se sert de ce même suc pour faire des injections dans le conduit vulvo-utérin. La décoction concentrée de la carotte cuite est aussi parfois très-utile.

La pomme de terre râpée, en applications exterieures, comme il a été dit, n'est pas aussi sans avantage.

M. Fabré emploie fréquemment des suppositoires de beurre de cacao, avec addition d'un 24.e ou d'un 12.e d'onguent napolitain double.

Nous en avons retiré ensemble, dans plusieurs cas d'affections de l'utérus, réputées cancéreuses, une utilité bien marquée. Quelquefois ces suppositoires occasionnent des irritations qui forcent d'en suspendre l'usage.

Les bains tièdes, long-temps réitérés, avec addition de tiges de pommes de terre, de gélatine, ou d'un bouillon de fraise de veau, ou d'une livre de son, ou de farine de graine de lin, peuvent être employés utilement.

Il en est de même de quelques eaux minérales, et spécialement de celles de Plombière. J'ai vu leur usage, sur les lieux, rendre stationnaire la maladie dans des cas désespérés.

Les malades se trouvent bien d'y faire ajouter un ou deux gros de sous-acétate de plomb liquide pour chaque bain.

On retire de bons effets des vapeurs aqueuses, et des douches de vapeurs émollientes dirigées dans le conduit vulvo-utérin ; souvent il en résulte des incommodités et des hémorrhagies, qui forcent à les discontinuer.

M. Gay, membre de l'ancienne académie de chirurgie, a imaginé un appareil portatif et ingénieux, au moyen duquel on peut diriger des vapeurs médicamenteuses jusqu'au col de l'utérus; je m'en suis servi avec avantage.

Quand on ne parvient pas à faire cesser l'état cancéreux, il est bon d'en déplacer le principe, et d'empêcher l'affluence des liquides vers l'utérus.

Si la femme pouvait allaiter, ce serait un bon moyen de faciliter ce déplacement. Des vésicatoires volans au-dessous des seins, des vésicatoires, des cautères au bras, à la partie interne des cuisses, des bottines de taffetas gommé aux pieds, l'usage des quatre bois sudorifiques, tant en décoction que sous forme de sirops, les préparations ammoniacales, et spécialement l'acétate d'ammoniac, seraient dans le cas de remplir la même indication.

Comme ces traitemens n'ont que des effets très-lents, et présentent beaucoup d'incertitude dans leurs résultats, le moyen le plus prompt de terminer la maladie, serait de faire l'extirpation des parties qui en sont affectées. Cette extirpation n'est praticable que lorsque le cancer est récent, borné au col de l'utérus ; elle est inexécutable quand il a son siége dans les organes, ou qu'à raison de son ancienneté, il a cessé d'être local.

Quoique les accidens qui annoncent que le cancer est borné au col de l'utérus, soient nombreux, ils ne sont pas tellement évidens qu'on ne puisse s'y méprendre. Il est des personnes sur lesquelles on avait cru reconnaître cette maladie, pour laquelle l'extirpation du col de l'utérus avait été jugée indispensable, et qui ont guéri sans qu'elle eût été pratiquée. Il en est d'autres, au contraire, chez lesquelles la maladie paraît être limitée et bornée au col de l'utérus ; on leur pratique l'extirpation de cette partie : cependant

l'affection ne paraît pas avoir été emportée, ou elle se reproduit. Il est rare d'ailleurs, comme il a été dit, que les malades veuillent se résoudre assez à temps à l'opération. Le plus souvent lorsqu'on est appelé à prononcer, le col de l'utérus est trop affecté pour donner l'espoir d'emporter toutes les parties altérées, et pour ôter la crainte que le cancer ne puisse se reproduire.

Depuis qu'Osiander, professeur à Goettingue, a pratiqué la section de l'utérus en abaissant ce viscère, et en l'attirant au-dehors au moyen d'une traction bien ménagée, son procédé a été beaucoup perfectionné par MM. Dupuytren et Lisfranc. J'ai vu un assez grand nombre de personnes chez lesquelles cette section a été faite par ces habiles praticiens sans être accompagnée d'accidens graves, et avec un succès complet. Les personnes qui ont subi cette opération, sont débarrassées de leurs douleurs. Le vagin présente un point rouge et vif à l'endroit où était situé le col de l'utérus. Ces personnes sont en général privées de leurs règles, et n'ont aucune propension pour les plaisir des sens.

Quelquefois l'opération n'est pas aussi heureuse; elle est suivie d'hémorrhagies violentes, difficiles à arrêter, de péritonite, d'inflammation des seins et d'une mort prompte.

Pour détruire la portion du corps de l'utérus qui est le siége du cancer, on a proposé de porter sur cette partie la potasse caustique.

Cette opération a été faite à l'Hôtel-Dieu, le 3 février 1819, avec succès, par M. Dupuytren, sur une personne âgée de 22 ans, d'une bonne constitution, et dont le col de l'utérus était le siége d'un gonflement fongueux et carcinomateux, qui quintuplait son volume, et occupait la lèvre inférieure de son orifice extérieur. La partie postérieure de cette lèvre, ainsi que toute la tumeur, avaient une couleur violacée; la maladie paraissait cependant bornée au col de l'utérus.

L'ulcération ayant été mise en évidence au moyen du spéculum, on porta à plusieurs reprises la potasse caustique sur le lieu affecté, ayant soin d'absorber le sang avec des boulettes de charpie, et de faire des injections dans le vagin, lorsque la potasse avait été appliquée, afin d'enlever les parcelles de ce caustique qui auraient pu agir sur les parties saines.

Les 6, 9, 13, 23 février et 2 mars suivans, on fit de nouvelles cautérisations qui furent peu douloureuses; les écoulemens cessèrent : en examinant, au moyen du spéculum et du toucher, le col de l'utérus, on le trouva entièrement détruit par le caustique. Le fond du vagin était uni et un peu concave; l'orifice de l'utérus était facile à apercevoir. La malade se rétablit complètement; et ses rapports avec son mari avaient lieu sans douleurs.

Cette opération ne se passe pas toujours aussi bien; elle est souvent difficile à exécuter pour ne

pas intéresser les parties saines : quoiqu'elle soit peu douloureuse, qu'on obtienne la cicatrisation du col de l'utérus, et sa destruction même, il se manifeste le plus souvent des douleurs dans les reins, des vomissemens, une inflammation du péritoine, qui emportent la malade au bout de peu de temps.

On a proposé encore la cautérisation du col de l'utérus avec le fer rouge : il serait possible que, si le mal avait peu d'intensité, ce moyen pût avoir du succès ; mais ce cas est rare. Il est plutôt à craindre d'éprouver les accidens indiqués pour l'application de la potasse caustique; aussi ce moyen est-il presque entièrement abandonné.

Dans le cancer qui affecte le corps de l'utérus, on a les mêmes indications à remplir que pour celui du col de ce viscère, à l'exception de l'extirpation, qui devient alors impraticable.

Quand le cancer est ancien, et qu'il a passé à l'état de suppuration latente, de gangrène latente, ou de forte ulcération, on ne peut pas espérer d'en obtenir la guérison. Les moyens qu'on emploierait pour la tenter, ne feraient qu'accroître les accidens. C'est de ces derniers qu'il faut seulement s'occuper, afin de les rendre supportables. Le plus important et le plus opiniâtre est la douleur; on s'attache à la faire cesser dès qu'elle se manifeste : outre qu'elle est extrêmement fatigante, elle augmente la sensibilité de l'utérus, y détermine l'afflux d'une grande quantité de li-

quide, et contribue à accélérer sa dégénérescence.

Quelquefois la combinaison du sulfure d'antimoine avec les mercuriaux, ainsi que les autres excitans, la diminuent; cela annonce qu'ils ont une action marquée sur la maladie, et qu'ils en bornent les progrès : le plus souvent leur usage l'augmente, et l'on est obligé de les discontinuer.

Les mêmes effets se remarquent dans l'usage de la ciguë et des autres plantes narcotiques dont nous avons parlé.

On a recours alors à la saignée et aux opiacés : la première est utile, même dans le cas où il n'y a pas de pléthore marquée; elle est préférable à l'application des sangsues aux environs des parties sexuelles, laquelle convient cependant lorsque les forces sont affaiblies.

Les opiacés n'ont pas seulement l'avantage de soulager la malade en diminuant le sentiment de la douleur et la sensibilité de l'utérus; ils concourent puissamment à arrêter la dégénérescence de ce viscère.

On se sert, de préférence, de l'extrait aqueux d'opium, de l'acétate de narcéine, du laudanum de Rousseau.

On les donne à des doses graduellement plus fortes, à l'intérieur, dans des injections, dans des quarts de lavement, dans des bains de siége, en frictions, à la partie interne des cuisses et sur l'abdomen, en ayant soin de les varier.

Les bains, les demi-bains tièdes émolliens, les applications émollientes sur le bas-ventre, sont encore utiles pour calmer la douleur.

Quelquefois ces moyens sont impuissans ; les saignées ne calment que pour un moment ; la malade est trop faible pour qu'on les réitère, et la douleur se reproduit avec plus d'intensité.

Les opiacés sont également sans effet, même à de très-hautes doses ; j'ai retiré alors les meilleurs effets des bains, des demi-bains, des injections avec une forte dissolution de cyanure de plomb, ou de sous-acétate de plomb liquide, de frictions avec ces substances mêlées au cérat, des cataplasmes sur le bas-ventre, qui en étaient fortement arrosés, et parfois même de l'usage de ces substances à l'intérieur. Elles calment les douleurs pendant un temps plus ou moins long, à quelque degré que soit la maladie.

On peut encore employer l'acide hydrocyanique en lotions, à la dose de quelques grains dissous dans une livre d'eau ; il modère de même les douleurs pour quelque temps.

Les hémorrhagies utérines deviennent aussi parfois inquiétantes : on est souvent embarrassé de savoir si elles ont lieu par excès, par défaut d'action, par spasme, ou par la rupture de quelque vaisseau ; on y remédie généralement par la saignée, par des moyens de compression, et par ceux qui ont été indiqués contre les hémorrhagies passives (1).

(1) Voy. *Des Hémorrhagies passives utérines.*

Lorsqu'il se manifeste une fièvre lente, on suspend tous les médicamens excitans ; et l'on s'en tient à la diète et aux adoucissans.

Si la fièvre cesse, ou qu'il y ait une rémission bien marquée, il est bon, dans le moment de son interruption ou de sa rémission, de donner des toniques, et même le quinquina, afin de prévenir ses retours, et de soutenir les forces de la malade.

Il arrive souvent que l'opium, pris à trop forte dose, soit furtivement par la malade, soit à raison des progrès de la maladie, donne lieu à des tremblemens opiniâtres ; il faut alors en suspendre l'usage, et le remplacer par des calmans toniques, tels que les infusions de feuilles d'oranger et de fleurs de mille-feuilles, de tilleul, le sirop de pivoine, l'assa fœtida, le musc, etc.

Il est quelquefois nécessaire de remédier aux écoulemens trop abondans de matière séreuse par l'organe utérin. Ces écoulemens sont souvent supplémentaires du flux menstruel : on les combat par les moyens propres à faire cesser le dérangement de la menstruation qui les produit ; d'autres fois ils sont un effet immédiat du cancer, et ne peuvent être modérés que par l'usage de quelques astringens ; de ce nombre sont les décoctions de racine de ratanhia, de grande consoude à l'intérieur ; les injections d'une dissolution de sulfate de fer, de chlorure de sodium, de sous-carbonate de potasse, d'eau de chaux, etc. ; en observant qu'il

faut être circonspect sur ces moyens; ils occasionnent fréquemment la suppression de ces écoulemens, et par suite l'inflammation de l'utérus, des intestins, des seins, ou de tout autre organe.

On remédie à la fétidité qui s'exhale des parties ulcérées, au moyen d'une extrême propreté, et d'injections fréquentes avec une décoction mucilagineuse, dans laquelle on ajoute une cuillerée à café d'eau de Labarraque, ou une certaine quantité de poudre de charbon de bois blanc.

L'on peut aussi donner cette poudre à l'intérieur, à la dose d'un et même de deux gros par jour, soit en pilules, soit délayée, dans un peu d'eau sucrée.

On a soin de tenir, dans l'appartement, des vases contenant de l'eau de Labarraque, ou bien l'appareil désinfecteur de Guyton-Morveau : on les rapproche du lit de la malade avec précaution, pour qu'elle n'en soit pas incommodée.

La perte d'appétit, les faiblesses d'estomac, sont ordinairement des accidens sympathiques de la maladie; on tâche d'y remédier, en faisant appliquer des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, en donnant des lavemens émolliens; si ces moyens sont insuffisans, on essaie quelques légers toniques, tels que la thériaque, le sel essentiel de quinquina, une heure avant le dîner.

S'il se manifeste de la diarrhée, du dévoiement, et que l'on juge, d'après l'état peu avancé de la maladie, que ces accidens ne proviennent point de

la lésion de la vessie et du rectum, et du passage de l'urine dans ce dernier, on a recours à l'usage du diascordium, du cachou, du simarouba, de la décoction blanche de Sydenham, et des autres astringens.

Si au contraire il y a constipation, ce qui est le cas le plus fréquent, cèt état ne pouvant que produire de nouveaux accidens, on prescrit des lavemens, des bains émolliens, tant généraux que locaux; on donne des alimens doux, muqueux, des boissons mucilagineuses; ces moyens sont quelquefois insuffisans : on voit des malades rester 36, 40 jours sans aller à la garde-robe, ce qui aggrave beaucoup leur situation; les matières durcies, arrêtées par la tumeur que forme l'utérus dans le rectum, ne peuvent le franchir, sans causer de vives douleurs : on est obligé d'avoir recours aux laxatifs, tels qu'un verre d'eau de Sedlitz le matin; ou une cuillerée à bouche d'huile de ricin, dans une tasse de bouillon aux herbes, et le soir, un mélange de sirop de fleurs de pêcher et d'huile de ricin, ou à des purgatifs plus actifs. L'incontinence de l'urine, des excrémens, le passage de ces derniers par le vagin, n'arrivent que dans le dernier degré de désorganisation; et la malade est rarement alors en état de sentir toute l'horreur de sa situation : on ne peut y opposer que les soins de propreté.

A quoi pourraient servir alors un vésicatoire, un cautère, un séton, un moxa, que se plaisent quelquefois à indiquer divers praticiens? Ils ne

feraient que tourmenter inutilement la malade.

Quelle que soit au reste sa position, la personne tire toujours un avantage marqué des soins assidus du médecin ; il diminue ses douleurs ; il écarte d'elle ces traitemens intempestifs, que ne sont que trop enclins à indiquer les gens qui l'environnent : traitemens dont la malade a malheureusement trop de propension à faire usage, et qui, loin de répondre à son attente, ne font qu'accroître ses souffrances.

Du Cancer des ovaires, des trompes et des ligamens de l'utérus.

Le cancer peut se développer dans les ovaires, et y parcourir tous les degrés ; tantôt il y est à l'état d'induration : cet organe acquiert le double, le triple de son volume ; il est dur et squirrheux. D'autres fois il passe à l'état de suppuration latente, et finit par s'ulcérer. Il se forme, dans son voisinage, des dilatations aux vaisseaux veineux, des développemens de substances cartilagineuses et osseuses de formes très-variées.

Les mêmes dégénérescences s'observent dans le cancer des trompes et des ovaires.

Cette maladie a des signes très-obscurs dans son principe, et si divers, qu'on est loin de les lui attribuer.

Elle donne lieu fréquemment à des dérange-

mens dans la menstruation, dans les fonctions digestives, qu'on attribue souvent à la grossesse, au retour d'âge. Elle produit des accès nerveux, tant utérins que cérébraux, des palpitations de cœur, des vomissemens, des diarrhées, dont on est loin de soupçonner le principe. Legallois fait mention d'un choléra-morbus occasionné par un cancer de l'ovaire, qui s'était communiqué au conduit intestinal.

Quelquefois la maladie a lieu depuis long-temps sans occasionner aucun accident sensible; l'on ne s'en aperçoit que lorsque les parties affectées ont pris un fort développement, et forment, sur les côtés de l'abdomen, des tumeurs volumineuses, inégales, dures, et ordinairement indolentes. On est encore embarrassé parfois pour déterminer si elles ont leur siége dans les ovaires et leurs dépendances, ou dans d'autres viscères du bas-ventre.

Le cancer est quelquefois primitif; et il est occasionné par une lésion externe ou par quelque autre cause inconnue. Le plus souvent il est consécutif à celui de l'utérus.

Le premier a une marche lente, et semblerait incurable au premier abord; j'ai eu cependant occasion de voir des personnes affectées d'engorgemens qu'on aurait pu rapporter à cette maladie, et qui en ont été débarrassées.

Le plus souvent, la maladie fait des progrès avec le temps. Elle forme des tumeurs extrême-

ment dures et volumineuses dans l'abdomen, donne lieu à des hydropisies, ou bien elle occasionne, par son poids, des difficultés de marcher, des engorgemens sanguins et lymphatiques dans les extrémités inférieures, et devient la source d'accidens divers qui finissent par faire succomber la malade.

Quand le cancer est une suite de celui de l'utérus, on ne peut en porter d'autre pronostic que celui de l'affection primitive.

Il est rare qu'on puisse traiter la maladie dans son principe, attendu qu'elle n'est pas assez prononcée extérieurement; cependant, si on parvenait à la reconnaître, on aurait recours à la saignée, aux préparations de plomb, à la cignë, au suc de carotte, aux bains, et aux autres moyens indiqués contre l'affection cancéreuse, tant à l'intérieur qu'en applications sur le bas-ventre. On remédierait aux effets secondaires de la maladie, si ces moyens étaient sans résultat, et l'on se bornerait à diminuer ses accidens autant qu'il y aurait possibilité.

Du Cancer dans le conduit vulvo-utérin.

Ce cancer se développe dans la membrane interne, ou dans le tissu de ce conduit, vers son orifice, ou près du col de l'utérus. Quand la membrane interne en est le siége, elle s'épaissit dans une portion de son étendue, ou bien il se fait des

granulations à sa surface, et elle ne tarde pas à s'ulcérer.

Si la maladie affecte le tissu même du vagin, celui-ci se durcit, augmente de volume, et l'épaississement se transmet aux parties voisines.

On trouve quelquefois des tubercules dans ce tissu ; mais le plus souvent ce sont des granulations.

Les parties affectées sont d'abord rougeâtres, à l'état d'inflammation lente ; puis elles passent à celui de suppuration latente, et finissent par s'ulcérer.

Il se développe fréquemment des végétations fongueuses dans les environs des parties affectées. La maladie se manifeste par des douleurs, des irritations, des chaleurs dans le conduit vulvo-utérin, un écoulement de matières séreuses, sanguines, fétides ; quelquefois il n'y a, pour ainsi dire, aucune douleur ni écoulement. C'est à la dureté des parties affectées, à l'ancienneté de la maladie, à la manière dont elle résiste aux traitemens, qu'on peut soupçonner sa nature.

Le cancer vulvo-utérin est ordinairement la suite de celui de l'utérus.

Il peut cependant être primitif dans le vagin, et se transmettre de là à l'utérus et aux parties voisines.

Des coups, des chutes, des applications de substances caustiques, irritantes sur le vagin, le déter-

minent, dans ce cas : il est parfois l'effet d'une dégénérescence de l'affection syphilitique, dont on éprouve beaucoup de difficultés pour le distinguer. On n'y parvient souvent que par les résultats des traitemens : beaucoup d'affections qu'on aurait jugées cancéreuses, d'après leur apparence extérieure, cèdent aux traitemens mercuriels ; ce qui annonce qu'elles étaient syphilitiques.

Le cancer primitif du vagin est un peu moins dangereux que celui de l'utérus; les guérisons en sont plus fréquentes ; quand il n'est que secondaire, il présente les mêmes chances que celui de l'organe primitivement affecté.

Les bases du traitement de ce cancer sont les mêmes que pour celui de l'utérus.

Dans l'incertitude où l'on est sur la nature de la maladie, il est rare qu'on ne doive pas commencer ce traitement par les mercuriaux.

Si les accidens s'exaspèrent, on essaie les préparations de plomb en injections, en bains, à l'intérieur : lorsque ces moyens augmentent les accidens, on s'en tient aux calmans tant généraux que locaux.

S'il était possible d'extirper toutes les parties affectées avec un caustique, tel que la pâte arsénicale, ce serait le meilleur moyen à employer.

J'ai eu l'occasion de voir quelques malades guéries par ce moyen ; mais quand il se développe des végétations fongueuses, il est rare d'être con-

sulté à temps pour être à portée de les réprimer ; ou l'on se comporte, comme il a été dit, pour celles de l'utérus.

Du Cancer des mamelles.

Cette maladie se manifeste habituellement dans ces organes par une tumeur dans l'épaisseur de la mamelle, du volume d'une olive, arrondie, dure, mobile, indolente, sans augmentation de chaleur, sans changement de couleur à la peau, quelquefois stationnaire, et qui n'occasionne aucune incommodité pendant plusieurs années.

Cette tumeur prend de l'accroissement à la longue; il s'en forme une deuxième et une troisième qui envahissent peu-à-peu la glande mammaire et tout le corps de la mamelle : quelquefois il s'en développe sous l'aisselle du même côté.

Ces tumeurs deviennent volumineuses, inégales à leur surface, immobiles, et adhèrent fortement aux parois de la poitrine. Bientôt elles se ramollissent dans quelques-uns de leurs points; elles sont sensibles sous l'impression des doigts, font éprouver un sentiment de chaleur brûlante, des douleurs d'abord rares, puis fréquentes, lancinantes, gravatives, térébrantes ; la peau se fronce, se couvre d'aspérités, prend une teinte rouge livide, et s'amincit aux parties les plus élevées de la tumeur; les veines voisines sont va-

riqueuses ; la malade est agitée, perd le sommeil, et son état devient déplorable.

Enfin, lorsqu'on ne remédie pas à cette maladie, les tumeurs s'ulcèrent ; les bords de l'ulcère sont gonflés, inégaux, renversés, durs, fongueux, rougeâtres ; il en découle une humeur sanieuse, fétide ; les douleurs deviennent de jour en jour plus aiguës ; il se fait par la partie ulcérée des hémorrhagies souvent effrayantes.

Le cancer se propage insensiblement aux parties voisines : les malades tombent dans le marasme ou deviennent hydropiques, et finissent par succomber.

Les parties qui ont été le siége de la maladie présentent les dispositions que nous avons indiquées ; elles sont tuberculeuses et rouges, lorsqu'on les examine dans le principe de la maladie, rouges et parsemées de points blancs dès que la maladie a fait plus de progrès, et entièrement blanches, d'une consistance lardacée, recouvertes d'un couche putride, quand elles sont dans le dernier degré de dégénérescence.

La maladie n'a pas toujours une marche aussi lente, surtout chez les personnes qui font sur le sein des applications imprudentes. La grossesse m'a paru aussi accélérer ses progrès.

Cette maladie arrive rarement aux jeunes personnes : le plus souvent ce n'est que vers l'âge de 36 à 40 ans qu'elle se manifeste.

Les blessures, les contusions, la compression

des mamelles, l'abus des alimens trop salés, trop épicés, les liqueurs spiritueuses, une disposition héréditaire, en sont les causes déterminantes ordinaires : parfois il n'y en a aucune d'appréciable.

On obtient le plus souvent la guérison des tumeurs récentes, petites, peu douloureuses : lorsqu'elles sont anciennes, qu'elles occasionnent des douleurs aiguës, et qu'elles coïncident avec le temps critique, il est à craindre de ne pas y parvenir ; et leur guérison devient impossible par les moyens médicinaux : il faut se hâter de faire l'extirpation des parties cancérées ; autrement on s'exposerait à ne pas les emporter toutes, et à voir la maladie se reproduire après l'opération.

Il n'est pas facile de déterminer les cas où l'opération est indispensable de ceux où elle ne l'est pas ; chaque jour les praticiens les plus estimés donnent à ce sujet des avis entièrement différens. Il m'est arrivé souvent de guérir des tumeurs jugées incurables, lorsque les malades n'avaient pu se décider à l'opération, ou que diverses circonstances s'opposaient à ce qu'elle fût faite.

Il vaut mieux cependant avoir opéré, lorsqu'on eût pu s'en dispenser, que d'avoir laissé faire trop de progrès à la maladie, et de s'être exposé à rendre l'art infructueux.

On doit, dans le traitement de ce cancer, se diriger d'après les mêmes principes que pour celui de l'utérus ; combattre l'inflammation, diminuer la sensibilité nerveuse, rendre localement du res-

sort au système des vaisseaux lymphatiques, déplacer et détruire, s'il y a possibilité, le principe maladif ; remédier aux accidens secondaires de l'affection : telles sont les indications qui paraissent devoir être remplies. La ciguë, pour cet objet, tient aussi le premier rang ; il faut la donner à l'intérieur, en boisson, et en application sous forme d'emplâtre.

Les saignées, tant générales que locales, sont indiquées, pourvu que la malade ne soit pas trop épuisée.

Il est bon de donner des purgatifs fréquens comme moyen de dérivation. J'ai vu des engorgemens cancéreux céder, contre toute attente, au purgatif drastique de Leroy ; l'application d'un cautère, d'un vésicatoire, peut aussi être convenable.

Les frictions mercurielles sont aussi parfois utiles ; elles donnent du ton aux vaisseaux lymphatiques.

Le régime doit être doux, et tiré autant que possible de la nourriture végétale.

On prescrit beaucoup de bains tièdes, l'application d'un emplâtre de ciguë, ou de belladone, sans addition de gomme ammoniaque, comme l'indique le codex, sur le sein malade : cet emplâtre y occasionne quelquefois des démangeaisons, des rougeurs, un érysipèle, qui obligent d'en suspendre l'usage ; on peut le remplacer par des compresses trempées dans une dissolution de deux

gros à une once de sous-acétate de plomb liquide pour une livre d'eau : j'ai opéré, par l'emploi presque seul de ce dernier moyen, la résolution d'engorgemens très-anciens, et pour lesquels l'opération avait été jugée indispensable.

On tient les seins dans une température douce et égale, en portant pardessus une peau de lièvre, de lapin, ou de cygne.

Ce traitement doit être suivi plusieurs mois ; il ne faut pas cependant trop le prolonger ; lorsqu'il est infructueux il faut se hâter de faire l'extirpation des parties affectées. Par trop de présomption dans les ressources de l'art, ou par une trop grande hésitation de la part des malades, on s'exposerait à perdre un temps précieux, et à leur faire perdre le fruit de l'opération, à raison de la reproduction de la maladie.

Je fus consulté, le 22 juin 1822, pour une dame âgée de 39 ans, d'une constitution assez forte, avec prédominance du système nerveux.

Mariée à 16 ans, elle devint bientôt enceinte, et mit au monde un enfant, qu'elle allaita. Au bout de six mois, elle le sévra : son lait était abondant ; il se passa facilement du sein gauche : le droit se tuméfiait beaucoup, et l'on eut de la peine à en obtenir le dégorgement.

Cette dame eut ensuite plusieurs enfans ; elle perdit son mari, eut beaucoup de chagrins ; elle éprouva une extinction de voix, et fut longtemps regardée comme phthisique.

Elle se rétablit cependant, se remaria en 1814, eut un nouvel enfant; et ses règles, qui étaient peu abondantes, le devinrent davantage.

En 1819, elle reçut un coup violent sur le sein droit, pour lequel elle ne prit aucune précaution.

Il se manifesta dans ce sein, en 1820, une tumeur arrondie, du volume d'un petit pois, laquelle s'accrut bientôt de manière à avoir le volume d'une noix.

En 1821, il s'y manifesta des douleurs légères, semblables à de petites piqûres, de peu de durée, puis des pincemens plus forts et plus longs, puis une cuisson et un sentiment de déchirure.

Cette dame consulta M. Dupuytren, qui lui conseilla l'opération; et comme elle ne pouvait s'y résoudre, il lui prescrivit le traitement suivant:
» Porter constamment sur les glandes du sein un
» large et épais emplâtre de Vigo *cum mercurio*,
» qu'on lèvera matin et soir, et qu'on renouvellera
» tous les trois ou quatre jours : faire tous les soirs
» une friction sur la tumeur, pendant un quart
» d'heure, avec dix-huit grains d'onguent napoli-
» tain double ;

» Se baigner tous les jours dans une infusion
» d'espèces émollientes, à 28 degrés, pendant un
» quart d'heure ;

» Boire tous les jours, depuis une chopine jus-
» qu'à une pinte d'eau de poulet : prendre, tous
» les trois ou quatre jours, deux verres d'eau de

» Sedlitz : suspendre, ce jour-là, les bains de même que durant les règles. »

Ce traitement fut suivi un mois, et cette dame en éprouva de bons effets ; la tumeur diminua d'un tiers de son volume ; les douleurs devinrent moins intenses, et se faisaient à peine sentir pendant que l'emplâtre était sur le sein.

Cette dame ayant été obligée de s'absenter pour affaires, et de suspendre son traitement, la tumeur reprit son volume, et les douleurs redevinrent plus fortes qu'auparavant.

Elle suivit, pendant six mois, les conseils d'un homme de l'art, qui lui fit espérer sa guérison de l'usage d'un remède dont il lui tut le nom.

La maladie ne faisait qu'augmenter, et les douleurs étaient devenues insupportables ; la malade quitta la campagne où elle se trouvait, pour venir me consulter.

Le sein droit présentait, à la partie supérieure de la glande mammaire, une tumeur dure, du volume d'une noix, irrégulière, bosselée à sa surface, adhérente à la peau. La partie inférieure de la glande, y compris le mamelon, paraissait saine ; la peau qui recouvrait la tumeur était amincie, d'un rouge vif dans l'étendue d'une pièce de cinq francs, et adhérait fortement avec elle. Le creux de l'aisselle présentait trois petites tumeurs globuleuses, du volume d'un pois, semblables à des granulations, qui occasionnaient de légères douleurs ; on sentait aussi de petites

granulations à la partie inférieure de la mamelle.

Cette dame éprouvait, dans le sein malade, des douleurs comme des élancemens. Elle ne pouvait se coucher sur ce côté et ne se trouvait bien que sur le dos.

Ses règles étaient régulières, abondantes; cependant elles avaient une grande tendance à se déranger, lorsqu'elle éprouvait des contrariétés : sa santé, d'ailleurs, était assez bonne; les autres fonctions s'exécutaient bien.

L'ancienneté et l'intensité de la maladie ne me firent pas hésiter à proposer l'opération. Je me trouvai avec M. Dupuytren pour conférer avec lui si elle était encore praticable. Quoique nous regrettassions que la malade ne s'y fût pas décidée plus tôt, comme c'était la seule conduite qui pût donner quelques chances de succès, nous fûmes tous les deux d'avis d'y avoir recours, et la malade accéda à nos avis.

Nous l'y disposâmes en lui faisant prendre des bains tièdes, des boissons adoucissantes, des lavemens émolliens, en faisant pratiquer deux saignées du bras, à deux jours d'intervalle l'un de l'autre, et en donnant quatre verres d'eau de Sedlitz pour vider le conduit intestinal.

Le sang retiré de la veine était noir et épais; il contenait une assez grande quantité de sérum, et ne présentait aucune trace de couenne inflammatoire.

Ce traitement préparatoire procura beaucoup

de soulagement ; l'opération fut pratiquée le 30 juin.

M. Dupuytren fit une incision elliptique, en commençant par le creux de l'aisselle, et il opéra la résection de la mamelle entière et des glandes de l'aisselle engorgée ; on fit la ligature des vaisseaux ouverts, et l'on pansa la plaie avec des bandelettes agglutinatives, pour en rapprocher les bords, et avec de la charpie sèche.

Nous examinâmes les parties extirpées, immédiatement après l'opération.

La peau qui recouvrait la tumeur, avait cessé d'être rouge, et avait repris sa couleur blanche extérieurement : elle était amincie, d'un blanc plombé, très-adhérente aux parties voisines.

La tumeur était ovoïde et applatie ; elle avait deux pouces de longueur, un pouce et demi de largeur, et neuf lignes d'épaisseur. Elle était d'une couleur d'un gris-blanc : fendue dans son plus grand diamètre, sa couleur extérieure était d'un blanc-jaunâtre, homogène dans toute son étendue, d'une apparence lardacée.

Il en découlait, par la pression, une matière puriforme, blanchâtre, sans odeur.

Une grande portion de la glande mammaire paraissait dans l'état sain, elle était d'un gris-rougeâtre, d'une consistance molle.

Les tumeurs de l'aisselle présentaient à elles seules les divers degrés des dégénérescences de l'affection cancéreuse ; les unes étaient intérieu-

rement rouges, et de consistance plus ferme que dans l'état naturel.

D'autres étaient en partie rouges, et en partie blanches ; dans d'autres enfin, le tissu en totalité était blanc et lardacé.

Dans le tissu cellulaire sous-cutané près de la mamelle, on trouvait de petites tumeurs totalement lardacées.

La malade, après l'opération, fut entièrement débarrassée de ses douleurs. Elle était sans fièvre ; la cicatrisation de la plaie se fit d'abord avec rapidité.

Vingt jours après, il parut sur divers points de la poitrine, des engorgemens accompagnés de douleurs vives : les accidens cédèrent d'abord à la saignée, aux bains, aux applications de sangsues réitérées ; mais ils reparurent ensuite avec plus d'intensité.

La plaie, loin de se cicatriser, s'étendit ; il survint une toux excessivement forte, suivie de l'expectoration d'une matière blanche écumeuse ; ce qui annonçait que le principe maladif se portait sur les organes pulmonaires.

Il n'était pas possible de faire une nouvelle opération, les douleurs étaient extrêmement vives ; la plaie du sein forma bientôt un ulcère cancéreux d'où découlait une matière sanieuse fétide ; et la malade termina une existence malheureuse, qu'elle aurait probablement prolongée si elle n'avait pas mis tant de retard à son opération.

Il est rare, en effet, malgré ce qu'on en a écrit, que cette opération, pratiquée à temps, ne soit pas suivie de succès : je connais un grand nombre de personnes qui s'y sont soumises depuis bien des années, et qui ont été débarrassées de leur maladie sans retour.

Quelquefois la plaie, qui avait d'abord une tendance à se cicatriser, cesse de le faire; elle se recouvre de bourgeons charnus, de chairs fongueuses; il se fait des engorgemens dans les parties voisines.

On combat ces développemens, au moyen d'une saignée du bras, de l'application de sangsues autour des parties affectées; on réprime les chairs fongueuses si elles ont peu d'étendue, avec la pâte arsénicale, pour que cette répression soit entière et prompte.

Lorsqu'elles ont beaucoup d'étendue, l'application de cette pâte est dangereuse; deux fois elle a été suivie sous mes yeux d'empoisonnement, quoiqu'elle eût été faite par les hommes de l'art le plus exercés.

On n'est quelquefois appelé auprès des personnes affectées de cancer que lorsqu'il n'y a plus possibilité d'opération, ou que celle-ci ayant été faite, la maladie s'est reproduite de manière à ne pouvoir être extirpée. On est alors réduit à remédier aux accidens de la maladie, lesquels sont à-peu-près les mêmes que ceux du cancer de l'utérus, dans son dernier degré; et l'on y oppose les mêmes moyens.

On applique, sur le sein malade, du cérat fortement opiacé, du suc épais de ciguë, ou d'autres substances calmantes, en les variant, et en choisissant celles qui produisent le mieux cet effet.

On a proposé, depuis quelque temps, la compression pour opérer la guérison de la maladie, quel que fût son degré.

Cette opération consiste à exercer, sur les parties affectées, une compression méthodique, graduée, et long-temps soutenue au moyen d'un bandage roulé et de compresses trempées dans une liqueur sédative, comme une dissolution légère d'hydrocyanate de plomb, ou de sous-acétate de plomb liquide.

Il n'est pas toujours facile de déterminer les circonstances où une telle opération peut être employée. Lorsque les tumeurs sont petites, on a à craindre de porter une irritation dans les parties voisines et de les enflammer. Si elles sont volumineuses, on craint de perdre un temps précieux en retardant leur extirpation. Dès que leur accroissement ou leur ancienneté ne permettent plus d'avoir recours à ce dernier moyen, il est à craindre que la compression ne soit insuffisante.

Cette opération convient en général, lorsqu'on peut l'exercer sur des parties endurcies, isolées, et sans qu'elle ait beaucoup d'action sur les parties non affectées.

J'ai vu des personnes qui en ont retiré un avantage marqué, tandis que chez d'autres elle a été insuffisante.

DES LÉSIONS DES FONCTIONS DES ORGANES PROPRES AUX FEMMES.

Ces lésions sont nombreuses, et deviennent l'indice et même la source de la plupart des incommodités des femmes.

La menstruation peut manquer entièrement, s'établir avec peine, être en trop petite quantité, se supprimer, et se trouver remplacée par d'autres évacuations. Ces dérangemens ont été compris sous la dénomination d'amenorrhée : d'autres fois, la menstruation est prématurée, trop abondante, et a lieu chez les femmes enceintes et chez les nourrices ; on désigne alors ses altérations sous le nom de ménorrhagie ou de ménorrhée. Enfin, la cessation de cette fonction est accompagnée d'accidens particuliers à cette époque.

Les lésions relatives à la grossesse ne sont pas moins remarquables. La femme peut être privée de la faculté de concevoir, ou n'éprouver qu'une fausse conception (1). La grossesse peut être extra-utérine, avoir lieu chez les nourrices ; elle peut être accompagnée de divers accidens, troublée par les maladies qui surviennent pendant sa durée, et produire elle-même des changemens remarquables dans ces maladies. L'enfant est exposé dans le sein de sa mère, à des accidens qui peuvent le faire périr.

L'accouchement est fréquemment prématuré ;

(1) Voy. *des Corps étrangers*, etc., p. 148.

c'est ce qui constitue l'avortement. Il peut être précipité, ralenti dans la marche, éprouver des obstacles à sa terminaison, et se compliquer, ainsi que la délivrance, de divers accidens.

Les lochies peuvent manquer, être en trop petite quantité, ou se supprimer ; d'autres fois elles sont abondantes, ou se prolongent indéfiniment ; elles offrent des variations dans leur nature et dans le mode de leur expulsion, ce qui donne lieu aux tranchées utérines.

Il peut survenir des dérangemens dans la sécrétion, l'excrétion et la résorption du lait.

Cette sécrétion peut manquer, être en trop petite quantité, être supprimée ou prématurée, trop abondante, trop prolongée; l'excrétion peut être empêchée ou involontaire; la résorption, difficile, interrompue ou trop prompte.

Le lait éprouve des altérations dans ses caractères, ses qualités nutritives : enfin, les dérangemens dans la lactation, de même que dans le temps des couches, peuvent devenir la source de plusieurs maladies, et produire des modifications dans celles qui surviennent pendant leur durée.

Les lésions des fonctions des organes génito-mammaires ne sont pas des affections primitives ; elles ne sont que le résultat d'affections souvent multiples et indéterminées de leurs tissus, ou même des tissus d'autres organes éloignés (1). Ces lésions sont ordinairement rebelles ; cepen-

(1) Voy. *Introduction*, p. 27.

dant elles cessent avec les circonstances qui les ont produites. Dans le traitement, il faut principalement s'attacher à reconnaître et à détruire les maladies primitives qui ont déterminé ces lésions. C'est le seul moyen d'obtenir du succès.

De l'Aménorrhée.

Il est un petit nombre de femmes, chez lesquelles il ne se manifeste aucune apparence de règles et qui en sont privées toute leur vie. Il n'existe pour l'ordinaire aucun caractère extérieur propre à faire connaître ce défaut de menstruation ; cependant, les seins sont peu développés, les femmes peu portées aux plaisirs des sens, l'acte de la génération s'exécute parfois avec difficulté. L'utérus n'absorbe pas le fluide qui lui est transmis, et il n'y a pas de fécondation ; quelquefois la santé n'éprouve aucun trouble de ce défaut de règles ; d'autres fois il survient des congestions sanguines à la tête, des spasmes et d'autres accidens.

Lors même que les règles s'établissent régulièrement, leur éruption est ordinairement précédée, pendant quelques mois, de douleurs lancinantes dans les régions lombaires et le bas-ventre, de coliques utérines, de lassitudes dans les jambes, de difficultés pour marcher, qui annoncent un travail dans le voisinage de l'organe utérin ; de douleurs de tête générales ou partielles, d'étourdissemens, d'éblouissemens, d'étouffemens,

de nausées, de vomissemens, et d'autres symptômes d'une irritation sympathique ; d'une pléthore à la tête, ou dans quelque autre partie, d'hémorrhagies par le nez, par la bouche, par les vaisseaux hémorrhoïdaux ; d'inflammations aiguës ou chroniques, telles que des esquinancies, des ophthalmies, des éruptions cutanées derrière les oreilles, et surtout à la figure ; il survient encore des spasmes, des excitations sympathiques dans les systèmes cérébral et nerveux, marquées par de l'agitation, des insomnies ; un trouble dans les fonctions intellectuelles, ou dans celles des organes des sens, des mouvemens convulsifs, des névralgies ou autres accidens analogues.

La première éruption des régles est parfois accompagnée d'un état d'anémie, ou de diminution dans la proportion du sang des vaisseaux sanguins, d'un plus grand développement de celui des lymphatiques ; d'un état de ramollissement, de débilitation du système fibrillaire ; d'un collapsus, d'une diminution d'action des systèmes cérébral et nerveux, de paralysies dépendantes d'une lésion de ces systèmes ; de la décoloration de la peau et d'une chlorose secondaire.

Une fois établies, les règles sont sujettes à diminuer de quantité, à devenir irrégulières, à éprouver des retards, au moment de leur retour après l'accouchement ou le sévrage ; quelquefois elles finissent par se supprimer.

On juge que les règles pèchent par défaut,

lorsque la femme a été dans l'habitude de rendre, durant cinq à six jours, une quantité de sang suffisante pour imbiber plusieurs linges, et qu'ensuite la durée de la menstruation a un terme moins long, comme de deux ou de trois jours, et que les linges sont à peine imprégnés : les personnes dans ce cas éprouvent des accidens d'une congestion générale ou partielle à la tête ou dans quelque autre partie, des symptômes nerveux variés, et la plupart des accidens que nous avons mentionnés plus haut; leur sang est souvent épais, noirâtre, d'une odeur désagréable; l'écoulement menstruel accompagné d'un flux séreux périodique, qui revient avant ou après les règles, et semble les suppléer.

Ces dernières se suppriment graduellement, ou d'une manière subite. Quelquefois elles reparaissent peu de jours après leur suppression, ou à leur époque ordinaire, sans qu'il en résulte aucun inconvénent. Le plus souvent il survient des accidens bien plus nombreux que dans les cas précédens : ce sont ceux d'une congestion, d'une excitation cérébrale; les phénomènes nerveux les plus variés. Les fonctions de l'estomac se troublent sympathiquement. La digestion s'altère, l'appétit se perd; la malade ne peut prendre aucun aliment, même les boissons les plus douces, sans éprouver des nausées, des vomissemens. Les seins grossissent, le ventre se tend, acquiert du volume; on y sent divers mouvemens, souvent embarrassans

pour permettre de distinguer si la suppression est l'effet d'une maladie, ou d'un état de grossesse.

La suppression donne aussi lieu à des maladies graves, et augmente de beaucoup l'intensité de celles qui sont préexistantes.

Je fus appelé, en 1808, pour une dame d'une constitution forte dont les règles avaient été supprimées le premier jour de leur écoulement, à la suite d'une violente contrariété. Il en était résulté une congestion cérébrale marquée. La figure était rouge, animée, la tête douloureuse, la respiration pénible. La malade étouffait, et se trouvait hors d'état d'exécuter le moindre mouvement. Les bras étaient raides, tendus et gonflés comme dans un rhumatisme aigu; la peau était brûlante, le pouls petit, fréquent et irrégulier.

Ayant jugé que la suppression des règles contribuait beaucoup à aggraver l'état de la malade, je cherchai à suppléer leur écoulement par une évacuation sanguine, à calmer l'irritation cérébrale, et à opérer une révulsion utile vers l'utérus. Je prescrivis l'application de huit sangsues aux parties sexuelles, des bains de pieds sinapisés, et des boissons mucilagineuses et calmantes.

Ces moyens réussirent au-delà de mes espérances. Immédiatement après l'application des sangsues, malgré leur petit nombre, la tête se trouva débarrassée, les membres revinrent, pour ainsi dire, dans leur état naturel; et dès le second jour,

la malade put reprendre ses fonctions habituelles. Je l'engagai à suivre un régime propre à donner de l'activité à ses menstrues qui n'étaient pas habituellement assez abondantes ; et elle n'a éprouvé depuis aucun accident de ce genre.

Quelquefois les règles sont suppléées par des écoulemens utérins de matière muqueuse, continus ou même périodiques.

J'ai donné des soins, en 1822, à une demoiselle de 24 ans, d'une constitution forte, qui n'avait jamais eu ses règles. Elles étaient remplacées tous les mois par l'excrétion d'une certaine quantité de matières muqueuses blanches, opaques, de quatre ou cinq jours de durée, laquelle n'était accompagnée d'aucune incommodité, et paraissait très-bien suppléer les règles.

Celles-ci sont aussi remplacées souvent par des évacuations sanguines, de même continues ou périodiques, dans quelque autre organe, et connues sous le nom impropre de déviations.

Ainsi, on les a vues remplacées par des écoulemens de sang au front, au grand angle de l'œil, aux extrémités des doigts. J'ai soigné une dame chez laquelle il se faisait, à chaque époque de la menstruation, un écoulement de sang à la partie interne du gros orteil du pied gauche. Cet écoulement avait lieu par une sorte d'exsudation; une forte compression sur l'orteil ne pouvait l'arrêter. Les règles par la voie naturelle étaient peu abondantes. Ce dérangement dans la

menstruation n'empêcha pas la malade de devenir enceinte et d'accoucher à terme. L'écoulement du sang par l'orteil cessa durant les derniers mois de sa grossesse, et n'a pas reparu depuis.

Dans un petit nombre de circonstances, le défaut des règles tient à l'absence même de l'utérus, au développement incomplet de ce viscère, à l'endurcissement cartilagineux de son col, ou à quelque autre vice de conformation.

Je fus consulté en 1818 pour une domestique âgée de 24 ans, d'une constitution robuste, qui n'avait pas encore ses règles. Elle était sujette à des étourdissemens, à des éblouissemens, à des coups de sang, auxquels on remédiait par des saignées, des bains, des pédiluves, des boissons acidules et rafraichissantes. Demandée en mariage, elle voulut savoir si ce défaut de règles était un obstacle à ce qu'elle pût devenir mère.

Après avoir pris connaissance de son état, je m'aperçus que le conduit vulvo-utérin était à peine prononcé, qu'il présentait vers son centre une ouverture de quelques lignes d'étendue. En introduisant une sonde dans la vessie, on sentait que son extrémité correspondait à cette ouverture du vagin.

Il n'y avait aucune trace apparente de col ni de corps de l'utérus ; ce qui rendait raison du défaut de règles, et annonçait l'impossibilité de la fécondation.

Cette personne avait en même temps une fistule à l'anus, pour laquelle je l'adressai à M. le baron Dupuytren, qui reconnut l'absence de l'utérus, et lui pratiqua avec succès, à l'Hôtel-Dieu, l'opération de la fistule. Vingt jours après, au moment où elle devait sortir de cet établissement, elle éprouva de violentes contrariétés dans ses projets de mariage; et elle fut prise d'une affection cérébrale à laquelle elle succomba.

A l'ouverture du corps, on trouva, sur le côté gauche du petit bassin, une petite masse charnue présentant quelques traces informes de l'utérus, et entièrement séparée du vagin, avec lequel elle n'avait aucune connexion.

Quelquefois les règles manquent, sans vice de conformation apparente.

J'ai donné, en 1810, des soins à une dame d'une constitution avec prédominance du système nerveux, d'une belle santé, quoiqu'elle n'eût pas ses règles. Mariée depuis long-temps, elle remplissait les devoirs conjugaux sans devenir enceinte. Elle n'éprouvait aucun accident de cette absence des règles. Cependant, à l'âge de 34 ans, elle eut une attaque d'apoplexie, suivie d'hémiplégie, à laquelle elle succomba. Il ne fut pas possible d'obtenir l'ouverture du corps.

La menstruation s'établit et se régularise difficilement chez les jeunes personnes d'une constitution délicate, qui se nourrissent mal, dont la vie est sédentaire et la croissance rapide; parfois

il en est de même chez celles d'une constitution forte avec excès d'embonpoint.

Ce défaut de développement peut tenir : 1.° à un état de resserrement, de constriction, d'éréthisme des parties qui donnent issue au sang des règles : on en a la preuve en ce que cet état cesse souvent, et que le sang s'écoule dès qu'on expose ces parties à la vapeur des plantes émollientes, tandis qu'il reparaît et que le sang s'arrête lorsqu'on place sur ces parties des substances astringentes ;

2.° à une irritation dans une partie éloignée de l'utérus, comme celle qui provient d'une hypertrophie du cœur, de la phlegmasie d'un organe : ces parties devenant le siége d'un centre d'action, c'est au détriment de celui qui devrait avoir lieu dans l'utérus ;

3.° à une diminution d'action de l'organe cérébral sur l'utérus, laquelle se remarque surtout chez les jeunes personnes affectées de migraines, de spasmes nerveux cérébraux ;

4.° à un défaut de sensibilité, propre à un état d'atonie des tissus de l'utérus : c'est ce qui arrive lorsque ce viscère est affecté d'une maladie spécifique comme la scrofuleuse (1), et que son col est peu développé.

5.° La menstruation s'établit difficilement chez les jeunes personnes sujettes à de trop grandes

(1) Voyez *Des Scrofules*.

évacuations par divers émonctoires, telles que les sueurs, l'expectoration, les vomissemens; à celles qui ont éprouvé des maladies longues, aiguës ou chroniques, lesquelles ont produit un état d'affaiblissement, d'anémie et d'amaigrissement. Toutes ces circonstances font que l'utérus ne devient pas le siége de la fluxion, de la congestion sanguine, périodique, qui sont dans cet organe la source des règles.

6.° Enfin, il peut arriver que l'éruption ne s'établisse pas, à raison de l'imperforation du conduit vulvo-utérin, du resserrement du col de l'utérus, et de l'oblitération de ses orifices.

La menstruation difficile, qui se continue après la première éruption des règles, paraît tenir à un restant des mêmes causes.

Il en est de même de la diminution dans la quantité de cette excrétion, avec des nuances particulières à ce dérangement. Ainsi, elle peut dépendre d'une irritation dans un lieu éloigné de l'utérus, provenant d'une phlegmasie ou de toute autre cause, d'une diminution dans l'influx cérébral sur l'utérus, comme à la suite d'une frayeur, d'un mouvement de colère : les règles s'arrêtent alors incomplètement, et viennent irrégulièrement avec peu d'abondance ; les femmes éprouvent des douleurs, des accidens nerveux annonçant que l'organe cérébral est plus ou moins intéressé.

Cette diminution tient souvent à une débilité

générale, ou à une débilité locale de l'utérus, par suite d'une maigreur excessive, de l'habitation dans des lieux bas, humides et marécageux, par l'effet d'une mauvaise nourriture, d'erreurs dans le régime, d'évacuations trop abondantes, de vomissemens, de diarrhée, de fleurs blanches anciennes, d'hémorrhagies, de violens exercices, de la sueur habituelle des pieds, des aisselles, ou de quelque autre partie : on remarque aussi la même diminution chez les personnes dont le col de l'utérus a été extirpé.

Plusieurs de ces causes peuvent exister en même temps. Ainsi, cette diminution peut être déterminée par un excès d'action dans l'économie et par une débilité locale de l'utérus. C'est ce qui arrive chez les personnes d'une constitution faible qui prennent de la force et de l'embonpoint, et continuent d'avoir des fleurs blanches et d'autres symptômes d'une atonie de l'utérus.

La suppression complète des règles tient aussi aux mêmes causes; mais elle est particulièrement produite par une irritation sympathique de l'utérus, à la suite de l'immersion des pieds ou des mains dans l'eau froide, ou du passage d'un lieu chaud à un lieu froid. Elle peut l'être encore par un trouble dans l'action cérébrale sur l'utérus, par suite d'une violente contrariété, d'un mouvement de colère, d'un danger imminent, de l'annonce d'un événement heureux ou malheureux.

Les écoulemens muqueux qui viennent à la place des régles, ou qui les accompagnent, paraissent produits par une excitation sur les follicules muqueux qui tapissent la membrane interne de l'utérus et du vagin.

Les flux sanguins qui se manifestent dans d'autres organes, sont produits par une exaltation de la sensibilité propre de ces organes; tandis que celle de l'utérus est diminuée.

Le défaut des régles qui tient à un vice de conformation de l'utérus ou à son absence, est incurable: il en est de même de celui qui a lieu chez une personne en apparence bien conformée, lorsqu'il se prolonge trop long-temps. Les femmes sont alors exposées à être en même temps stériles.

Il est souvent difficile de déterminer la première éruption des règles, et d'obtenir leur régularisation; on voit des jeunes personnes succomber avant que cette fonction se soit établie.

Le retard de la menstruation, ou sa petite quantité, ne sont pas sans danger pour les jeunes personnes. Si elles sont atteintes de maladies chroniques, ces accidens contribuent à en accélérer les progrès: ainsi lorsqu'elles ont une disposition à la phthisie pulmonaire, la maladie se développe; les affections nerveuses deviennent plus intenses et plus opiniâtres.

On remédie souvent à l'absence de la menstruation, qui a lieu par suite d'un état de constric-

tion des parties qui donnent issue au sang des règles, d'une irritation dans un lieu éloigné de l'utérus, de la diminution de l'action cérébrale sur ce viscère, du développement trop faible de sa sensibilité propre, et de l'affaiblissement résultant d'évacuations trop abondantes, d'anémie ou d'amaigrissement. En général, lorsque les règles s'établissent bien ou qu'elles reprennent leur cours après s'être supprimées, les accidens provenant de leur défaut cessent en peu de temps : cependant lorsqu'on n'est pas parvenu à provoquer l'établissement des règles, et qu'on a passé un certain temps sans qu'elles se soient régularisées, ou qu'il s'est écoulé plusieurs années depuis qu'elles se sont supprimées, on ne doit guère espérer de les voir prendre leur cours. Il est inutile de fatiguer les malades par des traitemens pour cet objet; il faut se borner à prévenir et à combattre les accidens qui sont la suite de ce défaut de menstruation.

Les évacuations de matières muqueuses par les parties sexuelles, lors de l'absence des règles, sont des efforts salutaires de la nature, pour suppléer cette évacuation, et doivent être respectées; celles qui précèdent ou qui suivent l'époque des règles, sont de mêmes supplétives de cette évacuation.

On n'en obtient guère la guérison qu'en régularisant les règles relativement au retour de leur période et à leur quantité : les hémorrhagies qui ont lieu à la place des règles, pendant leur absence

ou vers leur époque, sont quelquefois d'une guérison difficile; elles présentent un danger plus ou moins grand, en raison du lieu où se fait l'évacuation sanguine.

Les hémorrhagies nasales sont peu alarmantes, lorsqu'elles ne sont pas trop prolongées et trop fréquentes. Celles qui ont lieu par les poumons le sont moins que dans toute autre circonstance, cependant lorsqu'elles se reproduisent à chaque époque menstruelle, elles annoncent une grande disposition à la phthisie pulmonaire. Les hémorrhagies par l'estomac sont plus dangereuses; elles doivent faire craindre un squirre du pylore, ou une maladie organique de quelque portion de ce viscère.

On doit moins s'inquiéter des hémorrhoïdes; elles sont quelquefois salutaires: leur guérison est cependant difficile, les moyens employés pour rappeler le sang vers l'utérus, étant propres à le retenir dans les vaisseaux hémorrhoïdaux. Quant aux hémorrhagies des tégumens, elles ne présentent aucun danger : ce sont celles dont on obtient la guérison avec le moins de difficulté.

Le traitement à suivre lors du retard de la première menstruation varie en raison de la constitution du sujet, de l'état de ses forces, de la diversité des accidens, et de la nature des causes que l'on soupçonne devoir empêcher cette évacuation. Lorsque la jeune personne est d'une constitution forte, qu'il y a des symptômes de pléthore, de congestion sanguine à la tête ou dans quel-

qu'autre partie, et qu'on soupçonne un état d'éréthisme ou de contraction dans les tissus de l'utérus, on cherche à diminuer cette prédominance des forces, ces congestions, et cette constriction locale, au moyen de la méthode antiphlogistique, qu'on gradue en raison de l'intensité des accidens (1).

On pratique la saignée du bras que l'on réitère au besoin d'après l'état des forces et celui du pouls. On applique des sangsues au siège, sur la région des lombes, aux parties sexuelles, aux aines, à la partie interne des cuisses, au gras des jambes ou aux pieds; des ventouses sèches ou scarifiées sur ces mêmes parties.

On prescrit des boissons mucilagineuses et opiacées, les bains tièdes, les bains de siége tièdes long-temps prolongés, les bains de pieds dans une décoction de son, d'amidon ou de plantes émollientes; les douches d'eau tiède sur les pieds, sur les reins et sur les aines; les fumigations aqueuses dirigées sur les parties sexuelles et dans le conduit vulvo-utérin, au moyen d'un entonnoir ou d'un tube alongé en cuir, nouvellement inventé et connu sous le nom de *glissoir*. Les douches de vapeurs aqueuses sur ces mêmes parties, des injections d'eau tiède avec le canon d'une seringue dans le conduit vulvo-utérin, des lavemens émolliens et narcotiques un peu chauds, des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre et sur les parties sexuelles, des frictions avec de l'huile de jusquiame ou des

(1) Voy. *De l'Irritation des organes des femmes*, p. 303.

substances opiacées au pourtour des cuisses, des reins et de la région du pubis, sont aussi très-utiles.

Lorsqu'il survient des saignemens de nez, des crachemens de sang et d'autres hémorrhagies, on insiste sur les boissons gommeuses et acidules, sur les évacuations sanguines, vers les parties inférieures; sur les cataplasmes synapiques et les vésicatoires sur ces parties. Si les forces s'affaiblissent, ce qui est rare, on a recours aux astringens comme pour les hémorrhagies utérines.

S'il est survenu des inflammations aux yeux, à l'estomac ou dans quelque autre organe, on les combat de même par la méthode antiphlegmasique.

Quand ce sont des maladies cutaneés, on emploie les bains, les bains de vapeur, les amers et les moyens usités contre des affections herpétiques.

S'il existe un premier degré d'hypertrophie du cœur, une irritation dans un lieu éloigné de l'utérus, qui compliquent l'aménorrhée et qui en sont même la cause, on les combat par des moyens appropriés à chacune d'elles.

Si la femme éprouve des accidens nerveux ou sympathiques avec l'état de l'utérus, ou dépendans d'une excitation propre du système nerveux, on a recours à la saignée, aux sédatifs doux, puis au musc, au castoréum et aux autres moyens usités contre le spasme.

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*

Quand la femme est d'une complexion délicate, qu'elle a été long-temps exposée à l'action des causes débilitantes, qu'elle est affaiblie par les maladies, par de fortes évacuations ; lorsqu'il existe chez elle un état chlorotique, d'anémie, une atonie de l'utérus, on cherche à relever les forces générales, ainsi que la sensibilité de l'utérus, et à déterminer vers ce viscère l'afflux des liquides sanguins, par les moyens que nous avons indiqués en traitant de l'atonie de l'utérus (1), auxquels nous ajouterons l'emploi de seigle ergoté et la strychnine.

Le seigle ergoté, proposé avec raison pour stimuler l'action de l'utérus dans l'état d'inertie, est utile dans celui d'atonie ; je l'ai employé avec avantage à la dose de 12 grains par jour, soit seul, soit uni à la rhubarbe. On a annoncé qu'il n'avait pas d'action sur l'utérus dans l'état de vacuité ; mais c'est à tort, il m'est arrivé de faire reparaître les règles lorsqu'elles avaient cessé, au moyen d'une prise de 12 grains de cette substance.

Il est bon de combiner le seigle ergoté avec la rhubarbe ou avec quelques légers purgatifs ; il occasionne sans cette précaution un gonflement et des douleurs dans le ventre, qui peuvent devenir inquiétantes.

J'ai aussi employé avec avantage la strychnine à la dose d'un quart de grain à un demi et à un grain par jour.

(1) Voy. *De l'Atonie*, p. 459.

Pour remplir la même indication, on prescrit les bains entiers, les bains de siége froids, les bains de mer, les douches d'eau froide sur les reins, les frictions avec de la glace sur le bas de l'épine du dos, l'application de la glace sur cette partie et sur la région hypogastrique, les bains sulfureux de Barèges et autres, les douches de Barèges de même sur la région du sacrum et sur les lombes, les lavemens froids, les lavemens avec des substances stimulantes, avec addition de 20 à 24 et 36 grains d'aloës ou de savon de Starkey : on emploie des injections avec une décoction des plantes dites emménagogues, ou avec addition d'un gros de muriate d'ammoniaque, ou de deux gros d'acétate d'ammoniaque liquide par pinte de liquide, des bains entiers dans lesquels on a plongé pendant quelques minutes une boule de Nancy, des bains de pieds irritans avec addition de la farine de moutarde, ou du sel, ou du vinaigre, ou du sous-carbonate de potasse, une livre pour chaque bain, ou 4 onces d'acide muriatique pour 4 pintes de liquide : on fait des fumigations aromatiques ou avec la vapeur de l'eau tenant en suspension un peu de farine de moutarde ; des frictions sur le bas de l'épine du dos, sur les extrémités inférieures, avec une pommade ammoniacale, telle que celle de M. Gondret, ou avec un liniment volatil, avec de l'eau de mélisse ou avec d'autres substances excitantes.

On applique des cataplasmes de moutarde aux

pieds, ou préparés avec l'addition d'une certaine quantité d'acide muriatique ou d'ammoniaque liquide. On fait aussi préparer des pessaires irritans ; mais on s'en sert peu.

Les cantharides ont été proposées : je m'en suis servi parfois avec avantage ; mais il faut être circonspect sur leur usage. Les purgatifs drastiques à petite dose conviennent très-bien : de ce nombre sont les savons amygdalin, jalapin, ou aloétique, les pilules de Bacher dans lesquelles entre l'ellébore, les pilules bénites de Fuller.

On a cru parfois devoir indiquer les vomitifs en ce qu'ils opèrent une secousse dans toute l'économie ; ils peuvent en effet être employés avec avantage.

L'électricité galvanique a été utile ; et l'on y aurait recours plus souvent si son application ne présentait pas tant de difficultés. J'ai rapporté dans le Journal du galvanisme plusieurs observations de personnes sur lesquelles je l'avais employée avec succès.

Quoique le magnétisme minéral ne paraisse pas présenter des phénomènes physiologiques bien apparens, il a une action marquée sur bien des personnes.

On retire quelquefois aussi de bons effets du quinquina et des amers, des sucs d'herbes dits apéritifs dans la saison, de divers diurétiques.

Les ventouses sèches et scarifiées à la partie interne des cuisses, et aux jambes, les frictions

avec la pommade stibiée, des vésicatoires, des emplâtres aloëtiques sur la région du sacrum, sont de même avantageux.

Il faut aussi compter sur les moyens hygiéniques, sur les exercices à cheval, la danse, les jeux de volant, les voyages. Il faut se couvrir avec de la laine et en porter sur la peau.

S'il existe un état scrofuleux ou quelque maladie spécifique, on emploie les moyens usités contre eux. Lorsque la malade est épuisée par un mauvais régime, une convalescence longue, et qu'elle est dans un état d'anémie, on a recours aux analeptiques et aux restaurans.

Si l'absence des règles tenait à l'imperforation du vagin ou du col de l'utérus, on y pourvoirait comme il a été dit précédemment (1).

Enfin, on diminue et l'on tâche de remédier aux difficultés de la menstruation que les femmes éprouvent dans le cours de leur vie, par l'usage des pédiluves irritans, quelques jours avant les règles; des lavemens un peu chauds, des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, pendant la menstruation; des pilules de Fuller quelques jours avant les règles, et des antispasmodiques toniques tant généraux que locaux.

On se conduit d'après les mêmes principes de traitement, lorsque les règles sont peu abondantes,

(1) *De l'Accumulation du sang dans l'utérus et ses dépendances*, p. 245.

et qu'elles reviennent à des intervalles trop éloignés.

Si la femme est d'une constitution forte avec prédisposition du systèmesanguin, on pourrait au milieu de l'intervalle des règles, à leur approche ou après qu'elles sont passées, pratiquer une saignée du bras ou du pied, que l'on réitérerait au besoin, à chaque époque menstruelle.

L'on supplée à la trop petite quantité des règles, par l'application de 10 à 12 sangsues aux parties sexuelles, aux pieds, ou à la partie interne des cuisses, immédiatement après qu'elles ont cessé.

D'autres fois on applique les sangsues successivement au nombre de deux, le premier jour après les règles, en continuant de la sorte trois ou quatre jours de suite, selon qu'elles ont été plus ou moins faibles.

Il n'y a pas de règles bien positives pour le choix de ces divers modes d'évacuations sanguines. On se guide un peu d'après les résultats que les malades en ont éprouvés.

On prend en même temps des boissons muqueuses abondantes, des douches d'eau tiède sur les extrémités inférieures et sur les reins, des bains tièdes; à l'approche des règles, des fumigations sur les organes sexuels avec la vapeur de l'eau chaude, des bains tièdes prolongés, des lavemens chauds.

S'il y a des phlegmasies ou d'autres affections

chroniques, on s'attache à combattre ces maladies.

Si l'organe cérébral, comme il n'arrive que trop souvent, est sujet à quelque lésion, ou à quelque trouble dans ses fonctions, on les combat par les moyens indiqués.

On n'emploie le plus souvent aucun traitement pendant les règles, de crainte d'en augmenter le dérangement. Quelquefois on retire de bons effets des douches d'eau tiède, de l'exposition à la vapeur del'eau chaude vers les organes sexuels.

Il arrive parfois que la femme est d'une constitution forte, et que l'utérus est dans un état d'anémie ; il faut alors augmenter l'action de ce viscère par les moyens excitans indiqués, tout en diminuant les forces générales par les bains tièdes et les débilitans, pendant la durée des règles : d'autres fois ces moyens les arrêtent sans qu'on puisse en déterminer la raison, et l'on éprouve de bons effets de divers excitans spiritueux, tels que la teinture d'absynthe, l'élixir américain.

Lorsque la suppression des règles est complète, on remonte autant que possible aux causes qui l'ont déterminée ; et l'on remédie aux accidens qu'elle produit.

Quand la suppression est occasionnée par une irritation sympathique, telle que celle qui a lieu à la suite d'un refroidissement, ou par un spasme nerveux, après une grande frayeur, il faut s'attacher à ramener le sang vers l'organe utérin, et à remédier à la pléthore, et aux accidens nerveux qui ont suivi la suppression.

On rappelle le sang vers l'organe utérin, comme il a été dit par l'application des sangsues aux parties sexuelles, à la partie interne des cuisses ou aux pieds, par l'usage des pédiluves rendus stimulans, au moyen de fumigations aux parties sexuelles, par des lavemens irritans, par l'application de cataplasmes de riz et de décoction de pariétaire, ou d'absynthe sur le bas-ventre, par des frictions avec un liniment camphré, ou contenant de l'huile rectifiée de térébenthine sur le dos, sur les reins, sur le bas-ventre, par des fumigations aromatiques aux pieds, et par les autres moyens indiqués contre la menstruation difficile.

Quand la face est rouge et animée, et qu'il y a des symptômes d'une pléthore générale, la saignée du bras est nécessaire; elle doit précéder l'application des sangsues aux parties sexuelles.

Si la malade éprouve des vomissemens et d'autres accidens nerveux, on les combat par les moyens indiqués contre le spasme.

Si la suppression a lieu par suite d'une maladie aiguë, il faut insister sur l'application des sangsues aux parties sexuelles et sur les moyens propres à ramener le sang vers l'utérus. On combat ensuite l'inflammation par le traitement qui lui est spécialement applicable.

Quand elle est l'effet d'une débilité tant générale que locale, ou d'évacuations trop abondantes, on se comporte comme dans le cas d'éruption difficile des règles par les mêmes causes.

Lorsque la malade éprouve des flux muqueux à la place des règles, soit qu'ils les précèdent ou les suivent, soit qu'ils semblent les suppléer et leur servir de complément, il faut chercher à provoquer le cours des règles, ou les rendre plus abondantes, par les moyens que nous avons indiqués ; on tâche de faire cesser les écoulemens muqueux par l'emploi des adoucissans généraux ou locaux sur les parties qui en sont le siége, qui présentent quelques traces d'irritation, de chaleur insolite, et donnent lieu à des douleurs. Dans le cas contraire, on préfère les astringens, tels que la décoction de racine de grande consoude, le quinquina, la racine de ratanhia.

On se conduit d'après les mêmes principes, lorsqu'il y a des hémorrhagies supplétives. On tâche de rendre aux règles leur libre cours, et de ramener le sang vers l'utérus, par les moyens déjà prescrits. On diminue la sensibilité des parties qui sont le siége de l'hémorrhagie, et l'on arrête l'écoulement de sang qui a lieu par ces parties, au moyen des mucilagineux, des acidules et des légers astringens, en choisissant de préférence ceux qui sont appropriés à ces mêmes parties.

L'hémorrhagie a-t-elle son siége dans le nez? On fait respirer par cet organe, lorsque le sang coule avec trop d'abondance, de l'eau et du vinaigre ; on en fait des aspersions à la face, on en frotte les tempes, on y trempe les mains : ces moyens suffisent ordinairement.

Quand l'hémorrhagie a lieu par les bronches, on cherche à diminuer leur sensibilité, tout en opérant un certain degré d'astringence, par l'usage de loochs blancs avec une addition d'une petite quantité de sirop de Tolu, d'eau de Rabel, de sulfate d'alumine, d'extrait de ratanhia ; on prescrit le petit-lait avec addition du sirop de grande consoude, le diascordium, la conserve de rose, la thériaque ; et l'on insiste plus particulièrement sur les moyens propres à rappeler le sang vers l'utérus.

Les mêmes moyens conviennent dans le vomissement de sang, en choisissant de préférence ceux qui ne le provoquent pas. Il est bon d'appliquer un cataplasme de farine de graines de lin et de décoction de racines de guimauve sur le creux de l'estomac.

Dans le cas d'hémorrhoïdes supplémentaires, il faut se borner à un demi-lavement avec une décoction de riz et de deux têtes de pavots ; employer l'onguent populéum avec addition d'un peu de laudanum liquide de Sydenham, des cataplasmes de farine de riz et d'oignons cuits.

Les hémorrhagies par quelques points de la surface des tégumens n'exigent aucun moyen particulier.

De la Ménorrhée.

Quoique l'on ne puisse pas déterminer la quantité de sang fournie à chaque évacuation périodique, et que cette quantité soit variable en raison du climat, du lieu qu'on habite, de la constitution et de la manière de vivre du sujet, on juge que l'évacuation est trop forte lorsqu'elle se prolonge immodérément, qu'elle est précédée de douleurs, d'étouffemens, et suivie d'une diminution dans les forces vitales.

Il arrive parfois que les femmes ont des règles plus abondantes et d'une plus longue durée que ne le comporte leur constitution, sans qu'il y ait hémorrhagie : le sang coule d'une manière régulière aux époques ordinaires ; son évacuation est précédée de douleurs dans les régions lombaires, d'étourdissemens et de pesanteurs à la tête, accidens qui diminuent à mesure que l'écoulement s'opère. Lorsque l'écoulement se prolonge long-temps et qu'il est trop abondant à chaque évacuation, il est suivi d'abattement, de débilité générale, de flueurs blanches, et même de l'œdématie des pieds.

La grossesse et l'allaitement empêchent ordinairement le cours des règles ; il est cependant des femmes enceintes chez lesquelles cette évacuation a lieu durant les premiers mois, et même jusqu'à la fin de la grossesse.

Le retour des règles se remarque aussi chez

beaucoup de nourrices le sixième ou huitième mois après l'accouchement, ou même plutôt.

La menstruation trop abondante a lieu également chez les personnes d'une forte complexion avec prédominance du système artériel, et chez celles d'une constitution grêle, délicate, avec prédominance du système nerveux. Elle peut être entretenue, de même que les hémorrhagies utérines, hors de la grossesse, par un excès d'action, une pléthore générale ou locale du système artériel, par un spasme des nerfs de l'organe utérin, par celui du cerveau ou de quelque autre partie du système nerveux; enfin, elle paraît être produite dans quelques cas par une atonie générale ou locale du système artériel, ou par un état de collapsus du système nerveux.

La menstruation prolongée chez les nourrices se rencontre surtout chez celles d'une constitution pléthorique, et affectées d'un engorgement de l'utérus. Les nourrices dont le lait est trop abondant, ou dont les enfans sont trop faibles pour le consommer, sont le plus exposées au retour de leurs règles pendant l'allaitement.

On ne saurait trop se hâter de diminuer la quantité des règles lorsqu'elles sont immodérées, ou que leurs retours sont trop fréquens : leur excès chez les jeunes personnes peut produire une faiblesse à laquelle il est difficile de remédier; il dispose les femmes aux avortemens, surtout dans les premiers mois de la grossesse, et à

des hémorrhagies utérines foudroyantes à la suite de l'accouchement ; il rend plus graves les accidens de la cessation des règles.

La menstruation, pendant la grossesse, est généralement peu alarmante : lorsqu'elle est la suite d'une lésion organique, elle constitue une hémorrhagie, et présente du danger, moins par elle-même qu'à raison de l'engorgement de l'utérus.

Le retour des règles, chez un nourrice mercenaire, inquiète assez souvent les parens de l'enfant. On demande fréquemment si ce n'est pas un motif suffisant pour changer de nourrice : la réponse est facile. Quand l'enfant est fort, robuste, il n'y a aucun inconvénient à conserver la nourrice. Dans le cas contraire, il est avantageux de la changer.

Pour obtenir la diminution dans la quantité des règles, il faut avoir égard à la constitution du sujet, et à l'état des forces vitales, comme dans le cas de menstruation difficile : la malade est-elle forte, robuste, éminemment pléthorique ? on cherche à modérer l'excitation générale des systèmes vasculaire et nerveux, par l'usage des mucilagineux et des calmans. On coupe habituellement son vin avec une décoction froide de gruau, d'orge perlé, ou d'amidon. Ce moyen seul est quelquefois suffisant ; on peut aussi donner du bouillon de veau ou de poulet, des émulsions de gomme arabique, de graine de lin, d'amandes, de semences de potiron, etc. Le lait

d'ânesse est aussi très-convenable : on diminue la quantité des alimens, et l'on choisit de préférence les légumes herbacés, tels que la chicorée, la laitue, les épinards, qui nourrissent moins et passent plus facilement par les urines. On prescrit aussi les légumes farineux ; ils semblent donner plus de consistance aux liquides, et diminuent sensiblement l'évacuation. On fait aussi usage des boissons aqueuses légèrement acidulées, comme les décoctions d'orge avec le sirop de limon, d'épine-vinette, ou de vinaigre. On prescrit le repos du lit, avec la précaution de tenir le bassin plus élevé que le reste du corps.

Lorsque la trop grande quantité des règles paraît tenir à un état spasmodique de l'utérus ou de quelque point du système nerveux, on prescrit les moyens indiqués contre ce spasme.

La maladie est-elle ancienne, et paraît-elle tenir à une débilité générale, à une faiblesse des organes de la digestion, on cherche à rétablir les forces digestives et à ranimer l'action vitale dans toute l'économie. On prescrit à cet effet les boissons toniques légèrement astringentes, les infusions de camomille, de tilleul, les conserves d'aunée, de cynorrhodon, de roses; la thériaque, le diascordium. On donne pour aliment des substances nourrissantes et de facile digestion : le bouillon de coq, le mouton rôti, etc. Si la maladie était entretenue par un engorgement, ou par un déplacement de l'utérus, on se compor-

terait comme il a été indiqué en traitant de ces maladies (1).

La menstruation chez les femmes enceintes mérite peu d'attention : elle exige seulement que la femme prenne des boissons muqueuses et adoucissantes, s'interdise les travaux pénibles, les courses forcées, les exercices violens, et qu'elle évite tout ce qui peut porter le sang vers l'utérus.

On peut quelquefois faire cesser le retour des règles chez les nourrices, en diminuant l'exubérance des forces de la femme ou son excès d'irritabilité. Pour cela on prescrit l'eau d'orge, une décoction de gruau ou de gomme arabique, le petit-lait, le bouillon de poulet, les boissons acidulées; on fait prendre des alimens en petite quantité et peu nourrissans.

Il est bon aussi d'augmenter les forces assimilatrices de l'enfant, en remédiant aux maladies dont il pourrait être affecté, et en rendant ensuite du ton à son estomac et à ses organes digestifs.

Des Accidens qui arrivent à l'époque de la cessation des règles.

La cessation des règles est aussi naturelle que leur éruption. Cependant elle est souvent aggravée par des accidens qui affectent toute l'économie, ou qui se bornent à l'organe utérin.

(1) Voy. *Des Déplacemens et du Cancer de l'utérus.*

Cette cessation s'annonce, à l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, par une irrégularité dans la durée du flux menstruel et dans les intervalles de ses périodes. L'écoulement diminue ou se supprime pour deux ou trois mois, et revient ensuite sous forme de perte; l'énergie vitale de l'utérus étant affaiblie, le sang ne se porte plus à cet organe avec la même force; il devient surabondant dans toute l'économie. La femme est sujette à des rêves fatigans; elle éprouve des étourdissemens, une respiration pénible, des oppressions, avec dureté et plénitude du pouls, ou d'autres symptômes d'une pléthore générale; il survient une suite d'accidens qui annoncent que les systèmes cérébral et nerveux sont affectés: tintemens aux oreilles, migraine, vertiges, insomnies, envies et sensations bizarres, bouffées de chaleur à la figure, palpitations, spasmes tant généraux que locaux; gonflemens du ventre et mouvemens dans cette cavité, qui y feraient soupçonner la présence d'un enfant.

A ces accidens se joignent un vice dans les digestions et dans la nutrition, des faiblesses d'estomac, beaucoup de vents, des sueurs abondantes, un état de langueur et de consomption ou un excessif embonpoint; parfois une irritation au pylore, avec de fréquens vomissemens qui semblent indiquer une maladie organique de cet orifice, quoiqu'ils soient purement sympathiques; des éruptions d'apparence psorique à la face et

sur les tégumens, des douleurs vagues dans les membres qui simulent les affections rhumatismales et goutteuses, etc.

Ces accidens surviennent principalement aux femmes d'une constitution avec prédominance du système nerveux, qui ont abusé et des excitans et des débilitans ; ainsi, ils peuvent être produits par des exercices violens, des purgatifs drastiques, des accouchemens laborieux ou des irritations trop fréquentes de l'organe utérin ; par l'habitation de lieux bas et humides, par des chagrins profonds, des dérangemens dans la menstruation, ou par des maladies chroniques propres à diminuer l'énergie vitale de l'utérus.

Les femmes redoutent, avec raison, l'époque de la cessation des règles. En dérangeant leur constitution, en imprimant une nouvelle manière d'être à leur économie, en augmentant chez elles l'état pléthorique, elle les dispose à une foule d'affections : fièvres intermittentes, fluxions à la tête, péripneumonie, entérite et autres inflammations locales ; hémoptysie, vomissemens de sang ou autres hémorrhagies supplémentaires des règles ; flux séreux qui reviennent aux diverses époques de la menstruation : enfin, elle peut donner lieu à des maladies organiques tant de l'utérus que des autres viscères ; et si ces maladies préexistent, cette cessation leur fait faire des progrès plus rapides.

Tant que la cessation des règles n'occasionne que de légères incommodités, elle n'exige aucun traitement ; on pourrait, par des moyens intempestifs, troubler le travail de la nature, qui tend à faire cesser une évacuation périodique désormais inutile (1). Mais si la malade éprouve des étourdissemens, des oppressions et d'autres symptômes d'une pléthore générale, une saignée au bras est nécessaire, en même temps qu'on soutient l'énergie de l'utérus et qu'on rappelle le sang vers cet organe, au moyen de frictions sur le bassin, de fumigations et de l'application de sangsues aux cuisses et aux parties sexuelles.

Y a-t-il des accidens nerveux bien prononcés, les boissons légèrement toniques et calmantes sont alors indiquées, en les alternant, en raison de leurs effets, avec les boissons muqueuses ; on prescrit des lavemens émolliens, ainsi que des bains.

Si les digestions étaient pénibles, et que la malade menaçât de tomber dans un état de dépérissement, on aurait recours, comme nous l'avons dit précédemment (2), à la conserve d'aunée, à l'extrait d'angélique et aux autres amers et toniques pris quelques heures avant le repas. Les frictions générales seraient aussi très-utiles.

(1) Fothergill, *Conseils aux femmes au moment de leur retour d'âge* ; trad. de M. Giraudy.

(2) Voy. *De l'Atonie des organes propres aux femmes.*

Quand la débilité est accompagnée d'une irritation au pylore, de vomissemens, on retire de bons effets de l'application d'un emplâtre de thériaque et d'opium ou d'*assa fœtida* sur le creux de l'estomac, d'un vésicatoire au bras, de l'usage du bouillon de poulet, de la décoction de navets, du petit-lait, de l'émulsion de semences de potiron, et des autres boissons douces, en choisissant de préférence celles qui passent le mieux.

Lorsqu'il survient des maladies locales de l'utérus, on suit le traitement approprié à chacune d'elles, en observant de diminuer l'action de cet organe, et de hâter la fin de la menstruation, au moyen d'une saignée au bras, de cautères, de vésicatoires et de frictions sur les extrémités supérieures.

Quand, au contraire, il existe des maladies chroniques dans quelque partie du corps, comme un engorgement aux mamelles, une disposition à la phthisie, un crachement ou un vomissement de sang, on cherche à retarder l'époque où ce fluide cesse de se porter vers l'utérus, en entretenant l'énergie de cet organe, au moyen d'un exercice modéré, de pédiluves irritans, de l'application de sangsues aux cuisses; l'expérience ayant appris que plus la cessation des règles est lente à s'opérer, moins les accidens qui en résultent sont à craindre.

Quelle que soit la nature des ces accidens, il est certaines précautions qui conviennent égale-

ment à tous. On doit éviter, par exemple, de fréquenter les spectacles, les bals, tous les lieux de rassemblement propres à éveiller les passions, et où l'on respire un mauvais air. Il faut s'abstenir des habitations situées dans des lieux bas et humides, se garantir de l'impression du froid, et éviter les compressions sur l'abdomen. Les malades doivent porter des vêtemens larges, et se tenir médiocrement couvertes. Elles doivent encore, surtout celles qui ont de l'embonpoint, garder peu le lit, qui abattrait leurs forces, faire usage de bains, tant pour nettoyer la peau que pour faciliter la transpiration et attirer le sang à la périphérie du corps. Pour prévenir ou calmer les insomnies, il convient qu'elles se livrent à un exercice modéré, et qu'elles s'abstiennent de café, principalement le soir. Leurs alimens doivent être doux et de facile digestion.

De la Stérilité.

A moins que la stérilité ne provienne d'un vice de conformation ou d'une lésion bien prononcée des organes utérins, elle présente peu de signes extérieurs. On voit des femmes bien constituées en apparence, et privées des douceurs de la maternité. Il en est d'autres qui, après avoir eu des enfans, perdent la faculté de concevoir. D'autres enfin sont jugées stériles, d'après le laps de temps qui s'est écoulé sans qu'elles aient eu d'enfans;

et elles deviennent néanmoins enceintes, soit par la cohabitation avec la même personne, soit par un second mariage.

La stérilité survient quelquefois aux personnes d'une constitution avec prédominance du système nerveux. Les organes utérins ont alors trop de sensibilité : il en résulte des spasmes irréguliers dans quelques-unes de leurs parties, ce qui rend ces organes moins propres à l'exercice de leurs fonctions.

Les femmes qui ont un excès d'embonpoint, suivant la remarque du père de la médecine (1), sont encore plus exposées à la stérilité. Elles sont généralement indolentes, apathiques, et peu portées aux plaisirs des sens. Il existe une diminution de sensibilité dans toute leur constitution, et plus spécialement dans les organes utérins.

On a remarqué que les personnes d'une complexion forte, et, pour ainsi dire, masculine, qui ont les goûts et les habitudes de notre sexe, et jusqu'à ce duvet qui couvre notre menton, sont de même sujettes à être stériles. Cette disposition tient quelquefois à un excès de pléthore tant générale que locale; mais le plus souvent elle a lieu sans qu'on puisse rendre compte de ce qui l'a produite.

Les femmes qui abusent des plaisirs des sens,

(2) Voy. *La nouvelle Traduction des aphorismes d'Hippocrate, et comment. par le chev. de Mercy*, sect. VII, aph. 45.

celles de mauvaises mœurs sont aussi sujettes à la stérilité. Leurs organes se trouvant dans un état d'excitation presque continuelle, finissent par perdre de leur sensibilité, et par n'être plus aptes à la conception.

Les nourrices deviennent rarement enceintes, surtout dans les premiers mois qui suivent l'accouchement. C'est un bienfait de la nature qui porte alors aux organes de la lactation la surabondance des forces vitales, et ne permet que rarement à l'utérus d'en devenir le siége; ce qui ne pourrait être qu'au détriment de l'enfant.

Des causes matérielles très-nombreuses peuvent produire la stérilité. Elle peut dépendre de l'absence de l'utérus et de ses dépendances, du défaut de développement de cet organe, du resserrement du col et de l'imperforation de son orifice, du défaut de longueur ou de largeur des ligamens, ce qui occasionne l'inclinaison de l'utérus en divers sens; de l'oblitération des trompes, des adhérences qu'elles contractent avec le péritoine ou les parties voisines, et qui ne permettent pas au pavillon d'embrasser l'ovaire dans le moment du spasme vénérien; de l'absence des ovaires; de celle du vagin, de son défaut de longueur, de son imperforation (1) : dans ces derniers cas, la maladie porte le nom d'impuissance.

(1) Voy. *Des Vices de conformation des organes génito-mammaires*, p. 70.

La faculté de concevoir existe; mais elle ne peut avoir son effet, à raison des difficultés que présente la copulation.

La stérilité peut encore dépendre de la plupart des maladies des organes utérins : ainsi, elle est souvent produite par l'élévation, le second et le troisième degré de la descente, l'antéversion et le renversement de l'utérus (1); par la présence des corps étrangers dans cet organe ou dans ses dépendances (2), par l'inflammation chronique du tissu propre et de la membrane interne de l'utérus, par les hémorrhagies utérines, les spasmes et l'atonie tant de l'utérus que des trompes et des ovaires, par les maladies spécifiques de ces parties, enfin par la plupart des dérangemens de la menstruation.

Quelquefois la stérilité est occasionnée par une maladie de quelque organe éloigné de l'utérus, à raison vraisemblablement de la débilité qui en résulte dans toute l'économie. Elle peut encore être produite par une lésion des organes sexuels de l'homme, comme l'hypospadias, vice qui consiste en ce que l'urètre s'ouvre à une distance trop rapprochée de sa racine, par les rétrécissemens de ce conduit, et par diverses affections des testicules et des vésicules séminales (3). Quel-

(1) Voy. *Des Déplacemens de l'utérus.*

(2) Voy. *De la Présence des Corps étrangers.*

(3) Voy. Mondat, *de la Stérilité de l'homme et de la femme.*

quefois elle est l'effet d'un défaut de convenance entre les époux, de la vieillesse, ou d'autres causes moins connues et qui échappent à nos sens.

On ne parvient guère à faire cesser la stérilité qui tient aux vices de conformation et aux maladies de l'utérus, ou à la lésion des organes sexuels de l'homme, qu'en remédiant à ces vices et à ces maladies.

On voit quelquefois la stérilité qui tient à des causes peu connues et inappréciables, cesser contre toute attente; mais les cas en sont rares.

Pour obtenir la guérison de cette infirmité, il faut s'attacher d'abord à diminuer la prédominance du système qui est en excès dans la constitution.

Existe-t-il une trop grande sensibilité dans le genre nerveux? on a recours aux bains, aux bouillons adoucissans, aux boissons acidulées, aux émulsions, et aux antispasmodiques, tant généraux que locaux, indiqués contre le spasme de l'utérus (1).

La femme a-t-elle un excès d'embonpoint? on tâche de rendre de l'énergie à toute la constitution, et de ranimer l'action de l'utérus.

On administre à l'intérieur la menthe, la mélisse, la roquette, la racine et les semences de

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*

chardon rolland, la noix muscade et les autres moyens indiqués contre l'atonie de l'utérus.

Les eaux minérales acidules, alcalines, ferrugineuses et sulfureuses, et principalement celles de Plombières, de Vichy, d'Aix-la-Chapelle et de Barèges, jouissent, pour cette infirmité, d'une célébrité qu'elles justifient quelquefois.

On les donne à l'intérieur ou sous forme de bains, de demi-bains, d'injections, de douches dirigées sur les reins, de pédiluves et de lavemens.

Les frictions sur les tégumens avec une flanelle chaude, imprégnée d'huile de pétrole, de safran ou de rhue, de la vapeur du succin et du benjoin, produisent de même de bons effets. Ces moyens, stimulant les organes de la génération, peuvent faire cesser leur engorgement, et augmenter l'action des nerfs qui vont s'y distribuer.

Il faut, dans l'union des sexes, saisir l'instant de l'approche des règles ou de leur disparition; c'est le moment où le col de l'utérus est ouvert, où cet organe a le plus d'action, et où il est le plus propre à opérer la fécondation. C'est en recommandant une semblable attention que Ferrin eut le bonheur de procurer un dauphin à la France.

Chez les personnes d'une constitution trop forte, la saignée et les boissons acidules pourraient être employées avec succès.

La stérilité déterminée par les excès dans

les plaisirs des sens exige qu'on mette de la modération dans l'usage de ces plaisirs, et qu'on ait recours ensuite à des toniques légers et calmans.

Enfin, quand elle est produite par des vices de conformation, par des déplacemens de l'utérus, par des fleurs blanches abondantes, par des vices dans la menstruation, ou par d'autres maladies des organes utérins, on a recours aux moyens indiqués contre chacune d'elles. Il en serait de même si la stérilité tenait à une affection dont le siège serait éloigné de l'organe utérin : on emploierait les moyens appropriés contre cette affection.

De la Grossesse extra-utérine.

Le développement du fœtus dans la grossesse extra-utérine se fait dans les trompes, les ovaires, le bas-ventre, ou dans une cavité formée aux dépens du tissu même de l'utérus. Cette grossesse a reçu, à raison de la diversité de son siége, les noms de tubaire, d'ovarique, d'abdominale et d'utérine.

Ses signes sont d'abord les mêmes que ceux d'une vraie grossesse, de la présence des corps étrangers dans l'utérus, ou de divers spasmes tant de cet organe que des intestins. Les règles se suppriment, le ventre se distend, les seins prennent plus de développement. Quoique l'utérus ne soit pas le siége de la grossesse, son corps prend beaucoup d'accroissement, augmente de volume, et

pèse sur le doigt comme chez une personne enceinte. On remarque cependant que le ventre est distendu plus irrégulièrement; la femme est plus souffrante que dans une vraie grossesse; les douleurs qu'elle éprouve, les mouvemens de l'enfant, se font ressentir plus en arrière et vers les fosses iliaques.

Il n'est guère possible de distinguer entre elles les diverses variétés de la grossesse extra-utérine, et souvent même cette dernière, d'avec une vraie grossesse ou d'autres maladies.

J'ai rapporté l'observation d'une grossesse de ce genre, qui a été prise, par les plus habiles praticiens, pour une grossesse ordinaire compliquée de rétroversion de l'utérus (1); et des praticiens non moins recommandables viennent tout récemment de commettre une semblable méprise, en regardant cette grossesse comme une péritonite.

Les circonstances qui empêchent l'œuf fécondé dans l'ovaire de pénétrer dans la trompe, et d'arriver dans la cavité de l'utérus, peuvent donner lieu à la grossesse extra-utérine : ainsi un vice de conformation dans les trompes, une maladie de ces conduits, un trouble dans leurs fonctions produit par une frayeur ou par un spasme, pourraient l'occasioner; mais le plus souvent elle arrive sans qu'on puisse lui assigner une cause évidente.

Cette grossesse parvient rarement à son terme :

(1) Voy. *De la Rétroversion de l'utérus.*

quelquefois la nature s'ouvre une voie insolite par le rectum; mais le plus souvent la présence du fœtus donne lieu, vers les quatrième ou cinquième mois, à un mouvement fébrile. La femme tombe dans le marasme, et succombe. Chaussier a rapporté il y a quelques années, un fait de ce genre à la Faculté de médecine.

La femme qui fait le sujet de son observation, était âgée de trente ans, et avait eu trois grossesses heureuses; elle éprouva d'abord tous les symptômes d'une quatrième grossesse. Mais vers trois mois et demi, époque où l'enfant remua, elle ressentit des douleurs dans la fosse iliaque gauche, la fièvre survint, et cette femme périt dans un état d'épuisement. A l'ouverture du corps on trouva un fœtus de quatre à cinq mois, renfermé dans un kyste formé par la trompe gauche (1). M. Bonnie a été plus heureux : il est parvenu, dans un cas de grossesse extra-utérine, à reconnaître cet état de la femme, à faire l'extraction pièce à pièce de la tête et du corps du fœtus par le rectum, et à sauver la vie de la mère.

La conduite à tenir dans le cas de grossesse extra-utérine ne présente aucune règle fixe. Lorsque l'existence de cette grossesse est bien constatée, on pourrait peut-être dans quelques cas faire l'extraction du fœtus, au moyen de la gastrotomie; mais l'on est obligé de se conduire en général, d'après

(1) Voy. *Journal de Médecine* par MM. Leroux, etc., 1814.

l'état de la femme, et d'après la marche que la nature prend pour opérer l'expulsion du fœtus.

Des accidens de la Grossesse.

Quoique la grossesse soit une fonction naturelle, elle peut devenir une source d'incommodités et d'accidens graves, qui varient suivant son terme, les organes qui en sont le siége, et la cause qui détermine ces accidens.

La conception a lieu habituellement sans que les femmes s'en aperçoivent. Souvent elle est marquée par une sensation de malaise dans les organes génitaux. La menstruation cesse, est interrompue, ou devient irrégulière dans ses retours.

S'il existait des flueurs blanches, elles se suppriment ou deviennent moins abondantes; d'autres fois, leur quantité augmente, ou il en survient aux femmes lorsqu'elles n'en avaient pas.

Le col de l'utérus a plus de chaleur, est plus sensible que dans l'état ordinaire. Son orifice interne est fermé. L'utérus est dans un état d'irritation, de pléthore locale; ce qui rend raison des phénomènes qui se remarquent dans les organes génitaux.

Indépendamment de ces accidens locaux, il se manifeste souvent des douleurs à la partie postérieure ou au sommet de la tête, de l'insomnie, des envies de toutes sortes, un affaiblissement

dans les facultés intellectuelles, des toux rebelles sans expectoration, des difficultés de respirer, des palpitations accompagnées de petitesse et de serrement dans le pouls, un défaut d'appétit, un dégoût absolu pour toutes sortes d'alimens ou une faim extraordinaire, des vomissemens souvent opiniâtres, des borborygmes, et d'autres symptômes dépendans d'une excitation sympathique des systèmes cérébral et nerveux.

D'autres fois, ce sont des douleurs de tête plus particulièrement fixées au front, des étourdissemens, des éblouissemens. La malade ne peut se baisser sans que tout semble tourner autour d'elle ; il survient des pesanteurs à la tête, des saignemens de nez, des crachemens, des vomissemens de sang, un état de constipation ou de diarrhée, un gonflement dans les seins, et d'autres accidens annonçant une irritation sympathique, un état pléthorique des organes qui en sont le siége.

Ces accidens cessent ordinairement vers le troisième mois de la grossesse; quelquefois ils persistent jusqu'au quatrième mois. Il s'en développe alors de nouveaux, tels que les difficultés de respirer, les crampes, les syncopes, la rétention ou l'incontinence d'urine, l'œdème des pieds, des membres inférieurs et des organes génitaux.

Ces derniers ne sont plus sympathiques; ils tiennent au développement de l'utérus, à la pression qu'il exerce médiatement ou d'une manière

immédiate sur les troncs des nerfs, des vaisseaux sanguins et lymphatiques, sur les poumons, l'estomac, le conduit intestinal, la vessie, et sur les autres viscères.

Les accidens des premiers mois, tant locaux que sympathiques, cèdent, en général, avec le temps. Il en est cependant qui résistent aux meilleurs traitemens : ceux qui ne se manifestent que dans les derniers mois ne cessent guère qu'après l'accouchement.

Les variations dans la menstruation, dans les flueurs blanches, et les autres accidens locaux qui se manifestent vers l'organe utérin dans les premiers mois de la grossesse, n'exigent, pour l'ordinaire, aucun traitement spécial.

Il n'en est pas de même des accidens sympathiques et secondaires.

On remédie aux symptômes nerveux par les calmans et les antispasmodiques doux.

Les douleurs de tête de ce genre cèdent pour l'ordinaire au repos. On voit des personnes qui n'en guérissent qu'en restant couchées. Chez d'autres, la promenade, lorsqu'elles peuvent la prendre, l'air de la campagne, la distraction, les font cesser.

On retire de bons effets de l'application des corps froids sur la tête; mais elle produit parfois des rhumes, des enchifrènemens qui ne permettent pas d'en continuer l'usage; tantôt les portions calmantes opiacées soulagent les douleurs, tantôt elles les augmentent. Les bains de pieds synapisés

peuvent être employés avec modération. Ce moyen cependant est loin d'être aussi innocent que l'annonce Levret, ainsi que l'estimable auteur de l'article avortement du Dictionnaire de Médecine en 20 vol. J'ai vu des personnes disposées probablement à cet accident, et auxquelles il est arrivé après un petit nombre de bains de pieds.

Les bains sont utiles, mais il faut être circonspect sur leur emploi durant les premiers mois de la grossesse; ils conviennent mieux après le quatrième. On doit cependant s'en abstenir quand la femme tousse, lorsqu'elle est d'une constitution faible, disposée aux engorgemens lymphatiques, et aux hémorrhagies.

Les douleurs de tête qui se prolongent, se compliquent ordinairement d'un état pléthorique; les saignées deviennent alors avantageuses. On voit des personnes qui ne peuvent être soulagées que par ce moyen; on est forcé de leur en pratiquer tous les mois : on les tient aussi à un régime doux et rigoureux,

Les toux opiniâtres dans le principe cèdent aux loochs blancs unis aux opiacés, et à l'addition d'une faible quantité d'acide prussique ; on retire aussi de l'avantage du sous-acétate de plomb liquide à petite dose, de la digitale, du lait d'ânesse, des légers laxatifs, des cataplasmes synapiques aux pieds.

Quand les vomissemens sont rebelles et résistent aux calmans, on a recours aux sangsues au creux

de l'estomac et à la saignée du bras, à l'application d'un emplâtre de poix de Bourgogne, d'un vésicatoire même, de la glace dans une vessie sur le creux de l'estomac, aux frictions sur cette partie avec la pommade ammoniacale, à l'usage de la glace, prise par petits flocons intérieurement, au lait d'ânesse, à la décoction de racine de ratanhia. Quelquefois on est obligé d'appliquer deux vésicatoires aux jambes.

Dans le cas d'étourdissemens, d'éblouissemens et de pléthore bien marquée, il ne faut pas hésiter à pratiquer une ou plusieurs saignées du bras.

Si la grossesse est arrivée au quatrième mois, on prescrit des bains tièdes, de légers laxatifs. La saignée du bras est nécessaire lorsqu'il y a des hémorrhagies nasales, pulmonaires ou autres.

Les cataplasmes émolliens, les lavemens émolliens et narcotiques, le repos, conviennent dans le cas de coliques.

S'il y a des palpitations de cœur, on a recours, comme il a été dit dans d'autres circonstances, à la saignée, à la digitale, aux potions opiacées, à l'acide hydrocyanique, au sous-acétate de plomb liquide, à l'extrait d'aconit, à la poudre de belladone, à l'hydrocyanate de zinc, en mettant beaucoup de circonspection dans leur emploi.

Quant aux accidens qui surviennent dans les derniers mois, et qui dépendent de la compression exercée par l'utérus sur divers organes, on

les combat encore par la saignée, par les bains, le repos, et par divers moyens appropriés à chacun d'eux.

Si la malade est constipée, on prescrit des lavemens émolliens et quelques purgatifs doux. Si elle est affectée de rétention d'urine, on lui indique une position favorable pour que le col de la vessie ne soit pas comprimé, comme d'être placée sur les genoux et le tronc, la tête penchée en avant, d'avoir le bassin relevé par un oreiller; et si ces moyens sont insuffisans, on a recours à la sonde pour procurer l'évacuation de l'urine.

Dans le cas d'incontinence de ce liquide, on y remédie par la position qu'on fait prendre à la femme; et si ce n'est pas suffisant, on se borne à recevoir l'urine sur des linges, ou dans un pessaire disposé en urinal.

Quand les jambes présentent des vaisseaux variqueux, et qu'on en craint la rupture, on exerce une compression sur eux avec une bande roulée appliquée sur la jambe, en commençant par le pied et en remontant jusqu'au dessus du genou, ou avec des bas de peau de chien serrés avec un lacet.

L'œdématie des pieds et des jambes est un accident léger. On se contente de faire garder le lit ou la position horizontale, et de frotter ces parties avec une brosse à poils doux, avec des flanelles

simples ou imprégnées de vapeurs de plantes aromatiques.

S'il survenait une hémorrhagie, on la traiterait par le repos et par les moyens indiqués précédemment (1). Si c'était une hernie, on la maintiendrait avec un bandage élastique approprié.

Des effets de la Grossesse sur les maladies qui surviennent pendant sa durée, et de ceux de ces mêmes maladies sur la Grossesse.

Les maladies qui existaient au moment de la grossesse, ou qui surviennent pendant son cours, sont sujettes à en éprouver des modifications diverses. Ainsi, on voit des fièvres intermittentes, des éruptions cutanées cesser alors, et ne reparaître qu'après l'accouchement.

Il est des affections que la grossesse aggrave, tandis qu'elle est pour d'autres un puissant moyen de guérison. En effet, après la conception, il s'établit dans l'utérus, et par suite dans les mamelles, un nouvel ordre de fonctions : le pouls s'élève, la femme prend de l'embonpoint ; les systèmes sanguin et lymphatique acquièrent plus de développement. S'il survient une maladie aiguë, telle que l'inflammation des poumons, par exemple, les fonctions de l'utérus, ainsi que celles des seins, sont troublées ; l'accroissement

(1) Voy. *Des Hémorrhagies de l'utérus.*

de sensibilité des poumons y détermine l'afflux des liquides, et la femme ne tarde pas ordinairement à avorter; heureuse encore si elle échappe au terrible pronostic d'Hippocrate : « Les femmes en» ceintes, atteintes d'une maladie aiguë, périssent » indubitablement (1) ; » pronostic trop généralisé, sans doute, mais que j'ai vu se vérifier plusieurs fois, dans le cas de péripneumonie, malgré les secours les mieux administrés.

Si l'inflammation se manifeste à la tête ou au bas-ventre, les mêmes effets ont lieu ; mais, dans ce dernier cas, on doit craindre la péritonite, surtout après que l'accouchement est terminé.

La grossesse accroît, en général, toutes les maladies aiguës, principalement lorsqu'elles ont leur siége dans l'utérus, à raison de l'affluence des liquides qui se portent vers cet organe, et de l'exaltation de ses propriétés vitales. Elle peut devenir un moyen de guérison de l'hémoptysie, du saignement de nez et des hémorrhagies, dont le siége est éloigné de l'utérus. L'accroissement de sensibilité de ce viscère fait cesser l'irritation qui entretient ces hémorrhagies, tandis qu'elle augmente et rend plus irrégulières celles dont le siége est dans l'utérus même, ou dans les vaisseaux hémorrhoïdaux.

La grossesse produit des effets moins marqués dans les affections chroniques. Celles qui ne sont

(1) Hipp., *Aphorism.* 30, liv. V.

pas voisines de l'utérus sont cependant ralenties dans leur marche : ainsi, on voit des engorgemens aux seins, qui auraient pu se convertir en squirrhes et en cancers, se dissiper entièrement. Les éruptions cutanées, les taches, et cette coloration de la face, connue sous le nom de *masque*, les douleurs rhumatismales, etc., deviennent moins intenses, quand elles ne disparaissent pas entièrement. Si la grossesse détermine des affections nerveuses, il en est souvent qu'elle fait cesser. Combien de fois n'a-t-elle pas produit la guérison temporaire et même radicale de l'épilepsie, de la manie, de diverses surdités, et des affections hystériques !

L'expérience a appris qu'il en résulte momentanément de bons effets dans la phthisie, à raison de l'espèce de dérivation que la grossesse occasionne : on voit les crachats devenir plus abondans, perdre leur caractère de purulence, devenir blancs et comme laiteux ; les progrès de la maladie sont ainsi suspendus. Mais après l'accouchement, si l'on n'a pas recours à des puissans révulsifs, la malade contracte un nouveau rhume, qui attire les fluides aux poumons, et elle succombe en peu de temps.

On a vu plusieurs hydropisies des cavités disparaître par l'effet de la grossesse, tandis qu'elle augmente ou détermine l'anasarque et les hydropisies cutanées des parties inférieures.

Si l'on en excepte les spasmes et la descente,

elle ne produit que de mauvais effets dans les maladies chroniques de l'utérus, à raison de l'abord det liquides qu'elle y détermine.

Les maladies n'influent pas moins sur la grossesse que cette dernière n'agit sur les maladies. D'abord il en est plusieurs qui la simulent, et dont il est difficile de la distinguer : tels sont, dans leur principe, les spasmes, les polypes utérins, la plupart des maladies chroniques ou organiques de l'utérus, la tympanite, les engorgemens des viscères de l'abdomen, la présence d'un tænia dans le conduit intestinal, les accidens du retour d'âge, et généralement les affections qui déterminent la suppression des règles. On ne peut déterminer avec certitude le véritable état de la femme que lorsque le corps de l'utérus fait saillie dans l'abdomen, et qu'on reconnaît les mouvemens de l'enfant ou son ballottement.

En exaltant la sensibilité générale et en augmentant l'état pléthorique, la plupart des maladies inflammatoires nuisent au développement de l'enfant, et occasionnent l'avortement.

Les maladies chroniques dont le siége est éloigné de l'utérus produisent moins d'effet. Suivant quelques auteurs, la débilité générale qu'elles déterminent, prolonge le terme de la grossesse, accroît le volume du ventre, et l'enfant acquiert plus de développement. Au rapport de Rœderer, les femmes phthisiques ont des enfans énormes.

Il est cependant de ces maladies qui, à rai-

son de quelques-uns de leurs symptômes, peuvent avoir des résultats fâcheux. De ce nombre sont les catarrhes pulmonaires chroniques et les engorgemens du pylore, par rapport aux accès de toux et aux vomissemens qu'ils déterminent. Les maladies dont le siége est dans l'utérus, lorsqu'elles ont une certaine intensité, produisent pour la plupart l'avortement.

On ne saurait mettre trop de circonspection dans le traitement des maladies, quand on a quelque raison de soupçonner la présence de la grossesse. Combien de fois, pour l'avoir méconnue, n'a-t-on pas compromis l'existence de la femme ou celle de son enfant! et lors même qu'elle n'est plus incertaine, il faut avoir égard à l'accroissement ou à la diminution qu'elle occasionne sur la maladie, et au danger qui peut résulter de la prolongation de cette dernière sur l'état de la femme.

La malade est-elle affectée, pendant la grossesse, d'un engorgement aux seins, d'une disposition à la phthisie, il est bon de favoriser la tendance des liquides à se porter vers l'utérus, au moyen de frictions sèches sur le bassin et sur les cuisses, de purgatifs doux et aloétiques ; en prescrivant l'habitation de la campagne, l'exercice modéré, les bains de siége ou de fauteuil, les lavemens émolliens ou légèrement irritans, etc.

Après l'accouchement, on favorise l'écoulement

des liquides dont l'économie de la femme est surchargée; et l'on prévient leur retour vers les parties supérieures, en insistant sur les moyens précédemment indiqués, sur les sinapismes aux jambes et aux pieds, et sur un vésicatoire ou un cautère vers ces mêmes parties.

Si la malade est atteinte, avant sa grossesse, d'un engorgement de l'utérus ou de quelque autre affection susceptible d'accroissement par l'afflux des liquides vers cet organe, on s'efforce de retarder cet afflux, au moyen de frictions sur les bras et sur les extrémités supérieures. On fait une ou deux saignées pendant le cours de la grossesse; et l'on s'attache après l'accouchement à ce que les liquides soient promptement expulsés et ne restent pas en stagnation dans l'utérus. Il est indispensable que la femme allaite; qu'elle fasse usage de vomitifs après le sevrage, et qu'elle porte habituellement un vésicatoire ou un cautère au bras, ou sur quelque autre partie des régions supérieures.

Il est des maladies qui exigent un traitement particulier : dans d'autres, on est forcé de rejeter ou d'employer avec modération des moyens qui seraient employés utilement, mais qui pourraient nuire à la grossesse. Ainsi, dans les fièvres inflammatoires, dans les phlegmasies, on doit être modéré sur la saignée; il en est de même de l'emploi des vomitifs pour les irritations de l'estomac et du système biliaire, comme de celui de

l'électricité, du moxa, dans les cas de paralysie. On ne peut pratiquer aucune opération grave, à moins d'une très-grande urgence; on s'abstient, dans le dernier temps de la grossesse, d'arracher les dents, quoiqu'elles soient affectées de carie et souvent très-douloureuses; on évite l'usage des cautères, des vésicatoires, des purgatifs violens. Il est rare qu'on fasse suivre à cette époque un traitement antisiphylitique complet, surtout quand il n'y a pas de symptômes alarmans. Enfin, on s'abstient de tout ce qui pourrait exciter une action trop vive, et produire un ébranlement dans la constitution, tant au moral qu'au physique.

Il est au contraire des symptômes dont la continuité est plus à craindre que la maladie principale; tels sont les accès de toux, le vomissement, la constipation opiniâtre, la diarrhée, les coliques, et généralement tous les accidens qui, en excitant des mouvemens trop forts ou trop continuels, pourraient déterminer une fausse couche. On doit les modérer, ou en obtenir la cessation, par des moyens appropriés à chacun d'eux.

Des maladies et de la mort du fœtus dans le sein de la mère.

Indépendamment des vices de conformation et des lésions physiques dont il a été fait mention (1), le fœtus est exposé, dans le sein de sa mère, à des lésions vitales nombreuses.

(1) Voy. *Des Vices de conformation du fœtus*, p. 75.

Il est surtout sujet à la plupart des inflammations qui surviennent après la naissance; celles qu'on y remarque le plus souvent sont les inflammations chroniques de la peau : elles donnent lieu à la plupart des signes et aux marques plus ou moins variées que les enfans apportent en naissant sur les tégumens. Les inflammations aiguës de la peau sont encore fréquentes; ainsi, on rencontre souvent des fœtus chez lesquels la petite vérole, la rougeole, et beaucoup d'autres maladies éruptives, ont suivi toutes leurs périodes.

On trouve fréquemment les poumons, le thymus, l'estomac, le conduit intestinal, le foie, les reins, la vessie enflammés, soit ensemble, soit séparément : d'autres fois il se fait, dans le fœtus, des dépôts, des abcès assez considérables, pour occasionner la mort, ou pour détacher quelque membre; c'est ce qui fait qu'il naît des enfans avec une cuisse ou un bras de moins, et dont il reste des débris dans le délivre.

Le fœtus est ordinairement atteint de fièvres intermittentes, de convulsions, lorsque la mère en éprouve; on l'a vu naître avec des amauroses, des hémiplégies, des paralysies de divers membres. Le fœtus est exposé à plusieurs hydropisies, telles que l'hydrocéphale, ou hydropisie du cerveau, de laquelle peut résulter l'acéphale; au spina-bifida, ou hydropisie du rachis, à l'hydropisie du bas-ventre, à l'hydrocèle, etc.

Il est sujet à diverses maladies spécifiques. Les

poumons, le mésentère, contiennent souvent des tubercules qui ont passé par tous leurs degrés, et qui ne permettent pas de méconnaître la maladie scrofuleuse. La maladie syphilitique se présente, chez le nouveau-né, sous toutes sortes de formes; et souvent même elle y existe et ne s'y fait connaître par des signes sensibles que long-temps après la naissance.

Enfin, le fœtus peut être privé de la vie à la suite d'un coup, d'une chute, ou de toute autre circonstance.

Les maladies dont il peut être affecté, dans le sein de sa mère, n'occasionnent ordinairement aucun accident, ne peuvent être reconnues qu'après la naissance, et n'exigent aucun traitement particulier.

Il est bien difficile de reconnaître la mort du fœtus, surtout quand elle a lieu à un terme peu avancé de la grossesse. On la soupçonne, quand l'enfant a eu des mouvemens très-marqués, et qu'il cesse d'en avoir; lorsque les forces de la mère diminuent, que ses seins se flétrissent, qu'elle éprouve dans le bas-ventre le sentiment d'un poids qui se porte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant le côté où elle se couche; enfin, lorsque l'abdomen a une température moins élevée que dans l'état ordinaire. Mais on ne peut avoir, avant l'accouchement, la certitude de cette mort. Tous les jours il naît des enfans qu'on croyait depuis long-temps privés de la vie, et qui sont très-vigoureux.

On reconnaît plus facilement la mort du fœtus pendant l'accouchement. La tête est froide; les cheveux s'en détachent avec facilité. Le cordon, quand on parvient à le toucher, est froid, sans battemens. Les eaux de l'amnios sont fétides et noirâtres. Le fœtus, après sa sortie, est ordinairement d'une couleur verte, et exhale une odeur très-fétide.

Quand on soupçonne que le fœtus a péri durant la grossesse, on attend que la nature en provoque elle-même l'expulsion; et l'on soutient les forces de la mère par l'usage des toniques et des restaurans.

De l'avortement.

L'avortement se déclare sans aucun symptôme précurseur, ou bien il s'annonce par un malaise général, des lassitudes dans les membres, un sentiment de pesanteur vers le fondement, des coliques, des tiraillemens douloureux dans les régions lombaires et dans les aines; les mouvemens de l'enfant sont plus forts ou plus obscurs, ou ils ne se font plus sentir; il s'établit par les parties sexuelles un écoulement de matière séreuse, glaireuse ou sanguinolente, suivi d'une hémorrhagie plus ou moins forte : le col de l'utérus se dilate, et la poche des eaux se forme. Quand la grossesse est peu avancée, le produit de la conception se présente à l'orifice du col sous la forme

d'un corps globuleux, et il y reste engagé plusieurs heures, et même un ou deux jours. Quelquefois il est rendu par parties; l'embryon est si petit, qu'il se perd dans les vidanges. On n'acquiert la certitude de l'avortement que par les débris des membranes et du placenta ; c'est ce qui rend d'une si grande importance, dans le cas d'hémorrhagie utérine, l'examen de tous les corps évacués par l'utérus.

Les causes de l'avortement sont nombreuses ; une constitution forte, pléthorique, et une constitution débile, avec excès de sensibilité dans le genre nerveux, y disposent également. L'habitation des lieux humides, malsains, où l'air est vicié, les passions vives, les peines d'esprit, les écarts dans le régime, les veilles prolongées, les vêtemens trop serrés, l'immersion des mains ou des pieds dans l'eau froide, les courses, la danse, les sauts, les exercices trop violens, les secousses, les mouvemens du corps trop brusques, les coups, les chutes sur l'abdomen, suffisent quelquefois pour donner lieu à l'avortement.

Cet accident peut encore arriver par suite du resserrement du thorax, d'un vice de conformation de l'épine ou du bassin, de l'insertion du placenta sur le col de l'utérus, de la grossesse de deux ou de plusieurs enfans, de la ténuité des membranes du fœtus, qui se déchirent au moindre effort, et laissent échapper les eaux de l'amnios, enfin de la

petite quantité de ce liquide. Il suffit quelquefois de causes très-légères pour le déterminer. Quelquefois il n'a pas lieu, malgré qu'on ait employé les excitans et les manœuvres les plus coupables pour le provoquer. Les maladies tant aiguës que chroniques qui ont lieu pendant la grossesse, les affections propres de l'utérus, la mort du fœtus, sont aussi des causes fréquentes de l'avortement.

On peut souvent prévenir cet accident, en suivant un régime et un traitement appropriés. On voit des personnes sujettes à faire des fausses couches amener ensuite leur enfant à terme, quoiqu'elles en eussent perdu l'espoir presque entièrement. Les symptômes de l'avortement s'arrêtent aussi fréquemment, quoiqu'ils se fussent déclarés par des douleurs et des hémorrhagies utérines graves. On doit toujours conserver l'espérance de se préserver de cet accident, lorsque le col de l'utérus ne s'efface pas, et que son orifice n'éprouve pas de dilatation.

Quand les personnes sont fortes, robustes, avec excès de pléthore tant générale que locale, il faut, pour prévenir l'avortement, prescrire un repos absolu, diminuer la quantité habituelle des alimens, pratiquer plusieurs saignées dans le courant de la grossesse, et donner des boissons acidules et adoucissantes.

La femme est-elle d'une constitution avec prédominance du système nerveux, on a recours aux bains et aux antispasmodiques toniques.

Ces moyens conviennent également, étant associés à une nourriture restaurante, lorsque la femme est, en même temps, d'une constitution faible.

Si la femme s'est livrée à des mouvemens désordonnés, si elle a reçu des coups ou fait des chutes sur l'abdomen, on prescrit encore le repos; et l'on combat l'irritation par la saignée et l'usage des adoucissans et des calmans. Enfin lorsque l'avortement tient aux maladies qui surviennent durant la grossesse, à une affection propre de l'utérus, ou à la mort de l'enfant, on emploie le traitement indiqué pour ces diverses circonstances.

Les moyens dirigés contre l'avortement ont-ils été infructueux, on se comporte comme dans un accouchement ordinaire.

Des accidens relatifs à l'accouchement.

Quelquefois le travail de l'accouchement se fait avec une promptitude étonnante; il est terminé en moins d'une heure, et même de quelques minutes. On est alors hors d'état de porter à la femme des secours assez rapides; et il en résulte des contusions, des déchirures au périnée, des accidens divers pour l'enfant. Épuisé par des efforts trop violens, l'utérus tombe dans une sorte de stupeur, ne revient pas sur lui-même, et la femme est exposée à des hémorrhagies utérines graves.

Cette précipitation a lieu chez les personnes dont le bassin est large, évasé, et dont l'utérus jouit d'une grande contractilité. Pour y remédier, on engage la femme à retenir ses douleurs ; on soutient en même temps le périnée avec la paume de la main ; on retarde un peu les progrès de l'enfant ; et l'on prévient les désordres qui pourraient survenir dans les parties sexuelles, par suite d'une distension trop forte et trop rapide.

Le ralentissement du travail et son interruption momentanée ont lieu plus fréquemment que sa précipitation ; quelquefois le travail est commencé, le col de l'utérus dilaté, la tête ou quelque autre partie de l'enfant, sont engagées dans les détroits du bassin : cependant les douleurs s'arrêtent ; la femme paraît dans un état d'épuisement et l'accouchement ne fait pas de progrès : l'enfant et la mère elle-même peuvent alors succomber, à raison de la longueur du travail.

Diverses causes produisent ce ralentissement : tantôt c'est un état de pléthore et la rigidité du col qui ne permettent que difficilement la dilatation de son orifice ; tantôt c'est une faiblesse ou une inertie complète de l'utérus.

Le ralentissement qui tient au resserrement du col, nécessite souvent l'emploi de la saignée, des bains et des autres moyens de débilitation ; celle qui tient à une faiblesse ou à la paralysie de l'utérus, exige l'usage des moyens indiqués contre ces affections.

L'accouchement peut encore éprouver différens obstacles à sa terminaison : la femme se consume en efforts superflus, et tombe dans l'épuisement.

Ces obstacles peuvent tenir soit à un vice de conformation du bassin ou de l'utérus, soit à un vice de position de l'enfant, lorsqu'il se présente à l'orifice extérieur de cet organe. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer tous ces obstacles, et les moyens d'y remédier : c'est plutôt l'objet d'un traité spécial d'accouchement ; et divers auteurs viennent de s'en occuper avec non moins d'exactitude que de brièveté (1).

Enfin la plupart des maladies de l'utérus, ainsi que diverses autres affections, peuvent troubler la marche de l'accouchement. De ce nombre sont divers déplacemens : la descente, l'obliquité, la hernie ; la présence de divers corps étrangers ; la lésion, la rupture et l'inflammation de cet organe. Souvent il se manifeste des hémorrhagies utérines, des convulsions ou une inertie complète ; enfin l'utérus peut être affecté de maladies spécifiques, qui s'opposent tant à la dilatation du col qu'aux contractions utérines.

Il peut aussi survenir une congestion cérébrale, une attaque d'apoplexie, des défaillances, des nausées, des vomissemens, des coliques, une ré-

(1) Voy. MM. Gardien, Capuron, Maygrier, Velpeau et Hatin, *dans leurs excellens Traités sur les accouchemens.*

tention d'urine, des contusions ou une rupture au périnée, etc. Nous nous sommes occupés de la marche à suivre dans le traitement des affections de l'utérus : quant à celles qui sont étrangères à cet organe, on suit le traitement indiqué pour chacune d'elles.

Des accidens relatifs à la délivrance.

Comme l'accouchement, la délivrance peut se faire avec trop de précipitation, éprouver des obstacles à sa terminaison, ou être compliquée par la présence de diverses maladies tant de l'utérus que de tout autre organe.

La délivrance est trop précipitée quand elle a lieu avant que l'utérus soit revenu sur lui-même ; il en peut résulter une hémorrhagie foudroyante, ou même le renversement de cet organe.

Il est rare que la délivrance soit trop prompte par les seuls efforts de la nature : cet accident est la suite ordinaire des tractions exercées sur le cordon ombilical immédiatement après l'accouchement, ou de la précipitation que l'on a mise à extraire le placenta de l'utérus avec la main.

Lorsque la délivrance a été opérée trop promptement, il faut s'assurer si l'utérus est renversé, et le rétablir dans sa position : on remédie par les moyens ordinaires à l'hémorrhagie et aux accidens qui auraient pu se manifester.

Quelquefois le placenta est retenu plusieurs heures et même durant plusieurs jours dans l'utérus ; il y éprouve un état de décomposition, et devient très-fétide. Il peut en résulter des hémorrhagies utérines, des convulsions, etc.

Diverses circonstances peuvent mettre obstacle à cette expulsion ; un trop grand volume du placenta, les contractions du col de l'utérus, immédiatement après l'accouchement, les contractions partielles du corps de ce viscère, l'enchatonnement et les adhérences du placenta, la rupture du cordon ombilical, enfin l'inertie de l'utérus.

Le volume excessif du placenta rend son expulsion difficile : la femme éprouve des douleurs et des contractions utérines presque aussi vives que dans l'accouchement. Cet accident n'exige pas de soin particulier ; la nature ne tarde pas à se débarrasser de ce corps. Le resserrement du col de l'utérus immédiatement après l'accouchement n'exige pas plus de soin, il cesse bientôt.

On désigne sous le nom d'enchatonnement la contraction d'une partie de l'utérus, ou de cet organe lui-même, sur le placenta ou sur une de ses portions, de manière à l'embrasser étroitement.

Cet enchatonnement est causé par le retour trop prompt de l'utérus sur lui-même.

S'il n'y a point d'hémorrhagie ni de convulsions, on peut abandonner l'expulsion du placenta à la nature : dans le cas contraire, il faut en opérer l'extraction avec la main introduite dans l'utérus.

Uni à ce viscère par un tissu très-lâche, le placenta s'en détache ordinairement avec facilité après l'accouchement ; quelquefois il y tient par de fortes adhérences. Cette disposition se remarque surtout lorsqu'il est inséré à la paroi antérieure de l'utérus ; la femme éprouve des coliques et des douleurs expulsives : ce viscère forme dans l'abdomen une tumeur dure, globuleuse ; cependant l'arrière-faix ne se détache pas, et il résiste aux tractions que l'on fait sur le cordon. Si les adhérences sont fortes et ont lieu dans toute la surface du placenta, elles n'occasionnent d'abord aucun accident ; mais lorsque ce corps commence à se détacher, elles peuvent donner lieu à des hémorrhagies difficiles à arrêter, et à d'autres accidens.

Les adhérences sont peu fortes chez les femmes dont la grossesse est à terme ; ce n'est guère que dans les avortemens et les accouchemens prématurés, qu'on les rencontre, et qu'elles présentent quelque danger. J'ai vu cependant une personne chez laquelle les adhérences ont eu lieu dans cinq grossesses successives. Hors du dernier accouchement, elles étaient si fortes qu'on éprouva les plus grandes difficultés pour détacher le placenta de l'utérus. Cet organe éprouva un renversement complet dont la réduction fut extrêmement difficile : il se manifesta plusieurs hémorrhagies utérines ; et la femme succomba dans une sorte d'épuisement.

Quand il ne survient aucun accident, on laisse à la nature le temps d'opérer le décollement du placenta ; l'on se hâte d'en faire l'extraction avec la main, s'il arrive une hémorrhagie utérine ou des convulsions.

La rupture du cordon ombilical après l'accouchement nuit à la délivrance, en ce qu'on ne peut plus se servir de ce cordon pour faire des tractions sur le placenta, et guider la main lors de son introduction dans l'utérus. Cette rupture exige cependant peu d'attention ; quand il ne se manifeste aucun accident, il faut alors abandonner l'expulsion de l'arrière-faix à la nature ; mais s'il survient des hémorrhagies ou des convulsions, on doit opérer la délivrance au moyen de l'introduction de la main dans l'utérus.

La paralysie de ce viscère est aussi un des obstacles les plus fréquens à la délivrance; on se comporte comme il a été dit précédemment (1).

Lorsque la délivrance se complique du renversement de l'utérus ou d'autres affections, on suit alors la marche indiquée pour chacune de ces maladies.

Des accidens relatifs aux lochies.

Les lochies manquent rarement. J'ai eu occasion d'observer leur absence chez une femme d'une

(1) Voy. *De la Paralysie de l'utérus.*

constitution faible, âgée de 20 ans, qui, à la suite d'un premier accouchement, rendit peu de sang, n'eut pas de lochies, ni de lait dans les seins, ce qui l'empêcha d'allaiter; elle n'éprouva d'ailleurs aucun accident : devenue mère depuis, elle a été de même sans lochies, et sans apparence de lait dans les mamelles.

Il est beaucoup de femmes dont les lochies sont peu abondantes et de peu de durée. C'est chez elles l'effet d'une disposition naturelle, qui n'exige, pour ainsi dire, aucun traitement.

Les lochies établies diminuent quelquefois de quantité, se suspendent pendant quelques jours, et se suppriment même entièrement.

Ces dérangemens ne sont parfois suivis d'aucun accident. Souvent ils sont accompagnés de douleurs de tête violentes, d'éblouissemens et des symptômes de pléthore cérébrale, d'étouffemens, de palpitations de cœur, et d'une gêne dans la circulation; la respiration est courte, laborieuse, le ventre tendu, douloureux. Il se manifeste des douleurs dans les régions lombaires, dans les aines; il survient du délire, quelquefois une diarrhée, une éruption miliaire : les lochies s'altèrent, deviennent séreuses, puriformes, fétides. Ces accidens ont ordinairement un caractère d'irritation ou de spasme, et sont peu inflammatoires; ils se dissipent spontanément lorsque les lochies reparaissent, et qu'il survient des saignemens de nez, d'autres hémorrhagies ou des sueurs.

Une constitution faible, une mauvaise nourriture, un état maladif pendant la grossesse, des chagrins long-temps prolongés, peuvent disposer à la diminution de la quantité des lochies. Leur suppression a lieu le plus souvent à la suite d'une irritation, locale ou sympathique des tissus de l'utérus. Telle est celle qui provient de l'usage inconsidéré des injections astringentes, de l'impression des corps froids sur les mains, sur le ventre ou les mamelles; des erreurs dans le régime; d'une phlegmasie de l'utérus, des ovaires, du péritoine, des poumons, ou de tout autre organe.

D'autres fois cette suppression tient au défaut d'influx nerveux sur l'organe utérin, à la suite d'un trouble dans l'action du cerveau, par l'effet d'un saisissement, d'un accès de colère, d'une grande frayeur, de passions vives, ou d'une maladie de ce viscère.

Enfin ces dérangemens peuvent être produits par une débilité générale de la constitution, ou par une débilité locale de l'utérus, à raison des altérations, des dégénérescences de ce viscère.

La diminution dans la quantité des lochies, et surtout leur suppression subite, sont des accidens d'autant plus graves, qu'il s'est écoulé moins de temps depuis l'accouchement, et que les lochies étaient plus abondantes : outre qu'ils sont quelquefois l'effet de maladies préexistantes, ils servent souvent d'indice de celles qui menacent de se manifester.

Ces dérangemens peuvent aussi à leur tour être la cause de maladies inflammatoires de l'utérus, du péritoine ou d'autres organes, des veines et des vaisseaux lymphatiques (1); ils cessent en général après le retour des lochies, ou se prolongent jusqu'après le retour des règles.

Leur traitement varie suivant l'intensité des accidens dont ils sont accompagnés, et la cause qui les a déterminés.

Quand ils tiennent à une irritation locale ou sympathique des tissus de l'utérus, et que la femme est d'une constitution forte, que le pouls est dur, fréquent et la chaleur du corps élevée, on les combat par la méthode antiphlegmasique. On applique 15 à 20 sangsues à la partie interne des cuisses, ou aux parties sexuelles. On pratique au besoin une saignée du pied, on insiste sur les boissons adoucissantes, les bains de pieds sinapisés, les bains entiers, les injections, les lavemens, les cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, les vésicatoires à la partie interne des cuisses, les cataplasmes sinapiques aux pieds.

Quand la maladie tient à une excitation cérébrale, on combine avec ces mêmes moyens, les calmans et les antispasmodiques (2). Lorsqu'elle est l'effet de l'irritation du conduit intestinal par suite d'erreurs dans le régime, on prescrit la diète

(1) Voy. *De l'Inflammation des veines*, p. 389.
(2) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*

et les boissons muqueuses et calmantes. Si elle est causée par l'abus du vin et des boissons spiritueuses, et qu'il en soit résulté une irritation au cerveau ou quelqu'affection comateuse, on insiste sur la saignée du pied, sur les cataplasmes synapiques aux membres inférieurs.

Lorsqu'elle provient d'une inflammation de l'utérus ou de toute autre affection, on s'attache à les combattre, tout en cherchant à rappeler l'écoulement des lochies.

Enfin quand il y a débilité générale, que le pouls est peu développé, sans fréquence, la chaleur du corps peu élevée, on insiste sur les toniques et les dérivatifs. On prescrit une boisson stimulante préparée avec la verge dorée, le millepertuis, la giroflée, la pervenche, la saponaire, la racine de canne; des frictions sur le ventre et sur les cuisses avec une once d'huile de camomille et demi-once d'éther; des lavemens légèrement irritans, des sinapismes aux pieds, des vésicatoires volans sur la partie interne des cuisses.

Les lochies sont parfois trop abondantes, colorées en rouge pendant trois ou quatre mois, au point de former de vraies hémorrhagies utérines; d'autres fois elles deviennent noirâtres, séreuses, purulentes, très-fétides : quelquefois enfin, elles se prolongent indéfiniment sous forme de flueurs blanches. Leur écoulement met la femme dans un état de faiblesse et d'abattement, la figure devient pâle, décolorée, l'appétit se perd; il sur-

vient des douleurs d'estomac et d'autres accidens nombreux.

Cette surabondance a lieu principalement chez les personnes irritables, d'une constitution faible, qui ont eu plusieurs enfans, qui habitent les lieux chauds, et se livrent à des travaux pénibles.

La trop grande quantité des lochies est généralement peu grave, et ne tarde pas à cesser. Lorsqu'elles se convertissent en flueurs blanches, il est plus difficile d'y remédier.

On y parvient en modérant l'irritabilité de la femme par l'usage des boissons adoucissantes, et de celles qui sont réputées incrassantes : les décoctions de riz, de gruau, d'orge mondé, de gomme arabique, de gomme adragant, les gelées de coing, de laitue, de groseilles, etc.

Pour obvier aux lochies trop prolongées, on prescrit, lorsqu'il n'y a ni chaleur excessive, ni développement, ni fréquence du pouls, des boissons toniques, légèrement astringentes, telles que deux cuillerées à bouche par jour de sirop de quinquina ou de sirop antiscorbutique, de gelée de lichen d'Islande, une décoction de scolopendre, de pervenche, de quinquina, des injections légèrement toniques et astringentes; et l'on se comporte comme dans le cas de catarrhe utérin chronique.

De l'Agalactie, ou défaut de sécrétion du lait.

Quelquefois la sécrétion du lait ne se manifeste pas dans les mamelles, n'y a lieu que tardivement, cinq à six jours après l'accouchement, s'y fait en trop petite quantité ; ou, après avoir été suffisante, elle diminue et se supprime entièrement.

Quand la sécrétion ne se fait pas ou est tardive, les mamelles ne se gonflent pas, ne se durcissent pas, et ne font pas éprouver les picotemens qui sont le prélude de cette sécrétion : quelquefois il n'en résulte aucun accident ; le plus souvent il survient de la fièvre, des sueurs, du dévoiement, des frissons, des douleurs dans le ventre, des symptômes d'une péritonite ou de quelqu'autre maladie.

Si la sécrétion du lait est en petite quantité, le gonflement des mamelles est peu marqué, l'enfant ne prend le mamelon qu'avec peine, il fait des efforts pour aspirer le lait sans en obtenir suffisamment ; il crie, s'impatiente ; son appétit n'est pas rassasié après avoir teté ; il cesse de crier quand on lui donne une autre nourriture : ses digestions sont difficiles, accompagnées de coliques, de dévoiement ; ses déjections alvines sont épaisses, blanchâtres, peu imprégnées de bile, et acides, ou bien liquides, vertes, alcalines, annonçant une irritation, une inflammation de quelques points du conduit intestinal : l'enfant dépérit, la mère

elle-même tousse, éprouve des sueurs, et tombe dans le marasme.

On reconnaît difficilement, chez les nourrices qui ont intérêt à tromper, le défaut de lait ; quoiqu'il y en ait peu dans les mamelles, elles l'en font jaillir en pressant ces organes avec force. Pour n'être pas induit en erreur, on retire le mamelon à l'enfant pendant qu'il tette. Si le lait coule quelques instans, il est abondant : s'il ne coule pas, sa quantité est insuffisante.

La suppression du lait est spontanée, ou obtenue par les procédés de l'art.

La première arrive pour l'ordinaire subitement. Les femmes sont souvent bien portantes ; leurs mamelles n'éprouvent aucun changement de forme, de volume, de configuration ; cependant il ne s'y fait aucune sécrétion. Les lochies, si elles coulaient encore, se suppriment, ou leur écoulement n'est pas augmenté. Quelquefois le lait reparaît au bout de quatre à cinq jours ; d'autres fois sa suppression se prolonge indéfiniment.

Les femmes n'éprouvent parfois aucun accident de cette suppression : souvent il s'en manifeste de variés.

Ce sont des étourdissemens, des douleurs de tête violentes, des éblouissemens, et des symptômes d'une pléthore, d'une congestion cérébrale ; un défaut de mémoire, une diminution, un trouble dans les facultés intellectuelles, et toute la série des accidens nerveux ; des hémorrhagies nasales ;

des crachemens, des vomissemens de sang, une salivation abondante, une grande expectoration de matières muqueuses, des dévoiemens, des flueurs blanches abondantes, des catarrhes de vessie aigus, des sueurs, des éruptions cutanées, des douleurs rhumatismales, des phlegmasies aiguës et chroniques dans divers organes, un état chlorotique (1).

La suppression du lait par les procédés de l'art a lieu, lorsque la femme n'allaite pas, interrompt ou veut cesser l'allaitement, ou même dans diverses maladies : elle est ordinairement précédée du gonflement des seins, de la fièvre de lait; et elle est suivie quelquefois des mêmes accidens et des mêmes maladies que la suppression spontanée de ce liquide.

Ces maladies, de même que celles qui existaient avant la suppression, éprouvent souvent des modifications remarquables, par suite de l'état particulier des femmes, au moment de leurs couches et durant la lactation (2).

(1) La chlorose ne dépend pas entièrement, comme le pense Pinel, de l'aménorrhée, puisqu'on l'observe dans l'homme. Elle me paraît tenir à une atonie du cerveau, et à l'affaiblissement qui en résulte dans l'action des nerfs du cœur, des poumons, du foie, des intestins, de l'utérus, des muscles. On traite la chlorose par les moyens que nous avons indiqués en nous occupant de l'atonie de l'utérus.

(2) Voy. *De l'Influence des couches et de la lact. sur les maladies qui surviennent pendant leur durée.*

Le défaut de sécrétion du lait est rare : il dépend du peu de développement des mamelles, de leur atrophie, d'une maladie spécifique qui en a altéré le tissu, comme dans le cas de cancer ; d'une disposition particulière de la femme, dont on ne peut nullement rendre raison ; de son amaigrissement, du développement d'une maladie aiguë dans quelque organe.

La sécrétion du lait en trop petite quantité, ou la diminution de cette quantité après avoir été abondante, sont plus communes, et tiennent à des circonstances variées. Souvent elles dépendent de causes débilitantes générales ou locales. Ainsi, une constitution faible, trop de jeunesse ou un âge trop avancé, un allaitement prolongé, l'habitation de la ville après avoir respiré l'air vif de la campagne ; une nourriture peu abondante et de mauvaise quantité ; l'abstinence des boissons ; l'abus de la bierre et même de l'eau rougie, en tant qu'elles agissent trop sur l'action des reins, le défaut d'exercice, ou une continuité de travaux pénibles produisent une diminution dans la quantité du lait. Des couvertures, des habillemens trop chauds, excitant une transpiration trop abondante, les boissons tièdes en grande quantité, de longues maladies avant la grossesse, un accouchement laborieux accompagné d'hémorrhagies, des règles abondantes, une grossesse pendant l'allaitement, des sueurs, du ptyalisme, le dévoiement, des purgations intempestives, des écoulemens sanguins et

muqueux par l'utérus, et d'autres évacuations insolites; une diminution de sensibilité dans les mamelles, comme on le remarque chez les personnes grasses qui les ont volumineuses et sans énergie, un défaut de stimulation de ces organes, lorsque les succions de l'enfant sont trop faibles pour en opérer le dégorgement : toutes ces circonstances sont également nuisibles à la sécrétion du lait.

Quelquefois la diminution dans cette sécrétion tient à la faiblesse de l'action cérébrale ou nerveuse sur les mamelles, comme on le remarque à la suite des peines d'esprit, des peines morales, de l'abus dans les plaisirs des sens.

Cette diminution peut encore tenir à un excès de stimulation des mamelles, à leur inflammation, à une maladie spécifique de ces organes.

La suppression subite du lait chez une femme bien portante est ordinairement l'effet d'une diminution dans l'action cérébrale sur les mamelles, par une affection morale, soit de plaisir, soit de peine. Quelquefois elle est l'effet de l'application des topiques irritans sur les mamelles, de l'inflammation de ces organes, ou d'une maladie aiguë survenue pendant l'allaitement.

On provoque la suppression du lait chez les femmes qui n'ont pas de mamelons, ou dont ils ne sont pas assez développés pour être saisis par l'enfant; chez celles qui ne peuvent nourrir, continuer l'allaitement, ou qui veulent sévrer.

Les maladies qui sont la suite de la suppression, tant spontanée que provoquée, sont d'autant plus nombreuses, que cette dernière a lieu dans un terme plus rapproché de l'aeeouehement. On peut y rapporter la plupart de eelles qu'on a mentionnées sous le nom de laiteuses et de laits répandus.

Beaueoup d'auteurs ont cru pouvoir nier ees dernières, parce qu'ils en rejetaient l'étiologie. Il serait heureux, en effet, qu'on pût les faire disparaître de l'espèee humaine comme d'un eadre nosologique. Mais il en est autrement : bien des personnes en sont tourmentées toute la vie, sans que l'art puisse les en débarrasser.

On a beaueoup diseuté sur le mode de production de ces maladies. On a eru long-temps qu'elles étaient déterminées et entretenues par une métastase ou transport du lait dans les parties qui en sont le siége. Mais eette opinion, sur laquelle nous reviendrons (1), est aetuellement tombée en désuétude.

Nous ferons observer qu'elle n'est pas néeessaire pour rendre raison de la manière dont la suppression de lait détermine ou aggrave les maladies qui en sont la suite. Cela se passe probablement comme pour la suppression des règles, ou

(1) Voy. *De l'Influence de la lactation et de l'époque des couches sur les maladies qui surviennent pendant leur durée.*

pour celle d'un exutoire ancien, qui déterminent sympathiquement des accidens nombreux. Il est naturel que la suppression d'une sécrétion aussi importante que celle du lait, soit suivie, par le même mode, d'accidens et de maladies non moins intenses.

Les maladies qui existaient lorsque la suppression est survenue, telles que les catarrhes chroniques de poitrine, les dévoiemens anciens, les inflammations lentes des divers organes, sont toujours aggravées par cette affection ; et elles en éprouvent les mêmes modifications que celles qui sont la suite de cette suppression.

Le défaut de sécrétion du lait est ordinairement sans danger pour la mère; mais il est très-embarrassant relativement à l'enfant, si la mère veut l'allaiter. Souvent il devient un signe indicateur de la maladie qui le détermine.

La petite quantité de lait est peu inquiétante, les premiers jours des couches, chez une femme d'une bonne constitution. Lorsque l'enfant est fort, la sécrétion de ce liquide ne tarde pas à s'établir avec abondance. Il peut arriver cependant qu'elle n'ait pas lieu, quels que soient les moyens employés pour augmenter cette sécrétion.

La suppression spontanée du lait, à la suite d'une affection morale, est rarement suivie d'accidens. Celle qui dépend d'applications répercussives ou irritantes sur les seins, peut en occasion-

ner de graves (1). Celle qui survient par suite d'une maladie aiguë mérite peu d'attention par elle-même. C'est de la maladie accidentelle qu'il faut s'occuper. Le retour du lait est cependant d'un bon augure pour cette dernière.

On ne saurait prendre trop de précautions quand on provoque la suppression du lait chez la femme qui ne nourrit pas ou qui sèvre. Il survient beaucoup de maladies très-rebelles, que tout annonce devoir être attribuées à cette suppression.

Le défaut de sécrétion du lait exige peu d'attention, lorsque la femme ne se propose pas d'allaiter son enfant. On la traite comme pour une couche ordinaire. S'il se manifeste une inflammation ou quelque autre maladie, on administre le traitement qui leur convient.

Si la femme veut nourrir, et qu'il n'y ait ni fièvre, ni inflammation, on cherche à provoquer la sécrétion du lait au moyen d'une boisson légèrement excitante, telle que l'infusion de serpolet, de fenouil; mais si la sécrétion du lait ne se fait pas dès le deuxième ou le troisième jour au plus tard, il faut se hâter de donner à l'enfant une nourrice.

Dès que la sécrétion du lait s'établit dans les mamelles, si elle est en petite quantité, et que la femme veuille cependant nourrir; lorsque cette

(1) Voy. ci-après *Des Dérangemens de la résorption du lait.*

quantité continue à être trop faible dans le courant de l'allaitement, on a égard, pour l'augmenter, à la constitution de la femme et aux circonstances qui ont pu diminuer cette sécrétion.

Quand la femme est faible et qu'elle a été exposée à l'action de causes débilitantes, on éloigne ces causes, on tâche de rendre de l'énergie au système fibrillaire, par l'usage de légers excitans. Ainsi, on prescrit, comme ci-dessus, le fenouil, la menthe, le serpolet et les substances aromatiques; les sirops de quinquina et antiscorbutique réunis, la gelée de lichen d'Islande, avec une petite quantité de quinquina; on fait des frictions sur les tégumens, et même sur les mamelles, avec une étoffe de laine rude.

On insiste principalement sur une nourriture analeptique, sur les alimens succulens et nourrissans sous un petit volume, tels que les potages de fécule de pomme de terre, de gruau, d'arrow-root, de tapiocca; sur le chocolat uni à la gomme ou à l'arrow-root; sur celui qu'on désigne sous le nom de polenta; sur le lait de chèvre ou d'ânesse; sur les viandes grillées et rôties; sur l'eau de Seltz ou de Spa, frappée de glace aux repas; sur celle de Vichy lorsqu'elle passe bien.

S'il existait des sueurs ou d'autres excrétions abondantes, on emploierait les moyens en usage pour les faire cesser.

On prescrit la promenade, l'air de la campagne, aux nourrices qui y ont été élevées. On a

l'attention que leurs habillemens ne soient ni trop chauds, ni trop légers; qu'elles ne se recouvrent pas trop pendant la nuit. On surveille leurs occupations, leur conduite, leurs excrétions.

Si les mamelles ne sont pas assez excitées, à raison de la faiblesse de l'enfant, on fait faire des succions par un enfant plus fort ou par de petits chiens; on en retire le lait au moyen d'une pompe ou d'autres instrumens analogues.

Lorsque la constitution de la femme est forte, et que le défaut de lait paraît tenir à un excès d'excitation, on prescrit le bouillon de veau ou de poulet, le petit lait, avec addition d'un ou de deux gros de crême de tartre dans une pinte de ces boissons, afin de porter une irritation sur le conduit intestinal. On donne une nourriture douce, aqueuse et rafraichissante : on coupe le vin des repas avec une décoction d'orge ou de gruau froide.

On a peu de moyens à opposer aux personnes très-vives, sujettes aux passions, qui ont de violens chagrins, d'où résulte un trouble dans l'action nerveuse sur les mamelles. On calme leur sensibilité par l'usage des sédatifs du système nerveux (1), tels que les infusions de tilleul, de lys, les potions calmantes; on prescrit l'air de la campagne, quelques exercices de corps : les bains sont parfois utiles, mais il faut observer leurs effets; quelquefois ils sont désavantageux.

(1) Voy. *Du Spasme de l'utérus.*

S'il y avait une inflammation des mamelles ou toute autre affection de ce genre, on les combattrait par des traitemens appropriés.

Lorsque les moyens employés pour augmenter la quantité de lait n'ont pas de prompts résultats, il faut se hâter de donner une autre nourrice à l'enfant, même lorsque c'est la mère qui l'allaite. Autrement on compromet son existence : beaucoup de ces êtres sont victimes de l'amour irréfléchi de leurs mères, qui ne peuvent s'en séparer ou changer de nourrice. On peut, dans un petit nombre de circonstances, suppléer à la petite quantité de lait de la mère, par du lait de chèvre ou de vache, coupé avec un quart d'eau, et avec l'addition d'un peu de sucre; mais il est rare qu'on n'ait pas à se repentir d'une condescendance souvent dangereuse pour l'enfant.

Du moment que la femme a cessé d'allaiter, les accidens auxquels elle était sujette, ainsi que ceux de son enfant, se passent d'une manière inespérée.

La suppression spontanée du lait par suite d'une affection morale exige, comme dans le cas précédent, l'usage des calmans des systèmes cérébral et nerveux.

Celle qui dépend d'une inflammation des mamelles produite par des répercussifs, ou qui survient dans le cours d'une maladie, n'exige que le traitement propre à ces affections.

Quand il survient des maladies dans divers or-

ganes par suite de cette suppression, on emploie les moyens usités contre chacune d'elles (1).

Il faut, dans tous ces cas, rétablir, s'il y a possibilité, la sécrétion du lait, ou la suppléer par d'autres évacuations.

De la sécrétion du lait trop abondante.

La sécrétion peut se faire prématurément dès les premiers mois de la grossesse; les mamelles se gonflent, se durcissent, et il en découle un liquide abondant qui n'a pas les caractères d'un vrai lait : c'est une sérosité diaphane, sans consistance.

D'autres fois, cette sécrétion a lieu chez de jeunes personnes qui ne sont pas enceintes, dans l'utérus desquelles il se fait une congestion de sang, où il se développe des corps étrangers, chez les femmes âgées et même chez les hommes, à la suite de succions sur le mamelon.

La sécrétion du lait est parfois excessive et suffisante pour l'allaitement de plusieurs enfans. On a vu, au rapport de certains auteurs, des femmes fournir de 8 à 10 pintes de ce liquide dans une seule journée. Cette exubérance est ordinairement suivie d'insomnie et de la perte de l'appétit, de douleurs au dos, aux lombes, de lassitude dans les jambes, de dépérissement; le lait devient limpide, sans consistance, et ne conserve pas ses

(1) Voy. *De l'Influence de la lactation et des couches sur les maladies qui surviennent pendant leur durée.*

propriétés nutritives : l'enfant en profite peu ; il le vomit, le digère mal, et maigrit.

Ce liquide peut n'être surabondant que relativement à l'état de la femme, qui est faible, malade, enceinte, éloignée ou privée de son nourrisson, qui allaite long-temps, qui fournit le sein à deux nourrissons, ou dont l'écoulement de lait se prolonge plusieurs années après le sévrage.

Les sécrétions prématurées, accidentelles et trop abondantes, dépendent d'une disposition individuelle, d'un excès de force générale, d'une excitation dans l'action nerveuse, ou d'une stimulation locale. Il est des femmes qui ont beaucoup de lait, et d'autres peu. Celles d'une constitution nerveuse en ont plus que celles d'une constitution sanguine, mais les qualités en sont inférieures : les femmes du midi en ont moins que celles du nord, les femmes des villes que celles des campagnes, et que celles qui habitent les lieux aérés ; les nourrices d'un bon appétit, en ont plus que celles qui mangent peu. Certains alimens, les soupes grasses, les soupes maigres, les pommes de terre, en augmentent la quantité chez diverses personnes ; chez d'autres ce sont des substances alimentaires différentes. Quand on boit abondamment, surtout de la bierre, on a beaucoup de lait ; la promenade, un exercice modéré sans fatigue, le contentement d'esprit, les succions fréquentes d'un enfant fort, en augmentent la quantité.

La prolongation de la sécrétion du lait, après le

sévrage, dépend d'une disposition primitive, ou de ce qu'on n'a pas employé dans le principe les moyens pour la faire cesser. Les sécrétions surabondantes ne nuisent que lorsqu'il y a en même temps excrétion de lait involontaire : elles sont rarement assez fortes pour mériter qu'on y remédie. Cependant, lorsque le lait reste dans les mamelles, que sa surabondance épuise la femme ou fatigue l'enfant, on doit se hâter d'y mettre un terme.

La sécrétion prolongée après le sévrage n'occasionne guère d'accidens; cependant elle finit par incommoder: on a quelquefois de la peine à la faire cesser.

Les sécrétions prématurées et accidentelles n'exigent aucun traitement spécial : lorsque la surabondance nuit à la femme ou à l'enfant, on employe des moyens propres à la diminuer.

Il en est de même quand la femme est faible, réglée trop abondamment, enceinte, ou qu'elle a des lochies trop fortes, lorsqu'elle ne peut pas nourir ou qu'elle veut sévrer.

Quand cette surabondance a lieu avec des règles fortes, ce qui est rare, on se comporte comme dans le cas de règles chez les nourrices; il en est de même dans le cas de grossesse : il faut donner une autre nourriture à l'enfant. Il est rare qu'il se secrète trop de lait avec des lochies abondantes, ou lorsqu'il survient quelque maladie; cependant si cela arrivait, on en modérerait la sécrétion.

On se comporte de même quand le lait est trop

abondant relativement aux forces de l'enfant, et que celui-ci ne peut pas le digérer.

Les moyens propres à diminuer la sécrétion du lait se tirent, 1.° des débilitans des forces vitales dans le système fibro-vasculeux ; 2.° des sédatifs ou calmans de l'action nerveuse ; 3.° des dérivatifs ; 4.° des excitans locaux ou répercusifs.

Le premier moyen de débilitation est le repos. Il faut empêcher la nourrice de faire trop d'exercice, surtout de celui des bras ; on doit même, au besoin, la faire coucher, la tenir peu couverte, la mettre à la diète ou diminuer ses alimens, choisir ceux qui sont nourrissans sous un petit volume, et peu aqueux.

Ces moyens suffisent ordinairement pour remédier à cette surabondance de lait. Quand la femme doit continuer à nourrir, on en dégorge les seins. S'il est nécessaire de supprimer le lait, et que la femme soit pléthorique, on pratique une saignée du bras ; on applique des sangsues, des ventouses aux cuisses et aux parties génitales ; on prescrit l'opium ; à petite dose, il calme l'action cérébrale, et diminue la sécrétion du lait, de même que les autres sécrétions. Il en est de même de la thridace, de l'aconit, de la ciguë, de la jusquiame et des autres narcotiques. Il faut cependant être réservé sur leur emploi : on doit éviter la contention d'esprit, et même les lectures attachantes.

Les moyens de dérivation les plus employés

sont ceux qui facilitent les autres excrétions. On prescrit des boissons légèrement diurétiques. Il en est de consacrées par l'usage, telles que les infusions de scolopendre, de pervenche, de fleurs d'œillets jaunes, la décoction de racine de canne, avec addition de 20 à 30 grains de nitrate de potasse par pinte de liquide, la fleur de sureau, l'acétate d'ammoniaque liquide à petite dose, afin de favoriser les sueurs.

Il est bon d'agir sur le conduit intestinal. Les purgatifs doux les plus usités sont : les sulfates de soude, de magnésie, le phosphate de soude, la magnésie calcinée, l'eau de Sedlitz, l'huile de ricin, le petit-lait de Waisse, les lavemens émolliens, avec l'addition de 4 onces de cassonade rouge ou de miel mercurial, une décoction de blancs de poireaux dans du lait, ou de deux gros de séné.

Il est nécessaire de porter une attention spéciale sur l'utérus, d'entretenir les lochies, les règles, si elles ont reparu; de rappeler d'anciennes flueurs blanches, quand il y en a eu de supprimées; on facilite l'excrétion des cautères, des vésicatoires, dans le cas où il en existerait.

Si la sécrétion du lait était par trop abondante, des bains de pieds sinapisés, un vésicatoire à la partie interne des cuisses, des ventouses sur les mêmes parties et derrière le dos, seraient de bons moyens de dérivation. On peut aussi faire sur les seins des applications légèrement excitantes, telles

que des cataplasmes émolliens, avec l'addition d'une poignée de ciguë, de jusquiame, de belladone, de persil, de tiges de pommes de terre, ou bien avec la pulpe de carottes, des emplâtres des mêmes substances, en en faisant supprimer la gomme ammoniaque indiquée par le Codex; des compresses trempées dans une dissolution légère d'acétate de plomb; des frictions avec une flanelle sèche, ou avec de l'huile de camomille camphrée, ammoniacée, avec l'opodeldoch; des fumigations avec une flanelle imprégnée de la vapeur de genièvre, du benjoin, du karabé concassé, ou d'autres substances aromatiques, en usant avec modération de ces moyens.

Des vices dans l'excrétion du lait.

L'excrétion du lait peut être empêchée d'un seul côté, ou dans les deux mamelles en même temps. Dans le premier cas, la sécrétion du lait devient plus abondante au sein bien portant. Lorsque cette excrétion ne peut se faire par aucun côté, les mamelles se gonflent à la suite de l'accouchement; il se manifeste un mouvement fébrile qu'on désigne sous le nom de fièvre de lait; les lochies augmentent de quantité, le lait est résorbé.

L'excrétion de ce liquide est parfois difficile, trop rare ou entièrement suspendue. Les seins sont tendus, remplis de duretés, d'inégalités, de cordons qui se prolongent jusque sous les aisselles;

ils sont douloureux, plus brûlans que dans l'état ordinaire, la femme est agitée, sa figure colorée; le lait retenu dans les mamelles s'y épaissit, s'y altère, et prend un caractère acide. Si l'on ne rétablit pas son écoulement ou que la résorption ne s'en opère pas, les seins ne tardent pas à s'enflammer.

Enfin l'écoulement du lait est involontaire; la femme ne peut donner à tetter d'un sein, sans que ce liquide ne coule par l'autre; c'est ce qui constitue la galactirrhée. Cet écoulement est très-incommode, il tache tous les vêtemens; quelquefois le lait s'écoule par les deux seins, pour peu que le mamelon touche à quelque vêtement ou même sans cette circonstance.

L'empêchement de l'excrétion du lait a lieu par l'absence du mamelon, ou lorsqu'il est trop court, trop volumineux, pour être saisi par l'enfant; lorsqu'il est enflammé, gercé ou entouré d'aphthes. Cette excrétion est quelquefois trop rare, lorsque la femme a des occupations qui l'empêchent de donner à tetter, ou lorsque l'enfant est trop faible pour prendre le sein; enfin un froid subit, l'irritation, l'inflammation, le spasme du mamelon, peuvent empêcher cette excrétion, et déterminer la rétention du lait dans le mamelon. L'écoulement involontaire de ce liquide tient généralement à la trop grande sensibilité du mamelon.

Les vices de conformation qui donnent lieu au défaut d'excrétion du lait, présentent peu d'inconvéniens, lorsqu'ils n'ont lieu que pour un sein.

Celui-ci est suppléé par l'autre; l'allaitement en souffre peu : quand cette excrétion ne peut se faire dans les deux seins, la femme est hors d'état de nourrir.

Les difficultés de l'excrétion qui tiennent à l'inflammation du mamelon, à des gerçures, sont très-embarrassantes, à raison des obstacles qu'elles mettent à l'allaitement, des douleurs horribles, des agitations qu'elles occasionnent, lorsque l'enfant veut prendre le sein; enfin la rétention du lait dans les mamelles peut être suivie de l'inflammation de ces parties.

L'écoulement involontaire et momentané du lait est peu dangereux : lorsqu'il se prolonge, il occasionne l'amaigrissement de la femme, son épuisement, et peut donner lieu à la phthisie, qu'on a désignée improprement sous le nom de laiteuse.

Il n'y a aucun traitement à faire dans le cas d'absence du mamelon : si cette partie est trop courte, on se comporte, comme il a été dit en traitant de ses vices de conformation.

Quand la difficulté de l'excrétion tient à des maladies du mamelon ou des seins, on emploie les moyens indiqués contre elles.

Quand l'excrétion a été trop rare, et que le lait est retenu dans les mamelles, on en opère l'écoulement, si la mère veut continuer l'allaitement; et, si elle ne doit pas le faire, on facilite la résorption de ce liquide.

Pour obtenir le dégorgement des seins, on les expose à la vapeur du lait chaud ou d'une infusion de fleurs adoucissantes, on se sert d'une pompe pour aspirer ce liquide, d'un bout de sein en verre, en porcelaine, en gomme élastique; on donne le sein, comme il a été dit, à un enfant fort, vigoureux, ou l'on fait aspirer le mamelon par une personne forte, par de petits chiens. On place des cataplasmes émolliens sur les mamelles: s'il y a trop d'irritation, on ne laisse plus tetter par le sein malade, on a recours aux sangsues sur la partie douloureuse, et l'on se comporte comme dans le cas d'inflammation des mamelles.

On remédie parfois avec peine à l'écoulement involontaire du lait; on y parvient cependant au moyen de cataplasmes émolliens et légèrement astringens sur le mamelon, en enduisant ce dernier de mucilage de coings, et par l'usage à l'intérieur de l'infusion de sauge et des excitans. Le moyen dont j'ai retiré le plus d'avantage, est la décoction de racine de ratanhia. Je suis parvenu, par son emploi, à arrêter presque subitement des écoulemens involontaires qui avaient épuisé les femmes, et les avaient mises dans le plus grand danger. Lorsqu'elles sont dans cet état, on tâche de rétablir leurs forces au moyen du lait d'ânesse, des analeptiques et des restaurans.

Des Vices dans la résorption du lait.

La résorption du lait, qui a lieu lorsque ce liquide, sécrété par les mamelles, y est retenu, peut se faire difficilement, et cesser entièrement. Le lait ne se trouvant ni excrété ni résorbé, devient corps étranger dans les mamelles, et en occasionne l'inflammation.

Cette résorption est encore difficile lors de l'écoulement involontaire du lait. Les femmes qui veulent supprimer la sécrétion de ce liquide, y parviennent alors difficilement.

Quelquefois cette résorption se fait trop promptement. Lors de la suppression de ce liquide, le lait, contenu dans les seins, est résorbé en peu de temps; les mamelles s'affaissent, la rentrée du lait dans le torrent de la circulation donne lieu à une pléthore générale, à de la fièvre, à l'augmentation des autres excrétions, et spécialement à celle des lochies, qui deviennent séreuses, abondantes : quelquefois il se manifeste des inflammations, des dépôts dans diverses parties, ou d'autres accidens (1).

Je donne des soins à une dame de couleur, d'une forte constitution, mère de plusieurs enfans, qui a, au sein gauche, depuis plusieurs années, un engorgement d'apparence carcinomateuse. Cette

(1) Voyez *De la Suppression du lait.*

dame mit au monde, en 1817, un enfant qu'elle allaita ; elle avait une très-grande quantité de lait, surtout à la mamelle gauche, siége de l'engorgement. Lorsqu'elle éprouvait des contrariétés, des mouvemens de colère, son lait disparaissait presque entièrement des mamelles ; et il survenait, au même instant, une énorme quantité de flueurs blanches séreuses, jaunâtres, extrêmement abondantes. Leur écoulement se prolongeait l'espace de quelques jours ; et il cessait dès que le lait revenait aux mamelles. Les mêmes phénomènes se sont reproduits plusieurs fois pendant l'allaitement.

Les vices dans la résorption du lait exigent peu d'attention par eux-mêmes ; il faut seulement ne pas les perdre de vue.

Franck fait mention d'une femme qui chercha à dissiper un engorgement des mamelles au moyen de fumigations aromatiques. Dès le deuxième jour, les seins s'affaissèrent ; mais il parut à la cuisse droite une énorme tumeur blanche qui lui occasionna des douleurs atroces pendant plus d'un mois (1).

La résorption peut être retardée par une congestion trop forte et trop abondante de lait dans les mamelles : la quantité de ce liquide n'étant plus en rapport avec la quantité qui peut en être résorbée, il s'accumule dans les mamelles ; il les

(1) Voy. *Médecine clinique.*

irrite, et finit par déterminer l'interruption de la résorption.

Cette fonction est encore troublée par le froid, par une percussion, et par les autres circonstances qui occasionnent l'inflammation des mamelles; elle peut aussi être suspendue par les passions tristes, qui diminuent l'action nerveuse sur les mamelles. Elle est augmentée par les passions vives et par les circonstances qui accroissent cette action.

On remédie à la diminution de la résorption du lait par la congestion de ce liquide dans les mamelles, en en procurant l'écoulement.

Si le défaut de résorption tient à des passions tristes, on y remédie autant qu'on le peut par des moyens de distraction et d'autres analogues; s'il tient à l'irritation et à l'inflammation des mamelles, on combat d'abord ces maladies, et on tâche ensuite, si la femme ne veut pas continuer de nourrir, de favoriser cette résorption. Les moyens propres pour cet objet, sont ceux qu'on emploie généralement pour accélérer l'absorption:

1.° La chaleur, des cataplasmes émolliens et chauds sur les seins; 2.° les médicamens réputés résolutifs : l'emplâtre de ciguë, le persil, etc. 3.° les moyens propres à favoriser les autres excrétions, tels que les sudorifiques, les diurétiques, les évacuans, etc. : on suit à cet égard la même marche que lors de la sécrétion du lait trop abondante dans les mamelles.

Quand le défaut de résorption tient à l'écoulement involontaire du lait par les mamelles, on s'attache à arrêter cet écoulement.

Lorsque cette résorption est trop prompte, on calme autant que possible l'action nerveuse qui est la cause ordinaire de cette accélération. On modère aussi l'irritation des mamelles, par les humectans et les adoucissans.

Des Altérations du lait dans les maladies.

Le lait dans les maladies est sujet à s'altérer; il est d'une couleur fauve très-foncée, et rougeâtre quand on a fait usage de la garance; il est bleu, quand on travaille dans les manufactures d'indigo, jaunâtre dans l'inflammation des seins. Il est diaphane, semblable à de l'eau, ou d'une couleur verdâtre, à la suite des affections nerveuses. Il contracte l'odeur de l'ail chez les personnes qui en font usage, ou une odeur aigre, quoiqu'il ne soit pas acide, dans diverses circonstances, et spécialement à la suite des couches. Sa saveur a parfois un goût salé, désagréable dans les maladies inflammatoires, et elle n'est plus aussi sucrée que dans l'état ordinaire. Sa consistance peut être trop forte ou trop faible; pour en juger, on en place une goutte sur l'ongle : si le lait y tient et qu'il s'étende peu-à-peu, sans couler, il paraît dans l'état naturel; s'il n'y tient pas et qu'il s'écoule vîte, sa consistance n'est pas assez

considérable : il est trop épais quand la goutte reste sur l'ongle sans s'étendre.

Le lait clair, diaphane, n'a guère que la pesanteur spécifique de l'eau ; le lait épais en a une plus considérable : versé goutte à goutte sur de l'eau, il va au fond ; sa partie crémeuse se sépare de la séreuse, et remonte à la surface.

Cette partie est peu abondante dans les affections nerveuses ; elle peut à peine être séparée du lait, quoiqu'elle y soit abondante dans l'état sain, à mesure qu'on s'éloigne de l'accouchement.

On ne parvient guère à coaguler ce liquide dans les affections nerveuses, tandis qu'il est coagulable par les acides chez les personnes qui ont peu de lait ; la partie coagulée est visqueuse, sans consistance.

Dans les inflammations des seins, lorsque le lait a été retenu quelque temps dans les mamelles, il y devient acide, et rougit le papier bleu de tournesol.

Ce liquide peut contracter des principes délétères imperceptibles à nos sens.

Les nourrices communiquent souvent le principe syphilitique par l'allaitement : plus rarement le dartreux ; il est douteux qu'elles transmettent les affections scrofuleuses, rhumatismales, goutteuses et cancéreuses. Quelquefois le lait des nourrices s'altère sans changemens notables dans ses qualités physiques. A la suite d'écarts de régime et de travaux forcés, de variations dans la tempéra-

ture, d'agitations, de chagrins, ce liquide occasionne aux enfans des coliques, des mouvemens convulsifs, et d'autres accidens. Chez les femmes d'une constitution forte avec excès d'embonpoint, le lait est en général trop épais; chez les personnes maigres, d'une constitution avec prédominance du système nerveux, il est trop clair, peu nourrissant, et sujet à des altérations souvent peu apparentes, à la suite des plus légères contrariétés. Chez les femmes trop jeunes ou trop âgées, le lait est d'une moins bonne nature, que chez celles d'un âge moyen.

La menstruation accidentelle dans l'allaitement, rend le lait clair; la grossesse le rend plus épais, et impropre à la nourriture des enfans.

Divers alimens altèrent ses qualités : la salade, les viandes trop salées, trop épicées, les légumes farineux, les fruits cuits, les potages au maigre, le rendent abondant et trop clair.

Les boissons fortes, l'eau-de-vie, le café, les liqueurs spiritueuses, les veilles trop prolongées, le sommeil excessif, diverses excrétions trop abondantes, diminuent la quantité de ce liquide.

L'ancienneté de la lactation altère les qualités du lait; dans les maladies inflammatoires, il est peu abondant et de mauvaise qualité. Dans les névroses il n'éprouve parfois aucune altération apparente, quoiqu'il soit impropre à l'allaitement; il en est de même à la suite des hémorrhagies, des maladies lentes et chroniques.

Il est important de s'assurer de la nature et des altérations du lait; elles peuvent faire juger du bon ou du mauvais état de santé de la femme : pour peu qu'il soit altéré, ce liquide a une action marquée sur les enfans; tantôt ils le digèrent avec facilité; tantôt sa digestion est difficile, et ils le rendent par le vomissement; d'autres fois ce liquide les constipe ou leur occasionne le dévoiement.

C'est ordinairement le lait trop abondant, trop clair, qui produit ce dernier effet : le lait trop épais se digère difficilement, donne lieu à des excrémens blancs, semblables à de la craie.

Lorsqu'on ne remédie pas à ces altérations du lait, les enfans tombent dans le marasme et succombent. On ne saurait s'imaginer combien il existe de victimes par l'amour peu éclairé de leurs mères, qui s'obstinent à les allaiter, quoique leur lait soit de mauvaise nature; par l'obstination de nourrices mercenaires, qui, sur un motif moins louable, cachent soigneusement l'état de leur lait, ou par suite de vices communiqués durant l'allaitement : je pourrais dire sans exagération que, malgré les soins tutélaires de l'autorité, ces causes enlèvent un dixième des enfans de la classe peu aisée de Paris.

Les altérations du lait n'exigent pas de traitement particulier, il faut faire cesser les circonstances qui les ont déterminées, combattre les affections des seins, ou des autres organes qui les

entretiennent. Pour peu qu'elles aient d'intensité, qu'elles soient de nature à être prolongées, il faut garantir les enfans de leur funeste influence, changer de nourrice, ou les sévrer s'ils sont en âge, et remédier aux accidens occasionnés par la mauvaise qualité du lait.

L'amélioration de l'état des enfans qui ont eu une mauvaise nourrice, et auxquels on en donne une bonne, est étonnante : le dévoiement cesse presqu'aussitôt; l'embonpoint revient ainsi que les forces : il en est de même si on leur donne le lait de chèvre, et qu'il passe bien, ou lorsqu'on les sèvre.

Des Modifications qu'éprouvent les maladies durant le temps des couches et la lactation.

Les maladies qui existaient au moment des couches et de la lactation, celles qui se manifestent pendant leur durée, celles qui arrivent à la suite de la suppression du lait ou des lochies, chez des femmes qui n'ont pas nourri, ou qui ont été obligées d'interrompre l'allaitement, éprouvent souvent des modifications de ces états de la femme, dans leurs symptômes, leurs causes, leurs terminaisons, et en exigent aussi dans leurs traitemens.

Les maladies qu'on observe alors plus communément, sont les éruptions miliaires, les inflammations des yeux, des glandes maxillaires, des

poumons, du péritoine, des veines, des vaisseaux lymphatiques des extrémités inférieures, l'apoplexie, l'aliénation mentale, la phthisie pulmonaire, diverses affections dartreuses et rhumatismales.

Les éruptions miliaires se manifestent sans symptômes précurseurs; elles ont plus de volume et contiennent plus de sérosité que dans tout autre état de la femme : elles sont généralement d'un blanc de lait, tandis qu'autrement elles sont rouges ou d'un gris blanc.

Dans l'inflammation des yeux, les paupières ont une teinte blanchâtre; elles sont plus gonflées, plus œdémateuses que d'habitude; les conjonctives, malgré l'intensité de l'inflammation, sont moins rouges; il découle des yeux une matière séreuse, abondante, blanchâtre, semblable au petit-lait.

L'inflammation des glandes maxillaires détermine une grande salivation de matières séreuses, blanchâtres.

Dans l'inflammation des poumons, les matières expectorées sont en plus grande quantité que dans les autres inflammations de ces organes, les crachats sont plus blancs, les vomiques plus fréquentes; les matières expectorées ressemblent à du fromage blanc, délayé; c'est une matière puriforme, d'un blanc de lait.

L'inflammation du péritoine est plus fréquente que dans tout autre état de la femme; les épanche-

mens séro-purulens dans l'abdomen sont plus rapides, plus considérables; leur quantité est souvent peu proportionnée à leur petite étendue, et au peu d'intensité de l'inflammation: celle-ci ne laisse souvent que des traces légères; et cependant les épanchemens sont énormes, l'inflammation des veines des organes génitaux (1), ainsi que celle des extrémités inférieures, est plus fréquente.

L'inflammation aiguë des vaisseaux lymphatiques, phlegmasie blanche ou œdème des extrémités inférieures, ne se manifeste guère avec intensité, qu'à la suite des couches; c'est ce qui a fait penser qu'elle en dépendait toujours: elle a une marche lente, et la guérison s'en obtient difficilement.

Les dépôts qui surviennent dans divers organes se forment plus promptement, sont plus intenses, plus douloureux que dans toute autre circonstance: la matière purulente qu'ils contiennent est plus blanche; ils sont ordinairement une terminaison favorable des accidens qui les ont précédés.

Les dartres sont blanchâtres, de nature muqueuse, et donnent lieu à un suintement continuel de matière séreuse. Les douleurs rhumatismales sont souvent suivies de petites éruptions à la peau, de l'évacuation d'une matière séreuse, à la suite de laquelle elles éprouvent beaucoup de diminution.

(1) Voy. *De l'Inflamm. des veines.*

A ces symptômes, il s'en joint parfois de communs. Le lait abandonne tout-à-coup les mamelles, s'il ne l'a pas fait avant l'apparition de la maladie, ou il éprouve des obstacles à sa sécrétion; la salive est d'un blanc laiteux, et exhale une odeur acide; les déjections alvines sont blanches, l'urine dépose un sédiment blanchâtre. Les sueurs ont une odeur d'aigre; le caillot du sang tiré par la saignée est recouvert d'une pellicule blanchâtre, ou nage dans un sérum d'apparence laiteuse. Le sang qui s'en écoule à la suite des piqûres des sangsues, est moins rouge que d'habitude; les linges qui en sont imbibés sont peu foncés en couleur, d'un rouge blanchâtre. Il découle par l'utérus et le vagin, une matière d'apparence crémeuse, tout-à-fait distincte des matières séreuses, muqueuses, séro-purulentes, qu'on rencontre chez les jeunes personnes, ou chez celles dont les organes sexuels sont malades.

Les femmes en couche sont plus exposées que les autres aux maladies, et surtout aux inflammations.

La peau, chez elles, est plus impressionnable : il suffit d'une variation dans la température, pour y donner naissance à des éruptions miliaires. La sensibilité du cerveau est augmentée. Cet organe est plus exposé aux congestions, aux inflammations; ce qui donne lieu au délire, à l'apoplexie, à la manie. Les rhumes, les péripneumonies, sont plus fréquens. Distendu par la grossesse, exposé

aux percussions, l'estomac est plus souvent menacé d'irritation et d'inflammation : des causes légères, des affections morales, des écarts dans le régime, des variations dans l'atmosphère, suffisent pour produire ces affections.

Du moment où elles existent, les organes qui en sont le siége, deviennent des centres d'irritation, et les liquides s'y portent en grande quantité.

Les désordres qui se remarquent dans la sécrétion du lait, ont fait penser que ce liquide joue un grand rôle dans la production de ces maladies, et qu'il complique la plupart d'entre elles par sa présence, par son transport sur les organes qui en sont le siége. Ce fut un moyen commode pour rendre raison d'affections, dont la cause, comme il n'arrive que trop souvent, échappe à nos sens.

Leake et Hulme firent des objections contre cette théorie : Legallois en a fait de plus récentes; et la question est encore indécise.

Les auteurs qui soutiennent la réalité des métastases laiteuses se fondent sur les motifs suivans : 1.° les maladies dans lesquelles on soupçonne ces métastases surviennent à la suite d'une suppression du lait, ou en sont suivies, du moment où elles existent ; 2.° des auteurs recommandables croient avoir trouvé l'humeur laiteuse dans les vaisseaux lymphatiques de l'utérus ; 3.° le lait retenu dans les mamelles, qui y a éprouvé de l'altération, ressemble aux matières des dépôts dits laiteux ; 4.° les inflammations qui donnent lieu à ces dépôts, sont

trop faibles pour produire des épanchemens aussi considérables que ceux que l'on observe; 5.° enfin la couleur blanche que contractent parfois l'urine, la salive et les autres matières excrétées, sont, suivant ces auteurs, une preuve péremptoire de ces métastases. On voit facilement que ces raisons sont plus spécieuses que concluantes.

Quoiqu'il y ait une coïncidence entre les maladies dites laiteuses et les vices dans la sécrétion du lait, cela n'établit pas que ces maladies dépendent les unes des autres.

La ressemblance du lait des mamelles, altéré, avec la matière des épanchemens dits laiteux, n'est qu'apparente : l'analyse chimique a fait voir que beaucoup de ces matières excrétées, blanches, d'apparence laiteuse, n'ont aucun rapport avec le lait.

Il est probable qu'Astruc, Winslow et Selle, se sont mépris sur la nature des liquides trouvés dans les vaisseaux de l'utérus, qu'ils ont pris pour du lait; la preuve en est qu'ils regardent comme laiteux l'écoulement des lochies dans certaines circonstances, tandis que ces excrétions n'offrent pas les caractères du lait.

Leur remarque, relativement à la quantité des matières épanchées à la suite d'inflammations peu intenses, n'est pas mieux fondée : beaucoup d'inflammations graves ne laissent que des traces légères; et il n'est pas rare de rencontrer, à toute autre époque de la vie, des inflammations, faibles en apparence, suivies de grands épanchemens.

La couleur blanche des matières excrétées, n'est pas un signe plus certain; elle n'est pas constante : on la trouve chez les hommes ou chez les femmes dans des cas où l'on ne peut pas supposer la présence du lait; il est possible qu'elle soit produite par la matière lymphatique prédominante dans la constitution durant les couches. Avouons cependant, que la question de la métastase laiteuse n'est pas complètement décidée, et que si les raisons qu'on a données de cet état maladif ne sont pas concluantes, il est encore des considérations nouvelles qui seraient propres à l'établir. Elles se rattachent à la théorie des autres métastases : il n'y a pas plus de raison que pour ces dernière d'admettre ou de rejetter celle du lait. A-t-on trouvé l'urine, la bile, le pus en nature, dans les lieux où l'on a présumé qu'ils avaient été transportés par la métastase; il est des hommes de l'art qui mettent en doute l'existence de ces affections (1). D'autres, tels que Legallois, nient leur possibilité : la plupart cependant les admettent; et en mon particulier, j'ai plusieurs observations qui ne me laissent aucun doute à cet égard. On a rencontré la bile, le pus d'un abcès, dans l'urine. On a cru récemment y avoir rencontré la partie caséeuse. La métastase du pus paraît incontestable. Le sang peut être dévié; pourquoi le lait comme ces fluides ne le serait-il pas? Il est résorbé, il rentre dans le torrent

(1) Villermé, *Bullet. des sciences médicales*; 1823.

de la circulation, augmente toutes les autres excrétions; sa résorption est suivie de pléthore, d'inflammation, de dépôts. Pourquoi ne concourrait-il pas de même à augmenter la quantité de matière contenue dans ces dépôts?

Cette résorption produit l'accroissement des diverses sécrétions, particulièrement de celles qui dépendent d'organes dont la connexion avec les mamelles est le plus intime.

C'est ce qui rend raison de l'accroissement des lochies, des sueurs, chez les femmes qui ne nourrissent pas. Les épanchemens séro-purulens, dans le bas-ventre, à la suite de la péritonite, hors le cas des couches, sont bien plus considérables que ceux qui ont lieu dans toute autre circonstance. J'ai vu des femmes vaccinées peu de jours après l'accouchement, avoir des écoulemens d'une matière séreuse par les boutons de vaccin, pendant plusieurs mois.

Quoiqu'on ne puisse pas attribuer au lait les maladies dont on l'a accusé, celles qui surviennent peu de temps après les couches. ou pendant la lactation, en reçoivent des modifications marquées: la femme a plus de sensibilité; elle est plus impressionnable par les variations de la température, les écarts dans le régime, les affections morales; plus sujette à ce qu'il se développe chez elle des fluxions, des principes d'irritation, mobiles, qui donnent lieu à l'inflammation des organes sur lesquels ils se fixent, et par suite aux épanchemens improprement appelés laiteux.

Le même principe fluxionnaire peut, à l'état chronique, rendre raison des douleurs rhumatiques chez les femmes malades pendant leurs couches; il occasionne, dans leur constitution, des altérations durables qui se prolongent des années entières.

Des auteurs modernes rejettent les fluxions, comme tenant à une doctrine humorale surannée; mais en cela leur théorie n'est pas d'accord avec les faits : on voit se développer chaque jour dans l'économie, des irritations, des inflammations légères, dont le principe est inconnu, qui se rapproche à certains égards du rhumatismal et du goutteux, et qui en diffère par beaucoup d'autres : l'expression de fluxion, pour désigner ces principes, est utile à conserver; elle indique, sans le préciser avec trop de rigueur, des modes d'affection dont la nature n'est pas assez connue, et qu'on aurait tort de ranger avec ceux dont les caractères ont été déterminés.

On ne saurait porter trop d'attention aux maladies, durant les couches; l'exaltation de sensibilité, la surabondance de liquides séreux dans l'économie, font qu'elles acquièrent plus d'intensité que dans toute autre circonstance : elles sont, à l'exception de la manie, beaucoup plus dangereuses.

La femme est plus disposée à contracter cette dernière; mais aussi cette affection se guérit alors avec moins de difficulté : j'ai eu occasion de

voir beaucoup de manies survenues à la suite des couches; il a souvent été nécessaire de se résoudre à l'isolement dans des établissemens pour ce genre d'affections : mais dans tous les cas, les malades ont été rétablies.

Les maladies qui arrivent lentement et dont l'origine remonte à la suite des couches, sont généralement d'une guérison lente et difficile.

Dans celles qui surviennent durant le temps des couches ou de la lactation, il ne faut pas perdre de vue la sécrétion du lait et l'excrétion des lochies : tout en remplissant les indications que présente la maladie, on doit s'attacher à maintenir, à régulariser, ou à rappeler ces excrétions, lorsqu'on est dans leur époque. La maladie est-elle inflammatoire, on se hâte d'avoir recours aux évacuations sanguines, aux moyens de débilitation : tient-elle à une irritation des organes gastriques, produite par un état saburral des premières voies, on administre les vomitifs. Loin que leur usage présente les inconvéniens dont on les a accusés depuis quelque temps, ils sont souvent d'un avantage inestimable; ils arrêtent la maladie dans son principe. On a fait souvent courir les plus grands dangers pour ne pas les avoir employés assez promptement. Est-il survenu de l'adynamie, on doit s'assurer si cet accident n'est pas l'effet d'une lésion des viscères abdominaux, et avoir recours selon le besoin aux évacuations sanguines ou aux excitans. Les accidens nerveux annoncent

une irritation secondaire de l'organe cérébral, qu'on doit traiter par des saignées dérivatives puissantes et des calmans locaux. Il est urgent dans ces maladies de reconnaître promptement, et de saisir les indications qu'elles offrent : trop de lenteur ou de timidité dans l'emploi des moyens, ne compromettent que trop souvent l'existence des malades. Lorsque l'état des forces le permet, et qu'il n'y a plus de symptômes inflammatoires, on insiste sur les purgatifs.

Weis en a proposé un dont il a exagéré les avantages, mais dont on retire cependant de bons effets (1) ; on peut le remplacer pour tout autre purgatif doux.

Dans les maladies chroniques, après les couches, il faut insister sur les purgatifs doux.

Lorsque la femme peut redevenir enceinte, c'est un des meilleurs moyens de la rendre à la santé. Il ne faut pas perdre de vue que beaucoup de douleurs et d'éruptions herpétiques, attribuées au lait, sont dues à une maladie syphilitique ancienne. Pour les faire cesser, il faut avoir recours aux traitemens employés contre cette maladie, en observant aussi que, dans beaucoup de circonstances, des douleurs et des éruptions attribuées à cette même maladie ont résisté aux moyens mis en usage contre elle, et n'ont cédé qu'aux amers, aux bains, aux purgatifs et aux moyens usités contre les affections dartreuses et rhumatismales.

(1) *Formulaire de M. Cadet*, p. 317.

Du Métroscope et du Speculum de l'utérus et du vagin.

Le métroscope (de μήτρα, matrice, et de σκοπεω, j'écoute) est un sthétoscope modifié, pour entendre les sons, les mouvemens qui se manifestent dans l'utérus et le vagin.

Cet instrument se compose d'un tube en bois, de deux pieds de longueur et de huit lignes de diamètre, courbé presqu'à angle droit, dans le premier quart de sa longueur. Une de ses extrémités est arrondie et polie, pour être introduite jusqu'au fond du conduit vulvo-utérin, et à l'orifice extérieur du col de l'utérus : l'autre est terminée par une rondelle d'ivoire, sur laquelle on applique le pavillon de l'oreille.

Cet instrument fait entendre les battemens des artères du vagin et de l'utérus, lorsqu'ils sont forts. Si ces artères étaient dans un état de dilatation, on ne pourraît le méconnaître.

On distingue les battemens des vaisseaux du placenta, lorsque ce corps est inséré sur l'orifice de l'utérus ; et c'est un moyen de reconnaître cette insertion. Ces battemens produisent parfois des mouvemens de soufflet, isochrones à ceux du pouls, et aussi intenses que ceux qui ont lieu dans divers anévrysmes du cœur. Ces mouvemens sont souvent intermittens; après les avoir entendus un quart-d'heure, une demi-heure, ils cessent

pour peu, surtout qu'on ait remué l'instrument, et l'on est un certain laps de temps sans les retrouver.

On parvient à distinguer les battemens du cœur du fœtus, mais c'est rare ; on n'est pas pour cela dans une position favorable : sa tête étant presque toujours placée au-dessus de l'orifice de l'utérus. On entend ses mouvemens propres comme de petites saccades, plus ou moins précipitées, dès le troisième mois de la grossesse, bien avant que la mère les sente elle-même, et que le toucher fasse reconnaître le mouvement de ballotement. C'est un grand avantage pour ne pas confondre la grossesse avec diverses maladies de l'utérus. M. Pichon a publié plusieurs observations (1), d'après lesquelles on soignait, pour diverses maladies graves, des personnes qu'il a reconnues enceintes, au moyen de cet instrument; et j'ai eu occasion moi-même de prévenir de semblables méprises. Peut-être cet instrument pourrait-il servir, dans quelques circonstances, à la détermination des hydropisies des ovaires, des trompes et de l'utérus. Il peut aider à reconnaître la mort du fœtus, pendant la grossesse et l'accouchement : introduit, durant ce dernier, dans la cavité de l'utérus, il serait possible qu'il permît d'apprécier le moment où la circulation de la mère à l'enfant serait interrompue.

(1) *Clinique des hôpitaux*, 1827.

On pourra l'employer, avec quelques modifications, dans les grands quadrupèdes, quand on aura intérêt à connaître s'ils ont été fécondés.

Pour s'assurer de l'état du col de l'utérus et de la cavité du vagin, on se sert d'instrumens connus sous le nom de spéculum. L'un des plus faciles à introduire est celui indiqué par Garengeot (1). Il consiste dans un cône formé par trois branches montées sur une vis, lesquelles s'écartent l'espace de plusieurs pouces, ou se rapprochent suivant le mouvement de la vis dans un sens ou dans l'autre.

L'un de ces spéculum laissé par les prussiens, lors de leur déroute à Champ-Aubert, fut ramassé par le capitaine Bacheville, qui me le remit peu peu de temps après. Je m'en suis servi avec avantage, mais il a l'inconvénient que les parois du vagin s'interposent dans l'écartement de ses branches, et empêchent de voir le col de l'utérus, quelque dilatation qu'on ait donnée aux branches de l'instrument.

M. Récamier a eu l'heureuse idée d'un speculum d'une seule pièce. C'est un tube conoïde qui permet d'apercevoir distinctement l'orifice du col de l'utérus, et de porter des médicamens sur cette partie.

M. Dupuytren a fait subir deux réformes utiles à cet instrument. Il en a réduit la longueur à celle

(1) *Nouveau Traité des instrumens de Chirurgie*. Paris, 1789.

du vagin, et y a fait adapter un manche qui en facilite l'usage.

Comme on éprouve des difficultés pour faire pénétrer dans le vagin des spéculum d'une certaine dimension, et que cependant ce sont les seuls qui permettent d'apercevoir le col de l'utérus dans une certaine étendue, M.me Boivin en a proposé un dont le cône est divisé en deux parties, lesquelles s'écartent à la manière du spéculum de l'anus; mais cet instrument présente les mêmes inconvéniens que celui à trois branches de Garengcot.

M. Guillon a imaginé plusieurs spéculum très-ingénieux, il en est un entr'autres, formé par une feuille d'un métal flexible, qu'on introduit roulé dans le vagin, et qui en se déroulant y présente une ouverture plus grande qu'extérieurement, ce qui permet d'embrasser le col de l'utérus avec plus de facilité.

Gardanne, MM. Lisfranc, Lemaire Weis, et Colombat en ont fait construire avec des modifications utiles, en diverses circonstances.

Le spéculum dont je fais le plus d'usage est celui de M. Récamier, modifié par M. Dupuytren, que j'ai fait exécuter en cristal avec des conducteurs de la même matière : ces conducteurs dilatent l'orifice extérieur du vagin et y facilitent l'introduction des spéculum de la plus grande dimension.

Les spéculum de cristal sont souvent préférables à ceux d'étain et d'argent; on peut les tenir

plus propres, les femmes ont moins de répugnance à s'en servir que de ceux en métal dont on a déja fait usage pour d'autres personnes. Ces instrumens permettent d'ailleurs d'apercevoir au travers de leurs parois la teinte de la membrane interne du vagin, et de discerner si elle est dans l'état sain ou maladif.

Lorsqu'on a placé un spéculum dans le conduit vulvo-utérin, M. Ségalas a eu l'idée d'introduire dans le vagin, comme pour le conduit urinaire, un tube, avec une lentille, sur les côtés duquel sont deux bougies allumées; on peut par ce moyen distinguer avec plus de netteté le col de l'utérus.

On obtient le même résultat en plaçant seulement, comme l'indique M. Colombat, un miroir concave au devant du spéculum, et une bougie allumée; les rayons lumineux sont reflétés en grande quantité, et permettent de distinguer de même avec plus de facilité l'état du col de l'utérus.

EXPÉRIENCES GALVANIQUES

SUR L'ORGANE CÉRÉBRAL (1).

De tous temps on a senti l'importance de faire des recherches sur les fonctions de l'organe cérébral ; un organe d'une structure aussi compliquée, dont les lésions sont souvent suivies d'effets si extraordinaires et si affligeans, ne pouvait manquer de fixer l'attention de tous ceux qui aiment à se rendre compte des phénomènes de la nature, et qui consacrent leurs veilles au soulagement et au bonheur de leurs semblables !

Sans parler d'Hérophile et d'Erasistrate, dont les écrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous, qui ne connaît les belles expériences des deux Boerhaave, de Haller, de Vieussens, de Zinn, et en dernier lieu du célèbre Bichat.

Mais plus leurs travaux ont été nombreux et bien dirigés, plus ils nous ont montré les difficultés de pénétrer plus avant dans la connaissance du mode d'action du cerveau, et de soulever le voile dont la nature a recouvert les fonctions de cet organe.

Il ne fallait pas moins que la découverte d'un nouvel agent, d'un stimulant plus énergique du système nerveux, pour nous determiner à entreprendre de nouvelles recherches, tant pour vérifier les faits déja connus, que pour nous procurer quelque lumière sur ceux qui sont un objet de controverse parmi les physiologistes.

(1) Pour mieux faire comprendre ce que j'ai dit des fonctions du cerveau, à l'occasion du spasme de cet organe, je crois devoir reproduire ici des expériences que j'ai faites à la Société galvanique, pendant les années 1807 et 1808, aidé de plusieurs membres de cette Société savante, et qui ont été insérées dans le *Moniteur* du 16 août 1809.

Quoique les résultats que nous avons obtenus soient loin d'avoir acquis le degré d'intérêt que l'on pourrait en attendre, plusieurs d'entre eux nous ont paru assez importans pour mériter l'attention des hommes de l'art. et ouvrir une nouvelle carrière à leurs essais.

Depuis Haller, plusicurs anatomistes avaient remarqué que lorsqu'on met à découvert sur un animal vivant l'organe cérébral, et qu'on l'irrite avec un agent mécanique ou chimique, l'irritation se transmet au système musculaire qui entre aussitôt en action, et que cette action est d'autant plus marquée, que l'irritation est portée plus près de la base cérébrale, tandis qu'elle est nulle à sa surface convexe.

Nous avons cherché à vérifier ces phénomènes en portant les deux conducteurs d'un appareil galvanique un peu énergique sur le cerveau d'un animal, soit pendant la vie, soit immédiatement après la mort. Comme ces physiologistes, nous avons remarqué que l'irritation se transmet aux muscles du tronc et des membres, et que les contractions musculaires sont d'autant plus fortes, que l'on se rapproche davantage de la protubérance annulaire ; mais que les contractions sont aussi détérminées, quoique plus faiblement, par le contact des conducteurs avec la surface convexe du cerveau : diversité de résultats qui ne doit être attribuée qu'à la différence des irritans dont on s'est servi.

Chacun se rappelle la belle division des organes musculaires si bien développée par Bichat, en muscles de la vie animale, et en muscles de la vie organique.

Par des expériences réitérées, nous avons cherché à vérifier l'exactitude de cette division.

Nous avons mis en communication les deux extrémités des conducteurs d'un appareil galvanique avec la substance médullaire du cerveau, ayant soin de les placer à une ligne de distance l'une de l'autre, et de les porter profondément dans l'intérieur de cet organe ; l'irritation s'est tout de suite trans-

mise aux muscles du tronc et des membres, de manière à déterminer chez eux de vives contractions ; le cœur, la vessie, qui conservaient encore un peu leurs mouvemens, n'ont pas éprouvé de contractions plus sensibles ; le mouvement vermiculaire des intestins a paru s'accroître.

Ces expériences ne semblent-elles pas confirmer ce qu'avait annoncé ce célèbre anatomiste, que les muscles du tronc et des membres reçoivent leur action du cerveau, tandis que les muscles creux ne paraissent recevoir de cet organe qu'une très-faible impression.

La question si intéressante, tant sous le rapport de la physiologie, que sous celui de la médecine pratique, de l'entre-croisement des nerfs du cerveau, ne pouvait manquer de fixer notre attention.

Nous avons placé les deux conducteurs de l'appareil sur le lobe droit du cerveau. Du moment où la communication galvanique a été établie, les muscles de la face et du tronc sont entrés en contraction ; mais dans des épreuves réitérées et sur divers animaux, l'on a constamment observé que les muscles de la face du côté droit, et ceux de la cuisse et de la jambe du côté gauche, avaient des contractions plus marquées que ceux du côté opposé : en prolongeant l'expérience pendant plusieurs minutes, les muscles de la face de côté droit ont fini par être les seuls qui entrassent en contraction.

En plaçant les deux conducteurs sur le lobe gauche du cerveau, l'on a d'abord obtenu des contractions générales, plus marquées dans les muscles de la jambe du côté droit, et dans ceux de la joue du côté gauche ; et ces contractions ont fini par n'être plus sensibles que dans la joue de ce dernier côté.

Il nous a paru résulter de ces expériences, qu'il n'y a pas d'entrecroisement pour les nerfs qui se portent aux muscles de la tête, tandis qu'il y en a un bien marqué pour ceux qui se distribuent aux muscles des extrémités.

Les expériences dont nous venons de rendre compte, avaient suffisamment établi que l'action galvanique se transmet très-bien du cerveau aux parties inférieures ; mais cette action est-elle purement mécanique, et peut-elle être portée des extrémités au cerveau : c'est ce que nous avons tâché de résoudre par l'expérience suivante :

Nous avons placé les deux conducteurs de l'appareil galvanique dans la moelle de l'épine, vers la partie moyenne de la région dorsale : cette application a déterminé des contractions dans les muscles du tronc et des extrémités inférieures, placés au-dessous de la partie de la moelle sur laquelle les conducteurs étaient implantés : les muscles de la tête, des extrêmités supérieures et du tronc, placés au-dessus des conducteurs, sont restés dans l'inaction la plus complète.

Cette expérience, que l'on a variée de plusieurs manières, a toujours prouvé que l'action galvanique transmet le mouvement du cerveau aux membres, et non des membres et de la moelle de l'épine au cerveau.

Dans le cours de nos expériences galvaniques, nous avons trouvé un fait qui nous a paru devoir répandre un jour une grande lumière sur les fonctions du cerveau.

Nous avons remarqué que lorsque l'action de l'appareil galvanique est peu énergique, et que l'animal a cessé de vivre depuis quelques minutes, si l'on porte l'irritation sur un seul point du cerveau, l'on détermine les contractions isolées de muscles des cils, des ailes du nez, des lèvres, des paupières, du côté du lobe du cerveau où l'application a été faite, et en raison du lieu de cette application : les muscles de la face du côté opposé, quelquefois même les muscles les plus voisins de celui auquel l'irritation s'est transmise, n'éprouvent aucun mouvement.

Ces résultats, quelque surprenans qu'ils puissent paraître, ont été vérifiés à diverses reprises et sur différens

animaux. Comme ces expériences n'ont été faites que sur de petits quadrupèdes, elles ont besoin d'être répétées pour déterminer d'une manière invariable à quelle partie du cerveau correspondent les contractions partielles des muscles de la face.

Nous terminerons ce premier aperçu par une expérience qu'il sera bon de renouveler sur de grands animaux, et qui ne laissera pas d'être de quelque intérêt.

En portant l'irritation galvanique sur le cervelet d'un animal encore vivant, l'on n'a déterminé les contractions d'aucun muscle, soit des muscles du tronc, soit de ceux des cavités internes ; tandis que cette irritation portée au même instant sur le cerveau du même animal, déterminait les contractions précédemment indiquées.

Cette expérience ne semble-t-elle pas annoncer que ces deux organes ont des fonctions distinctes, et que le cerveau, la moelle alongée, la moelle de l'épine et les nerfs, sont les seuls qui fournissent aux muscles le principe du mouvement, tandis que le cervelet a des fonctions d'un autre ordre qui demandent de nouvelles études.

Il ne faudrait pourtant pas pousser trop loin ces inductions, ni adopter l'opinion de quelques auteurs qui pensent que le cervelet est le siège de l'intelligence et du sentiment.

Les belles expériences de Zinn ont assez démontré que l'on peut impunément blesser cet organe, sans priver subitement de la vie les animaux sur lesquels on fait cette expérience, et sans leur faire perdre, pendant un temps plus ou moins long, leur sensibilité et leur intelligence. Il est d'ailleurs un terme au-delà duquel nous sommes obligés de nous arrêter ; et lorsque l'expérience se tait, il faut mettre des bornes à l'imagination. »

N. B. Les expériences que je reproduis ont établi dans le temps, ce qui a été depuis confirmé avec plus de précision par

M. Flourens, que les diverses parties du cerveau ont des fonctions différentes, sous le rapport de leur action sur les organes musculaires, et que ce viscère en a de distinctes d'avec le cervelet.

On a cru à la même époque pouvoir tirer de mes expériences des conséquences diverses relativement à la théorie de Gall : mais elles ne lui sont ni favorables, ni contraires, puisqu'elles n'ont aucun rapport avec notre intellect. Quelque ingénieuse au surplus que soit cette théorie, il me paraît loin d'y être démontré, que les diverses parties du cerveau soient le siége des facultés intellectuelles que Gall leur a assignées. D'un autre côté, ce serait à tort qu'on croirait anéantir le système de ce savant, au moyen de quelques observations pathologiques isolées, comme on a voulu le faire récemment (1). Ce n'est que le temps et une étude approfondie des fonctions du cerveau, qui nous apprendront ce que ce système offre de réel.

D'après diverses expériences sur le système nerveux, on a cru pouvoir hasarder, que le cerveau et le cervelet engendrent la pensée par eux-mêmes, par le fait seul de leur organisation, sans un principe existant en nous antérieurement à leur formation. Mais c'est une opinion insoutenable. De quelque manière qu'on envisage les corps matériels, on s'aperçoit qu'ils éprouvent des changemens dans leur configuration, leurs parties constituantes, dans la nature intime de ces parties, et qu'il peuvent produire les phénomènes physiques et chimiques les plus variés, mais on ne peut jamais y trouver ce principe dont la nature est inconnue, et qui fait que nous avons des facultés intellectuelles.

Ce principe date de la création, et il se transmet de génération en génération. S'il venait à s'éteindre, la nature entière ne pourrait le revivifier. C'est ce principe qui fait que nous

(1) Voy. *Dict. de méd. et de chirurgie pratiques*, t. II, p. 313. Paris, 1829.

perceyons des sensations, que nous comparons, que nous jugeons. Le cerveau et le cervelet en sont indubitablement le siége; mais ils n'en sont que les instrumens, de la même manière que l'œil est l'organe de la vue, et la langue celui de la parole. Avouons au surplus qu'il est des phénomènes qui surpassent notre intelligence : mais gardons-nous de recevoir pour vraies des assertions évidemment erronées.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Figure 1re. Elle représente le métroscope ordinaire.

a. Extrémité utérine de l'instrument.

b. Extrémité auriculaire.

c. c. c. Points d'intersection de l'instrument, dans lesquels il peut être divisé en quatre pièces, pour la facilité de son transport et de son nettoiement.

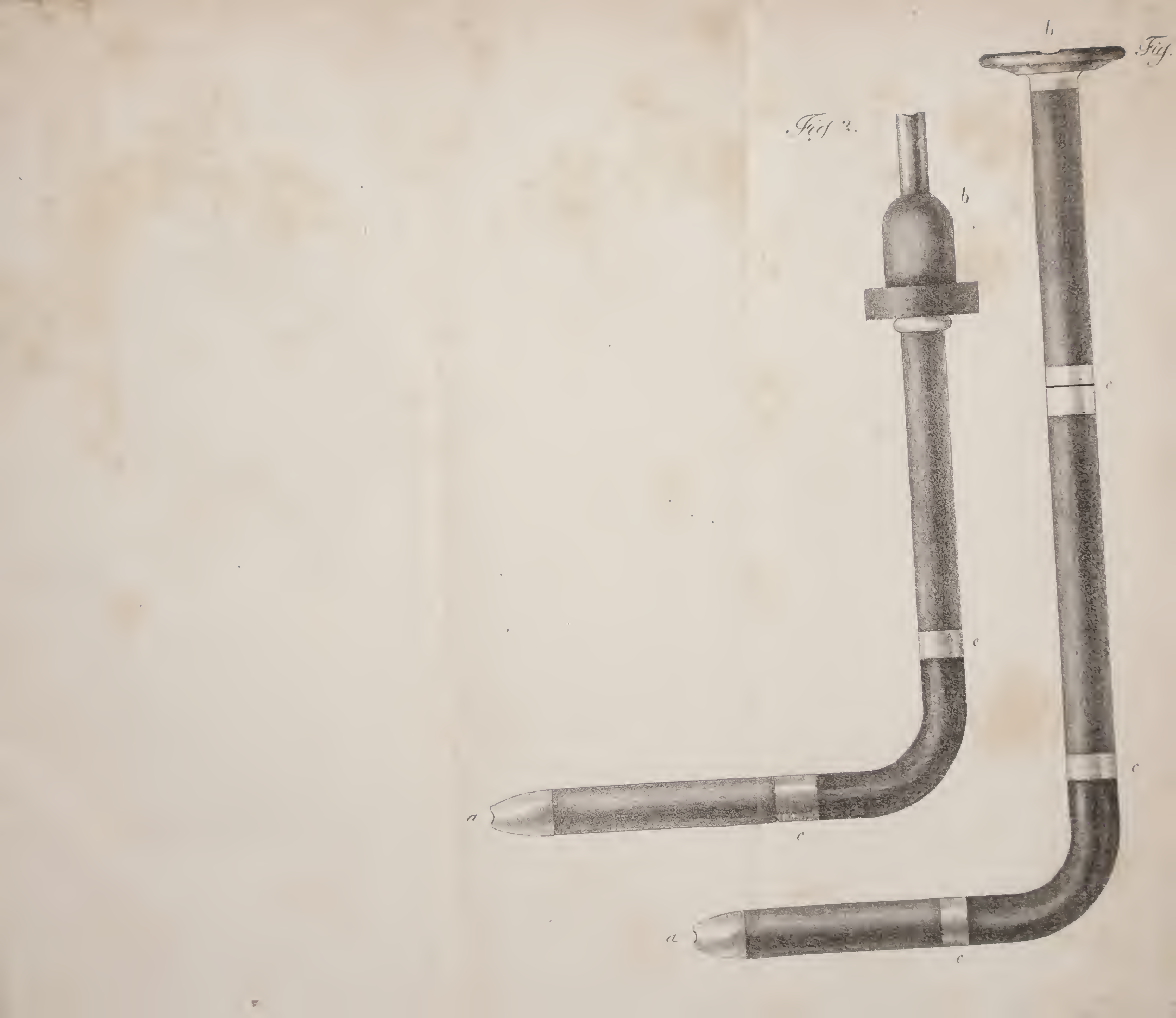
Figure 2me Elle représente le même instrument disposé en embout, pour être adapté aux stéthoscopes de Laennec et de M. Piorry.

a. Extrémité utérine de l'instrument.

b. Embout pour être adapté aux stéthoscopes.

c. c. c. Points d'intersection pour diviser l'instrument.

Imprimerie de MIGNERET, rue du Dragon, n° 20.


Fig.
b
Fig 2.
b
c
c
c
a
c
a
c

